This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06730865 4

ANNEX

NKE
Chastelain

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

TYPOGRAPHIE DE M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI,
7, RUE DU MUSÉE.

ŒUVRES

DE

GEORGES CHASTELLAIN

PUBLIÉES

PAR M. LE BARON KERVYN DE LETTENHOVE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

TOME SIXIÈME.

ŒUVRES DIVERSES

Le Concile de Basle. — Le Pas de la Mort. — L'Oultré d'Amour. —
Dicté trouvé l'an 1446. — Rondel au duc d'Orléans. —
Le Thrône azuré. — Épistre à Jehan Castel. — Épistre au duc de Bourgongne. —
La Complainte d'Hector. — Le Miroir des nobles. —
Paroles de trois rois. — Le Dit de Vérité. — Exposition sur Vérité mal prise. —
La Mort du roy Charles VII.

BRUXELLES,
F. HEUSSNER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
16, Place Sainte-Gudule, 22, Montagne de la Cour.

1864

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
21017
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1900.

Nous avons recueilli avec un grand soin ce que nous appellerons les œuvres diverses de Chastellain. La plupart de ces pièces, où l'on trouve un énergique écho des sentiments et des émotions du chroniqueur, offrent un grand intérêt, et elles ne formeront pas moins de trois volumes.

Nous indiquerons rapidement les compositions que nous publions aujourd'hui.

I. — *Le mystère du Concile de Basle.* Ce poëme, sans nom d'auteur, mais plein de rapports dans la forme aussi bien que dans le style avec les autres mystères de Chastellain, est sans doute l'un des plus anciens, car il paraît remonter à l'année 1432 ou 1433, et peut-être Chastellain était-il encore à l'Université de Louvain, quand il l'écrivit. Les allusions historiques y abondent, et l'on y remarquera sans doute les plaintes de la France sur la triste situation à laquelle elle se voyait réduite.

II. — *Le Pas de la mort.* Chastellain y pleure la mort de sa dame. Ce poëme peut répandre quelque lumière sur la biographie de ses premières années. Ne confirme-t-il pas ce que notre auteur nous apprend ailleurs qu'il déserta les écoles, qu'il s'enveloppa d'affections mondaines et que ce fut par de rudes épreuves qu'il fut ramené malgré lui aux enseignements de la foi et de la science ? Cet amour, si tristement rompu par la mort de l'objet aimé, n'aurait-il pas précédé et n'expliquerait-il pas sa retraite à l'Université de Louvain ?

Telle est l'hypothèse qui nous semble la mieux justifiée; car le surnom d'*aventurier* qu'on donne à Chastellain dans les vers qui précèdent *le Pas de la mort* dans le ms. de la Bibliothèque de l'Arsenal, indique un ouvrage composé pendant sa jeunesse. Il existe néanmoins à la Bibliothèque impériale de Paris un ms. (n° 15216) que nous avions remarqué autrefois et dans lequel un examen plus attentif a fait retrouver, mais cette fois sans nom d'auteur, le même poëme. On y lit, en regard du premier feuillet qui a été arraché : *le Miroir de mort fait* (sic) *messire Philippe de Croy, conte de Chimay*. Comment combler la lacune évidente de cette phrase? Faut-il : *fait par* ou *fait pour?* Philippe de Croy ne gagnerait rien à revendiquer une des plus faibles compositions de Chastellain : il lui suffit d'avoir été ce vaillant et infatigable défenseur de la maison de Bourgogne, qu'on appelait en son temps, disent les généalogistes, *la Clochette du Hainaut*. Préférerait-on : *fait pour?* Il y aurait à cette opinion de sérieux obstacles. Philippe de Croy ne devint comte de Chimay que peu avant la mort de Chastellain, et sa femme Walburge de Meurs vécut assez longtemps pour lui donner sept enfants, dont l'un fut le parrain de Charles-Quint. Rien n'explique donc ce que nous trouvons dans le manuscrit de Paris, à moins que l'on ne se borne à voir dans la phrase citée la simple mention d'une copie faite par l'ordre du comte de Chimay, et il faut laisser à Chastellain la pensée et le rhythme de cette longue élégie[1].

[1] Une grande partie de ce volume était imprimée quand j'ai découvert à Bruxelles un texte qui renferme deux cents vers de plus que celui de Paris. Il a fallu recomposer tout ce poëme, et c'est ce qui

III. — *L'oultré d'amour*[1]. Ici encore, il s'agit d'une dame dont la vie a été prématurément tranchée à l'aurore de la jeunesse, et le chevalier qui l'aimait se décide à grand'peine à former un autre lien. La dame qui a cessé de vivre était issue de la maison de France : c'est, si nous comprenons bien le poëte, à la cour du duc de Bourgogne que le chevalier rencontre une autre dame qui doit le consoler. Il serait difficile de retrouver les noms qui se cachent sous cette rhétorique assez confuse, et

explique comment des chiffres supplémentaires ont, par suite d'une impérieuse nécessité, été employés dans la pagination.

On lit dans le ms. de l'Arsenal :

Ce traitié-cy pour enseignier
Fit George l'Aventurier,
Afin que chascun ait remort
De penser au pas de la mort,
Dittié en belle rhétorique
Afin que chascun s'y applique.

Le ms. de la Bibl. de Bourgogne ne renferme pas ces vers, mais il se termine par ces quatre vers qui manquent dans le ms. de Paris :

Explicit le Miroir de mort
A glace obscure et ténébreuse,
Là où on voit chose doubteuse
Et nature de desconfort.

Enfin un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, mentionné plus haut, nous a offert, au moment même où ce volume s'achève, un troisième texte, mutilé au commencement, mais différant des deux autres par de nombreuses variantes dont nous avons été heureux de faire usage.

Ce poëme paraît avoir porté indifféremment pour titre : *Le Pas de la mort* ou le *Miroir de mort :* nous avons adopté le premier.

[1] Le texte incomplet d'après lequel l'*Oultré d'amour* a été imprimé en 1758, vient d'être retrouvé à Paris à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève.

Robertet ne nous apprend rien de plus quand il dit dans une épître à Chastellain :

> Puis que d'amour après en fut issu,
> *L'oultré d'amour*, ceint de mortel tissu,
> Long temps a, fis de sa douleur anguste.

IV. — *Dicté trouvé l'an 1446 dans l'hostel du roi de France.* On comprend assez aisément que l'auteur de ces vers ne se soit pas fait connaître ; mais leur origine rappelle d'assez près celle du n° XI, et Chastellain se trouvait à cette époque en France.

V. — *Rondel au duc d'Orléans.* Une confrérie poétique s'était formée au sein de la cour modeste, mais élégante, qui entourait Charles d'Orléans, rentré, après un long exil, dans ses domaines héréditaires. Ceux qui en faisaient partie se nommaient *les Amoureux de l'observance*, par allusion à la réforme de l'*observance*, introduite en Italie au XIVe siècle dans l'ordre des Frères Mineurs. Charles d'Orléans prie dans un rondel Pierre de Brezé (il était aussi l'un des *Amoureux de l'observance*) « de le bénir et de le confesser », et il ajoute ailleurs :

> Des amoureux de l'observance,
> Dont j'ay esté au temps passé,
> A présent m'en trouve lassé
> Du tout, sinon de souvenance,
> Où je prens d'en parler plaisance,
> Quoique suis de l'ordre cassé
> Des amoureux de l'observance,
> Dont j'ay esté au temps passé.
> Souvent y ay porté penance
> Et si peu de biens amassé
> Que quand je seray trespassé,
> A mes hoirs lairray peu chevance.

VI. — *Epistre au roy Charles VII.* Cette épître, offerte à Charles VII, comme le témoigne Robertet, fut composée vers la fin de l'année 1450, après la délivrance de la Normandie.

VII. — *Epistre à Jehan Castel.* Castel que le manuscrit de Florence surnomme Aérin, tandis que nous n'avons vu dans ce mot qu'une épithète poétique du *Castel* élevé jusqu'aux cieux, Castel que Molinet appelle « le grand chroniqueur de France », fut l'ami de Chastellain. Était-il le fils d'Étienne Castel et de Christine de Pisan? Lacroix du Maine l'affirme ; mais un acte authentique publié par M. Quicherat démontre qu'il s'est trompé. Il paraît toutefois avoir acquis par ses propres travaux l'estime de ses contemporains. Martin Franc le cite parmi les bons poëtes de son temps; en 1461, il succéda à Jean Chartier dans la charge de chroniqueur officiel, et en 1472, il devint abbé de ce monastère de Saint-Maur, si célèbre dans les annales de l'érudition. Peut-être Castel, comme Chastellain, croyait-il devoir la vérité aux princes, même pendant leur vie : en effet, lorsque Castel mourut, Louis XI se fit apporter à Cléry les chroniques rédigées par l'abbé de Saint-Maur, qui étaient conservées dans un coffre fermé à deux clefs, au trésor de Saint-Denis.

VIII. — *Epistre au bon duc Philippe de Bourgongne.* Cet éloge de Philippe le Bon ne marquerait-il pas l'époque où Chastellain entra au service du duc de Bourgogne?

IX. — *La Complainte d'Hector.* Qu'on n'oublie pas que les princes de l'Occident rattachaient leur origine aux colonies errantes d'Ilion et que depuis six siècles les

historiens, aussi bien que les poëtes, saluaient dans les fils de Priam les glorieux ancêtres des races royales ; il sera aisé de comprendre avec quelle faveur le souvenir d'Hector était accueilli à cette cour de Bourgogne où Raoul Lefèvre écrivait les *histoires de Troye*. Dans ce poëme, Alexandre exhorte Hector à pardonner à Achille qui l'a fait périr par trahison. N'y aurait-il pas ici quelque allusion à la maison de Bourgogne se réconciliant avec Charles VII, seize ans après l'entrevue de Montereau? Ceci devient plus vraisemblable lorsqu'on voit ailleurs Chastellain appeler le duc Philippe, *le second Hector*.

X. — *Miroir des nobles hommes de France* (ou *des princes et nobles de France*). Cette pièce fut composée vers 1457 : ici encore le poëte revendique le noble privilége de rappeler à la chevalerie des préceptes et des exemples qu'il ne lui est pas permis d'oublier.

XI. — *Les paroles* (ou *exclamaces*) *de trois puissants princes*. Jacques Duclercq se borne à citer ces vers qui furent trouvés dans l'hôtel du duc de Bourgogne, à l'époque où s'instruisait à Vendôme le procès criminel du duc d'Alençon, mais il n'en nomme pas l'auteur. Le ms. de Florence les attribue formellement à Chastellain.

XII. — *Dit de vérité*. En donnant ce titre à ce poëme, nous avons cru exprimer la pensée de l'auteur qui, au risque d'exciter des haines redoutables, se croyait tenu de ne jamais cacher la vérité.

XIII. — *Exposition sur vérité mal prise*. Cet ouvrage, quelque développement qu'y ait reçu la partie métaphysique ou allégorique, renferme quelques précieuses

données historiques. Chastellain ne se contente pas de nous entretenir de ses études et de ses premiers travaux : il nous offre le témoignage de cette indépendance et de ce courage qui font l'honneur des lettres et qui, dans tous les temps, eurent leurs dangers aussi bien que leur gloire.

XIV. — *Mystère de la mort de Charles VII.* Ce poëme avait été publié par M. Jubinal d'après le ms. assez incorrect de la Haye. Le ms. de Florence nous a permis d'en améliorer le texte : les noms propres notamment ont été rétablis avec soin.

Dans ce volume, la collation des mss. conservés en France, en Italie, dans les Pays-Bas, a offert des difficultés de plus en plus nombreuses. Nous ne saurions assez reconnaître combien ce travail nous a été rendu plus facile par l'obligeante érudition de M. Michelant à Paris, de M. Milanesi à Florence, de M. Campbell à la Haye.

Il nous reste à expliquer pourquoi nous n'avons pas fait entrer dans ce volume deux ouvrages attribués à Chastellain dans l'introduction que nous avons jointe au tome Ier: les *Notables enseignements paternels* et l'*Instruction d'un jeune prince*. L'autorité de Lacroix du Maine et de La Serna ne nous paraît point suffisante, et bien que dans un ms. de la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris, un de ces traités soit joint à un ouvrage de Chastellain, une lecture attentive ne nous a pas permis d'y reconnaître le style de notre auteur.

Rien ne nous autorise non plus à attribuer à Chastellain, ni l'*a b c de doctrine paternelle* conservé à la Biblio-

thèque de Douay, ni *la Doctrine du père au fils*, imprimée à Paris sans date par Pierre Mareschal et Barnabé Chaussart, dont voici les premiers vers :

Mon enfant, si tu veux bien vivre
En ce monde honnestement,
Retiens en ton entendement
Ce qui est en ce petit livre.

Nous ne doutons pas que le lecteur, à mesure que passeront sous ses yeux ces pages souvent éloquentes et toujours dictées par une pensée loyale et généreuse, n'apprécie de plus en plus l'autorité d'un chroniqueur si zélé et si impartial ; et nous ne saurions mieux terminer cette préface que par ces vers inédits, où l'un de ses contemporains, écrivain moins habile que lui, mais pénétré des mêmes sentiments, lui a rendu un solennel hommage :

Arrestez-vous devant ce cymetère,
Hommes vivans du monde en la misère;
Considérez que vault honneur mondain,
Beaulté de corps, vie doulce ou austère,
Puisque la mort, en jouant son mistère,
Peult tout prendre si tost huy que demain.
George suys surnommé Chastellain,
Qui maint ditié ay fait d'art oratoire :
Si bien y a, à Dieu en soit la gloire!
J'ay fait mon temps : à terre, rends le corps,
A mes amys, avoir de moy mémoire,
Et l'âme à Dieu, juste et miséricors [1].

[1] Bibl. imp. de Paris, f. fr. 1716, f° 9.

LE CONCILE DE BASLE.

MYSTÈRE [1].

CONCILE.

Qui estes-vous?

L'ÉGLISE.

Hélas! bon juge.

CONCILE.

Approchez-vous : point ne vous voy.

L'ÉGLISE.

Saint concil, je viens à refuge,
A vous, ami : parlez à moy.

[1] Publié d'après une transcription du ms. 205 de la Bibliothèque de Berne, faite avec beaucoup de soin et malgré de nombreuses difficultés par M. le docteur Basile Hidber, professeur d'histoire.

CONCILE.

Que vous voye : en bonne foy,
Je ne vous recognois pas bien.

L'ÉGLISE.

Je ne m'en esbays en rien ;
Car viellesse, de sa nature,
Fait devenir la vue obscure,
Pardonnez-moy d'ainsy parler :
Femmes ne scèvent riens céler.
Sy croy-je, pas ne véez trouble,
Car vous représentez un noble
Joyau, pour qui faut bien veiller
Et bien penser à conseiller
Des affaires, par bonne guise.

CONCILE.

C'est vray : je suis cy pour l'Église.

L'ÉGLISE.

Bien la devez cognoistre doncques.

CONCILE.

Sans faute, je ne la vis oncques,
Au moins pièca, si bien ensemble,
Comment elle est cy, ce me semble.

L'ÉGLISE.

Et que vous semble-il que je soie?

CONCILE.

Je ne scay, mais si vous véoie,
Plus à plein au vis, par mon âme,

J'en diroie : ha ! ha ! Notre-Dame,
Mère-Dieu, pardonnez-moy :
J'ay trop mespris en bonne foy,
Que ne vous ay fait révérence.

L'ÉGLISE.

C'est du moins[1]. Levez sus ; car en ce,
Estes déçu, comme autresfois
Fut un saint convers, je m'en crois,
En un lieu, c'on dit Clèrevaux,
Auquel je remonstray mes maux,
Comme je pense à faire cy.
L'acteur de *l'œil moral*[2] cecy
Raconte, là puet-on lire,
C'estoie-je, je le puis bien dire,
Qui me monstray au saint preudomme,
En pareille figure comme
On me voit cy, vous m'avez vue
Devant, et m'avez mescongnue.
Or me regardez par derrière :
Suis-je la mère de lumière,
Qui est sans tache et toute belle ?
Qu'en dites-vous ? Me ressemble-elle ?
Elle n'est pas si vermolue,
[Si] povre et villement tenue,
Comme moy. Non, je suis l'Église,
Qui suis gouvernée en tel guise
Comme il appert. Je vous dy voir,
Chascun scet, au moins doit savoir,
Qu'en mon premier estat jadis,
Les benois saints de paradis
Me firent belle et bien ornée.

[1] C'est-à-dire : Vous ne pouvez pas faire moins.
[2] J'ignore quel est ce traité.

Je fus par leur sang coulourée
Et par leurs vertus embellie.
Moururent pas, je vous en prie,
Pour moy appostres, confesseurs,
Martirs, vierges et saints pluseurs,
Qui si grant beauté me donnèrent,
Par ce que pour moy endurèrent,
Que pardevant[1] ne me cheut puis?
Mais quant est orendroit, je suis
Vielle et fade. Tout mal me sourt,
Je vous dy, pour le temps qui court,
Par ceux qui me dussent accroistre,
Tant c'on ne me scet recognoistre.
Les vers m'ont ma beauté tollue,
Comme on voit. Pour ce suis venue
A vous pour y remédier.
Concil, vueillez estudier
Pour mon fait, et c'on me pardonne
Si j'ay cy riens dit qui mal sonne;
Car je parle d'affection.

CONCILE.

Dame, c'est bien m'entention
D'y mettre brief amendement,
Et vous mercie grandement
Qu'il vous a plu venir deçà.
J'en suis très-bien joyeux. Or çà,
Pour ce que vous estes l'Église,
Vous serez là premier assise,
Moy emprès comme lieutenant,
Et puis vous verrez maintenant
La manière que j'ay tenue,

[1] *Pardevant*, depuis lors.

Avant que soyez cy venue,
Pour votre restitution.
Vous verrez Réformation,
C'on peut dire autrement Justice,
Et Paix qui font bien leur office
Pour bouter dehors Hérésie,
Qui a grant voix, je vous affie.
Ce sont trois points où je procède
A quérir de vos maux remède,
Sur lesquels je mande tout homme
Subgect à l'église de Rome,
Pour recevoir correction.

PAIX.

Il est tard. Réformation,
Allons besongner, l'heure passe.

RÉFORMATION OU JUSTICE.

Paix, c'est bien mon intention.

PAIX.

Il est tard, Réformation.

HÉRÉSIE.

C'est tout pour ma destruction :
Dieu scet quel brouet on me brasse!

PAIX.

Il est tard, Réformation.

RÉFORMATION OU JUSTICE.

Allons besongner.

PAIX.

L'heure passe.

HÉRÉSIE.

Je seray là plus tost que vous :
Allez si tost que vous vouldrez.

RÉFORMATION OU JUSTICE.

Cheminez, Paix ; avançons-nous.

PAIX.

Je seray là plus tost que vous ;
Et qu'est-cecy ? Veult devant nous
Hérésie aller ?

HÉRÉSIE.

Vous errez ;
Je seray là plus tost que vous.
Allez si tost que vous vouldrez.

RÉFORMATION.

Ne vous chault, Paix. D'elle pourrez
Avoir raison devant le juge.

PAIX.

On iroit en vain à refuge
Au Concil, si les maux ne venge.

RÉFORMATION OU JUSTICE.

Le Saint-Esperit, le bon ange,
L'a cy mis. Il ne fera rien
Qui ne soit au gré de tout bien :
Autrement faudra dire lose.

PAIX.

Je le croy bien ; mais quelle chose
Voy auprès de lui haut assise ?

Ce me semble nouvelle guise.
Il ne devoit, que pour nous trois
Estre venu cy ; mais je crois
Qu'il a vers lui une autre femme.

RÉFORMATION.

Parlez bas : il seroit infâme
S'il faisoit fors que bien, ma sœur.

CONCILE.

N'ayez paour ; non, ayez bon cœur :
C'est notre mère Sainte-Église,
Pour quoy j'ay telle peine prise
A convenir en ceste place.

PAIX.

Louée soit la Dame de grâce !
Dame, bien soyez-vous venue.

L'ÉGLISE.

Nous nous verrons par plus d'espace.

RÉFORMATION.

Louée soit la Dame de grâce !

HÉRÉSIE.

Je ne sçay quelle chose fasse,
Tant ay paour d'estre court tenue.

PAIX.

Louée soit la Dame de grâce !

RÉFORMATION.

Dame, bien soyez-vous venue.

PAIX.

Mieux ne peut venir sous la nue.

RÉFORMATION.

Or allez, Paix, au costé destre.

PAIX.

Moi, je seray au senestre :
Réformation, c'est mon lieu.

RÉFORMATION.

Puisqu'il vous plaist, soit fait ; adieu !

L'ÉGLISE.

Voy le doux maintien qu'elles ont !

CONCILE.

Justitia et pax osculatæ sunt :
Justice ou Réformation
A baisé, par dilection,
Paix, qu'elle ayme d'amour entière.

HÉRÉSIE.

Dieu mette en mal an la ma mère !
Plust à Dieu qu'ils ne vissent goutte !
Et où seray-je sur le coute [1] ?
On ne me assigne point de lieu,
Mais [il] m'en chaut bien peu, par Dieu :
Je seray bien partout logée.

L'ÉGLISE.

Elle parle comme enragée.

[1] *Coute*, lit, siége.

CONCILE.

C'est voir : *a pejori rota*
Semper sunt jurgia mota.
La pire roue tousjours brait.
Or çà, sans faire plus de plait,
Faisons pour moy : sommes ensemble.

PAIX.

Concil, par congé il me semble
Bon d'attendre s'il venra âme.

RÉFORMATION.

Vous dites très-bien, belle dame.
Tel ou telle peut estre près,
Qui ne pourroit si bien après
Estre cy, comme devant tous.

L'ÉGLISE.

Je suis d'acort avecques vous.

FRANCE.

O Deus, in quantis
Animus versatur amantis !

CONCILE.

Qu'est-ce que j'oy?

HÉRÉSIE.

Vox clamantis.

FRANCE.

Hélas, c'est une voix piteuse
D'une folle désespérée,

Qui est huy la plus malheureuse,
C'oncques fu créature née.
A. . . . . , [1] c'est fol ou folle,
Qui ne scet que fait ne qu'un ivre,
Ne point n'arreste en une cole [2] :
Tout lui est un, mourir ou vivre,
Je suis, que on appelle France,
La sage femme, au temps jadis.
A . . . . [3] suis sans doubtance,
Loué soit Dieu de paradis !
Et s'amant par elle se complaint
De faulse amour qui le contraint
A dire mal de ses amours,
Qu'en peut mais, si point ne se praint
De plaindre. . . . . [4]
De tous maux, sans avoir secours?
Je suis si fort au cœur navrée
Et en tous membres tourmentée,
Que je ne le sçay à qui dire.
Quand je cuide estre confortée
D'un lez, je me trouve cassée
De l'autre, tant que c'est tout ire.
Il a passé vingt-cinq ans,
Que depuis le pied jusqu'aux dents,
Je n'eus, ne santé, ne repos;
Et qui pourroit estre contens?
Le plus sage y pert son propos.
Hé ! Dieu ! je ne sçay plus que faire
Pour les grandes oppressions
Qu'on me fait : plus ne m'en puis taire.

[1] Lacune. Il faut peut-être lire :
A vray dire, c'est fol ou folle.
[2] *Cole*, accès de fureur, de désespoir.
[3] Lacune d'un mot.
[4] Lacune de quelques mots.

J'ay tant d'ymaginations,
D'estranges cogitations,
Doux Jésus, mon frère et mon père!
Que si mes grans afflictions
Ne cessent, je me désespère,
Combien, quant je viens à raison,
J'en suis cause par mon malice;
Car j'ay mis hors de ma maison,
Par mon orgueil, Paix et Justice.
Très-doux Dieu! soyez-moy propice,
Sique ma tribulation
Puisse porter : c'est votre office
De donner consolation.
Dieu, pour l'amour de vous, j'endure
Ceste grant peine, en espérance
Que ce temps guères ne me dure.
Sy, par toy, je pry, com s'avance,
De moy aidier : le cœur me lance[1]
Puis çà, puis là, par desconfort.
Je ne sçay plus ma contenance;
Car plus vay, plus m'agrave fort.
Hé! bon chevalier Francion,
Fils de Hector, de la nation
De Troye, quant me mis nom France,
Ce n'estoit pas t'entention
Que venisse à subjection,
Comme on voit, n'à telle meschance.
Chascun m'abandonne à oultrance.
Je porte sur moy ma chevance
Par la bonne provision
Des miens où dusse avoir fiance :
D'eux et moy, par leur gouvernance,
Se moque toute région.
Quand je pense à ma grant noblesse,

[1] *Me tance?*

A mes honneurs, à ma richesse,
Et à l'estat où suis venue,
Le cœur me fault tout de détresse;
Ma joye se tourne en tristesse :
Plus povre n'a dessoubs la nue.
Hélas! que suis-je devenue?
Je suis tant vile et mal vestue
Que je ne sçay à qui m'adresse.
Je ne suis plus de nul cognue
Par les miens : chacun me desnue;
Dieu leur doint recouvrer sagesse!
Hé! Dieu que pourray-je plus dire?
Plus pense à mon fait, plus ay d'ire.
Que ne me viens-tu quérir, mort?
Plus ne puis souffrir ce martire.
J'avoie envoyé à l'empire,
A Basle, pour avoir confort
De conseil, mais tout semble mort.
Nul ne veille pour moy, tout dort.
C'est mon mieulx d'y aller de tire;
Car, si là puis venir à port,
Je croy que n'y aura si fort
Franc cœur qui pour moy ne soupire.
Sy eussé-je, à briève langage,
Ce voyage
Voulentiers certainement
Évité, mais nul message
Fol, ne sage
Ne m'en vient aucunement.
Que font-ils si longuement,
Si humblement
Ne procèdent d'un courage?
Durer ne puis longuement,
Vrayement.
Je yrai par quelque passage;

Là devray trouver l'Église
Haulte assise,
Le Concile, Paix et Justice;
Mais paour d'estre reprise
Quant m'avise,
Deux, quatre, car comme nice
Vais seule, et tout pour mon vice,
Le service
Que j'ay, chascun me desprise :
Mal eus onques bénéfice,
Ne office.
J'en vois, et dusse estre prise!
Adieu, clercs, nobles, bourgeois :
Je m'en vois
A Basle pour vos mesfaits.
Vous estes monstrés aux dois,
Tous François,
Que n'avez Justice et Paix.
Tels joyaux n'aurez jamais :
Je m'en tais.
Je les querray, saufs tous droits;
Peinez-y, comme je fais;
Et mon fais
Allégera de grant pois.
Priez Dieu à haulte voix,
Mes enfans, pour votre mère.
Si je faulx à ceste fois,
Je mourray de mort [très] amère.

HÉRÉSIE.

C'est bien raconter sa misère.
Pour une fois, avez oy
La voix, sire Concile?

CONCILE.

Ouy;

C'est grant pitié, par bonne foy.

L'ÉGLISE.

Nous deux pouvons bien, elle et moy,
Ensemble, car elle se plaint
Encor plus fort.

RÉFORMATION.

Point ne se faint :
Sans faulte, c'est piteuse chose.

PAIX.

Quoy que ce soit, je croy que n'ose
Venir yci et se hontoye.

L'ÉGLISE.

Je croy qu'il est bon qu'on envoye
Au devant, pour savoir que c'est.

CONCILE.

Je le vueil bien, je suis tout prest
D'y envoier : allez-y, Paix
Et [aussy] Réformation.

RÉFORMATION.

Nous ne voulons désobéir.

FRANCE.

Hélas ! je me doy bien haïr,
Car je ne sçay que je feray,
Ne à qui je m'adresseray.
Dieu, ayde-moi, qui tout cognois !

PAIX.

Dame, qui tant piteuse voix
Avez, cessez votre manière.

FRANCE.

Dame ! mais votre chamberière
M'appellez. Dame ! ce m'est blasme.
Je vous recognois bien par m'âme,
Mais vous ne me recognoissez.

RÉFORMATION.

Soustenons-la fort : elle pasme.

FRANCE.

Je vous recognois bien par m'âme,
Mais vous ne me recognoissez.

PAIX.

Pour Dieu, point ne la rabaissez.
Jà-soit-ce qu'elle soit mal vestue,
Semble-elle de bon lieu venue,
Au visage, fait pas, ma sœur?

FRANCE.

Hélas ! vous me rompez le cœur.

RÉFORMATION.

Haa ! prenez consolation.

FRANCE.

Haa ! Paix, haa ! Réformation
Que je vueil appeller Justice,
Autresfois, m'avez fait service ;
Mais puis que de vous ne tins compte,
Je n'eus bien et vis à grant honte :
Je me rens coupable à genoux.

PAIX.

Haa ! mère France, levez-vous :
Vous ne devez pas ainsi faire.

RÉFORMATION.

Estes France la débonnaire?
Je croy que ouyl; ha! France, France!

FRANCE.

Je vous pri que j'aie audience
Par votre moyen au concil :
J'ai esté et suis en exil,
Tant que ne sçay plus que je fasse;
Mais, si je puis avoir espace
De parler tout en général,
J'ai espérance que mon mal
Allégera, et pour ce suis
Cy venue, car plus ne puis
Céler mes maux; ils sont trop clers.

PAIX.

Vous y trouverez de bons clercs
Et mesmes de votre pays.

RÉFORMATION.

D'une chose trop m'esbays :
Que ceux qui veulent dominer
Sur vous, ne scevent terminer
Vos maux, et non à vous attraire.

FRANCE.

C'est pour néant, il s'en faut taire.
Chascun fait à sa voulenté,
Sique ne puis avoir santé :
Pour Dieu, menez-moy au Concil.

PAIX.

Voulentiers, aussi nous a-il
Envoyés pour vous y mener.

Commandez, nous voulons pener
A vous complaire, sur nos vies,
Combien que nous ayez bannies;
Mais je croy que n'en pouvez mais.

RÉFORMATION.

Ha! ma sœur, n'en parlez jamais.
Elle en a assez à souffrir.
Présenter la faut et offrir
Au saint Concil et à l'Église.
Saint Concil, nous avons tant quise
La voix, que nous l'avons trouvée.
C'est France, jadis bien nommée,
Qui tant est serve, et en vil point.

CONCILE.

France, je ne la cognois point;
France n'a point si laid maintien.

HÉRÉSIE.

Pourquoy non? je les en croy bien;
Elle a si bien fait parler d'elle
Comme moy qu'il est grant nouvelle
Par tout le monde de nous deux.
Elle est en ce point, ce m'aist Dieux!
Comme on voit, par les tiens vassaux
Qui pour moy ont fait maints assaux,
Aux Boesmes et Pragiens
Que j'ay tenu en mes liens :
C'est guerre, famine et la mort.

FRANCE.

Hélas! vecy petit confort
Pour moy mettre le cœur asseur.

HÉRÉSIE.

On m'a cuidé faire grant peur
Pour dire, que si France eust paix,
Je ne régneroie jamais.
Dieu mercy, encor n'ay-je garde
D'elle, car quant bien la regarde,
Je ne la craing, ne ne la doubte,
Tant que soit ainsi. Somme toute,
Ainsi la veuille Dieu tenir !

L'ÉGLISE.

On ne scet qui peut advenir :
Tu parles bien trop, Hérésie.

PAIX.

Ne vous chault de riens qu'elle dye ;
Vos bons amis vous aideront.

FRANCE.

Hélas ! Paix, m'amie, feront ?

CONCILE.

Bien soyez-vous venue, France.
Puisque c'estes vous, prenez place.

FRANCE.

Église, à vous soit révérence !

L'ÉGLISE.

Bien soyez-vous venue, France.

RÉFORMATION.

Elle vient à obéissance,
A secours.

PAIX.

Prenez-la en grâce.

CONCILE.

Bien soyez-vous venue, France.

HÉRÉSIE.

Puisque c'estes vous, prenez place.

FRANCE.

Puisque l'Église voy en face,
Je prens en gré ce que j'endure.
Elle est douce de sa nature
Et pleine de miséricorde,
Sique pécheur qui se raccorde
A elle, ne périra point.
Chascun reçoit. Je ne plains point
Riens qu'elle ait eu de moy jadis;
Car grâce à Dieu de Paradis
Il me semble qu'elle l'emploie
Très-bien, supposé que j'en oye
Et ay ouy plaindre pluseurs
De mes subjets. Oncques couleurs
Ne rendirent chose tant belle.
Ce semble une douce pucelle;
A son vis, c'est toute plaisance.

L'ÉGLISE.

Vous vous décevez, fille France,
Et savez mal ma maladie.
Pour ce faut que je la vous die :
Vray est que pardevant suis belle,
Mais par derrière, je chancelle;
Regardez : j'ay jà dit pourquoy.

FRANCE.

Pour Dieu, Dame, pardonnez-moy;
Certes, je n'en savoie riens.

L'ÉGLISE.

Vray est que j'ay eu de vos biens,
Dont bien me souvient; car l'Église
Pluseurs fois avez sus remise,
Sans les autres qui sont sans somme,
On les scet assez bien à Romme,
Mais tout s'en va comme il vient;
J'ay grand deuil quant il m'en souvient
Comment j'ai esté gouvernée;
J'aimasse mieux n'estre oncques née,
Si brief remède n'y est mis.

CONCILE.

Vous avez cy de bons amis,
Créez, chascun labourera
Si bien que vous amendera,
Si Dieu plaist, ains que je départe.

PAIX.

Ha! ce seroit trop grosse perte,
Si je ne suis remise sus;
Tout le monde seroit déçus
D'estre venu yci en vain.

RÉFORMATION.

Je y ay mis et mettray la main.
C'est raison; car en bonne foy,
Vous ne pouvez régner sans moy;
Pour tant en vueil-je prendre soin.

FRANCE.

Hélas! il en est bien besoin :
Certes, vous avez tout attaint.

HÉRÉSIE.

Comme chascune se complaint!
Je ne vy oncques celle galle.
Mal seroie venue à Basle,
S'il advient ainsy com pourpense.
Or faites, faites, car je pense
Que partie en demourra.
Je brairay si hault com morra[1].
Je ne vueil riens dire en secret :
Il n'y aura par Dieu décret
Contre moy, qui suis Hérésie,
Ne contre ma sœur Symonie,
Ne contre les concubinaires,
N'autres, ce croy, qui durent guères
S'ils ne sont à chaulx et à sablon.
Ne cuidez pas que nous fablon :
Fols et folles dient paroles
Souvent qui ne sont pas frivoles.
Je vous en dy ma ratelée[2],
Et ne puis-je qu'estre brûlée :
On en verra l'expérience.

L'ÉGLISE.

Concil, si par votre science,
Moyennant Réformation,

[1] Je ne comprends pas ce vers. Y a-t-il ici une allusion au chant bruyant des Morabites, dont le nom serait exprimé par abréviation? Faut-il lire : *c'on morra* pour *qu'on mourra?*

[2] *Ma ratelée*, ce que j'ai réuni avec mon râteau, ce que je sais.

Ne m'est faite provision
Telle que Paix soit sus remise,
Il n'est plus riens de moy Église.
La douleur que j'ay, trop m'altère,
Quant je regarde et considère
J'ay de mal tant en tous estats :
Quoniam a planta pedis usque ad verticem
Non est in me sanitas [1].
Je sens partout le corps malade ;
Sans riens excepter, je suis fade ;
Mon corps est partout diffamé
Per filios quos enutrivi et exaltavi :
Ipsi autem spreverunt me [2].
Chascun, soit clerc ou séculier,
Tend à son prouffit singulier.
Plus n'ay enfans qui tiennent compte
De moy, par quoy je vis à honte.
Je perds, entre les autres choses,
De pièça, deux trop belles roses,
C'est assavoir Boesme et France,
Dont trop me doubte, car sans doubtance
Bien reparoient mon chapeau.
Perds-je pas aussi de nouveau
Partout mon principal demaine ?
Quant je y pense, je me demaine
Tellement que j'en perds mon sens ;
Et tout ce vient par mes enfans
Qui ont bannie charité,
Justice, paix et équité,
Et se sont du tout empeschés
En tous vices, en tous péchés,
En moy laissant à la volée

[1] Cf. *Deuteronom.* XXVIII, 35.
[2] Isaie. I, 2.

Comme vesve desconfortée,
Dont fort me dueil, n'en doubtez mie.
Bien pour moy disoit Jérémie :
Facta est quasi vidua, domina gentium :
Princeps provinciarum facta est sub tributo[1];
Celle qui estoit la princesse
Sur tous christiens et maistresse,
Est devenue tributaire.

FRANCE.

Moy aussi, ne me puis plus taire
Que, comme l'Église, ne die
A vous, Concil, ma maladie;
Car je souffre en espécial
Ce qu'elle dit en général,
Tant qu'à moy peut toucher et touche.
Nul ne sauroit dire de bouche
Les maux que j'endure à grans cas
Soubs elle, par mes trois estas[2].
Par eux, je n'ay jour de repos,
De heure en heure mue propos
Et seuffre du pied jusqu'au chief,
Tant et tant, que c'est tout meschief.
Toutefois, je les nourrissoie
Ès temps passés et eslevoie,
Tant que chascun estoit contens.
Or sont-ils tous en tels contemps,
Par leur orgueil, par leur envie,
Qu'ils m'en feront perdre la vie.
Ce que je dy, c'est à ma honte,
Ne plus ne tiennent de moy conte.

[1] *Lament. Jerem.* I, 1.

[2] Une assemblée des trois États du royaume de France, tenue à Paris, ratifia le 6 janvier 1420 (v. st.) le traité de Troyes.

Car j'estoie bien renommée
Partout en chascune contrée,
Sique chascun venoit apprendre
De moy. On ne pourroit comprendre
Que c'estoit, quant je m'en remembre :
J'estoie soubs l'Église membre
Qui les corps moult embellissoie ;
Mais on m'a bien mis jus ma joie,
Car il me convient mendier.

HÉRÉSIE.

N'y a-on sceu remédier?

FRANCE.

Sy eust bien, mais on n'a voulu.

HÉRÉSIE.

M'aist Dieux ! orgueil vous a tollu
Votre honneur, comme a fait la gueule
A Prague. Vous n'estes pas seule :
A elle et vous, ce les enporte.

FRANCE.

Cecy guères ne me conforte.
Dieu amende les Pragiens !
France et Prague, entre christiens,
Estoient jadis comme l'œil [1] ;
Mais par leur gresse et leur orgueil
Ils ont fait de leurs vertus vices,
Sique [ont] par leurs soubtils malices
Aucuns d'elles moult hault levée,

[1] *Voyez* t. III, p. 372.

Non pas des miens. J'ay renommée
De tous temps estre catholique ;
N'oncques ne nourris hérétique,
Ne jà ne feray : sy m'ait Dieux !

HÉRÉSIE.

Et de combien valez-vous mieux ?
Jà-soit-ce que ne soyez pas
Venue jusques à mes las,
Sy avez-vous de la semence
Dont je viens, qui voit l'ordonnance
Des filles d'orgueil que descript
Saint Grégoire, en un sien escript,
Aussi, qui voit *ad Galathas*
Saint Pol, au quint[1] : il met grant tas
Des faits crueux où on en peut
Trouver, et autre part qui veut;
Mais pour brief cy fais mémoire
Des filles que met saint Grégoire,
Qui, pers[2] qu'à moy, vous ont servie
Par très-long temps de votre vie.
Je les nomme inobédience,
Noise ou contention, vantance,
Pertinaxité et discorde ;
Mais devant ce, bien me recorde,
En ordre va ypocrisie,
Et puis moy, qui suis Hérésie
Mets à la queue en la fin ;
Car en moy gist le fort venin :
Filiæ, inquit, inanis gloriæ suæ
Superbiæ, sunt inobedientia,
Contentio, jactantia, ypocrisis,

[1] *Au quint*, au cinquième chapitre.
[2] *Pers* (*pariter*) semblablement, aussi bien qu'à moi.

Pertinacia, discordia, novitatum
Præsumptio.
Or me dites : que signifie
De nouveautés présumption,
Autre chose, fors hérésie,
Selon sa définition ?
Quia novitatum præsumptio est,
Cum quis nova vel dicit vel
Invenit ut laudetur.
Puis donc que vous estes fournie
De racines dont me vient vie
Et dont je descens par lignage,
Il me semble, qu'à brief langage,
Entre Boesmes et François,
Moy ostée, n'a pas chois.
Je dy : quant au gouvernement ;
On le voit assez clèrement,
Et c'est ce que dire vouloie.

FRANCE.

Ne me sçais-tu faire autre joie ?
Ce que les autres ont meffait,
Ne m'alége guères mon fait ;
J'ai failly, je n'en doubte mie,
En ces dits, au moins en partie.
Mais les Bougres se sont soubsmis
A toy, et hors de la foy mis ;
De tant se doivent plus haïr.
Quant à moy, je vueil obéir,
Et ay tousjours, à Sainte-Église.
Qui eust pris garde aux dits Moyse,
Qui sont en son livre, c'on nomme
En vulgal : Deutéronome

Au vingt-huitiesme chappitre [1],
Point ne chussions à si bas titre.
Bien sçay que par oultrecuidance
Et faute d'obéissance
A Dieu et ses commandemens,
Avons-nous tant dénombrement,
Et tant de grans d'afflictions:
Toutes les malédictions
Qu'à eux et moy sont advenues,
Et encor sont plus contenues
Où j'ay dit, qui y veult garder
Les dix commandemens de Dieu.
Quant à moy, je suis en tout lieu
Maudite, aux champs et à la ville.
Il n'est créature plus vile
Que je suis, mais c'est de grant pièce.
On m'a destruite pièce à pièce,
Sique ne me puis soustenir.
On n'ose aller, ne venir
Par tout mon pays à la ronde;
Toute iniquité cy abonde.
Je ne sçay lequel me fait pis :
Ils sont tous tant faulx et despis,
Que je ne le sçay à qui dire.
Ils n'ont pitié de mon martire,
Ne qu'ils auroient de pourceaux.
Ils s'entretuent à monceaux,
Sans pitié, sans compassion;
Si Dieu n'en a rémission,
Ils y perdent et corps et âme.
A brief parler, j'en suis infâme.
On ne sauroit compter en brief

[1] C'est dans le vingt-huitième chapitre du Deutéronome que Moïse annonce les malheurs qui frapperont les transgresseurs de la loi divine.

Ce qu'ils font, les maux et le grief;
Tout est perdus, empersonné[1],
Destroussé, pendu, rançonné,
Ou au mieux venu à pastis[2];
Et qui n'est de partir hastis,
Dieu scet quel meschief on l'y fait,
Jusque au bouter le feu de fait.
Plus n'y faut quérir labourage
De tout; n'y a pas un village:
Tout est le pats régalle[3];
Ne n'y a chante[4], ne balle,
Ne croi, ne calice en l'église,
Où on devroit avoir francise.
Encor pis, femme, enfant ou prestre,
N'est espargné où que puist estre;
Les églises sont violées
Et les filles dépucelées;
Brief, tout est plein de mauvestié;
Plus n'y a douceur, ne pitié,
Ne foy aussi, ne loy gardée.
Ainsi suis partout gouvernée :
Ils ne cuident jamais mourir;
Je ne sçay plus où recourir.
Dieu ait l'âme des trespassés!
Il a plus de trente ans passés,
C'on me commença ceste dance;
Mais, or peut-on dire : « Adieu, France,
« Le doux pays, la bonne terre!
« Tu fineras tes jours en guerre
« Non obstant quelconque famine

[1] *Empersonné*, pour *emprisonné*.
[2] *Venu à pastis*, mis à contribution.
[3] *Tout est le pats* (ou *past*) *régalle*, tout est dévoré par la régale?
[4] *Chante*, chanterel? livre d'église? peut-être. *Chaule*, bille. *Ni bille, ni balle* serait en ce cas une locution proverbiale.

« Qu'auras par vengeance divine ; »
Car cruelle mortalité,
Sy n'ay-je ville, ne cité
Qui nagaires ne l'ait eu grande;
Toutesfois nul ne s'en amende,
Ne ne corrige ses excès.

HÉRÉSIE.

Vous avez fait bien long procès;
Sy n'avez vous riens icy dit,
Que eux n'aient sans contredit
Et pis d'assez, je vous affye,
Car ils m'ont par long temps nourrie
Et feront encor, si je puis.
Si Dieu plaist, toutesfois je suis
Bien contente, car, comme il me semble,
En maints points convenez ensemble.
C'est grant bien d'avoir compaignie:
Vous serez, quant Boesme guérie,
Qui pour moy a cy audience.

FRANCE.

Concil, ayez pitié de France :
En cest estat ne puis plus vivre.

RÉFORMATION.

C'est grant fait d'oyr sa meschance.

PAIX.

Concil, ayez pitié de France.

HÉRÉSIE.

Aura-elle si tost délivrance
De ses maux?

CONCILE.

Tay-toy, rote[1] et yvre.

L'ÉGLISE.

Concil, ayez pitié de France.
En cest estat ne puis plus vivre ;
Vous avez ouy à délivre
La grant douleur et le meschief
Que j'endure et ay tant en chief
Et en membres : je péris toute ;
Qui ne le voit, il ne voit goute.
Pour Dieu, ayez de moy mercy.

CONCILE.

Et pour ce suis-je venu cy.
C'est toute mon entention
Qu'ayez par réformation
Paix avec vous en général
Et aussi en espécial ;
A mon pouvoir, n'en doubte nuls,
En vain seroie cy venus
A ceste fin, par monts et vaux.
Sont cy arrivé cardinaux,
Patriarches et arcevesques,
Aussi multitude d'évesques,
Abbés, prélats et clercs sans nombre.

FRANCE.

Je vous requiers ô sans descombre
Afin que m'en puisse sentir.

RÉFORMATION.

Vous diray-je voir sans mentir?
Certes vous n'aurez jà remède,

[1] *Rote* (du flamand : *rot*), pourrie, gâtée.

Au moins en tout, s'on ne procède
De bon vouloir en charité,
Sans vouloir par subtilité
Quérir cinq pieds en un mouton.

PAIX.

Je vous prie, ne nous bouton
En matière qui nous délaye.
Je croy et tiens pour chose vraye :
Chascun est bon ou il périt ;
C'est le fait du Saint-Esperit :
Autrement dire, c'est errer.

RÉFORMATION.

Si chascun se laisse ferrer,
Tout ira bien, je le conclus.
Toutesvoies, je ne puis plus
Moy taire contre vous, ma sœur ;
Il semble qu'ayez jà le cœur,
Sans coup frapper, du tout failly :
Bien défendu, bien assailly,
Laissez-moy faire mon devoir.
Chascun peut bien appercevoir
Que nulle part ne régnerez
Sans moy; j'ai cy grant intérestz.
Pour ce ne me faut-il plus faindre.
J'ay ouy l'Église à plaindre
Devant nous tous piteusement,
Et France aussi semblablement,
De quoy Hérésie se moque,
Qui de riens ses mots ne révoque.
Mais tout quique a, pent à soy hache :
Sy vueil-je bien que chascun sache,
Ce qu'elles ont, c'est par leur vice

Et par le mien, car mon office
J'ay exercé mauvaisement,
Je le vous dy publiquement;
Je m'en confesse, il m'en desplaist.
Le saint Concil, s'il lui plaist,
M'en absoldra, il a puissance;
Dieu m'a donné recognoissance
De mon mesfait, je l'en mercie.
Faites tous ainsi, je vous prie,
Car nul n'y a qui n'ait mespris
Envers Dieu, dont sera repris
S'il ne s'amende ainçois qu'il meure.
Mourir convient quelque demeure.
Nous véons les plus grands mourir;
Pour tant vueillons tous recourir
A celle très-sainte leçon:
Medice, cura te ipsum.
Toy qui veux autrui corriger,
Vueillez avant tes faits juger:
Ce doit tout catholique faire,
Et s'aucuns dient le contraire,
Je vous promets: *propterea*
Evaginabo gladium meum
Et interficiet eos manus mea[1].
Pour ce c'on a dissimulé
Au temps passé et reculé,
Et encores c'on dissimule
Au temps présent et c'on recule,
En tous estats, moy la première,
Est l'Église, en telle manière
Déserte, comme elle raconte.
Je ne sçay comment on n'a honte:
Chascun doit avoir conscience,
Mais tous appliquent leur science

[1] Exod. xv, 9.

A vouloir autrui surmonter.
Quoy gagne de si haut monter,
Puisqu'à la fin faut tout laisser?
Il convient chascun abaisser
Envers Dieu par humilité,
Par bonne amour, par charité,
Qui voudra que sa voix proffite :
Au saint Concil, je m'en acquite.
Ainsi les appostres faisoient,
Ce scèvent ceux qui leur fait voient :
Erat eis cor unum et anima una [1].
Je promets qu'à Basle n'a
Qui sache si jamais verra
Le temps que Concile sera,
Si Dieu ne lui a fait savoir.
Pour ce fasse chascun devoir,
S'il peut, de remède quérir
Pour l'Église, c'on voit périr;
Et se elle eust esté assemblée
Plus souvent depuis qu'elle est née,
Par bonne réformation
Et sans dissimulation,
Je croy que tout fust chrestien.
Que nous dit le bon ancien
David : *Quibus est forma morum,*
In omnem terram exivit sonus eorum [2].
Les appostres partout preschèrent
Quant la foy ceux commentièrent [3] :
A quoy tient donc, que tout n'est un,
Fors que, les temps passés, chascun
N'a pas du tout fait son devoir,
Pour quoy dy, com peux percevoir,

[1] Cf. *Act. Apost.* IV, 32.
[2] Cf. *Psalm.* XVIII, 5 et *Epist. B. Pauli ad Rom.* X, 18.
[3] *Commentièrent,* commentèrent.

Que par ces fautes, Sainte-Église
Est aujourd'ui ainsi bas mise.
Elle a voulu à tous complaire,
Et par ainsi je n'ay pu faire
Mon office, par quoy languist
Paix, et chrestienté périt.
En général qui l'osast dire
Et quoy qu'en soit, en ont du pire
Aucuns païs, à part : c'est France
Et Boesme, qui sans doubtance
Ont grant besoin d'avoir secours.
On le crye cy tous les jours :
Plaise à Dieu qu'à temps en souviengne ;
Car s'il advient (que jà n'aviengne !)
Qu'en ces choses on ne pourvoye
Je ne voy point par quelque voye
Que homme revoise en sa maison
Honnestement, s'il a raison,
Et qu'il ait pu cy prouffiter.

PAIX.

Si chascun se veut acquitter
Comme vous, au moins comme il me semble
Encor demourrons-nous ensemble
Soubs l'Église nous deux et brief
Il ne me chaura plus de grief
Comme m'ait, ains je vous supplie ;
Quelque chose que je vous die,
Pardonnez-moy, ne vous desplaise.

CONCILE.

Chascun en dit bien à son aise.
Qui n'auroit vu nuls vents venter,
De peu le vouldriez contenter.
Femmes dient ce qui leur plaist.

Quant est de moy, il me desplaist
Des maux qui courent, mais je tien
Que tout sera pour notre bien
A la fin et laissons Dieu faire.
Qui bien regarde saint Hylaire[1]
En ces dits de la Trinité
Au livre un, en vérité,
L'Église reconforte fort,
Quoy qu'elle endure en droit ou tort :
Hoc, inquit, proprium est ecclesiæ, ut
Tunc vincat cum læditur, tunc
Intelligat cum arguitur, tunc
Obtineat cum deseritur.
L'Église est de telle nature
Que s'on la blesse, d'avanture,
Lors elle vaint, et s'en l'argue,
En mieux son entendement mue,
Et quant d'elle toute on ne tient
Et c'on la laisse, lors obtient.
Ainsi le dit le saint preud'homme;
Et pour tant si l'Église de Rome
Et autre part en pluseurs lieux
Souffre, je croy que c'est son mieux
Que le dit saint Hylaire advise.

L'ÉGLISE.

C'est petit confort pour l'Église
Sî vous ne dites autre chose.

CONCILE.

Vous semble-il que je me repose?
Il y a des gens hors et ens

[1] Saint Hilaire, évêque de Poitiers, a composé un traité en douze livres *sur la Trinité*.

Qui sèment que depuis trois ans
Et plus, le Concile n'a riens fait :
Qui considérast bien mon fait
Et les destourbes que j'ai eus,
Tel en parle qui se fust tus.
Est-ce riens d'avoir fait venir
Les Boesmes et convenir
Tellement qu'au plaisir de Dieu,
Ains que je parte de ce lieu,
Hérésie d'eux sera hors?

HÉRÉSIE.

Oyez par la foy de mon corps :
Pluseurs ont grant faim com notre oste;
Mais je croy qu'ils comptent sans l'oste,
Me cuidans ainsi débouter.

CONCILE.

Tout fut perdu, n'en faut doubter
Par tous pays, pour abrégier;
Le peuple croit trop de légier,
Mesmes en France[1], qui se vante
C'onques n'issi de droite sente.
Tant que notre foy peut toucher
Ne lui vueil riens reproucher;
Elle a assez d'encombrement,
Et en fièvres dernièrement
N'ay-je pas eu à luy herson[2]?
Du Pape, cel conclusion
En concil telle ne fu faite,
Ce me semble, qui bien y guette.
Mais c'on avise la besogne

[1] Y a-t-il ici quelque allusion à Jeanne d'Arc? Cf. tome II, p. 203 et la *Recollection des merveilles* que nous publierons dans le tome VII.

[2] N'ai-je pas eu affaire à elle?

Sans fainte et sans quérir eslongne
Et que chascun voit droite voie.

PAIX.

Concile, vous me faites de joie
Trèstous les esprits remuer;
Dieu vous donist bien continuer!
A ce coup seray-je remise,
Si Dieu plaist, par toute l'Église,
Dont je me doy bien resjouir;
Mais plaise vous un mot oïr
Que j'ai dessus le cœur, bel sire.
Nous ne cessasmes huy de dire
Une chose que je ne puis
Oublier, c'est que je ne suis
En estat, sinon par justice,
N'elle aussi sans moy, que son office
Est tout réformer, sans esloingne.
Saint Augustin cecy tesmoigne
Assez sur les mots que dits sont :
Justitia et Pax osculatæ sunt.
Duæ sunt amicæ Justitia et Pax.
Tu forte unam vis et alteram
Non facis : non enim est homo
Qui non vellet pacem, sed non
Vellet operari justiciam. Interroga
Omnes homines : vis pacem? uno
Ore respondet tibi genus humanum:
Opto, cupio, amo, volo, amo
Justitiam. Quæ duæ amicæ sunt,
Justitia et Pax osculantur. Si
Amicam pacis non amaveris, non
Te amabit ipsa Pax, nec venient
Ad te. Augustinus super psalmum

Octogesimum quartum.
Desquels dits en brief vueil retraire
Que nul ne me peut attraire
S'il ne se laisse réformer :
Je le dy pour vous informer
De mon pouvoir ; en vérité
Pour ce ait de vous autorité
Réformation sur chascun
Ou Justice, ce m'est tout un,
De rechief s'elle n'en a assez.

CONCILE.

Paix, pour néant, vous vous lassez,
De ce m'osé-je bien vanter.
Toutesfois, pour vous contenter
Et d'elle donner cognoissance,
Sachez qu'elle a telle puissance,
Je ne vueil qu'elle espargne homme,
Tant soit le saint père de Rome,
Cardinal, patriarche, évesque,
Abbé, prélat, clerc, n'arcevesque,
Advocat, procureur, notaire,
Juge ou autres, et laissez braire.
Je vueil c'on réforme la court,
Chascun en droit lui, bref et court,
Et généralment tous estas
Depuis le chef jusques au bas :
Autrement tout ne vaudroit rien.

L'ÉGLISE.

Sans faute, vous dites très-bien.
Par ce moyen règnera paix,
Qui est plus grant bien que jamais
Homme en ce monde puisse avoir.

Chascun le peut assez savoir
Par ce que saint Augustin dit
En un lieu, et vecy son dit :
Tale bonum est bonum pacis
Quoniam in rebus creatis
Nichil gratiosius solet audiri,
Nil delectabilius concupisci, et
Nichil utilius possideri. Spiritus enim
Humanus nunquam vivificat membra,
Nisi fuerint unica. Sic Spiritus Sanctus nunquam
Vivificat ecclesiæ membra, nisi fuerint
In pace unica. Augustinus de Civitate Dei.
Le bien de paix est un tel bien
Qu'en ce monde mortel n'a rien
Plus gracieux, plus délitable,
N'à posséder plus proffitable,
Et met une sollicitude
Que nul n'ygnore, s'il n'est rude;
Sicomme l'esperit humain
Ne vivifie pied, ne main,
N'autres membres, si bonnement
Ne sont unis : semblablement
Le Saint-Esprit qui fait vivre
L'Église, la laisse à délivre
Sans donner à ses membres vie
S'ils ne boutent d'eux hors envie
Et ayent paix en unité
Par bonne amour et charité.
C'est en brief mon intention.

RÉFORMATION.

Parlera Réformation
Un mot sur ce, ne vous déplaise.
Sans doubter, je seray bien aise
Si paix par moy peut estre asseur

Et règne, mais j'ai trop grant peur
Par fausse paix ne vienne enjeu.
J'ay vu saint Bernart : en un lieu
Met de fausse paix trois manières ;
Dit ainsi com je vi naguères
Falsæ pacis tres sunt species :
Scilicet pax æstimata,
Pax sigillata et pax imperata ;
Æstimatur a nescientibus ; sigillatur
A non habentibus ; imperatur a non tenentibus.
Ces trois paix sont : paix estimée
Et paix fainte et paix commandée.
La première ont simples qui oient
Parler de paix et de fait voient
Les grans aultrement à paix faire,
Et souvent advient le contraire.
L'autre paix qui est dite fainte,
Règne huy en compaignie mainte ;
Car pluseurs font de paix manière
Et ils traïssent par derrière.
L'autre paix ont les souverains
Qui mettent loys et font.
De telle paix, nous ga. . . .
Sy règnent-elles en . . . . .
En siècle et en. . . . . .

PAIX.

C'est bien. . . . . .
Mais . . . . . .
Se . . . . . .
Par . . . . . .
S . . . . . .
. . . . . [1]

[1] Ici et dans d'autres parties du manuscrit quelques feuillets sont incomplets.

HÉRÉSIE.

Vous dites ce que bon vous semble,
Mais certes, vous n'aurez jamais
Quoy c'on die, parfaite paix,
Tant que deux points seront sur terre
Qui souvent renouvellent guerre.
L'Église pièca l'a cy dit;
Elle l'a pesché en un dit
De Sénèque; aussi ai-je. De moy
Je n'en disse rien, mais je voy
Que chascun sy parle latin;
Je décliqueray un tatin[1].
Quietissimam vitam agerent homines,
Si hæc duo a natura omnium rerum
Tollerentur, meum et tuum. SENECA,
In libro : moralibus.
Si mien et tien fussent ostés,
Paix pust régner de tous costés;
Mais je vous jure et vous afferme,
Tant que durront, ne sera ferme.
Je le vous dy pour autruy.

CONCILE.

. . . . . c'est yci à meshuy,
. . . . . sans rien besongner,
. . . . . eslongner.

PAIX.

Commençons au plus nécessaire.

CONCILE.

Dieu nous doint en tout bien préfaire!
Nous avons des cas bien pesans.

[1] Je frapperai un coup.

RÉFORMATION.

Commençons au plus nécessaire :
Despêchons ceux qui sont présens.

HÉRÉSIE.

Je proteste que je me rens
Devant tous sans aller plus loing
Au cas qu'il en seroit besoing.
Je croy bien votre intention,
Oyez-vous, Réformation?
Laissez-moy et despêchez France.

RÉFORMATION.

As-tu peur de mener la dance,
Qui ainsi brais à la volée?
Pièça, dussez estre brûlée,
Car tu ne fais que te moquer.
Si te voulsisses révoquer
De bon cœur, tu eusses mercy.

HÉRÉSIE.

Attendez que reviengne cy
L'ambassade qui est en Boesme,
Et, foy je doy Dieu et mon proesme,
S'ils se rendent, je me rendray.
S'il vous plaist, je les attendray.
Vous savez qu'ils estoient défendeurs.
Je suis en mains de revendeurs;
Je ne leur sçay comment leur complaire.

RÉFORMATION.

Regardez que vous voulez faire;
Vous oyez ce qu'elle respont.

CONCILE.

Si ne fust pour rompre le pont
Par où les uns doivent venir,
Je la fisse bien court tenir;
Mais il leur faut garder passage.

FRANCE.

Sans faute, c'est dit d'homme sage :
Melius est ignoscere
Quam post victoriam panitere.
Mieux vaut estre doux, sans mentir,
Qu'après rigueur soy repentir;
J'appreuve très-bien votre guise.

PAIX.

S'elle est en la main de l'Église
Qui est misérícors et bonne
Tant qu'elle n'excepte personne,
Tous prent à mercy, bons et mauvais.

RÉFORMATION.

Vous dites ce qui vous plaist, Paix,
Mais encor ne l'avez-vous mie.
Vous estes trop douce, m'amie;
Je le vous ay dit autresfois.

L'ÉGLISE.

Vous dites bien, mais toutesfois,
Quoy que dit Réformation,
Je me tiens de l'oppinion
Du Concil : c'est le mieux d'attendre
Afin c'on ne nous puist reprendre
De justice trop rigoreuse.

FRANCE.

. . . . . mercy; tu es heureuse
. . . . . en soyez pas digne.

HÉRÉSIE.

Grans mercys.

CONCILE.

L'Église est bénigne,
Elle te laisse en espérance
Que viengnes à obéissance,
Mais garde bien c'on ne te voie
En ville, en champ, n'en quelque voie,
Jusques j'aie en ton fait pourvu;
Car si le contraire estoit sçu,
Il te vaudroit mieux estre à mais.

HÉRÉSIE.

Non feray-je, je vous promets,
Si je ne viens à mon entente.

RÉFORMATION.

Sainte Église, estes-vous contente?

L'ÉGLISE.

Ouyl, puis c'on ne peut mieux faire.

CONCILE.

Je n'ay cure c'on viengne braire
Après moy : entendez-vous bien?

L'ÉGLISE.

Ce que j'ay dit, j'ay dit pour bien,
Ce semble.

CONCILE.

C'est quant à ce point,
Aux autres tost.

RÉFORMATION.

Je ne voy point
Pour le présent, voie ou manière

D'entamer nouvelle matière,
Fors pour France qui attent cy.

FRANCE.

. . . . . grant mercy;
. . . . . à vostre plaisir,
. . . . . avant par loisir,
. . . . . y retournerez-vous?

CONCILE.

. . . ou bien il vient vers nous
. . . . . soustraire
. . . . doit à tous desplaire.
. . . elle a dit : c'est par elle.

FRANCE.

. . . . . me renouvelle
. . . . . trop amèrement.

L'ÉGLISE.

. . . . le plus doulcement
. . . vivrez, je vous en prie.

RÉFORMATION.

. . . . . vous pas c'on die
. . . . . dont ce mal lui vient
. . . . . bien me prévient
. . . . . qu'elle a souef nourris.

PAIX.

. . . . . maints en y a pourris,
. . . . . mène ceste dance.
. . . . . ma mère France
. . . . . ils m'ont bannie,
. . . . . fait trop grant folie
. . . . . fols n'y prennent garde
. . . . . qui y garde
. . . . . les autres n'ont fait

. . . . . votre fait
. . . . . bien faire savoir
. . . . . ravoir.
. . . . . .
. . . . . .
Afin que par. . . . . .
Nagaires. . . . . .
Et selon . . . . . .
Je vous con . . . . . .
Que le fondement . . . . .
Toutesvoies . . . . . .
Et m'en desp . . . . . [1]
Sy le verrez-vous clèrement.
Maintenant et bien vous souviengne.
De la matière, quoy qu'aviengne:
Elle est escripte en pluseurs lieux;
Si Dieu plaist, vous en vaudrez mieux.
C'est une bonne matière,
Or entendez bien la manière.
Ex pace divitiæ, ex divitiis
Superbia, ex superbia guerra,
Ex guerra paupertas, ex
Paupertate humilitas, ex humilitate
Pax.
De paix naist richesse sur terre,
De richesse orgueil, d'orgueil guerre,
De guerre vient povreté,
De povreté humilité,
Mais d'humilité revient paix.
Loys ces dire oncques mais [2]:
Vous avez eu grand seignourie

[1] Ce vers est aisé à rétablir:
Et m'en desplaist très-grandement,
[2] Il faut peut-être lire:
Il me loist te dire oncques mais:

Soubs moy, tant que m'avez nourrie,
Mais puis que ne me recognustes
Et que d'orgueil hordié [1] fustes,
La guerre vous a court tenue
Par quoy pauvre estes devenue.
Sy vous convient humilier,
S'à vous me voulez ralier :
Nul meilleur conseil, je n'y voy.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . amour, ne charité
. . . . . dez votre humilité.
. . . . . veult Paix parler.

RÉFORMATION.

. . . . . roie plus céler
. . . . . de ce qui me semble
. . . . . n'auront jà paix ensemble.
. . . . . un costé n'amolie
. . . . . et vers Dieu s'humilie
. . . à Dieu, comme pense, tant faire
. . . mais qui vous font tant traire
. . . . . humblement
. . . . . je dy seurement
. . . . lieu et qu'ils se vissent [2]
. . . . . je croy qu'ils fissent
. . . . . bonne conclusion
. . . . . imagination,
. . . . . seroit le plus brief ;
. . . . . et voit-on le grief,

[1] *Hordié*, possédée.

[2] Peut-être rencontrait-on dans ces vers mutilés le vœu plus ou moins voilé de voir le roi de France et le duc de Bourgogne se rencontrer et conclure la paix. Le traité d'Arras était déjà dans toutes les prévisions.

. . . . . n'a cure,
. . . . . et passe à dure,
. . . . . de présent endure
. . . . . sur qui peu dure
. . . . . et pour les lieux,
. . . . . m'aist Dieux[1]!

[1] La fin manque.

LE PAS DE LA MORT[1].

Je fus indigne serviteur,
Au temps de ma prime jeunesse,
De l'oultrepasse de valeur,
La joye de mon povre cœur,
Ma parassouvie maistresse;
Mais la mort, par sa grant rudesse,
Envieuse de nostre bien,
Prit son corps et laissa le mien.

Comblé de mort et agrevé
Plus qu'on ne pourroit concepvoir,
Souffrant tourment comme un dampné,
Désirant de non estre né,
Je fus ainsi qu'en désespoir
Le plus dolant qu'on pourroit voir
De tous ceux que nature a fait,
Par la mort qui m'avoit deffait.

Elle deffit premiers ma dame,
Ma chierté et m'honneur mondain,
Et enversa et mit soubs la lame
Bonté, douceur, et bruit et fame;

[1] Publié d'après le ms. de la Bibl. de Bourgogne, 21530, collationné sur les ms. de Paris, Bibl. de l'Arsenal, IV, 314 et Bibl. imp. 15216.

Du premier jusques au derrain,
Dieu l'avoit faite de sa main
Pour toutes vertus y adjoindre,
Que faulse mort voulut desjoindre.

Peu paravant de son trespas
Et en son derrenier parler,
Les yeux couchiés encontre bas,
Voulut que moy, dolant et las,
La visse pour désespérer;
Car elle me fit appeler
Et me dit basset à voix casse :
« Mon amy, regardez ma face.

« Voyez que fait dolante mort
« Et ne l'oubliez désormais;
« C'est celle qu'aimiez si fort;
« Et ce corps vostre, vil et ort,
« Vous perderez pour un jamais;
« Ce sera puant entremais
« A la terre et à la vermine :
« Dure mort, toute beauté fine. »

Quant je vis ce dolant ymage,
Ceste piteuse ramembrance,
Ce taint et appaly visage,
Je n'eus ne vouloir, ne courage
Qui n'en fust en désespérance;
Tombay envers par desplaisance.
J'eusse moy voulu estre rien,
Ou mourir avec tant de bien.

Celle qui congnoissoit mon cœur,
Chargea qu'on me portast dehors,
Tantost après, par grant douleur,

Congnoissant son vray Créateur,
Son esperit partit du corps;
Et est mis au nombre des morts
La chose la plus assouvie
De tout ce qu'au jour d'huy a vie.

De raconter mon infortune
Il est force que je m'en passe.
C'estoit douleur non pas commune;
Dieu en gard chascun et chascune!
Combien que c'est la droite passe,
Ce n'est point jeu de passe-passe;
Car on s'en va sans revenir:
Dieu nous y laisse bien venir!

Las! il faut mourir une fois,
Et ne sçait-on quant, ne comment;
Et faut porter le fais et poix
De ce dont on a pris le choix,
Pour attendre son jugement
Qui sera de joye ou tourment,
Dont l'un et l'autre est pardurable:
Joye mondaine est peu durable.

Sy faut hayr ce flattant monde
Dont la doulceur est annemie.
Le plus haut bien qui y abonde,
Est aussy tost passé que l'onde
Qui est de haut tost abaissie.
Ceste chose m'estoit muchie
Et ne l'eusse sçu percevoir;
Mais ma dame m'en fut miroir.

Pour quoy, pour mirer les mondains,
Congnoissant ma fragilité,

Comme celui qui sçait le mains,
Ay fait et escript de mes mains,
Ainsy comme je l'ay trouvé,
Ce traitié que j'ay compilé
Et nommé le Miroir de Mort;
Chascun en doit avoir remort.

Pour au miroir de mort mirer,
Penser y faut en remirant,
Et sy nous faut tous amirer
De ceux que nous veons miner
Par la mort qui nous va minant.
Rien n'y vaut donc nom dominant;
Il ne luy chault, pour abrégier,
Non plus d'un roy que d'un bergier.

Comme au miroir, y est la glace
Là où on voit sa ramembrance;
On y choisit et corps et face,
Mais de légier elle s'efface,
Car elle n'a point de souffrance;
Elle ne peut avoir grevance,
Que de légier ne soit cassée;
Nostre vie est plus tost passée.

Mirons-nous donc et remirons;
Veons où est le premier né,
Celuy de qui nous tous venons,
Où sont les vaillans champions,
Ceux qui depuis luy ont esté.
Où est le Troyen aduré
Qui faisoit les autres mourir?
Il ne fut né que pour pourrir.

Où sont les princes de la terre?
Où est Alixandre d'Allier,

Celuy qui tout voulut conquerre[1]?
Où est le bon roy d'Angleterre,
Artus, et son couraige fier?
Et Lancelot, bon chevalier,
Qui fut garde de son honneur?
Ils sont morts comme un laboureur.

Charlemaine, roy des François,
Qui les Espaignes reconquist,
Roland et Ogier le Danois
Qui soustinrent le fais et pois,
Avant ce qu'à la foy les mist,
Ils [ont] logis aussy petit
Et aussy bien par dedans terre
Que celuy qui va son pain querre.

Et le grant renommé Pompée,
Qui aux Romains fit tant de biens
Que par fureur de son espée
Leur subjugua toute contrée;
Que vingt et deux rois furent siens;
Après tous ses haulx faits terriens,
Il fu tué piteusement
A coup ainsy qu'en un moment.

Celuy qui les Alpes passa,
Hannibal, le duc de Cartage,
Doulereusement dévya
Par le venin qu'on luy donna
A boire, dont ce fut dommage[1].
Samson, qui de force fit rage,
Il est comme un foible passé,
Car depièça est trespassé.

[1] Voyez le *roman d'Alexandre*, publié par M. Michelant.

Où sont les preux du temps jadis,
Qui férirent tant coups d'espée?
La royne Sémiramis,
La renommée Thamaris,
Et la belle Panthasilée?
Certes toute la plus doubtée,
A eu dolante départie
Et dure mort en sa partie.

Et la mère du très-haut roy,
Olimpias, noble royne,
Qui mourut en très-grant desroy,
La plus dolante que je voy,
Fors l'empereys Agrippine,
Que son fils, pour veoir le signe
Et le lieu où il fu porté,
Le fit ouvrir, qui fut pité?

La bonne royne Hécuba,
Femme du noble roy Priant,
Laquelle vit et regarda
Que mort tous les siens luy osta,
Qu'elle n'eut rien de demourant,
Elle choisit Troye brûlant
Avant le temps de son termine,
Et puis elle devint vermine.

Où est d'Hélaine la beauté
Sur toutes autres non pareille?
Où est l'honneur et la clarté
De Lucrèce et sa chasteté,
De quoy un chascun s'esmerveille?
Heureux est celuy qui y veille
Et qui connoist qu'il faut finir!
Hélas! nous ne pouvons fuyr.

Nous ne pouvons fuyr, hélas!
Ne recouvrer le temps passé.
Celuy est bien chétif et las,
Qui ne craint le dolereux las
De l'esperit qui fut dampné,
Qui par orgueil fut enversé,
Et tous les siens du ciel là sus :
Bien y devons penser çà jus,

Quant ceux si noblement créés
Et en leurs beautés tant louables,
Furent pour jamais condempnés
Et soudainement transmués;
Quant d'anges devinrent dyables,
Et par orgueil espouventables
[Sont] en supplice éternelment
Et douleur sans amendement.

Gardons-nous doncques de péchié
Qui est à Dieu tant desplaisant.
Si nous en sommes entechié,
Faisons qu'il soit desembuschié;
Veons dont nous venons naissant
Et que devenons en mourant,
Et après que nous serons morts :
Ce nous sera humble remors.

Prenons doncques humilité
Et laissons ce péchié d'orgueil;
Pensons à notre humanité;
Veons bien nostre povreté,
Et nostre cœur en aura deuil.
Souspirons et plourons de l'œil
Contemplant nostre povre vie :
Sage est celuy qui peu s'y fie.

Ayons fiance au Créateur
Qui pour nous la mort endura
En telle amertume et douleur,
Que luy pensant dedans son cœur
Abondance de sang sua.
Le povre pécheur que fera,
Quant son Dieu tant doubta la mort?
Il a mestier de son confort.

Sy faut avoir celle souffrance
Et très-amère passion
A l'heure de sa doléance,
En doulereuse ramembrance
Et piteuse compassion,
Afin qu'elle soit champion
Contre Sathan et sa malice :
Il ne nous est rien plus propice.

Quant nous cuidons estre plus haut,
Plus subitement déchéons;
Il ne nous faut guères d'assaut;
Un petit de froit ou de chaut
Nous fait avoir les trenchisons[1],
Ou les mulles à nos talons,
Ou tout subitement mourir
Sans regarder, n'avoir loisir.

De ceux que tu vis en jeunesse,
En ton eage premerain,
Si tu vis jusques en viellesse,
Tu trouveras que mort ne laisse
Ne vieil, ne jeune, ne mondain;
Un en santé mourra demain;

[1] *Trenquisons*, tranchées, douleurs aiguës.

Tu en vois souvent et assés
Plus de morts que de demourés.

Regarde où sont allés nos pères
Qui ont eu vie comme nous,
Nos parens, sœurs et frères.
Ils ont laissié ces misères
Esquelles nous sommes trèstous.
Ce monde qui nous semble doux,
Est décevant et tost passé :
Heureux est qui l'a bien passé!

Car c'est un passage de mort
Doloureux et tantost failly.
Tu n'as donjon, chasteau, ne fort,
Qui te puisse garder au fort,
Que tu ne soyes assailly.
Tu auras bien de loing sailly,
Quant ton esperit s'en yra
Et ton corps cendre devenra.

C'est grant folie de parer
Ce qui sera viande aux vers;
Ce que mets peine d'amasser,
Il te faura tantost laissier,
Et prendre habillemens divers.
Tu n'auras pour tous tes blés vers
Que ta dolante sépulture
Et ta puante pourreture.

O jouventé de belle dame!
Et que dites-vous à ce point?
Cuidiez-vous la mort si infâme
Qu'elle voulsist avoir ce blâme

De vous assaillir en ce point?
Certes vous n'y avez un point
Plus d'avantage qu'un porcier[1],
Et vous aye, qui vouldra, chier.

Il faut laissier vos haulx atours
Et vos robes à longue queue,
Et vous faut oublier les tours
Que vous aprenez à ces cours
Au temps que vous faites la reue.
Vostre frescheur devenra bleue,
Vostre regard fera horreur,
Mesmes à vostre serviteur.

O noble arroy de chevalier,
Qui est osé pour t'assaillir?
Tu es oultre mesure fier,
Quand tu es dessus ton coursier.
Chascun veut devant toy frémir;
Toy qui fais les autres crémir,
Tu devenras[2] abhominable :
Ce monde n'est point pardurable.

Vous qui estes vestus de court,
Gentil homme du temps présent,
Pensez que vous le ferez court,
Ne vous ne sçavez tour de court
Qui y sçust mettre empeschement.
La beauté de vostre jouvent
Ne vous sauvera pas tousjours;
Vous finerez dolant vos jours[3].

[1] Var : *Qu'un bergier*, ms. de la Bibl. imp. de Paris.
[2] *Tu demourras*, ms. de l'Arsenal.
[3] Var : *Quant auriez force de cent ours*, ms. de Bruxelles.

Damps abbés ne sera laissié
Avec la dame de ses biens;
S'il est estuvé ou baigné,
Il sera en terre plongié
Et ne sera son corps que fiens.
Nostre vie ne durra riens
Que pour avoir deuil en la fin :
Dieu sçait qui est bon pellerin.

Le bourgeois qui boit du meilleur
Et fait à tous chière commune,
Mort ne luy fera plus d'honneur
Comme à un povre laboureur
Ou à autre de la commune.
Il ne lui chault où elle plume,
A grant, au petit, au moyen :
Encontre elle, n'y a moyen.

Lors qui veut bien mourir, bien vive
Selon Dieu et sa conscience,
Et ses commandements avive,
Congnoisse sa vie fautive
Et prende tout en patience.
Il fera tant par sa science
Qu'après sa mort il vivera :
Envis meurt, qui appris ne l'a.

Mais ce n'est pas merveille grant
S'on craint chose si très-amère.
Celuy que Dieu fist revivant
A qui il fit de grâce tant,
Le ladre à la Marie frère
Oncques depuis n'eut que misère
Et toute douleur à penser,
Crémant ce qu'il devoit passer.

L'horreur de la mort fut emprainte
Tellement au devant ses yeux,
Qui luy donna pensée mainte,
Tant que tousjours il fut en crainte,
Combien qu'il espéroit son mieux
Et qu'il eust son entente ès cyeulx.
Que fera donques le pécheur,
Quant le juste en avoit si peur?

S'il n'en prent moyen et refuge
A la trésorière de grâce,
Quelle moyenne vers le juge
Qu'en son très-angoisseux déluge,
Lorsque la voix sy sera casse
Et la vie dolente et lasse,
Il puist estre lors secouru,
Et Sathan maté et vaincu.

Lequel en horrible figure
Se démonstra en son regart,
Qui est très-amère pointure
Et dolour angoisseuse et dure
A l'âme qui craint le départ;
Le corps travelle à l'autre part,
Tremble, tressault, est sans vigueur
Par abondance de douleur,

Qu'est oultre pouvoir de nature
Car elle l'abandonne lors.
Il n'a ne membre, ne facture
Qui ne sente sa pourreture.
Avant que l'esperit soit hors,
Le cœur qui veult crevier au corps
Haulce et souslève la poitrine
Qui se veult joindre à son eschine.

La face est tainte et apalie,
Et les yeux treilliés en la teste.
La parolle luy est faillie,
Car la langue au palais se lie.
Le poulx tressault et sy halette.
La vie fuit, la mort est preste.
Il a doleur à démesure,
En attendant sa sépulture.

Les os desjoindent à tous leż ;
Il n'a nerf qu'au rompre ne tende.
Assaillis est par tous costés
Et congnoit tous ses faits passés,
De quoy il faut un compte rendre,
Et n'a plus loisir qu'il s'amende;
Car l'heure est briefve et doloureuse,
Dont sa pauvre âme est crémeteuse.

Lors le veult mettre en désespoir
L'adversaire de nostre foy,
Qui s'amonstre hideux et noir,
Espoentable oultre pouvoir,
Disant : « Pécheur, tu es à moy ;
« Te souviengne de ton desroy
« Et du temps que tu as perdu,
« Car tu es à ta fin venu.

« Et sy n'as dame, ne mignon,
« A qui guères de toy chaulra,
« Joyau, tant soit riche, ne bon,
« Chasteau, palais, fort, ne donjon,
« Ce qu'à toy fut, autruy aura,
« Et ton âme en tourment sera
« Pardurable tison d'enfer
« En la présence Lucifer.

« Il te faut laissier tes oiseaux,
« Tes chiens, tes bracques, tes lévriers,
« La pompe de tes beaux chevaulx,
« Qui soubs toy faisoient les saulx,
« La route de tes escuiers.
« Les moindres de tes officiers,
« Auxquels tu laisses de tes biens,
« Ne te tiennent jà que pour fiens.

« Bien est changié ta fierté
« Et aussy ta gloire mondaine.
« Le temps que Dieu t'avoit presté,
« Tu l'as perdu et dégasté,
« Dont pour jamais seras en paine,
« Et chascun jour de la sepmaine
« Raige de tourmens et sans fin :
« Tu fus subtil, mais moy plus fin.

« Ne t'attens plus aux Évangilles,
« N'à messe qu'on te fasse dire :
« Tu n'as parens, ne fils, ne filles,
« Ne tous ceux qui sont de tes villes,
« Qui se puissent tenir de rire;
« Il ne leur chault de ton martire,
« Ne si tu t'es dampné pour eux :
« Tu en es seul le malheureux.

« Car tu t'en revas ainsy nu,
« Sicomme en ce monde tu vins;
« Il t'est par trop mésadvenu,
« Quant tu as si très-mal vescu
« Que tu n'es plaint de tes voisins;
« Et n'auras pour tous biens et vins
« Que ton tombeau et ton suaire
« Et vermine pour toy deffaire.

« Pourquoy fus-tu donc né de mère
« Pour si dolentement mourir,
« En doléance si amère
« Et insupportable misère
« Que pour jamais te faut souffrir?
« Tu doibs bien trembler et frémir,
« Et ton âme doibt bien maldire
« L'ocquoison de ton grant martire.

« Tu fus doloureuse portée
« A la mère qui t'enfanta.
« Ta folie désordonnée
« A ton âme désespérée
« Mise en tourment qui ne fauldra,
« En laquelle vivant mourra,
« Et par tes puans faulx délis
« Tousjours auras de mal en pis.

« Plus que nul n'oseroit penser,
« Ne que langue ne pourroit dire,
« Par crier et par souspirer,
« On y ot Dieu désaourer
« Et souvent sa vie maudire;
« Il n'est cyrurgien, ne mire,
« Pour allégier celle souffrance,
« Seulement d'une surséance. »

Et puis luy dit : « Je suis des princes
« De l'infernale mansion.
« Il te faut laissier tes provinces.
« Je t'enmenray povres et minces
« Au lieu de tribulation. »
Le pécheur qui sent l'aiguillon
De la mort qui le serre et point,
Ne sçait là riens penser à point.

Car il est en désespérance
Et en faulte de vraye foy.
Alors le bon ange s'avance
Et sy le met en souvenance,
Disant : « Las! chrétien, recongnoy
« Ton Salveur qui mourut pour toy,
« Qui est prest de te pardonner
« Si tu luy daignes demander.

« Son pouvoir est incomparable,
« Sa miséricorde infinie.
« Fay-luy honneur et honte au diable.
« Rends-toy de ton péchié coupable
« Et humblement mercy luy prie.
« Tu auras pardurable vie,
« Qui es sa povre créature
« Pour qui la mort luy fut tant dure.

« Il t'a chièrement racheté,
« Pour quoy il ne te veut laissier;
« Tu luy as grandement cousté;
« Pour toy fut ouvert son costé,
« Et sy se fit crucéfier
« Et de clous pieds et mains percier,
« Estendu douloureusement
« Et battu très-piteusement.

« Sa tendre chair fut deschirée,
« Et son vierge sang espandu
« Par les grans coups de l'escorée.
« On veoit sa chair détrenchée
« Sur le pavé dru et menu;
« Ses os se monstroient au nu
« Et en divers lieux descouvers;
« Sy faisoient veines et nerfs.

« Le chief fut couronné d'espine
« Poingnant jusques à son cerveau;
« Sa face glorieuse et digne
« En qui resplend beauté divine,
« Fut ressemblant à un méseau;
« Luy qui devant estoit si beau,
« Fut en cet estat rencontré
« De la Vierge qui l'ot porté.

« Que put lors dire celle mère
« De si grande amertume plaine,
« S'elle ne dit : « Mon Dieu, mon père,
« Que je souffre celle misère
« Afin que j'allége sa paine.
« Ha! Gabriel, tu me dis plaine
« De grâce, en me nommant Marie.
« Las! je me trouve bien changie.

« O ma très-amée portée,
« O créateur de ton ancelle,
« O fruit de celle désolée
« Qui te transporta de Judée,
« Lorsqu'elle estoit jeune pucelle;
« Fay-moy que plus je ne cancelle
« Et que je puisse soustenir
« Ceste croix qui te fait faillir!

« O mon enfant, escoute-moy;
« Je vueil à ta douleur partir;
« Mon Dieu, mon Seigneur et mon Roy,
« Fay tant pour la mère de toy,
« Qu'avant ta mort, puisse mourir;
« Car je ne te puis secourir,
« Et sy te voy tant désolé :
« Hélas! à quoy t'ay-je porté?

« Qui suy ta serve très-indigne,
« Non suffisant à tel honneur.
« O Élisabeth, ma cousine,
« Tu me monstras honneur et signe
« Qu'en moy estoit ton Créateur;
« Et je le voy en telle horreur
« Qu'ils le tiennent comme une beste
« En paine horrible et déshonneste.

« O croix, engien de grant tourment,
« Tu es chose bien inhumaine,
« Quant ton Créateur innocent,
« Plus pur que n'est le firmament
« Tu me laisses et tu l'enmaine.
« Génération inhumaine,
« Comme ton rachat couste chier,
« Lequel je ne veul empeschier!

« Et quant elle le vit en croix,
« Où il rendit son esperit,
« Les élémens, à une fois,
« Firent si doulereux explois,
« Pour le Créateur qui les fit,
« Pensez qu'en soy elle souffrit
« De sa passion grant pitié,
« Quant vit son fils crucefié;

« Et angoisseusement percie
« Avec le costé de son fils,
« Ceste vierge sanctifie,
« Ceste mère tant esplorie
« Souffroit trop plus que je ne dis,
« Par le premier péchiet commis
« Du père de l'humain linage :
« Qui ne le sent, il n'est pas sage.

« Mets au secret de ta mémoire
« Et au clos de ton souvenir
« Ceste très-pitoyable histoire
« Et celle angoisse si notoire
« Où fut ton Dieu jusqu'au mourir,
« Et le très-doloureux souffrir
« De sa tendre et piteuse mère :
« Ta paine n'est pas si amère,

« Laquelle tu as desservie
« Et ils estoient innocens,
« Et fut pour te rendre la vie,
« Toy qui n'es heure, ne demie,
« Que tu ne pèches en tes sens :
« Si tu n'as ses commandements
« De près gardés à ton pouvoir,
« Desplaisir en vueilles avoir.

« Et en grande contrition
« Recongnois que tu es pécheur.
« Requiers-luy que sa passion
« Te soit escut et campion ;
« Si vray qu'il est ton Créateur,
« Ne te boutes en folle erreur ;
« Croy qu'il est le pilier et masse
« Dont sourt abondance de grâce.

« Un monde ne sauroit comprendre
« Que c'est de sa miséricorde :
« Puisque ce vient à compte rendre,
« Il te faut à mourir apprendre.
« Avise bien et recorde
« Qu'il n'est pécheur qui ne s'accorde
« Vers luy, s'il luy requiert pardon :
« Exemple par le bon larron,

« Par la très-sainte Magdalaine,
« Par autres tant que sans nombrer.
« Tu ne dois avoir poulx, n'halaine,
« Vertu de nerfs, pouvoir de vaine,
« Qu'il ne faille tout eslever
« Envers le ciel et aourer,
« Afin que Jhésus te regarde
« Et te baille sa saulvegarde.

« Il te donra son paradis,
« Et sera le diable vaincu.
« Tu feras peur aux annemis
« Qui se trouveront esbahis;
« Car tu auras sur eux vertu
« Puisque tu seras eslu;
« Tu auras choix de ton souhait
« Et de ton désir le parfait,

« En la vue de notre Sauveur
« En quoy se délitent les saints.
« La présence du Créateur
« Leur donne souffisance au cœur,
« Dont ils le loent, jointes mains;
« Et sy sont de joye si plains
« Que les anges en leurs salus
« Chantent : *Te Deum laudamus*.

« Ils ont gloire sans terminer
« Et lyesse parassouvie.
« Ils ne font sinon Dieu loer;
« Car ce qu'ils veulent demander,
« Un chascun jour leur multiplie,
« Et voient la Vierge Marie
« Auprès de son fils couronné,
« Après luy la plus honnourée.

« Souvent dient en leurs accors :
« *Ave cœlorum regina ;*
« Benoît soit le ventre et le corps
« Qui sçut comprendre les trésors
« Où la Déité s'aombra ;
« *O ave gratia plena,*
« Royne de béatitude,
« Fort resjoyst ta plénitude.

« Il n'est chiel, ne terre, ne mer,
« Ne clercs tant lettrés en estudes,
« Qui sçussent de toy comparer,
« Ne qui suffissent pour nombrer
« Les noms de tes béatitudes.
« Ce sont de grâces plénitudes,
« Obscures à l'humanité
« Comme choses de déité ;

« Lesquelles sy sont invisibles
« Par la fragilité du corps ;
« Il n'est pas hystoires, ne bibles,
« Qu'elles te soient compatibles
« Jusques que l'esperit soit hors.
« Pry Dieu qu'à l'heure de lors
« Il te donne sa gratitude
« Et de sa gloire plénitude.

« L'heure est briefve de ton trespas ;
« Il t'en faut faire ton proffit. »
Le pécheur qui se voit au bas,
Combré de si doulereux las,
Et ot ce que l'ange luy dit,
Ne peut sonner mot tant petit.
Lors le dyable dit qu'il est sien :
L'ange soustient qu'il n'y a rien.

O misérable créature,
Quant vient à ceste extrémité
Et à ceste amère pointure!
Où est la force, tant soit dure,
Ne sens, qui ne soit oublié?
Nostre œil devroit estre moullié,
Et devrions trembler frissons,
Toutesfois que nous y pensons.

A grand paine se saulvera
Le plus juste, qui au monde est.
Eh! donc, le pécheur que fera,
Quant ce terrible jour vendra
Que Dieu jugera le parfait?
Mieux luy vaulsist non estre fait
Qu'estre en telle dampnation,
Où est justice sans pardon.

A toy donc, créature humaine,
A toy est l'heure de trembler,
A toy qui quiers joye mondaine,
A toy qui délayras en paine,
A toy qui ne fais que passer,
A toy qui en dois soupirer,
A toy je dis que tu n'es riens,
Toy et ta vie, fors que fiens.

Bien sera ta chançon muée;
Bien tost ton corps deviendra cendre,
Bien tost sera ta vie oultrée,
Bien tost ton ame séparée;
Bien tost te faudra compte rendre;
Bien tost mourras comme le mendre,
Bien tost seras en pourreture;
Bien tost t'abandonra nature.

Combien que tu soyes gentil,
Combien que tu soyes mondain,
Combien que tu ne crains péril,
Combien que tu ne doubtes exil,
Combien que tu soyes humain,
Combien que l'on crainde ta main,
Combien d'honneur que on te face,
Çomme le vent, tantost se passe.

Doubte et crémeur tu doibs avoir,
Doubte de Jhésus couroucier,
Doubte de tant de biens vouloir,
Dont tu te puisses décepvoir[1].
Doubte qu'il te faut trespasser,
Doubte qu'il te faut tout laisser,
Doubte que tu ne sçais comment,
Doubte du jour du jugement.

En Dieu soit ta ferme espérance,
En ce faux monde peu d'arrest,
En vanité et en beubance,
En pompe et en oultrecuidance,
En orgueil qui à Dieu desplait,
En luxure qui tout deffait,
En ire, paresse et envie,
En avarice et gloutonnie[2].

Fors seule satisfaction,
Force d'obéir en constance,

[1] *Doubte ton âme à décevoir*, ms. de Bruxelles.

[2] En envie, paresse et ire,
En avarice, et n'y amire.
Ms. de la Bibl. imp. de Paris.

En envie, paresse et ire,
En avarice et en gloutire.
Ms. de l'Arsenal.

Force contre temptation,
Force de requerre pardon,
Force et vertueuse attemprance,
Force contre folle ignorance,
Force quand on se trouve bas,
Force de congnoistre son cas.

Grande pité en avenra,
Grant paine pourra mieux souffrir,
Grant povreté convoitera,
Grande soufferte[1] portera,
Grande dolour jusqu'au mourir,
Grande patience et désir,
Grande crainte et crémeur de Dieu,
Grante doubte où sera son lieu.

Vivons en Dieu et en bienfaits;
Vivons errant le droit chemin;
Vivons en redoubtant nos faits[2];
Vivons pour régner à jamais;
Vivons ainsy qu'un pellerin;
Vivons pour partir au matin;
Vivons pour tantost deslogier;
Visons où nous voulons logier.

Mirons-nous au grant jugement;
Mirons-nous en la passion;
Mirons enfer et dampnement;
Mirons la mort et son tourment;
Mirons nostre inclination;
Mirons le monde et sa façon;
Mirons nostre fragilité;
Mirons-nous pour estre saulvé.

[1] *Souffreté*, ms. de la Bibl. imp. de Paris.
[2] *En doubtant nostres faits*, ms. de la Bibl. imp. de Paris.

Prions à Dieu qu'il nous pardonne,
Prions qu'il nous donne sa grâce,
Prions qu'il ne nous abandonne,
Prions que sa gloire nous donne,
Prions que nous véons sa face,
Prions que nos péchiés efface ;
Prions qu'il nous veulle garder
Et nos deffaultes pardonner.

AMEN.

L'OULTRÉ D'AMOUR[1].

Pensant, songeant à demy trouble,
Ne trop joyeux, ne peu de hait,
Sique par plus de trois fois double
L'un pensement sur l'autre double,
Malgré tel fois que l'on en ait
Ou par douleur ou par souhait
Ou par plus de mille autres points,
Comme les divers cœurs sont points.

Dessoubs un pavillon de soie,
Entre deux draps flairans la rose,
L'un de ces jours veillant gisoie,
Et faignant de dormir, visoie
Sur mainte très-diverse chose,
Que la clarté du jour reclose
Ne me pouvoit tollir des yeux
Pour m'en faire estre pis, ne mieux.

La terre avoit le jour couvert :
Sy n'avoient mes yeux puissance

[1] Publié d'après le manuscrit 120 de la Bibliothèque Laurentienne, de Florence, collationné sur le manuscrit de Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, IV, 192, et sur le manuscrit de la Bibliothèque de Rouen, 0,33/13.

Ce poëme a été inséré dans *le Conservateur* du mois de mai 1758, p. 190.

De choisir rouge, blanc, ne vert;
Mais le cœur de tous lez ouvert
Veoit par clère congnoissance :
Donc, fust ou joie ou desplaisance,
Qui le venissent courir seure,
Il veoit tout et à toute heure.

Le jour devant de son malheur
S'estoit complaint un autre à moy[1],
Qui par semblant de sa couleur
Portoit d'annuy et de douleur
Assez pour en mourir à poy,
Et luy mouvoit par un envoy
Que felle fortune adressoit
Là où sa paix se nourrissoit.

Vescu avoit neuf ans ou plus
Joyeux le plus qui fust sur terre,
Et de son temps tout le surplus
S'attendoit et estoit conclus
Pour un passebien cent acquerre;
Mais fortune qui mène guerre
Souvent à ce que l'on devise,
En disposa d'une autre guise.

Car comme ainsi faut que mortelle
Soit toute humaine créature,
Sa dame dont une autre telle
N'a pas sur terre, ne si belle
Pour toute beauté de nature,
Estoit de plaisant nourreture,
Venue à doulereuse issue
Que mort cruelle avoit tissue.

[1] *S'estoit un autre plaint à moy*, manuscrit de l'Arsenal.

Pour tirer de deux corps la vie
Par mettre à fin piteuse l'une,
Mort avoit l'une part ravie
Pour faire l'autre par envie
Triste la plus dessoubs la lune,
En quoy tout l'or de Pampelune,
Ne du monde pour abrégier,
Ne suffiroit pour l'alégier.

En peu de mots pleins de substance,
Sentans pure douleur nayve
Et proprement surabondance
D'insoustenable desplaisance
En cœur qui n'a ne fons, ne rive,
Sa vie ainsi triste et chétive
Me devisoit trèstout au long,
Séchant sur terre comme un jong.

Donc par pitié qui me prit tendre
De si perçans et piteux termes,
Ne moy ne le vueil plus entendre,
Ne luy ne se pouvoit deffendre
De moullier ses regrets en lermes;
Mais comme deux d'un mal enfermes,
Chacun fuyoit plourant à part,
L'un çà et l'autre une autre part.

Ainsi laissay ce complaignant
Faisant de tristes chères maintes,
Lequel, plus l'estoye eslongnant,
Plus alloit ses mains estraignant
En renforcement de complaintes,
Dont les pointures et attaintes
Prirent en mon cœur tel séjour
Que je n'eus bien de tout ce jour.

Mais desplaisant plus que nulle âme
D'un mien si très-parfait amy
A qui fortune a fait tel blasme
Qu'autant luy servoit rendre lame
Que vivre en vivant à demy,
Par tant de fois disoie : « Ay my ! »
Qu'onc ne me veult souffrir ce deuil
Que je dormisse goutte d'œil.

Sy estoit jà my nuit passée
Et presque une heure davantage,
Qu'oncques la dame trespassée
Ne pouvoit faire sa passée
Dehors de mon veillant courage ;
Et puis de mon amy la rage
Me cuisoit tant qu'ainsi gésir
M'estoit plus force que plaisir.

Plus m'efforçay d'en estre hors
De ceste essoigne tant musable
Et mettre en amoureux accords
Le cœur avec le grevé corps,
Comme pour le plus convenable,
Que plus trouvay non profitable
Le grand labeur que j'y mettoye,
Et moins d'effet y acquestoye.

Mais en la fin, quant estranée
S'estoit par soy ma douleur toute,
Et que nature à l'estrivée
Se douloit d'estre tant grevée
Par faute de non dormir goutte,
Alors après si longue escoute,
Je pris un peu à sommeillier,
Droit entre dormir et veillier.

Sy n'estoient mes yeux à peine
De tous poins bien fermés encore,
Quant une advision soubdaine,
La plus de grant mistère pleine
Que je vis oncques jusques ore,
Me vint l'entendement desclore
Et susciter mon esperit,
Sans que le corps bougeast du lit.

Lors de ma vision l'entrée,
C'estoit de voir un territoire
Dont si grand beauté de contrée
Ne fut jamais enregistrée
En livre nul, ne en histoire,
Et sy estoit de roche noire
Fermé à merveilleux destroit
Partout, fors en un seul endroit.

Place avoit léens gracieuse
Oultre créance à recorder,
Flairant[1], fertile, spacieuse
Et la trop plus solatieuse
Où corps humain pust aborder;
Et pour tout ensemble accorder,
Tout y estoit de beauté part
Que Dieu mist oncques nulle part.

Repaire n'y avoit quelqu'un,
Ne habitation civile
Et n'y pouvoit entrer nesun,
Fors par le creux d'un rocher brun,
D'un deffensable contre mille;
Donc il est vray comme évangille,

[1] *Flourant*, manuscrit de l'Arsenal.

Que ne de force, ne d'emblée
Jamais ne pouvoit estre emblée.

Droit au milieu le plus propice,
Assis avoit d'un moyen grand
Un temple fait par artifice,
Qui surpassoit en édifice
Le pouvoir de tout homme ouvrant,
Et ne me suis pas ramembrant
Qu'onc homme osast pour commencer
Emprendre un tel, ne moy penser.

Car comme en noblesse un lyon
Surpasse un ver, et l'ange un homme,
Ainsi par plus d'un million
Ce temple avoit à Ylion
Comparaison, comme or à pomme;
Ne oncques la triomphante Rome
Ne parvint à si haut heur
Que d'en pouvoir bastir un mur.

Sy ne convient plus en escripre
De sa beauté quant à présent;
Mais force est bien qu'ailleurs je tire,
Là où je voy mistère à dire
Et des merveilles plus de cent;
Donc, si fortune s'y assent
Que je le puisse bien parfaire,
L'on orra cy beau conte faire.

Au front[1] de ce pas estrécié,
Com je pouvoie appercevoir,
Avoit un pavillon drescié
De fin or richement brochié,

[1] *En fons*, manuscrit de l'Arsenal.

Bleu d'un costé et d'autre noir;
Mais qui estoit dedans, pour voir,
Je ne pouvoie apprendre alors,
Qui n'en vy riens que le dehors.

Mais par semblant, comme nature
Souvent en soy estime et prise,
Léens se logeoit créature,
Quelque homme attendant aventure
Et adonné à haute emprise;
Sy sembloit qu'il avoit emprise
La garde de ce digne lieu
Par droit adveu de quelque dieu.

Et certes quant je mis l'entente
A bien regarder bas et haut,
Je vis au sommet de la tente
Grosse escripture d'or patente,
Lisable à tous comme il le faut;
Donc, pour estre non en deffaut
D'un seul mot que mon œil lisoit,
Véez-cy que l'escript disoit :

« Pour estre au nombre des loyaux,
« Amour, par ses pouvoirs royaux,
« M'a mis en ceste roche brune
« Pour m'essayer contre Fortune
« Si j'ai cœur d'endurer ses maulx.
« Jamais dehors de cy ne saulx,
« Sinon quant les cas fortunaux
« Requièrent que je les impugne,
« Pour estre au nombre des loyaux;
« Et combien que petit je vaux,
« Sy ay-je souffert des assaux

« Plus que corps d'homme soubs la lune.
« Donc seulement l'attente d'une
« M'a donné force et vouloirs haulx
« Pour estre au nombre des loyaux. »

Sy m'aperçus encore après,
Droit au devant de ce passage,
D'un pilier qui estoit là près
Et contenoit par mots exprès
Titre d'un autre grand langage
Qu'une d'or reluisant ymage
Monstroit d'un doy bien agensy,
Et aux lisans disoit ainsy :

« Vecy l'estroit[1] de fortune très-dure
« Auquel Amour promet à tous et jure
« Qu'ils y pourront gagner joyeux salaire
« Que nul vivant ne leur pourra fortraire,
« Sinon la mort ou perverse aventure.
« Le dieu d'Amours, frère à dame Nature,
« Remaint lassus en plaisant envoisure :
« Donc, qui voudra son voyage icy faire,
« Vecy l'estroit de fortune très-dure.
« Douleur, soucy, danger à desmesure
« Y survient maint. Donc, qui plus en endure,
« Mette tousjours plus peine à mieux parfaire,
« Car en la fin fortune l'adversaire
« Souffre aux vaillants venir à leur droiture :
« Vecy l'estroit de fortune très-dure. »

Ayant tousjours sur ceste emprainte
L'un de mes yeux et l'autre non,
Tant suis allé léens par fainte
Qu'en la parfin j'ay toute attainte

[1] *L'estat*, manuscrit de Florence.

L'embusche de ce pavillon,
Dont, en guise d'un champion,
Je vis qu'un chevalier sailloit,
Prest à combattre s'il falloit.

Armés estoit de toutes armes,
L'espée ceinte, hache au poing,
Et par nom de fier homme d'armes,
Sur luy portoit sa cotte d'armes
Pour en valoir mieux au besoing;
Mais, par semblant, douleur et soing
L'avoient trop plus décoppée
Que coup de dague, ne d'espée.

Sur luy n'avoit pièce nesune
Qui ne fust soudé de temprure
Et avoit propre nom chascune,
Portant signifiance aucune,
Chascune selon sa nature,
Dont d'Amour mesme la main pure
Jadis avoit esté forgeur
Pour en armer son serviteur.

Emprès luy, sy avoit sans plus
Un gracieux jeune escuier
Non point armé, mais au surplus
Il portoit tout couvert dessus
Un petit coffinet légier;
Mais pour le compte en abrégier,
Quel chose il y pouvoit avoir,
Ne convient pas icy savoir.

Lors par mesure et par compas,
Tristement à visière ouverte
S'en aloit contremont ce pas,
Et son escuier pas à pas

D'encoste luy, sur l'herbe verte ;
Mais point ne me fut descouverte
L'emprise qui estoit sur mains,
Dont pensers m'envaïrent[1] maints.

Mais, par ce que l'on voit à l'œil,
Souvent juge-on autruy pensées ;
C'est pour luy que ce dire veuil,
Qui aperçus sur pieds son veuil
Par les voies[2] qu'il a dressées ;
Car par emprises pourpensées,
Je vis qu'il se boutoit au temple
Pour là plourer sa douleur ample.

Ce temple estoit un lieu sacré,
Fait pour refuge aux doulereux,
Jadis fondé et consacré
Pour aourer mieux en secré
Le puissant dieu des amoureux,
Dont, sur un autel glorieux
Et en siège resplendissant,
Séoit l'image reluisant.

Devant les pieds de cet autel,
Avoit pompeuse sépulture
Faite à effort et pouvoir tel
Qu'il n'a sur terre un cœur mortel
Qui en prisast la couverture,
Et croy que noble créature
Gisoit dessoubs cest appareil,
Ou roy ou reyne ou leur pareil.

[1] *M'en advinrent*, manuscrits de Florence et de Rouen.
[2] *Les vues*, manuscrit de l'Arsenal.

Un velours noir, de toutes pars
Bordé de perles et d'orfroises,
Estoit dessus la tombe espars;
Et cuide, et point ne m'en dépars,
Qu'il trainoit bien de quatre toises
Comme si la fleur des Françoises,
Voire du monde seule dame,
Devoit gésir soubs celle lame.

Dedans la croix qui estoit perse,
D'un figuré velours couchée,
Avoit en forme moult diverse,
Si bien du long qu'à la traverse,
Grosse escripture d'or brochée
En quoy estoit assez touchée
Du mort la cause et vertu mainte,
Qui commençoit par tel complainte :

« Pour savoir en lisant ces vers
« Qui gist en ceste sépulture,
« Je suis un corps viande à vers,
« Rué par Fortune à l'envers
« Contre vray honneur et droiture;
« Car sans titre de forfaiture
« J'ay eu le cœur fendu parmy,
« Avant qu'avoir vescu demy.

« Nature qui m'avoit nourrie,
« Avant mes jours m'a délaissée
« Et en fleur de jouvent chérie,
« Amour m'a occise et périe
« Piteusement par foy faulsée,
« Qui m'avoit fort affiancée
« De longtemps faire vivre heureuse,
« Et m'a pris jeune douloureuse.

« Mais ne déplaise à vivant âme
« Si d'amour titre m'attribue ;
« Car j'ay aymé de corps et d'âme
« Autant que fit onc noble dame
« Jusques mort m'a l'amour tollue,
« Et sy n'en cuide avoir value
« Moins envers Dieu, ne en honneur,
« Si Dieu est juste pardonneur.

« Honneur de raison impartie
« Me fit choisir dès mon enfance
« Excellente et noble partie
« A qui Dieu avoit impartie
« Mer de biens et surabondance ;
« Donc, quant Amour fit l'octroiance
« D'aimer corps de si noble sorte,
« Ce m'est honneur d'en estre morte.

« Désir sans villain pensement
« M'a le cœur ars noir comme meure,
« Dont tout l'entier rapaisement
« C'estoit qu'à mon définement
« Je l'eusse vu au moins une heure.
« Or a voulu Dieu que j'en meure
« Sans blasme avoir au demourant,
« Car Dieu mesmes aimoit mourant.

« Donc luy qui est mort en douleur,
« Vray amoureux, le benoist sire
« Me soit piteux au dernier jour ;
« Car par l'excès d'ardent amour
« Je suis morte en amour martire.
« Donc, si j'ay encouru son ire
« Par plus aimer que je ne doy,
« Luy plaise avoir merci de moy. »

Après autour de ce tombeau
Avoit encore quatre ymages,
Portant chascune à un rouleau
Un ardent cierge riche et beau,
Très-somptueux en ses ouvrages;
Et comme si par doux langages
La voulsist haut louer chascune,
Voicy leurs mots, une après une.

La première.

« Icy, soubs ceste froide lame
« Repose digne de mémoire
« La plus vaillant et noble dame
« Qui puis mil ans a rendu l'âme
« En ceste vie transitoire,
« Dont la vertu haute et notoire
« A déservi en plusieurs lieux
« Qu'en accroissance de sa gloire
« Son nom soit mis haut en histoire
« Et qu'on l'eslève jusqu'aux cieux. »

La seconde.

« Quant tout le beau parler d'Omère,
« De Tulle ensemble avec Virgille,
« Et de tout homme né de mère
« Seroit sans mixtion amère
« En une seule âme subtille
« Et tout le haut sens de sybille,
« Sy fauldroit-on bien à eslire
« Si propres mots, ne si beau stille,
« Comme il affiert par raisons mille,
« Pour en son épitaphe escrire. »

La tierce.

« Le nom de femme est honoré
« En ses vertus et œuvres belles,
« Et ce beau temple bien heuré,
« Là où le corps gist enterré
« Dont tout le monde quiert nouvelles.
« Sy n'en desplaise à nulles celles
« Qui sont au livre de Bocace ;
« Mais d'autant comme les estelles
« Luisent plus cler que les chandelles,
« D'autant son nom l'autrui efface. »

La quarte.

« Noble de mœurs, noble en lignie
« La plus dont on se peut enquerre,
« D'excellent roial progénie,
« En maison de gloire infinie,
« Née, nourrie et morte en serre,
« Dont qui vouldroit le nom requerre,
« Qui peut ou sçait, sy l'adevine ;
« Mais fust de France ou d'Angleterre,
« L'honneur du monde est mis en terre :
« Pardon luy doint l'amour divine ! »

Que vous diray-je du mistère,
Ne d'un si merveilleux merveille,
Comme il affiert à la matière
D'un si précieux cimetière
Où l'estre jamais ne traveille?
Je n'ay ne sens, ne yeux, n'oreille,
Que tout n'en fust si plein après
Que j'en fus aveugle auques près.

Donc, si le conte est déliteux
Pour lire ainsi qu'un temps se passe,
Quant j'ay escript le plus coiteux,
Il faut venir au cas piteux
Qui est des piteux l'outrepasse,
Et est celuy en qui j'amasse
Plus de soucy, pour dire voir,
Comment j'en feray bon devoir.

Le chevalier dont j'ay conté,
Armé de tous harnoys de guerre,
D'amères larmes surmonté
Et par angoisse si dompté
Qu'il n'est cœur qui n'en fust en serre,
Lors du visage contre terre
Se laissa cheoir devant Amour
Et forma telle sa clamour :

« O décepveur, flatteur dampnable,
« Brasseur d'envenimé poison,
« Faux prometteur, amy faillable,
« Traître riant, bourdeur finable,
« Trouveur de toute langoison,
« Si Dieu ouit oncque oroison
« D'un cœur rempli de doléance,
« Je luy requiers de toy vengeance.

« O faux abuseur de jeunesse,
« Murdrier du noble sang humain,
« Robeur d'honneur et de léesse,
« Vain en parler, vain en promesse,
« Changié pour tourner une main,
« Doux aujourd'huy, despit demain,

« Qu'au puits du fin profond d'enfer
« Soies-tu dampné o[1] Lucifer.

« Désespéré, sur toy je clame,
« Rouvant[2] comme une âme dampnée :
« Car n'ay cerveau, ne veine en l'âme,
« Qui ne deschire, fende et pasme,
« Par cuisant douleur forcenée.
« Donc, soit folle ou désordonnée,
« Je n'ay soucy comme on la prenge,
« Mais que Dieu de ton corps me venge.

« Maudite avec Caïn soit l'heure,
« Quant terre te porte et soubstient,
« Et quand Dieu tant souffre et demeure
« Que terre ou enfer ne deveure
« Ton corps, ainsi qu'il appartient ;
« Car d'autant que le ciel contient
« Jusqu'en enfer le plus abisme,
« N'est rien qui soit si plein de crime.

« Traître qui dieu d'Amours te nommes,
« Pense et avise qui tu soies.
« N'es-tu pas traïsseur des hommes,
« Le murdrier qui les corps assommes,
« Dont au cœur tu promets les joies?
« Tu l'es envers moy toutesvoies
« Si très-cruel et si horrible
« Que l'amende en est impossible.

« Hélas ! tu as en un moment
« Murdri, deffait par ton envie,

[1] *O*, avec.
[2] *Rouvant* (du latin ; *rogans*), suppliant.

« Ce que tu as tant chèrement
« Flatté, nourri songneusement
« Longtemps par douceur assouvie :
« C'est ma dolente et povre vie
« Qui meurt et fine en droite rage
« Par fausseté de ton courage.

« Faux ypocrite, tu sçais bien
« Comment à ta flattant requeste
« Mon cœur, mon corps et tout le mien
« Se donna tout à estre tien
« Sur l'espoir de meilleur conqueste;
« Puis en traïson deshonneste
« Tu viens murdrir comme oubliant
« Le corps que tu requis riant.

« Et ne t'a pas suffi d'emprendre
« Sur moy qui bien n'eus oncques point,
« Mais es venu rober et prendre,
« Crever un autre cœur et fendre,
« Dont le mien se tenoit en point
« Dont toy, mort, jour et heure et point
« Soit maudit et fortune aussi,
« Quant Dieu l'a souffert estre ainsi.

« Au moins puisqu'en si grief malheur
« Mourir me falloit malheureux,
« Que tu eusses en ta valeur
« Souffert sans grief et sans douleur
« L'autre part de deux amoureux!
« J'en mourusse bien plus heureux
« Et me seroit douleur moins forte
« Mourir seul que la savoir morte.

« Mais puisque occision si griefve
« As faite de la meilleur part,

« Viens donc, partue, occy et crève
« La part qui reste, en heure brefve,
« Qui meurt dolent par le départ;
« Car après le mortel espart
« Qu'a pris un si haut cœur en toy,
« Indigne suis de vivre moy.

« Doncques, si vilonnie dire
« Te peut semondre à murdre faire,
« Ne provoquer ton cœur à ire,
« Fay doncques ce que je désire,
« Et me viens tuer et deffaire,
« Et en m'accordant cest affaire,
« Je te pardonne tout mon grief,
« Mais que je meure et fine brief. »

Alors se doulant souspiroit
De si parfonde et triste veine,
Qu'en tout semblant il se tiroit
Devers la mort, et expiroit
Son âme avec un peu d'haleine;
Mais Dieu qui de nature humaine
Tousjours se monstre vray bergier,
Le sauva par son escuier,

Lequel, quant le péril de mort
Estoit dehors et passé tout,
Posé qu'il y eust desconfort,
Douleurs et cris à tel effort
Que nul n'y sçust trouver le bout,
Tout ainsi comme un pot qui bout
Par trop feu verse sa liqueur,
Tout ainsi luy bouilloit le cœur;

Et convenoit par surondance
D'amertume trop entassée,

Que la insouffrable abondance
De douleur et de desplaisance,
Parmy les yeux fust enchassée;
Ou s'elle ne prenoit passée
Parmy les yeux pour estre hors,
Le cœur crevoit dedans le corps.

Lors rendoit larmes une mer
Et ternissoit en plours sa face,
Et puis par un regret amer
Reprit arrière à réclamer :
« Hémy ! hé Dieu ! hémy ! hélasse !
« N'aurai-je jamais tant de grâce
« Que je puisse mourir plourant
« Plustost que vivre ainsi mourant ! »

Quant l'escuier perçut sa plainte
Si très-aigre et desmesurée,
Et avoit en partie crainte
Selon la vilonnie mainte,
Que Fortune ne fust irée,
Lors a sa bouche près tirée
Et luy a dit ces mots sans plus
Pour le blasmer de son mésus :

« Ha ! sire, que de grans oultrages
« Vostre langue a aujourd'huy descouché,
« Ne quel mésus de fols langages,
« Maudissons folles, mots volages
« Vous sont saillis de vostre bouche !
« Vous ne savez combien il touche
« A Dieu, ny à Fortune aussi
« De vilonner Amours ainsi.

« Amours n'est pas chose à maudire.
« Dieu mesmes Amours honnoura

« Et nous monstra par son martire
« Que mort et vif, sans le despire.
« Subjet d'amour il demoura,
« Et par ce point vraie amour a
« Ceste excellence encor au tronne
« D'avoir des vertus la couronne.

« Doncques d'Amours parler ainsi,
« J'ay peur que Dieu ne vous confonde.
« Sy en aurez à faire aussy
« Avant qu'il soit longtemps d'icy,
« Ou loy fauldra sur quoy me fonde
« D'amour de Dieu, d'amour du monde.
« Le prenne un cœur ainsi qu'il veut,
« N'y a nul qui passer s'en peut. »

Alors plus que demi honteux
D'estre repris de sa folie,
Il ouvrit un regard piteux
Et prioit plus qu'assez doubteux,
Que l'offence en fust abolie,
Disant : « Hélas! mélancolie
« Et deuil qui ne pouvoit crever,
« M'ont fait la bouche ainsi rêver.

« D'avis, de sens, ne de mémoire
« Je ne dis onc d'Amour oultrage;
« Mais la douleur en moy notoire
« Comme d'une âme en purgatoire
« M'a fait crier à haute rage;
« Donc, quant une âme qui enrage
« Crie et blasphème, et Dieu l'excuse,
« Bien faut qu'Amour du mesmes use.

« Amour n'est pas, j'ay espérance,
« Comme les hommes si mortel [1].
« Qu'à chascun coup il prist vengeance
« D'un homme qui par desplaisance
« Diroit un mot ou tel ou quel ;
« Meschief feroit, s'il estoit tel.
« Bonté de haut seigneur peut plus
« Qu'offence d'un servant [2], cy-jus.

« Sy me rappelle et me révoque,
« De tout mesdit, de toute offence,
« Qui d'aventure le provoque,
« Et son doux nom arrière invoque
« Pour confort, grâce et assistence ;
« Mais comme un qui jamais ne pense
« Garir de mes piteuses larmes,
« Je luy vais rendre icy mes armes. »

Alors il desboucla luy-mesmes
Son harnas et le mit illecques,
En fondant larmes si extrêmes
Qu'il n'est cœur d'hommes, ne de femmes,
Si dur qu'il n'en plourast avecques,
Puis offroit lors, expirant presques,
Harnas, escu, hache et bannière
Parlant à luy en tel manière :

« Amour, après injure mainte
« Dite en rêvant douleur mortelle,
« Encontre ta hautesse sainte
« Que tout le monde honore en crainte,
« Dont du meffait je me rappelle,
« Je viens icy en ta chapelle

[1] *Mortel*, courroucé, violent.
[2] *Sergant*, manuscrit de Florence.

« Ta douce merci requérir
« Pour grâce et pardon acquérir.

« Haut puissant dieu des cœurs humains,
« Très-humblement te regratie
« De tous tes biens dont j'ay eu mains
« Promis, livrés entre mes mains,
« Et en loue ta courtoisie
« Et de bon cœur te remercie
« De mon heur puisque ainsi vient
« Que du mal louer se convient.

« Mais affin que le monde sache
« Partout où on en parlera,
« Quel honneur, quel proffit, quel grâce
« J'ay trouvé oncques en ta face,
« Sur quoy maint cœur murmurera,
« Sire, quand ne te desplaira
« Que j'en die ce que je doy
« Je monstreray icy de quoy.

« Jadis m'envoyas ce harnas,
« Noble en vertu et en trempure,
« Et me requis, s'oublié n'as,
« De maintenir icy ton pas
« Contre toute male aventure;
« Donc, quant fortune et sa pointure
« M'auroient bien esprouvé à droit,
« Mon cœur auroit ce qu'il voudroit.

« Or l'ay gardé à ta requeste,
« Tant qu'il n'y a plus qu'esprouver,
« Et suis au bout de ceste queste
« Sans fruit, sans gain et sans conqueste,

« Povre sans jamais relever ;
« Car perdu est ce que trouver
« Jamais ne pourra conquérant,
« Ne moy, ne autre cœur quérant.

« Donc, quant le bien que je cherchoie
« Je voy que je ne puis ravoir,
« Com dolent homme que j'en soie,
« Mais est en pardurable joie,
« (Plaise à Dieu que j'en die voir !)
« Pour monstrer par loyal debvoir
« Que jamais n'auray d'autre envie,
« Mes armes rens en pleine vie.

« Car ne suis digne, ne ne veuil
« De porter jamais telles armes ;
« Mais est mon droit de vivre en deuil
« De porter noir, de baisser l'œil
« Et de noyer mon corps en larmes,
« Et entre les dolentes armes
« Crier merci de tout à Dieu
« Disant : « Adieu, amour, adieu ! »

Puis en jetant devers les cieux
Son regard en triste apparence,
Le digne autel, voyant mes yeux,
Baisoit pour cuider faire mieux,
En toute honneur et révérence,
Et le harnas dont la présence
Estoit un riche et cher cattel[1]
Demoura là devant l'autel ;

Dont l'armet, quant je m'en advise,
Se nommoit *parfaite espérance*,

[1] *Cattel*, objet.

Et les deux gardes par devise
Se nommoient *noble entreprise;*
Les avant-bras sont *asseurance;*
Et contre get d'espée ou lance
Dont fortune a maint abattu,
L'escu avoit à nom *vertu.*

Puis le dessus de la cuirace
Avoit à nom *très-haut vouloir,*
Et le dessoubs *espoir de grâce;*
Les gantelets : *fierté, audace;*
Grève et cuissars, *force et valoir;*
Et les sollers[1], à mon savoir,
Portoient le nom de *fermeté*
Contre l'envay d'adversité.

Sa cotte d'armes riche et chière
Eut nom *souvenance excellente,*
Sa hache : *léauté entière;*
Et puis, me semble, sa bannière
S'appeloit *riche et haute attente,*
Et au dernier à mon entente
L'espée avoit nom *courage*
Pour contre danger faire rage.

Mais pour un parement au temple
Et pour donner tousjours mémoire
De cestui qui par douleur ample
Estoit vray miroer et exemple
Des fortunes le plus notoire,
Amour pour croistre plus sa gloire
Le fit tout mettre en un spectacle
Au plus près de son tabernacle.

[1] *Les solers.* De là notre mot moderne : *souliers.* On lit : *les sourlerets,* dans le manuscrit de l'Arsenal.

Mais comme un lointain pèlerin
Qui ne pense à reveoir jamais
Un saint delà le cours marin,
Mais offre un cierge ou un florin
Au départir pour tous ses mes [1],
Ainsi offroit, je vous promets,
Cestui dolant d'un vouloir net
Par grand chierté son coffinet.

Donc, quel trésor, ne quelle chose
Qu'il y pouvoit avoir dedens,
Je veuil bien que chascun y glose;
Mais autrement je ne l'expose.
Il me suffit que je l'entens,
Mais il peut estre qu'entres gens
Aucuns à part me trouveroie,
Je le diroie ou non feroie.

Lors toute son offrande faite,
Son adieu dit, le congié pris,
Il ne restoit pour la parfaite
Rien que choisir lieu de retraite
Ou là ou hors de ce pourpris.
Je croy que luy d'amours espris,
Envis s'accordant au départ,
Mieux aimoit léens qu'autre part.

Sy n'en bougea de longue espace,
Ne luy, ne l'escuier aussi,
Mais s'entrefirent mainte embrasse
Par souvenir de douleur lasse,
Quand leur mal les poingnoit ainsi.
Sy ouys en la fin ceci

[1] *Mes*, droits, redevances.

Que le dolant disoit ces termes,
Moitié à sec, moitié à lermes :

LE CHEVALIER.

Or, suis-je, hélas ! le plus du monde
Sur tous les autres fils des hommes
Celuy en qui croist et suronde
Plus de mortelle aigreur parfonde
Et de douleurs plus larges sommes,
Dont cy assis là où nous sommes,
Je vouldrois non estre né
Pour estre non si fortuné.

L'ESCUIER.

Les divers hommes ont diverses
Douleurs, annuis desconfortables,
Et croy bien qu'entre les perverses
Vos fortunes vous sont adverses
Et à grant peine supportables ;
Mais plus ont hommes cœurs notables
Que mieux leur duit et affiert bien
De savoir porter mal et bien.

LE CHEVALIER.

Quoy que me duise et affière,
Ne quel je soie de valeur,
Puisque la mort diverse et fière
M'a desrobé ma joye entière
Et destiné tout à malheur,
C'est peu de fait que de mon cœur
Qui a perdu sa soustenance,
Pour luy chargier telle ordonnance.

L'ESCUIER.

Je ne vous charge de riens faire,
Fors le meilleur pour vostre mieux;
Car plaindre et mesmes se deffaire
Pour un mort qu'on ne peut reffaire,
Ne ravoir jamais en nuls lieux
Qui en debvroit tirer ses yeux
Et faire Dieu de tort citer,
Sy ne peut-il ressusciter.

LE CHEVALIER.

Hélas! vous semble-il donc duisable,
Ne chose à haut cœur advenant,
Que plaie si ingarissable
Soit en mon cœur si tost passable,
Sans en estre plus souvenant?
Certes, je dis dès maintenant,
Et me dust-il l'âme couster,
Mon cœur ne s'en pourroit oster.

L'ESCUIER.

Je n'entens pas que ainsi légier
Vostre ennuy se pourroit passer;
Mais pour soy-mesmes alégier,
Il se fait meilleur abrégier
D'un mauvais pas que y repasser.
On doit ses œuvres compasser,
Sans faire en deuil trop long séjour :
Il convient vivre plus d'un jour.

LE CHEVALIER.

Haa! sire, que vous parlez bien
En homme qui se sent à aise,

Quant pour perte d'un si haut bien
Voulez compas mettre et lien
Dedans mon cœur, dont il s'apaise.
Beau doux amy, ne vous desplaise
Ce conseil-cy est bon et sage,
Mais il n'est guères en usage

L'ESCUIER.

Il est d'usage et de coustume
Qu'un cœur qui pour honneur s'efforce,
Peut vaincre sa dure amertume,
Sicomme on casse sur l'enclume
Fer ou acier par droite force;
Et puis, quant bon vouloir renforce,
L'un coup sur l'autre hurte et chasse :
Il n'est douleur que l'on ne chasse.

LE CHEVALIER.

Le deuil en chascun s'amoindrit
Selon la vertu du dolant.
Or ont aucuns tel esperit
Que plus vivent et plus florit
Leur angoisse et se vont dolant,
Ainsi qui va en reculant
Et ne peut autrement aller :
Il fault ouïr les gens parler.

L'ESCUIER.

Je ne vous veuil parler, ne dire
Chose que bonne ouïr ne face.
J'ay mesmes part telle en vostre ire
Que je n'en cesse de maudire

Mort et fortune en toute place;
Mais de voir vostre dolant face
De telle tristesse abattue,
C'est une pitié qui me tue.

LE CHEVALIER.

Dolente face et très-piteuse,
Bien a parlé qui ainsi dit,
Et s'elle n'estoit marmiteuse[1],
Pâle, sèche et peu déliteuse,
Bien debvroie estre un corps maudit;
Car sans faire gramment de dit,
Il n'a visage un, soubs le ciel,
Dont le cœur boive tant de fiel.

L'ESCUIER.

Je sçay de vray que vostre cœur
Boit de l'amer plus qu'oncques âme,
Et que maint annuy et rancueur
Vous meuvent à plainte et à pleur
Cent foys le jour la dolente âme.
Je ne vous donne tort, ne blasme
D'en faire aucune plainte griefve,
Mais trop y penser nuit et griève.

LE CHEVALIER.

Comment pourroit loiauté d'homme
Qui auroit tant perdu que j'ay,
Et eust-il tout le sens de Rome,
Dormir en paix jamais un somme

[1] *Marmiteuse*, triste. Ce mot figure encore avec cette signification dans le Dictionnaire de Trévoux.

Et non penser en tel esmay ?
Ne plaise à Dieu que cest essay
Se face en moy jamais nulle heure :
Ce m'est plus joie que j'en pleure.

L'ESCUIER.

Si par penser qui vous dévie,
Ne pour pleurer, crier, ne plaindre,
Vous la pussiez ravoir en vie,
Je vous souffrisse vostre envie
Par pleurs et pas souspirs esteindre ;
Mais là ne pouvez vous attaindre :
Autant luy sert le plour d'amy
Qu'un rire de son ennemy.

LE CHEVALIER.

Quant raison, honneur et droiture
Chascune à ce s'accorderoit,
Ce qui seroit fort d'aventure,
Toutesvoies en ce cas nature
Jamais s'accorder n'y pourroit.
Je vous requiers : parlez à droit
Et ne m'alez ces mots quérant ;
Car ils ne portent nul garant.

L'ESCUIER.

Ce poise moy que garantise
Mes mots ne portent plus experte.
S'il en pouvoit estre à ma guise,
Douleur mainte en vous se ratise,
Qui bien tost seroit peu apperte ;
Mais vous vous en irez en perte,

Tant longuement que vous plaira,
Mais le mal vous en demourra.

LE CHEVALIER.

Je ne sçay si je perds ou gaigne,
Ne en quel point que j'en demeure
Je n'ai guère espoir de grand gaigne
Jamais nul jour, sinon d'engaigne [1].
Cestui fait en moy sa demeure :
J'ay tant perdu pour en une heure
Que ce n'est pas grand perte emprès
De moy si je me perds après.

L'ESCUIER.

Soy perdre à son vray escient
N'est pas si perte que reprouche.
Dieu est benin et patient;
Mais le soy-mesmes occient,
Celuy maudit-il de sa bouche.
Entendez bien que je vous touche :
Soy tuer pour amour mondaine,
C'est gloire, mais elle est mal saine.

LE CHEVALIER.

Je n'entens gloire en cest endroit,
Ne ne la quiers de vivant âme.
Si j'en prens mort, c'est à bon droit,
Et au fort, quant à ce viendroit,
En Dieu est le plaisir de l'âme.
Mais, pour parler d'amour de dame,

[1] *Engaigne*, irritation, accroissement de douleur. On lit dans le manuscrit de Florence :

Désespoir qui ce fait tesmoigne.

J'ay bien puissance d'en mourir,
Mais non pouvoir de m'en garir.

L'ESCUIER.

Le pouvoir en chascun faut suivre,
Selon que le vouloir y œuvre.
Si vous n'avez vouloir de vivre
Et d'estre un peu mieux à délivre,
Le pouvoir n'y fait guères d'œuvre.
Gardez-vous bien, car au recœuvre
Vient-on souvent trop tart confus,
Quant on requiert, après refus.

LE CHEVALIER.

Je ne refuse chose née,
Mais forcier pouvoir et nature.
Ce m'est, avec ma destinée
Preste à mourir et enclinée,
Un essay qui me desnature.
Je vous dy de mon aventure
Et de mon cas, ce que j'en sçay,
Combien que non pas tout l'assay.

L'ESCUIER.

Quant à l'assay, l'on voit trop bien
Qu'il est de très-amère sorte.
Non obstant pour son propre bien
Il fait bon quérir un moyen
Soy-mesmes, qui le reconforte.
Encore avez-vous vive et forte
Jeunesse et beauté davantage :
S'il s'en pert rien, c'est avant eage.

LE CHEVALIER.

Vous parlez bien en homme sain
Ou qui petitement se deult
Et qui du jour à lendemain,
Soit ou du pied ou de la main,
Se peut garir si tost qu'il veult.
Ha! frère, ainsi aller ne peut
De moy, ne de mon dolent cœur :
Mon mal me vient de crèvecœur.

L'ESCUIER.

Ce mal congnois-je assez, et sens
Dont il vient, ne dont il procède;
Mais c'est grand faute entre cinq sens,
D'un homme encore de grand sens,
Souffrir que deuil son cœur excède.
Or çà, il faut que l'on succède
Le deuil au mieux que l'on saura
Et prendre joie qui pourra.

LE CHEVALIER.

De joye au cœur, ne de dehors
Je n'en pourroie prendre goutte;
Tous mes joyeux plaisirs sont morts,
Et n'ay riens que mordans remords
Qui me trespercent l'âme toute.
Donc, quelque riens qu'en moy se boute,
Si joie y entroit en ce mois,
L'on m'en dust pendre mille fois.

L'ESCUIER.

Ha déa! puisqu'à le grand honneur
Plus qu'au proffit vous voulez tendre,

210847

Par Nostre-Dame, il n'est donneur
De bons jours, qui vous sçust bon eur
Forger, si ne le voulez prendre.
Je vous conseille de non pendre :
Mieux vaut souffrir dix ans ses deulx
Que joyeux pendre au bout de deux.

LE CHEVALIER.

A l'honneur voir de haut courage
Et à foy de vray gentilhomme
J'iray le surplus de mon eage
Et ne rompray ne fol, ne sage,
Jamais, foy d'un léal preud'homme.
Ou je suis beste ou je suis homme ;
J'ay honneur à perdre ou garder,
Ou je n'ay riens à regarder.

L'ESCUIER.

Vostre honneur ne se peut descroistre
Par non garder ces cas extrêmes ;
Mais vous, par non vouloir congnoistre
En quoy vostre eur vous pourroit croistre,
Vous vous deshonorez vous-mesmes
Que, malgré bieu, de tant de femmes,
Quant en si grand meschief en sommes,
Il n'en meurt nulles pour les hommes.

LE CHEVALIER.

Il n'est meschef qui s'acompère
Au mien, chétif et malheureux.
Trespas de mère, mort de père,
Perte de biens, rien ne s'appère

Au grief d'un dolent amoureux,
Encor à un si douloureux
Qui a perdu, et vray dìroit,
Ce que au monde seul désiroit.

L'ESCUIER.

Quelque haut bien qui fust en elle,
Puisque une fois la mort l'a prise,
Il en faut souffler la chandelle
Et en choisir une autre belle
En qui amour vous tendra prise.
Honneur vous souffre et le vous prise,
Et raison s'y accorde aussi
Que vous le pouvez faire ainsi.

LE CHEVALIER.

O la nomper[1] dessoubs les cieux,
L'honneur du siècle, morte et vive,
Veut donc raison que pour mon mieux,
Tantost après fermer vos yeux,
Je me garisse et me revive,
Et que mon cœur d'envers vous prive
Pour une autre que je verroye?
Ha! faux traître que je seroye!

L'ESCUIER.

Si vostre léauté si ferme
Pust donner quelque joie au mort,
Et qu'après, sicomme on afferme,
Pensiez à en avoir un terme,

[1] *Nomper*, nonpareille.

Un grant merci pour tout confort,
Par Nostre-Dame de Montfort,
J'en priseroye alors l'affaire;
Mais maintenant n'en sçay que faire.

LE CHEVALIER.

S'aulcune léauté je garde,
Bien sçay qu'au mort point ne proffite;
Mais le cœur sur qui on regarde
Et qui doit estre d'honneur garde,
Gardant léauté, se délite.
Si je suis de ma dame quitte,
M'amour pour tant n'est pas quittée,
Ne léauté débilitée.

L'ESCUIER.

Léauté ne veuil point reprendre,
Quand elle est de sens my partie;
Mais léauté, à bien comprendre,
Proprement ne se veut entendre
Fors qu'entre partie et partie.
Donc, aussi tost que départie
De l'une part a faite Dieu,
En l'autre elle n'a plus de lieu.

LE CHEVALIER.

Qui que la départie ait faite,
Ne par qui l'une part défaille,
Touteffois de ma part forfaite
Ne sera léauté parfaite,
Jusques l'âme du corps me saille;
Car honneur ce conseil me baille,

Et la grant pitié de sa mort
M'y fait tousjours avoir remort.

L'ESCUIER.

Avoir remords de ce qu'on ame
Est chose honneste et naturelle,
Espécial de haute dame
Qui est venue à rendre l'âme,
Car pitié n'est au monde telle;
Mais en chose qui est mortelle,
Faute est d'y mettre cœur estable
Pour y trouver amour durable.

LE CHEVALIER.

Durableté n'ay pas cuidée
En elle, ne en créature;
Mais j'ay bien sa vie espérée
De longue et compétent durée,
Selon commun cours de nature,
Et que d'amour la nourreture
Ne nous fauldroit de sa léesse
Jusqu'en nostre eage de vieillesse.

L'ESCUIER.

Or vous a espoir bien deçu
Et en est vostre amour trompée,
Et le bien qu'avez reçu,
Sy est tout en un moment chu.
Donc, vostre joie est attrappée;
Sy en avez enveloppée
L'âme et le corps de desconfort,
Par s'y estre affié trop fort.

LE CHEVALIER.

O très-malheureuse affiance,
Bien endroit moy folle et maudite,
Quant je mis onc tant confiance
En mortel corps, dont l'alliance
Me mène à vie desconfite,
Et ne puis jamais estre quitte
Du fardeau que j'en porte, hélasse!
Si mort ne me fait ceste grâce.

L'ESCUIER.

Désirer mort pour sa descharge,
Cest un droit acquest de folie.
Il vaut mieux porter longue charge,
Un jour estroite, l'autre large,
Que mourir par mérancolie.
Je vous requiers que l'on oublie
Trestout ce deuil; car plus vous dure,
Et plus vous naist male aventure.

LE CHEVALIER.

Male aventure, ne fortune,
N'ont riens à prendre plus sur moy.
J'en mets au pis et l'autre et l'une,
Et leur fay la figue [1] à chascune
S'ils me grièvent ne grand, ne poy.
Je n'ay vaillant le gros du doy,
Qui soit subject à leurs efforts,
Sinon le misérable corps.

[1] *Faire la figue*, insulter, défier.

L'ESCUIER.

Qui a tel gage en leurs servages,
Ne les doit mettre ainsi au pis;
Car après tous menus outrages,
Là gisent les parfaits dommages
Et de tous maux les plus despits.
Donc, luy qui trouve les respits
D'estre en son corps non fortuné,
Luy seul est de bonne heure né.

LE CHEVALIER.

S'à bonne heure nasquis ou non,
Ne sçay qu'il faut que j'en responde;
Mais en mon cas ne voy sinon
Qu'il m'affiert bien d'avoir à nom
Le chief des fortunés du monde,
Qu'on ne pourroit à une fonde
Mieux assommer, voyant toute âme,
Comme je suis de corps et d'âme.

L'ESCUIER.

Il est des autres fortunés,
Sans vous, cent mille pour vous joindre,
A si dure et male heure nés
Que sans estre en enfer dampnés,
Malheur ne les pourroit plus poindre;
Mais vous pour un seulet desjoindre
Que Dieu a fait de vos plaisances,
Yssez hors sens et congnoissances.

LE CHEVALIER.

Je perds vraiement sens et advis,
Pour cause qui assez m'excuse;

Et quoy que chacun meurt envis,
Sy m'est-ce ennuy que tant je vis,
Pour user des regrets dont je use.
La vie certes m'est confuse,
Et seule mort pourra jamais
Me donner espoir de vraie paix.

L'ESCUIER.

Il ne faut guères grand science
Pour parler mots désespérés;
Car felle et fière conscience,
Donnée à toute impatience,
Les trouve tous desmesurés[1]
Dont vous péchez et vous errez
Moult envers Dieu d'user des termes,
Non propres à vos maux et lermes.

LE CHEVALIER.

Hélas! comment se peut entendre
Que je mésuse de parler,
Qui ay cent maux dont tout le mendre
Pourroit un cœur de pierre fendre
Et en cent quarts l'escarteler;
Et me dit-on, pour réveler[2]
Le mal tout ainsi qu'il m'estrangle,
Par aventure que je jangle.

L'ESCUIER.

Vostre honneur sauf, ce n'est pas chose
Que moy ou autres veuillons dire;

[1] *Desmodérés*, mss. de l'Arsenal et de la Bib. impériale à Paris.
[2] *Réveler*, réjouir, égayer, consoler. Var : *annïler*, ms. de la Bibliothèque impériale de Paris.

Car qu'en vous il ne soit reclose
Douleur sans fin, sans fons, sans glose,
Nul n'est qui puisse contredire;
Mais tout l'estrif et le desdire
Qu'à ceste cause on prend sur vous,
Ce n'est que pour passer courroux.

LE CHEVALIER.

Quant au courroux, c'est perte et peine
De m'en presser que je l'oublie;
Et quant je le voudroie à peine,
Sy n'ay-je au corps point une veine
Qui seuffre que je m'entre-oublie.
Donc, qui me va servant d'oublie
Après un si amer beuvrage,
C'est mal congnu autrui courage.

L'ESCUIER.

Pour vostre courage enaigrir
Je n'y voy nul qui s'en travaille;
Mais pour vous ressourdre et garir
Et préserver de non périr,
Moy et mon sens tout y travaille;
Sy vous requiers et vous conseille
Qu'en usant de vraie amitié,
Ayez de vous-mesmes pitié.

Ainsi de l'un et l'autre lez,
Après maint si divers débatre,
Se sont d'ensemble desmellés,
Et ne sçay quel part sont allés,
Chascun par un semblant desbatre.
Sy furent bien trois moys ou quatre

Conjoins en amoureux liens,
Tous deux sans partir de liens.

Donc n'estoit jour en la sepmaine
Qui à cest escuier passast,
Que par raison notable et saine,
Tousjours après reprendre halaine,
Son doulant ne reconfortast
Et qu'en effet il n'essayast
Par chascun jour cent mille tours
Pour luy faire oublier ses plours.

Mais il n'estoit enhort, ne presse,
Ne beau parler que langue treuve,
Qui pust sa douloureuse aspresse
Mettre en chemin de nulle adresse,
Là où amendement s'épreuve;
Mais tousjours plainte et douleur treuve[1],
Luy surcroissoit et vint sur main,
Cy aujourd'huy et là demain.

Mais, comme fer de sa nature
Tousjours se tire vers l'aimant,
Ainsi par vertu d'amour pure,
Le corps gisant en sépulture
Trayoit le cœur de cest amant
Et le tenoit en son fermant
Si très-serré et fort adjoint
Qu'à peine n'en bougeoit-il point.

Là desgorgeoit souspirs et plaintes
Par incessable survenance;
Puis en tordant ses mains estraintes,
Refreschissoit en larmes maintes

[1] *Treuve*, vraie. On lit : *neuve* dans les mss. de l'Arsenal et de la Bibliothèque impériale à Paris.

Sa douloureuse souvenance,
Et n'avoit autre contenance
Sinon d'estre à bras estendus
Couché toujours ou près ou sus.

Finablement par tant de jours.
Faisoit là ses piteux relais
Que nature quérant secours
Et sèche par tant rendre plours
Luy fit refus d'en bailler mais;
Donc pour retourner en sa paix
Que le corps luy avoit fortraite,
Prendre vouloit ailleurs retraite.

Nature en sa première appresse
Avoit esté par plours vaincue,
Mais en la fin comme maistresse
Elle redevint vainqueresse
De sa douleur trop maintenue,
Et rebouta la survenue
De pitié qui l'attendrissoit
Parce que trop la nourrissoit.

Ainsi luy convenoit laisser
La place longtemps habitée
Et forcer son cœur et presser
D'aucunement l'esléessier
Après tant de douleur jetée;
Car lors congnut que profitée
Luy avoit peu la desréglance
De sa trop fole doléance.

Reprit ainsi un peu manière
Sur le point propre du partir,

Demy pensant un peu derrière
Et demy à moyenne chière.
Enfin je les vis départir
Et les trouvay sans dessortir
Tous deux ensemble au bas d'un val
Où ils montèrent à cheval.

Pays, provinces et contrées
Passèrent maints en peu de jours,
Et leur furent administrées
Maintes douceurs, plusieurs vesprées,
Là où ils prirent leurs séjours
Que moy qui me trouvay tousjours
D'encoste eux et ne sçay comment,
Vis tout jusqu'au définement.

Mais en la fin comme fortune
Adresse et garde ses amis
Et rend après traverse aucune
Quelque flattant douceur commune
Par un regard qu'elle y a mis,
Ainsi les a en lieu tramis,
Auquel, pour dire et recorder,
Avoit assez à regarder.

Maison de hautesse excellente
Estoit ce lieu que je vous nomme.
Non pas pour faire chière lente,
Mais pour tristesse violente
Chasser du cœur d'un dolent homme
Et pour luy faire perdre somme
Qui auroit bien jeté ses yeux
Sur tous les plus voyables lieux.

Dames grand nombre et damoiselles
Avoit liens à choys de joye,

Et sy avoit de biens en elles
Autant ou plus que d'estincelles
En ardant flambe qui flamboie,
Dont une qui à droit monjoye
Et passe-fleur estoit de toutes,
Choisit par entremy ces routes;

De qui, pour le rapport en faire
Si beau qu'à luy appartiendroit,
J'en suis moult redoubtant l'affaire;
Car mon sens ne pourroit plaire
Le quart de ce qu'il y faudroit,
Mais je puis dire et bien à droit
Que belle estoit, de beauté pleine
Plus que les fleurs enmy la plaine.

Beauté, fraîcheur, douceur, figure,
Pris tout ainsi comme on peut prendre,
Avoit ouvré icy nature
A si très-abondant mesure
Qu'à peine œil le pourroit comprendre;
Et pour en deux mots tout apprendre
Ce qui en fut, elle est bien dame
Pour asservir seule un royame.

D'honneurs et de chertés menues
Leur fit en suffisant largesse,
Et rioit-on à leurs venues
Comme si un ange yssant des nues
Y eust pris d'aventure adresse,
Dont le plus à parler, je laisse
Pour venir en un point voué
Qui siet bien d'estre desnoué.

Souvent de foys, presqu'à toute heure,
Vis que ce jeune bacelier

Preschoit sans feinte et sans demeure
D'une aigre raison ferme et meure
L'oreille au dolent chevalier,
Disant que pour bien séculier
S'il en quéroit jamais conqueste,
Temps estoit de s'en mettre en queste.

Donc, plusieurs foys l'on vit merveilles,
Voire moy qui l'apercevoie;
Car l'escuyer, faisant les veilles,
Boutoit en l'autre en ses oreilles
Ces mots à basse voix et coye :
« Ha! cœur déshérité de joye,
« Si jamais veulx estre enrichi,
« Quiers le trésor du monde cy. »

Et puis bien avisé en soy
Des lieux secrets et non publiques,
Luy estraingnoit ou pouce ou doy,
Disant: « Voy-tu point que je voy
« Voler les regards angéliques,
« Dont tous les cœurs mélancoliques
« Qui sont dessoubs le firmament,
« Doibvent prendre esjouïssement? »

Lequel pour mieux couvrir son deuil,
Soy faignant autre qu'il n'estoit,
Forçant aussi son triste veuil,
Il devisoit d'un riant œil
A chascune qui l'arrestoit;
Mais entre deux, ses yeux prestoit
A celle en un soudain sursaut
Dont son prescheur luy fit assaut.

Et croy en tout mon vraysemblant
Que longtemps sur elle il posa

(Et sailloit hors de presse emblant
Pour estre en soy mieux ressemblant)
Divers pensers qu'il composa;
Mais quelle chose il proposa,
Fust de l'aimer ou non aimer,
J'en scay moins qu'un luton[1] de mer.

Mais pour délibérée emprise
Un jour à part se retraïrent,
Où en faisant mainte reprise
Chacun en sa raison bien prise,
L'un l'autre en parole envahirent
Et débatans se contredirent,
Chacun voulant garder son droit,
Dont leurs argus sont cy-endroit.

L'ESCUIER.

Que sera-il désoremais,
Très-chier seigneur, de vostre vie?
N'est-il d'icy au grand jamais
Riens qui vous puist esjoulr mais,
Ne donner d'amour quelque envie?
Je vous requiers que chacun die
Le vray et droit secret du cœur,
Comme on parle à son confesseur.

LE CHEVALIER.

Vostre demande est fort obscure
Et mal à souldre en peu de temps;
Car je ne sçay mon aventure,
Ne chose nulle ainsi future

[1] *Luton*, espèce de brochet (du latin : *lucius*) ou plutôt *loutre* (du latin : *luter*).

Je ne congnois, ne je ne sens.
Vous savez bien en quel assens
Mon cœur se peut abondonner :
Prenez ce qui s'en peut donner.

L'ESCUIER.

Je ne puis prendre, ne conduire
Riens tant soit peu de vos pensées,
Si vous-mesmes, par droit déduire,
Ne voulez maistrier et duire
Le frein de vos douleurs passées,
Et que par vertus ramassées
Mettez peine à vouloir revivre,
Homme heureux, franc et délivre.

LE CHEVALIER.

Quant à bonheur, ne à franchise,
Que jamais jour ne les requière !
Je vous jure en ma foy promise :
Je n'y ay d'espérance assise
Qui ne soit foible et bien légière.
Aussi y faut-il bien manière
Pour restablir le nom d'heureux
En corps si povre et douloureux.

L'ESCUIER.

La manière de ce royame,
Plus proffitans je vous recors.
Vous avez perdu vostre dame :
Il faut prier à Dieu pour l'âme
Et non plus regretter le corps ;
Car plours, ne cris, ne desconforts

Ne vous y peuvent servir en riens,
Mais nuire assez en trop de biens.

LE CHEVALIER.

Comment pourroit un cœur loyal
Qui a sa foy à Dieu offerte,
Passer ainsi un aigre mal
Et vivre par espécial,
Sans regretter sa haute perte?
Dieu me donne de ma desserte
Ce qu'il luy plaist! je l'attendray,
Mais jamais jour ne le feray.

L'ESCUIER.

Je ne sçay pas que vous ferez
N'à quoy le cœur vous est enclin;
De celle fois vous en tiendrez
Tant et si grand que vous vouldrez,
Mais vous en viendrez à déclin
Et trouverez en la parfin
Que toutes les plus sages femmes
Vous en tendront à fol vous-mesmes.

LE CHEVALIER.

Ou fol ou sage, il faut tel estre,
Comme fortune un homme escrie.
Je ne suis pas de mon cœur maistre;
Dieu m'a fait de telle heure naistre
Que mon cœur mesmes me maistrie.
Donc, si la douleur assegrie[1]

[1] *Assegrie*, apaisée; *amoindrie*, ms. de la Bibliothèque impériale de Paris.

N'est pas si tost après l'effort,
Qui m'en dit blasme, c'est à tort.

L'ESCUIER.

Il n'y chiet de blasme autrement,
Fors ce que vous vous en donnez;
Vous pouvez vivre heureusement
Et avoir des biens largement
Si vous ne les abandonnez;
Mais vos regrets désordonnés
Vous font cuider d'amour jadis,
Qu'il n'a qu'un saint en paradis.

LE CHEVALIER.

En paradis a saints et saintes,
Ce sçay-je bien, maint et mainte une :
Aussi sur terre en a-il maintes
Qu'on sert mieux et honore en craintes
Que sainte en paradis nesune;
Mais si Dieu, par grâce et fortune,
M'eussent souffert la mienne au monde,
Je n'en quisse point la seconde.

L'ESCUIER.

Sur l'ordonnance ainsi divine,
Il ne chiet point d'avoir murmure.
Dieu veut qu'en terme chascun fine
Et tourne à riens et à ruine
Jeune, vieil, toute créature.
Quelle doncques bonne aventure
Vous fait tant plaindre morte amie
Qui plourant ne vous aime mie?

LE CHEVALIER.

Hélas ! je pleure et plains sa face
Qu'à bien dure heure j'ay tant vue,
Quant Dieu, après l'acquise grâce,
Sans avoir fait qu'à blasmer face,
L'a de mes yeux prise et tollue,
Et a la terre despourvue,
D'honneur et de prospérité,
Si bien que moy déshérité.

L'ESCUIER.

Qui pert icy et la recœuvre,
N'a pas tout cause de se plaindre.
Il convient que mon cœur vous œuvre
Ce qu'en luy se nourrit et cœuvre;
Car plus ne m'en pourroit feindre.
Il faut l'amour passée esteindre
Et se garnir d'une amour neuve;
Car belle et haute là vous treuve.

LE CHEVALIER.

A haute amour, ne qui soit belle,
Mal digne suis d'y aborder,
Aussi d'y faire amour nouvelle,
Qui en ay pleine la cervelle;
Mal peut l'un à l'autre accorder
D'amour: me doy bien recorder
Quel homme c'est, hélasse ! moy,
Ne quel attente il a en soy.

L'ESCUIER.

Ne recordez jamais du blasme,
Ne faute qu'amours vous ait faite;

Mais en l'honneur de Nostre-Dame
Regardez-moy sur ceste dame
Qui est si gente et si bien faite.
S'il en est une plus parfaite
Dessoubs le ciel, j'en veux mourir,
Sans jamais merci requérir.

LE CHEVALIER.

Hélas, je l'ay tant avisée
Et tant jugié plaisant son estre
Que nature qui l'a visée
Et à droit souhait devisée,
N'y pourroit plus de beauté mettre;
Mais que pour tant s'osast soubmettre
Mon cœur au sien ou que voulsisse,
Ne cuidez pas que je le fisse.

L'ESCUIER.

S'il ne vous tient qu'à mal vouloir,
De tout honneur vous vous deffaictes;
Mais si vous craignez non valoir
Pour l'aimer et bien luy vouloir,
Je vous asseure que si faites
Chassez-les sur ces entrefaites
Et les boutez dehors trestoutes:
Sy n'a mestier de nulles doubtes.

LE CHEVALIER.

Je ne suis pas en l'accordance,
D'aimer encore si avant
Que doubte en un peu d'espérance
Me peut porter grief ou avance,

Dont je me suis apercevant.
Il faut délibérer devant
Et avoir cœur de soy bouter
Avant rien craindre de doubter.

L'ESCUIER.

Je ne sçay quel délibérer,
Il fault, ne duise à vostre cœur.
Vous pouvez bien considérer
Qu'un roy la pourroit désirer
Pour estre son vray serviteur,
Et vous avez comme un seigneur
Le choix du monde emprès vos lez.
Vous l'aimerez si vous voulez.

LE CHEVALIER.

Ha! que vecy raison notable :
Cause my, cause! Tout est mien,
Tout m'est conquis ou conquestable,
Tout emporté ou emportable.
Le monde est fait seul pour mon bien :
Par Dieu, compains, tu parles bien
A qui auroit l'oreille sourde
Pour non comprendre cette bourde.

L'ESCUIER.

Si j'entens bourde ou moquerie
En cest endroit, nulle envers vous,
Ne si je pense à flatterie,
L'âme de moy en soit périe
Et ravie en enfer dessoubs;
Mais j'ose dire devant tous

Qu'en vous a beau temps pour servir
Et en elle beau desservir.

LE CHEVALIER.

Hélas! j'ay trop porté service
Pour en tirer si povre fruit.
Servir bien et servir en vice
M'est tout compté pour un office,
Qui en servant bien suis destruit.
Sy ne doy plus vouloir le bruit
D'en servir nulle soubs les cieulx
Pour non pouvoir de servir mieulx.

L'ESCUIER.

Si vostre cœur s'accorde à ceste
Et qu'il se vueil abandonner,
Je vous afferme grâce preste,
Amour, chierté, joie et conqueste,
Tant que honneur en seuffre à donner ;
Et ne vous pourrez adonner
Si tost pour vivre en son lien
Qu'amour ne vous pourvoie bien.

LE CHEVALIER.

Tant congnoy d'amour les paroles
Qu'à fol tiens qui si tost s'y accorde.
Ses mots sont proprement ydoles
Pour hommes fols et femmes foles
Qui croient tout ce qu'il recorde ;
Mais qu'il y ait miséricorde,
Ne regard à son serviteur,
Par la mort bieu, il est menteur.

L'ESCUIER.

Ha sire ! vostre grâce saulve,
Amour n'est pas de tel atour ;
Ce n'est pas, non, la beste fauve
Qui trompe l'un et l'autre sauve ;
Mais pourvoit chacun à son tour.
Sy voit parmy et alentour
Plus cler que nul humain regard
Et paie bien ou tost ou tard.

LE CHEVALIER.

Or maudit soit de tous les anges
Et de toute la kirielle
Qui meshui croirra ses losenges,
Ses beaulx rapports, ses haulx louenges,
Ne qui l'eslève de tel esle.
S'amour est si loyal, servez-le
Et vous tenez à sa bonté ;
Mais moy j'y ay assez esté.

L'ESCUIER.

Vous ne savez que d'un malheur
Que fortune vous a brassé ;
Mais sur amour n'avez couleur
De luy charger vostre douleur,
Touchant le corps du trespassé ;
Car tousjours vous a pourchassé
Grâce et maint honneur sans remort :
Donc, si faulte a, c'est par la mort.

LE CHEVALIER.

Doncques, quant amour n'est pas ferme
De pouvoir accomplir ses vœux,

Et que mort par fortune inferme
Luy toult pouvoir et le defferme,
Donc suis-je là où estre veux,
Et tiens plus seur de vivre seulx
Atout les maux que j'en ay d'une,
Que plus s'en mettre à la fortune.

L'ESCUIER.

Hélas! quel perte et quel dommage
Si vostre cœur tient ceste adresse.
Tout se pert en vous, force et eage,
Honneur, bon los, vertu, courage
Et renom entre gentillesse;
Et ne voy riens qui vous radresse
Jamais, ne qui vous liève en hault,
Si le vouloir d'aimer vous fault.

LE CHEVALIER.

S'à l'un endroit me convient boire
Souffraite[1] et perdre saison bonne,
Ma loyauté me fera gloire
A l'autre lez au moins notoire,
Et me donra d'honneur couronne ;
Car plus est vertu qui bien sonne
De non l'avoir voulu changer,
Que pour autre vivre en danger.

L'ESCUIER.

Vous va si près l'honneur du monde,
Ne vanité de gloire humaine

[1] *Souffraite*, misère, malheur, souffrance.

Que pour los qui sur vous redonde,
Aimez mieux vostre cœur qu'il fonde
Que luy changez foy primeraine,
Encore qui est casse et vaine,
Comme d'un corps par mort conquis,
Dont nul bien ne peut estre acquis ?

LE CHEVALIER.

Hélas et quant mort d'aventure
M'aura payé de paye égale,
Que porteray-je en sépulture,
Des biens de fortune ou nature,
Fors renommée bonne ou male ?
Au moins par foy garder léale,
J'auray gagné gloire assouvie,
Selon desserte de ma vie.

L'ESCUIER.

Or, je vous prie au nom de Dieu,
Croyez conseil s'il est possible,
Et vous rendez en cestui lieu
Qui vous peut rendre jeune ou vieu,
Trésor de richesse infaillible.
Riens ne vous sera invincible
Devers amour grand, ne petit,
Si vous y prenez appétit.

LE CHEVALIER.

Quelque appétit, ne plaisant signe
Que jamais puisse en amour prendre,
Tousjours le bout de la racine,
Qui premiers a conquis la mine,
Y demourra jusqu'au cœur fendre,
Et n'en devroit nul m'en reprendre,

Ne donner nom de niceté,
Ains los de plus grand loyaulté.

L'ESCUIER.

Vous parlez tout ainsi au vif,
Comme le cœur le vous desgorge.
Je vous accorde vostre estrif,
Beau sire, et vueil d'un cœur naïf
Que vous l'aimez de par saint George,
Mais qu'il en viengne un autre en forge
Qui vous soit plaisance et lumière
Jusqu'à recouvrer la première.

LE CHEVALIER.

Long parlement qui n'a retraite,
Rend souvent pris les gens en termes.
Chasteau qui parlemente et traite,
Reçoit volentiers quelque attraite
Qui le fait amollir aux armes;
Mais je demeure en propos fermes
Affin que nul ne s'y abuse,
Et sy n'accorde, ne refuse.

L'ESCUIER.

Ha! il faut accord et issue
Finablement en ceste chose.
Telle œuvre sy n'est pas tissue
Pour en partir sans estre sçue
La fin que vostre entente y glose.
Doncques, si vostre cœur propose
D'aimer ou d'amour escondire[1]
Je vous requiers : veuillez le dire.

[1] *Escondire*, refuser.

LE CHEVALIER.

Si vous avez bien entendu
Mes cas, mes dits et mes deffenses,
Responce assez vous ay rendu
Et ne me suis condescendu
A titre où je congnoisse offenses.
J'ay en très-humbles révérences
Vostre rapport; mais j'ay discorde
Souvent de bouche, ne l'accorde.

L'ESCUIER.

Honneur est en raison fondée,
Et est l'une à l'autre amiable.
Chascune est de sens abondée
Et de vertu improfondée;
Ce qu'est raison, est honorable.
Sy croy et tiens à véritable
Qu'honneur de raison avertie
Vous jugera de ma partie.

LE CHEVALIER.

J'ay un honneur, un corps, une âme;
Des troys, les deux saulves voudroie.
Le corps s'en aille après ma dame,
J'en suis content; mais tout infâme
De perdre mon honneur seroie.
Donc sachent tous que ne pourroie,
Pour nulle part m'avantager,
Mon peu d'honneur mettre en danger.

L'ESCUIER.

Dieu vous garde de déshonneur,
De mal d'infamie et grevance!

Mais pour vous tirer à bonheur,
Je feray tant qu'autrui honneur
Vous donrra de vostre asseurance;
Car n'y aura hostel en France
Que je n'enquière à vostre nom
S'honneur vous seuffre aimer ou non.

LE CHEVALIER.

Je suis d'honneur serf homme et lige,
Tant que vie me durera,
Et envers luy mon cœur s'oblige
De non comprendre, encor le dis-je,
Chose que ne m'ordonnera.
Donc, aussi tost qu'il vous plaira,
M'advertissez de son devis
Et lors je diray mon avis.

Ainsi fut pris l'appointement
Devers ces deux qui estrivoient,
Et cessa tout leur parlement
Jusqu'au savoir le jugement
D'honneur sur qui leurs yeux avoient;
Mais les dames qui ne savoient
De leur débat un mot qui touche,
Les ont surpris los en la bouche.

Lors me sembloit que l'escuier,
Esmu comme à soy mettre en queste,
M'aperçut emprès un figuier
La main fournie de papier
Et pleine d'escripture honneste,
Et vint par forme de requeste
Très-douce et aimable aussi
M'arraisonner et dire ainsi :

« Voicy le douloureux traitié,
« Frère, que je mets en vos mains,
« D'un chevalier plein de pitié
« Et d'un qui par vraie amitié
« Luy veut bailler resconforts maints;
« Mais chascun veut poy plus ou mains
« Avoir pour soy querelle et droit
« Sans supplier[1] en nul endroit.

« Or faut-il pour savoir eslire
« Qui aura la raison meilleur,
« Cause la plus parant ou pire,
« Que honneur leur cas retourne et vire
« Affin d'en estre vray jugeur.
« Sy faut qu'en court de grand seigneur,
« Il soit cherché partout et quis
« Et justement sur ce requis.

« Doncques, s'il vous plaist et aggrée,
« Vous en irez dès maintenant
« Monstrer ceste œuvre enregistrée
« Ès plus haulx lieux de la contrée,
« Là où vous serez survenant;
« Et lors comme bien souvenant,
« De tous iceux qui le liront,
« Vous entendrez qu'ils en diront.

« Et au plus près de vray honneur
« Que jamais cœur pourra penser,
« Priez aux dames de valeur
« Qu'il leur plaise à y mettre cœur,
« Sans à nulluy favoriser,
« Et puis selon leur deviser

[1] *Sans supplier*, sans céder.

« Venez moy avertir de tout:
« Vous aurez bon loyer à bout. »

A tant de mots me laissa lors,
Et tout ainsi je m'esveillay,
Et trouvay tout joingnant mon corps
Les argumens et les records
Dont devisé icy vous ay.
Sy ay promis, et le tiendray,
Que je les mettray en avant:
Aussi feray-je, Dieu devant.

Pour tant, seigneurs et nobles dames,
Et entre vous mes demoiselles[1],
Qui savez par tous les royames
Juger des vertus et des blasmes
Et bien débattre des querelles,
Je vous envoie par nouvelles
Ce livre dont le titre porte:
L'Oultré d'amour pour amour morte[2].

[1] *Et à vous, toutes demoiselles*, ms. de l'Arsenal.

[2] Le ms. 5311 de la Bibliothèque impériale de Paris offre quelques bonnes variantes:

Page 72, ligne 17, *lisez:*

Ne parvint à un si haut heur.

Page 89, ligne 26, il faut choisir entre ces deux leçons:

Et le harnas dont la substance
Estoit un riche et cher cattel

Ou bien:

Et le harnas dont la présence
Valoit un riche et cher chastel

Page 82, ligne 4, variante:

Afin que plus vive à son aise.

DICTÉ TROUVÉ L'AN 1446 DANS L'HOSTEL

DU

ROY CHARLES VII[e][1].

Le mal payer, faux conseilliers,
Le discord d'aucuns chevaliers,
Impositions et gabelles,
Ont eslevé guerres nouvelles,
Qui jamais jour ne fineront,
Tant que tels choses dureront :
Car maints servent le roy françois,
Qui pourtant sont de cœur anglois;
Et service fait contre cœur
Ne peut profiter à nul feur[2].
Le sage sy dit et recorde,
A qui du tout je bien m'accorde,
Que prince hay en sa terre
Ne peut vivre sans avoir guerre;

[1] Charles VII, d'après le continuateur de Monstrelet, trouva ces vers sur son lit en rentrant de la messe. Ces vers sont-ils de Chastellain? Ce qui me porte à le croire sans l'affirmer, c'est que dans d'autres circonstances il répandit à peu près de la même manière des strophes où il blâmait également la conduite de Charles VII. Chastellain fit en 1446 un voyage en France, et l'un des vers de cette pièce paraît renfermer la première pensée du *Miroir des princes et nobles de France.*

[2] *Feur*, prix, valeur.

Ne il n'en chaut à ces haulx hommes,
Qui du roy ont les grosses sommes,
L'or et l'argent et les grans terres.
Par iceux sont menés les guerres,
Qui au payer sont les premiers
Et au besoing sont les derniers.
Mirez-vous icy, ducs et roys,
Qu'en la fin n'oyez le sourdois [1];
Et s'en la guerre allez tel erre,
Seurs soyez que vous perdrez terre,
Car bien payer acquiert amis,
Mal payer acquiert ennemis.

Laissez bois, laissez rivières,
Prenez lances, levez bannières.
Fuyez les faux, suivez les sages,
Allez aux champs, yssez les cages,
Ou vous avez honneur perdue;
Et sy vous dis bien sur ma teste,
Qu'on vous tiendra trèstous pour beste :
Je parle au duc, je parle au roy,
Et sy suis mu de bonne foy.

[1] *Sourdois*, ce qui se dit à l'oreille.

RONDEL [1].

Les serviteurs submis à l'observance,
Quoyque souvent il leur tourne à grevance
De non avoir leur plaisir à toute heure,
Toutevois Dieu soubs qui rien ne demeure,
A tels servans ne fist onc décevance.

Mains il convient par contrainte eslevance
Qu'honneur, fortune ou amour les avance

[1] Ce rondeau se trouve dans le recueil des poésies du duc Charles d'Orléans, Bibl. imp. de Paris, f. fr. 1104, f° 91. Il fut vraisemblablement adressé à ce prince lors de la visite que Chastellain et Olivier de la Marche lui firent en 1448, et pour mieux en expliquer le sens, j'insérerai ici les deux rondeaux qui le précèdent.

RONDEL DE OLIVIER DE LA MARCHE.

Pour amour des dames de France,
Je suis entré en l'observance
Du très-renommé saint François,
Pour cuider trouver une fois
La douce voye d'alégeance.

Saint suis de corde de souffrance,
Soubs haire d'aigre désirance,
Plus qu'en mon Dieu ne me congnois.
Pour amour des dames de France,
Je suis entré en l'observance
Du très-renommé saint François.

Soubrement vis de ma plaisance
Et june ce que désir pense,
Mandiant partout où je vois.
Je veille à conter par mes dois

En quelque endroit et au besoing secoure
Les serviteurs submis à l'observance,
Quoyque souvent il leur tourne à grevance
De non avoir leur plaisir à toute heure.

De long souffrir en pénible estrivance
Naist aux souffrans haute et riche observance
Finablement qui les paye et honneure.
Après l'aigret trouve-on la doulce meure
Qui radoucit en leur propre savance
Les serviteurs submis à l'observance,
Quoyque souvent il leur tourne à grevance
De non avoir leur plaisir à toute heure.

Les maulx que m'a fait espérance.
Pour amour des dames de France,
Je suis entré en l'observance
Du très-renommé saint François.

RONDEL DE VAILLANT.

Des amoureux de l'observance
Je suis le plus subgiet de France,
Car je sers d'estre mandien
Et cherche le cotidien;
Mais nul en mon sac rien ne lance.

« Aux frères l'aumosne pour Dieu! »
Tousjours vais criant d'huis en huis.
Las! charité ne trouve en lieu,
Ne pitié ne scet qui je suis.

Retourner m'en fault sans pitance;
Désir le pourveur tance,
Puis le beau père gardien;
Pis suis que Boesme mendien:
L'ordre veuil laisser sans doubtance.

Des amoureux de l'observance
Je suis le plus subgiet de France,
Car je sers d'estre mendien
Et cherche le cotidien;
Mais nul en mon sac rien ne lance.

LE THRÔNE AZURÉ[1].

Thrône azuré, merveilleuse lumière,
Reffiamboyant de mainte fleur dorée,
Noble maison françoise, coustumière
De toute honneur, sourse de foy première,
Dont, soubs le ciel, la terre est plus parée,
Jointe emprès Dieu, des autres séparée
Par cas d'honneur, de titre et de louenge,
Comme est sur terre un homme emprès un ange.

O glorieuse excellence royale,
Renommée batillière anchienne,
Du peuple Dieu championne loyale,
Bras renforchié de grâce espéciale
Pour envaïr mescréance paienne,
O reluisant majesté terrienne,
Dont mal au vray peut s'exprimer la gloire :
Icy tu livres un peu ton auditoire.

Tournant, virant toutes histoires saintes,
Bibles, psaultiers, légendes, prophéties,
Dont j'ay au cœur les substances empraintes,
O ! que j'ay fait méditations maintes,
Noble maison, sur tes controversies,
Qu'après honneurs et gloires infinies

[1] Publié d'après le ms. 120 de la Bibl. Laurentienne à Florence.

J'ay vu souffrir à ta noble nature
Soubs le flayel de divine batture!

Voyant déchoir ta hautesse fameuse,
Ta dignité violer par injures,
Et d'une main vile homicidieuse,
Persécuter ta hauteur glorieuse,
Par feu, par sang, par famine et laidure,
Qui soloyes les autruy fourfaitures
Battre et punir toy-mesmes en tout lieu :
Bien a droit-cy mirable œuvre de Dieu.

Et vraiement est bien l'œuvre admirable
Et bien obscure à congnoissance humaine,
Quant tant d'annuy et de grief misérable,
Fortune et Dieu comme desfavorable,
T'ont fait souffrir par rigueur inhumaine,
Dont il n'y a qu'un point qui me ramaine
L'entendement de ce couvert mistère:
C'est que péchié t'a fait ce vitupère.

Et soit péchié ou volenté divine
Qui t'a fait choir soubs ce glaive adversaire,
Et trébuschier à honteuse ruyne
Pour estre au loup engloutie rapine,
Serve et chambrière à tout villain hausaire[1],
Au moins ton cœur par pité nécessaire,
S'est condolu aveucques ta souffrance,
Plorant sur toy, noble maison de France,

De qui les maulx et povretés extrêmes,
Pertes, douleurs, confusions terribles,

[1] *Hausaire*, mercenaire? On lit dans Monstrelet (IV, p. 392) : « Aucuns haulsaires, tenans le parti du roy Charles. » Corrigez la note I, tome Ier, p. 172.

Occisions, ravallemens, blaphèmes[1],
Pleurs et clameurs d'enfans, hommes et femmes,
Par feu, par sang, par famines horribles,
Sont à tout cœur à tout prendre impossibles;
Car ne pourroit exprimer bouche d'homme
De ces meschiefs l'innumérable somme.

Hellas! quelle est la douleur comparable
A ton souffrir, glorieuse auriflamme,
Que au droit nombril de ton thrône honnorable
Voir tout énorme obprobre inséparable,
Verser ton peuple et mettre tout à flamme,
Et qui plus est, piteusement en blasme
Estre enchassée à honte et à péril,
Hors de ton propre en souffraiteux exil,

Tant qu'il sembloit à ceux qui te veoient,
Que Dieu te volt lors estre exterminée,
Et mesmes ceux qui en tes plours rioient,
Les faulx tirans, leurs cœurs glorifioient
D'avoir ainsy ta hautesse muée,
Cuidant que Dieu t'eust toute abandonnée
A leurs pouvoirs et vouloirs inhumains,
Pour demourer tousjours ferme en leurs mains.

Mais Dieu piteux de fons et de racine,
Provident juge et bénigne en ses faits,
Jamais un arbre, ainsy je l'imagine,
Dont il congnoist s'il est bon d'origine,
Ne veut souffrir l'amortir par tors faits;
Mais pour venir aux nouveaux fruits parfaits,
Souvent permet l'escorce au dehors muire[2],
Pour meilleur fruit de tronc battu produire.

[1] *Blaphèmes*, blâme, mépris.
[2] *Muire*, meure.

Ainsy je croy certes et ainsy juge
De toy, o digne excellente planture.
Dieu a souffert desriver ce déluge
De tous meschiefs sur toy et ton reffuge,
Point, pour ta mort, mais certes pour batture;
Car luy voyant bonne estre ta nature,
T'a corrigée atout l'arc en sa corde,
Mais point jeté hors de miséricorde.

Ses dignes mains, sa sainte providence,
Furent de toy primiers planteurs en terre,
Et choisirent le fruit de ta semence
Entre autre fruit par très-haute excellence,
Comme il appert à qui s'en seult enquerre;
Sy cuide voir, et ne croy pas que j'erre,
Qu'en la vertu du vieu fruit trespassé
Cil d'aujourd'huy a son maleur passé.

Bien a paru à ceste œuvre présente
Où Dieu t'a fait jà restitution
De la plus part de ta gloire excellente,
En ramenant Normandie dolente
Hors de servage à sa rédemption,
Dont en fureur et en contention
Tous faux Anglois, d'humain sang enyvrés,
S'en vont confus comme à la mort livrés.

Dieu a sa gloire en toy revertuée,
Et ta vertu a reprinse vigueur.
Tu as esté dessoubs les pieds ruée;
Mais à présent fortune a remuée
En pitié fresche, enviellie rigueur.
Tu as ressourse après griefve langueur;
Tu as ta gloire arrière en ton recœuvre:
Ce sont beaux dons, qui bien les met en œuvre.

Ton glaive point, ton espée retrence,
Ton bras roidist, ton harnois refflamboye,
Ton eur revit, ta gloire recommence,
Ton fruit sourt grant hors d'un foulé semence,
Ton vergier secq reflorist et verdoye,
Tu viens arrière en l'ancienne voye
De ton triomphe à grant félicité :
Dieu, et quel joye en tant d'adversité !

Le vray soleil de justice éternelle
T'a respurgié ton thrône de bruine,
Et a réduit ta vertu naturelle
A toute aigreur et fierté corporelle,
Pour relever ton los mis à ruine,
Veant ton cœur au plus bas de sa mine,
En qui l'on peut par temps grans faits attendre,
Par quoy en toy tu y dois bien contendre.

Poursieu ton coup, tout Anglois s'espoente
Devant ton bras qui fait trembler le monde.
En eux n'a plus courage qui se vante :
Dix de tes gens sont bons pour leur soixante.
Il n'est François qu'un sept n'en confonde;
Le juste Dieu veut que sur eux redonde
L'énormité de leur conqueste indue :
Terre à tort prise, à droit se voit rendue.

Dieu a sa face inclinée vers toy
Et affichié ses yeux en ton emprise;
Sa sainte main a rebaillié convoy,
Sens, industrie et courage à ton roy,
Pour toy remettre en liberté aprise.
Donc, s'en toy est ceste bonté bien prise,
Tu en dois bien grant louenge à sa face
D'avoir tels biens en l'an joyeux de grâce.

Ne il n'en chaut à ces haulx hommes,
Qui du roy ont les grosses sommes,
L'or et l'argent et les grans terres.
Par iceux sont menés les guerres,
Qui au payer sont les premiers
Et au besoing sont les derniers.
Mirez-vous icy, ducs et roys,
Qu'en la fin n'oyez le sourdois [1];
Et s'en la guerre allez tel erre,
Seurs soyez que vous perdrez terre,
Car bien payer acquiert amis,
Mal payer acquiert ennemis.

Laissez bois, laissez rivières,
Prenez lances, levez bannières.
Fuyez les faux, suivez les sages,
Allez aux champs, yssez les cages,
Ou vous avez honneur perdue;
Et sy vous dis bien sur ma teste,
Qu'on vous tiendra trèstous pour beste :
Je parle au duc, je parle au roy,
Et sy suis mu de bonne foy.

[1] *Sourdois*, ce qui se dit à l'oreille.

ÉPISTRE A JEHAN CASTEL[1].

Castel aerin, tout cymenté d'estoiles,
Fondé sur ciel d'espurée[2] nature,
Là où gros yeux couverts d'espaisses toiles
N'ont pouvoir nul d'y adresser leurs voiles,
Ne d'y attaindre à porte[3], ne closture,
Castel tout plein de divine painture,
Qui esblouis[4] terreuse humaine vue,
Seuffre en ton ray qu'un foible œil te salue.

Castel, vers toy mes entrailles souspirent;
Vers toy s'en vont volitant mes pensées,
Comme envers cil que les haulx Dieux aspirent,
Et dont la bouche et langue qui respirent,
Produisent fleurs plus souef qu'encensées.
Castel, s'en moy sont vanités pensées
Que d'avoir[5] l'œil en toy un si haut œuvre,
Pardonne un cas : ce fait amour qui œuvre.

Castel basti de pierres précieuses,
Resplendissant de pures margarites,

[1] Publiée d'après le ms. de la Bibl. Laurentienne 120, à Florence, collationné sur les mss. de la Bibl. imp. de Paris, Célestins, 47, et 2366.
[2] *D'espurgée*, ms. Célest. 47.
[3] *Ne d'y entrer par porte*, ms. Célest. 47.
[4] *Esbahis*, ms. de Florence.
[5] *Comme avoir*, ms. Célest. 47.

Ne il n'en chaut à ces haulx hommes,
Qui du roy ont les grosses sommes,
L'or et l'argent et les grans terres.
Par iceux sont menés les guerres,
Qui au payer sont les premiers
Et au besoing sont les derniers.
Mirez-vous icy, ducs et roys,
Qu'en la fin n'oyez le sourdois [1];
Et s'en la guerre allez tel erre,
Seurs soyez que vous perdrez terre,
Car bien payer acquiert amis,
Mal payer acquiert ennemis.

Laissez bois, laissez rivières,
Prenez lances, levez bannières.
Fuyez les faux, suivez les sages,
Allez aux champs, yssez les cages,
Ou vous avez honneur perdue;
Et sy vous dis bien sur ma teste,
Qu'on vous tiendra trèstous pour beste :
Je parle au duc, je parle au roy,
Et sy suis mu de bonne foy.

[1] *Sourdois*, ce qui se dit à l'oreille.

RONDEL [1].

Les serviteurs submis à l'observance,
Quoyque souvent il leur tourne à grevance
De non avoir leur plaisir à toute heure,
Toutevois Dieu soubs qui rien ne demeure,
A tels servans ne fist onc décevance.

Mains il convient par contrainte eslevance
Qu'honneur, fortune ou amour les avance

[1] Ce rondeau se trouve dans le recueil des poésies du duc Charles d'Orléans, Bibl. imp. de Paris, f. fr. 1104, f° 91. Il fut vraisemblablement adressé à ce prince lors de la visite que Chastellain et Olivier de la Marche lui firent en 1448, et pour mieux en expliquer le sens, j'insérerai ici les deux rondeaux qui le précèdent.

RONDEL DE OLIVIER DE LA MARCHE.

Pour amour des dames de France,
Je suis entré en l'observance
Du très-renommé saint François,
Pour cuider trouver une fois
La douce voye d'alégeance.

Saint suis de corde de souffrance,
Soubs haire d'aigre désirance,
Plus qu'en mon Dieu ne me congnois.
Pour amour des dames de France,
Je suis entré en l'observance
Du très-renommé saint François.

Soubrement vis de ma plaisance
Et june ce que désir pense,
Mandiant partout où je vois.
Je veille à conter par mes dois

En quelque endroit et au besoing seceure
Les serviteurs submis à l'observance,
Quoyque souvent il leur tourne à grevance
De non avoir leur plaisir à toute heure.

De long souffrir en pénible estrivance
Naist aux souffrans haute et riche observance
Finablement qui les paye et honneure.
Après l'aigret trouve-on la doulce meure
Qui radoucit en leur propre savance
Les serviteurs submis à l'observance,
Quoyque souvent il leur tourne à grevance
De non avoir leur plaisir à toute heure.

Les maulx que m'a fait espérance.
Pour amour des dames de France,
Je suis entré en l'observance
Du très-renommé saint François.

RONDEL DE VAILLANT.

Des amoureux de l'observance
Je suis le plus subgiet de France,
Car je sers d'estre mandien
Et cherche le cotidien;
Mais nul en mon sac rien ne lance.

« Aux frères l'aumosne pour Dieu! »
Tousjours vais criant d'huis en huis.
Las! charité ne trouve en lieu,
Ne pitié ne scet qui je suis.

Retourner m'en fault sans pitance;
Désir le pourveur tance,
Puis le beau père gardien;
Pis suis que Boesme mendien:
L'ordre veuil laisser sans doubtance.

Des amoureux de l'observance
Je suis le plus subgiet de France,
Car je sers d'estre mendien
Et cherche le cotidien;
Mais nul en mon sac rien ne lance.

LE THRÔNE AZURÉ[1].

Thrône azuré, merveilleuse lumière,
Reffiamboyant de mainte fleur dorée,
Noble maison françoise, coustumière
De toute honneur, sourse de foy première,
Dont, soubs le ciel, la terre est plus parée,
Jointe emprès Dieu, des autres séparée
Par cas d'honneur, de titre et de louenge,
Comme est sur terre un homme emprès un ange.

O glorieuse excellence royale,
Renommée batillière anchienne,
Du peuple Dieu championne loyale,
Bras renforchié de grâce espéciale
Pour envaïr mescréance paienne,
O reluisant majesté terrienne,
Dont mal au vray peut s'exprimer la gloire :
Icy tu livres un peu ton auditoire.

Tournant, virant toutes histoires saintes,
Bibles, psaultiers, légendes, prophéties,
Dont j'ay au cœur les substances empraintes,
O ! que j'ay fait méditations maintes,
Noble maison, sur tes controversies,
Qu'après honneurs et gloires infinies

[1] Publié d'après le ms. 120 de la Bibl. Laurentienne à Florence.

Comme de court qui tant fait à congnoistre
Ses faits ou dits qu'on les met en registre,
Non pas de moy, car à peine une épistre
Pourroye-je faire en bon sens et bon art,
Ne composer en rayson un chappitre
Dont compte on fist ne que de ceux qu'on art.

A ton engin trop plus cler que cristal,
Chose impossible à moy, faire est facile;
Mais au dur mien pesant comme métal,
Légière chose est grave et difficile.
Car tout le sens de Rome et du Concile,
Ne du monde si grant qui passe avant,
Tant suys de sens ignare et imbécile,
Ne me feroyt, sy croy-je, pas savant.

Tu sembles mieulx à ton parler estre ange,
Tant hault attains, que humaine créature;
Car ton parler vers aultre est plus estrange
Que n'est feu vif vers feu fait en peinture.
Ta langue à point si à ton escripture
Conduit ses mots par ton sens qui les maine,
Que mieulx semblent d'angélique nature
Estre parfaits que de nature humaine.

Dont te procède et dont te vient ce bien
Dont tous facteurs ont admiration?
Est-ce de toy? Nenny, tu le sçais bien.
Point ne t'en fault la déclaration;
Car tu ne peux faire opération,
Ne homme vivant, rien qui soit fructueux,
S'il n'est permis par l'inspiration
Du Tout-Puissant qui tant est vertueux.

Et pour ce, amy Chastelain très-loyal,
Congnois le bien que le prince d'honneur
T'a ministré, comme ausmosnier royal
Qui donne tout, tant est large donneur,
En luy priant, comme au doulx pardonneur,
Qu'il te pardoint des biens l'ingratitude.
Et merciant affin qu'il te donne eur,
Après trespas gloire et béatitude.

Or prens en gré si tu veulx ou ne veulx;
Car je t'escry comme à cousin germain

Que j'ayme autant que frères ou nepveux,
Pour te monstrer signe de cœur humain.
Que plust à Dieu que sans taster de main,
Je te touchasse, aujourd'huy intangible,
Et de ton œil tu me visses demain
Sans regarder, et je fusse invisible.

Ici se trouvent intercalées dans le ms. 2366, deux strophes qui ne sont pas de Jean Castel :

Adonay des cieulx fabricquateur,
Qui du monde gouverne la machine,
Dont trois fois fut saint Pierre négateur
Par la langue de l'ordeuse meschine,
Face celluy des dos courbe ou d'eschine
Ou au gibet trayner au chériot,
Qui trahison te pourchasse et machine,
Comme Judas le traistre Scariot.

Escript par moy de l'université
Estudiant Castel en un collège,
Dedans Paris où maint divers cité
Larron se voit quand il est sacrilège
Ou homicide ou commet sortilège;
Là face fruict lequel a privilège,
Dont est pitié quant après il faut qu'on
Porte souvent l'arbre de Monfaulcon.

Le copiste du n° 2366 se nommait-il aussi Castel ? Il est fort probable qu'il était, comme il le dit, étudiant dans un collége de Paris, et l'adjonction de ces deux strophes ne constitue qu'une farce d'écolier.

Voici la fin de la réponse de Jean Castel :

Plus tien que mien me répute castel
Dont chastelain tu es, garde et concierge,
Qui te vouldroye honneur faire en cas tel
Qu'en gré Dieu l'eust et la très-doulce Vierge;
Car plus ardant que brandon, torche ou cierge,
Mon désir est d'avoir ta congnoissance,
N'aultre que toy en ce monde ne quiers-je,
Après mon Dieu et ceulx de ma naissance.

ÉPISTRE

AU BON DUC PHILIPPE DE BOURGONGNE[1].

Lyon bandé de riche lyoison
D'or et d'asur, qui de lis reflamboye,
Non seulement en paroles foison[2],
Mais en splendeur d'extrême luison
Dont l'œil s'esteint, qui regard y employe,
Tymbré au front d'excellente monjoye,
Du noble cry, dont le haut ciel résonne :
Ycy entens à moy qui t'araisonne[3].

Entends à moy, lyon de trois vestures;
Lyon fameux, entens à moy, te prie;
Donne à ton sens ententives pointures
Et à tes yeux soingneuses ouvertures,
Pour prendre en toy ce que ma bouche escrie.
Plus a en toy règnon et seignourie

[1] Publiée d'après le ms. 120 de la Bibl. Laurentienne à Florence, collationné sur le ms. 5311 (ancien 9837[14] La Mare), de la Bibl. imp. de Paris, sur le ms. 783 de la Bibl. roy. de La Haye et sur le ms. 21688 de la Bibl. roy. de Bruxelles.

[2] Var. : *non en clarté, non en gloire foison.*

[3] Toute cette première strophe offre une allusion aux armes de la maison de Bourgogne, qui étaient *bandées d'or et d'azur*, mais qui rappelaient aussi la royale origine de ceux qui les portaient, par les fleurs de lis dont elles étaient écartelées, et par le cri : *Montjoie-Saint-Denis!*

Et de haut sang de royale origine,
Et plus en doit raison y estre affine.

Les divins dons et les hauts faits louables,
Dont en toy voy si extrême excellence,
M'ont fait mouvoir mes désirs charitables
D'en faire icy aucuns recors notables,
Servans en los à ta bénévolence;
Mais, regardant ta gloire et précellence,
En foible engin certes je me ravise,
Car n'ay pouvoir, ne sens qui y suffise.

Mon œil regarde en ce que cœur admire;
Amour me trait là où peur me reboute;
Honneur m'astraint de parler et d'escrire
Ce dont le poids me condampne et retire,
Et juge en moy de non y voir goutte;
De propre sens je me deffie et doubte
Et suis en guerre ainsy en dedans moy,
Pour contempler[1] les hautesses de toy.

Donc et affin que Dieu premier ait gloire
De toy, et toy que tu-mesmes y vises
Sans toy bouter en vanité, j'espoire,
Ton corps produis et te mets en mémoire,
Dont tout le siècle en tient tant de devises,
Où les clartés et splendeurs sont assises;
Par plus, par moins, là voit-on qui esclaire,
Rends grâce à Dieu : du plus je me veul taire.

Nature en toy a esté ententive
D'y mettre estor et pouvoir et faveur;
Ce qui s'en voit, n'est pas chose doubtive;
Santé, longs jours, vie consolative,

[1] *Pour contenter*, ms. de La Haye.

T'en ont sieuvy en joyeuse saveur,
Dont moy qui sçay que tu n'es réprouveur
Vain, ne ingrat ayant grant bien reçu[1],
Je parle ainsy comme je l'ay conçu.

Et posé or que tu-mesmes supposes
Par grant vertu peu estre ta personne,
Et à mes dits gaires tu ne reposes,
Ains aigrement argues et proposes
Le droit envers de ce que j'araisonne,
Le bruit qui court toutesvoyes et qui sonne
Parmy les aers touchant au firmament,
Celuy en fait le certain jugement.

Grâces d'en haut te sont administrées,
Mœurs et vertus en telle multitude
Que s'en ton cœur ne sont enregistrées,
Au moins les tient ce monde à si monstrées
Que tu assers[2] à toy sa plénitude,
Et va jugeant toute béatitude,
Tout divin don, estre infus en ton corps :
Ce sont d'autruy, non pas les miens recors.

Loy a en soy et veult que chacun prise
Ce que peu est et de tarde advenue,
Et que de chose en coustume et apprise,
Ne doit jamais merveille estre comprise,
Ne cheoir grant part d'aucune survenue.
Donc, si j'ay bien ma leçon retenue,
Très-peu eschiet, et sy n'avient pas moult,
Qu'estre un haut prince et bien compris en tout.

[1] *D'un si grant bien reçu*, ms. de Paris.
[2] *Apers*, ms. de La Haye.

Souvent en un ou en autre deffaillent,
Posé qu'en biens et substances abondent.
S'ils sont puissans, à vanité se baillent,
Et s'ils sont beaux, petit de bruits[1] en saillent.
Leurs noms, leurs temps, leurs régions confondent;
Très-peu en a, à qui toutes respondent
Grâce et vertu, titre de ma matère :
Donc, s'un en vient, c'est bien cas de mistère.

Pepin le roy, prince chevalereux,
Plein de vertus et de notables faits,
S'en l'un endroit, Dieu le fit valereux,
De l'autre lez le laissa dolereux
D'estre en la forme et petis et deffais.
Sy ne dy pas qu'il n'y ait des parfais
Princes beaucoup, et des Pepins assez,
Mais tout exquis ils sont cler entassés.

Seul le recort d'Octavien Auguste
De toy tout seul m'est figure et exemple,
Lequel, tout bel, tout vertueux, tout juste,
Tout sage et bon, tout vaillant et robuste,
Mit tout en soy ce dont le monde s'emple;
Et tant avoit de grâce enmy son temple,
Et de hauts dons si très-plénière somme,
Que plus sembloit divin que mortel homme.

Fortune à luy se rendit toute serve :
Largue et prodigue en toute sa puissance,
Et luy submit en paix et en conserve
Le monde entier sans quelconque réserve,
Ycy par sens, et là par redoubtance.
Ses mœurs, ses yeux portoient l'attrayance

[1] *Fruits*, mss. de Florence, de Bruxelles et de Paris.

De tout regard, de tout humain courage,
Cuidant qu'en luy eust divin quelque ombrage.

Josne, il régna haut et victorieux,
Tousjours donné à louable exercice;
Et viel vesqui en soin laborieux
Pour trespasser plein de jours glorieux
Soubs le record d'aucun haut bénéfice.
Vertus aimoit et déprimoit le vice;
Il quist honneur pour sa royal vesture:
Honneur aussy le mit en sépulture.

Et si le vray m'est souffert maintenir,
En approuvant ma figure certaine,
A toy seul donc, j'ose bien soustenir
Sur tous régnans devoir appartenir
Ceste excellent comparison hautaine,
Et qu'il n'est prince en région longtaine,
Ne d'aujourd'huy, ne de longs jours devant,
Qui tel titre ait, ne gloire si avant.

Si je mets haut la matère que j'œuvre,
Jà nul pourtant contre moy ne s'esmeuve;
Ce qu'il en est, la vue se descœuvre
Quel est l'ouvrier et de quel pris son œuvre:
Il se perçoit par ce que l'on y treuve;
Non les hauts mots mais les faits donnent preuve
De ce de quoy le monde parle et clame:
A hautain fait sieut glorieuse fame.

Où est celuy qui aujourd'hui s'appère
A toy, o haut très-glorieux noble homme?
Qui est ton per en fortune prospère?
Ce ne fu pas le trave[1] de ton père,

[1] *Le trave*, trisaïeul; on lit : *l'attave* dans les mss. de La Haye et de Bruxelles.

Ne roy régnant, ne empereur, ne promme.
Gaires nuls tels ne prent Troye, ne Rome,
Par ses escrits, quant de tous me recorde:
Ce n'est pas gas, quant preuve s'y accorde.

Que diray-je des dons et des hauts offres
De ta riant longue amie fortune,
Qui en ouvrant l'espargne de ses coffres,
T'a tant complu, que de bon droit tu offres,
Grâces à Dieu, plus qu'autre soubs la lune,
Par donnoison reçue non commune,
Mais singulière entre tous les régnans,
Voire et sur tous tes hauts appartenans.

T'a présenté le royal déadème,
Le sacré sceptre impérial du monde,
Et mis trois fois ceste gloire suprême
Devant tes yeux à grant prière extrême
Pour l'entier bien de la fabrique ronde,
Lors qu'en vertu de constance parfonde,
Pour amirer et faire gens confus,
Content du tien, tu en fis le refus[1].

T'a donné grâce et vertu préférée
Au siége saint des pasteurs de l'Église,
Sus royal titre et majesté sacrée[2],
Non regardant personne, ne contrée,
Fiant peut-estre en gloire vielle acquise,
Mais en mérite et vertu propre exquise,
Par mesmes toy et en propre vertu,
Exempt sur tous, grâce t'a revestu.

[1] *Voyez*, dans le t. VII, la *Déclaration des hauts faits du duc Philippe*.

[2] Au concile de Mantoue, le duc de Clèves, envoyé du duc de Bourgogne, siégea au banc des rois. En une autre circonstance. Simon de Lalaing usa, en présence du pape, de priviléges réservés à l'empereur.

Roc as esté des pays non muable,
Prest exploitant de leur toute exigence,
Secours, confort de la foy charitable,
Lorsque tous rois, en leur force doubtable,
Ont endormi leurs cœurs en négligence,
Et au regard d'affaire et d'indigence,
Touchant pité et publique salut,
Oncques nul fut, qui autant y valut.

Quel œuvre a fait jadis en ton contraire
Le roy des Francs, si offenseur parent,
A qui fureur et sang te devoit traire
Pour terre[1] honneur et vie luy soustraire
Et au party son dampnable adhérent?
Mais par pité du cruel différent
Trop ayant cours, vainqueur de propre annuy,
Tu propre en toy remédias en luy.

Ton prochain sang longuement fortuné
Abandonné de toute main amie,
Après l'avoir par armes impugné
Et saintement ton yre refrené,
Tu l'as jeté de prison ennemie;
Lorsque pité estoit toute endormie
Partout ailleurs et peu cœur d'y entendre,
Lors as voulu piteuse main luy tendre.

De tes vertus ne vueil plus faire histoire,
Qui sont de nombre et d'excellence pleines,
Quant par recours au vray du répertoire
J'y treuve tant de haut fruit méritoire,
Qu'à jugier sont plus divines qu'humaines.
Dònc et si Dieu en gloires et demaines

[1] *Terre* (du latin : *tero*), écraser, broyer, fouler aux pieds.

Ton noble estat sur tous augmente et œuvre
Avec bon heur, sy vient-il de bonne œuvre.

Mais n'est d'oubly le haut eslèvement
De la Toison, haute et divine emprise,
Que pour confort, ayde et réparement
De notre foy, en long proposement,
Tu as mis sus, divulgée et emprise,
Soubs autre grant religion comprise
Touchant honneur et publique équité,
Pour estre mieux envers Dieu acquité.

O cy-après, que diray-je en ton los,
O haut prince, qui per n'as en la terre?
Ton los emprendre, à moy est un deslos,
Quant plus t'eslève, et plus te prise et los,
Que moins suy sceur de los propre y acquerre,
Pour ce qu'en toy il fault si haut enquerre
Et vouloir tant d'entendement subtil,
Que quant je vueil, dur beaucoup sy m'est-il.

Si j'ay recours à tes chevalleries,
A tes hauts faits d'éternelle mémoire,
Et dont les cours des hautes seignouries
Sont résonnans, décorées et flories
Sur aujourd'huy toute autre neuve histoire,
Certes j'y voy tant de gloire sus gloire,
Et de splendeur ton thrône si remply,
Qu'en y pensant l'œil m'en est affoibly.

Quels armes fit ton bras chevalereux,
En ton jeune eage, au circuit d'Abbeville,
Là où par titre amer très-dolereux,
Comme un lyon triumphant valereux,

Mis à l'envers tes ennemis par mille,
Vainquis l'estour, c'est humaine évangille,
Et s'y trouva ton fer plus redoutable,
Qu'ours ou dragon, pour mort espoentable [1].

Arrest ne fay sur les guerres françoises
Que tu maintins mortelles et longèves.
Ta gloire y crut de haut plus de cent toises;
Aussy enfin, par tes bontés courtoises,
Dieu t'en donna les fruits de nobles sèves;
C'estoit amour, paix, union et trèves,
Gloire et honneur en haut los salutaire :
C'est un grant don, mais c'est cas solitaire.

Les fiers Escos, aspre gens bataillière,
Devant Crevant, fis cheoir en ton espée;
Le dire est peu, mais l'œuvre non légière
D'avoir acquis victoire avantagière
Sur la fureur d'une telle troupée.
Fortune y fit une horrible grippée,
En ta faveur, jeusnes armés encore,
Qui est un cas non digne de forclore.

Tenant l'espée empoingnie en la dextre,
Contre les Francs joins aux Englès crudelles,
Tu pris l'escu sus l'espaule senestre,
Pour envaïr l'anglois duc de Glochestre,
Par tout effort de batailles mortelles,
Là où tes faits et aigreurs furent telles
Que ton acier sa route termina,
Et mise à mort sa hauteur domina.

Peuple hollandois, fière gent maritine,
Zélandois forts, robustes et terribles,

[1] *Voyez* tome Ier, p. 262.

A juste droit et équité divine,
Tu les submis en ta franche saisine,
Par long travail en armes très-pénibles,
A quoy pluseurs rois, nations horribles,
Ont contendu en y quérant victoire,
Dont nul jamais fors toy n'eust celle gloire.

Barrois, Lorrains, Allemans un grant nombre,
Le duc Renier, Barbasan de haut pris,
Joints en bataille en ton mortel encombre
Tu desconfis et en fis brief descombre,
Barbasan mort et leur duc mesme pris
Que puis long temps, à son chier coust et pris,
Devenu roy, tu tins en ta prison
A son grant dur et à grant marison.

Liégeois après, peuple très-furieux,
Drus et puissans, orgueilleux et doutables,
En armes durs, aux champs laborieux,
Pour embarber un haut roy glorieux
Par luy donner encontres redoubtables,
Soubs le pouvoir de tes bras non portables
Tu les fis cheoir vaincus, humiliés,
Par ton jadis haut père ainsy ployés.

Chastelois[1], peuple espris de félonnie,
De sang rebelle et de vouloir inique,
Pour résister à telle vilonnie,
A peu d'amas de noble baronnie
Tu corrigeas leur erreur hérétique,
Tant qu'aujourd'huy confusion publique

[1] Il faut lire : *Casselois*, habitants du pays de Cassel. Sur les faits auxquels Chastellain fait allusion, *voyez* Lefebvre Saint-Rémy, 164, et le récit fort intéressant de la chronique manuscrite de La Haye.

S'en treuve encore entremy eux trèstous
Pour exempler tous mauvais et rebous.

Calais, depuis; l'espargne des Anglois,
Tu assiégeas et attemptas le prendre,
En quoy combien que par desroy peuplois
Fortune en fit venir povres exploits,
Au moins François onc ne l'osa emprendre:
Et fait autant à louer et comprendre
Ton hardy cœur du poids y soustenu,
Comme du plus s'il y fust advenu.

Quelle œuvre fis, ne quelle haute prouesse
En estroit clos de Bruges ta rebelle,
Là où bataille et horrible compresse
Te courut sus en très-mortelle aspresse
Pour t'enverser du plus haut de la selle,
De quoy ton cœur qui jamais ne chancelle
Paya bien dur les facteurs inhumains
Plus par les tiens que par les aultruy mains.

Trèvois, Ardenne et Luxembourg, tannières
De gent sans foy, rapineuse et tirande,
Crouttes[1] de murtre, anciennes larronnières,
Soubs le desploy de tes rayans bannières
Tu réduisis à légale commande,
Et par puissance en armes fière et grande,
Tu as conquis et asservis à toy,
Tant par bon droit que par divin chastoy.

Gens de Compiengne, escorcheurs renommés,
Tu reboutas fièrement à Lions[2],

[1] *Crouttes*, cavernes.
[2] Lihons-en-Santerre. *Voyez* tome II, p. 132.

Où les Anglois des François achemés[1]
Vinrent en fer bataillés et armés,
Crians sur toy comme affamés lions,
Mais oncq pour eux, ne pour leurs millions,
Tu ne branlas demie marche entière,
Ains les quis propre au bout de leur frontière.

Mais que diray des hautaines merveilles
Qu'en tes hauts jours as fait sur les Gantois,
En longs travaux, en curieuses veilles
D'armes, d'aigreurs et paines non pareilles,
Pour expugner leur courage mentois,
Lorsque repos mieux duisoit toutesfois
A tes jours lors assez glorifiés,
Mais non pour tant les maux purifiés?

Cinc ou six fois en batailles rengies
Tu as vaincu leur criminel puissance,
Là où tes mains sont taintes et baingnies
Dedens leur sang et durement vengies
De leur souvent parverse obéissance,
A quoy onc roy de françoise naissance,
N'empereur nul ne parvint à si près :
Sy ont-ils mis mainte estudie après.

Leurs légions et ruineuses cohortes
Par pluseurs fois cy et là assemblées,
Par tes vertus valereuses et fortes
Tu as fait cheoir jusqu'à devant leurs portes,
Voyant les yeux de leurs testes troublées :
Donc, si possible eust esté que tremblées
Eussent les tours par espoentement,
Tremblé fust tout, muraille et pavement.

[1] Il faut lire : *où les François des Anglois achemés. Achemés des Anglois*, vainqueurs des Anglais (à Guerbigny).

Trente milliers[1] à Gavre en enversas
Toy au milieu, dix mille[2] à Riplemonde,
A Nieule[3] cinq, puis au pays de Was
Que tu premier par armes entamas
Devant tous rois en vaillance parfonde,
Et par ton glaive y fis rougir mainte onde
De sang effus constraint à ce dangier
Par toy surquerre et ton nom desdaignier.

La tienne main fu là de Dieu conduite
Pour escarter tout tel mauvais plantage
Et pour verser rébellion construite
Tout autrement, semblablement instruite,
Comme tout sang de hautain parentage,
Non seulement pour ton propre héritage,
Ne pour garder ta gloire non périe,
Mais pour tenir noblesse en seignourie.

Des nobles, donc, tu y fus champion
Et le rabbat de villaines essourses,
Un vertueux aigre fier Scipion
Rongeant l'orgueil de leur brayant lyon,
Soy enfierant en ses ramages courses,
Dont les assaulx et horribles accourses
Luy ont rongié tant maint ongle et maint dent :
Los en ait Dieu et toy de l'accident !

O et depuis, chacun fait cy-après
Cœur couronne de splendeur mille et mille,
Quant le rapport te fut fait par exprès
De la grant perte et du mortel comprès[4]

[1] *Voyez* tome II, p. 375.
[2] Six mille? *Voyez* tome II, p. 307.
[3] Nevele, *voyez* tome II, p. 269.
[4] *Comprès* (de *comprimer*), oppression.

De Constantin, la noble sainte ville :
Certes bien digne et bien heurée Lille
D'en avoir pris les vœux de mainte clause
Que tu y fis à celle seule cause !

Mestier ne m'est d'en réciter les titres,
Modes, teneurs, coustanges, ne personnes,
Mais de si hauts et solempnels chapitres
Je n'ay trouvé par lecture en registres
Et tous royaux assemblemens, ne thronnes.
Certes ce sont les perles des couronnes
Du monde viel et d'aujourd'huy, sy dis-je :
Si j'en dis trop, qui mieux scet, m'en corrige.

Donc, pour donner vertu à voix promise,
Tantost alas vers le haut empereur,
Lequel voyant ta vaillante entreprise
Et ta vertu si preste estre submise,
Toy non quérant, te fit estre quéreur ;
Ainsy ton long mouveur et requéreur
Te fit emprendre hauts et mortels péris[1]
Et reposa mesmes ses esperis.

Lorsque tous rois au bien propre entendoient
Froids et précheus au salut du publique,
Lors tes désirs et tes veines tendoient
En aigre ardeur et peines y rendoient
D'y pourvoir par quelque voie oblique,
Dont il t'est née une gloire angélique
Que seul tu as le monde desdormy,
En povre abus par avant estormy.

O prince auguste, et que diray-je plus ?
Diray-je riens de tes œuvres nouvelles,

[1] *Péris*, périls.

De tes valeurs, puissances et vertus,
Par lesquels sont restrains et rabatus
Les cœurs d'Utrecht malement fiers et felles,
Avecques trois fortes cités rebelles
Que tu par siège as à ton ploy conquises,
Non jamais plus par autre effort surquises?

Ne me loist-il que je die et déclaire
Ton fier arroy, ta triomphant entrée
Qui aujourd'huy, sans à nulluy desplaire,
Porte lueur, resplendit et esclaire
Comme un soleil sur umbreuse contrée,
Et dont la pompe et la fierté monstrée
Fut si haut prise et si très-exploitant
Qu'à Rome à peine en entra oncques tant[1]?

Et puis loist-il céler la frémison,
La dure peur, la fraeur, les murmures,
Qu'en ce cas a le royame frison,
Par non sçavoir salut, ne garison,
Pour eux sauver encontre tes armures,
Voyant au dos de toutes ses fermures
Danois par maints milliers multipliés,
Offerts à toy contre luy allyés?

Tous rois du monde et nations te quièrent,
Tout haut princier en ta faveur s'adhère,
Les moins puissans pour renfort te requièrent,
Et les tous forts en ta grâce ils acquièrent
Gloire et soulas, qui joye leur confère.
Chacun tes faits et vertus considère,
Chacun perçoit tes gloires et splendeurs:
Sy en vont tous désirant les odeurs.

[1] *Voyez* tome III, p. 143.

J'ay tourné l'œil en sceptre et en couronne,
Par l'univers circuit de cestuy monde.
Les cieux je perce et le siècle avironne,
Mais n'y congnoy siècle royal, ne tronne,
Qui prenne à toy aujourd'huy, ne responde.
Ce qu'en appert par vérité parfonde
Ne peut jamais s'esteindre par envie :
Gloire en chacun prent mesure en sa vie.

N'as-tu o toy[1] le plus bel présentage
De chevaliers de ce monde présent,
Et là où gist si ample et grant partage
D'honneur, de sens et de tout haut fruitage
Que terre et mer en font fame et présent?
Ce que l'œil voit ou que preuve s'asent,
Se peut très-bien parmaintenir et dire :
Tels n'en a nul, ne France, ne Empire.

Ne sont venus tous longtains voyageurs
Quérir vers eux congnoissance et adresse,
Soubs le péril des armes assailleurs,
Pour les plus hauts esprouver et meilleurs
Que terre nulle ou région adresse?
Dont oncques nul, tant fust aigre en aspresse,
N'emporta rien de l'honneur des susdis,
Mais eux très-bien sur les autres toudis.

Nul emprès toy en ton gouverne estable,
Nul plus entier, ne plus ferme en justice,
Nul plus asseur en cas espoentable,
Ne plus ardant en la foy charitable,
Ne plus enclin au saint divin service,
Nul plus amy, nul plus couvrant son vice,

[1] *O toy*, avec toi.

Nul plus aimé, ne léalment servy,
Ne plus léal où il est desservy.

Vive ton nom à toujours mais et dure,
Et meure tout envieux et envie;
Et soit où peut ma relation dure,
Mais aujourd'huy n'a vivant créature
Qui soit ton per, ne ton semblable en vie.
Faveur, ne don, ne rien ne m'en dévie,
Mais raison vraye et saine vérité
M'en sont pilliers comme à leur hérité.

Trompes, clarons, orgues mélodieuses,
Tubes sonnans, voix humaines et anges,
Psaltérions, harpes délicieuses,
Engins floris, natures précieuses,
Sont aujourd'huy décantans tes louenges,
Et par le siècle et jusques aux archanges
Vont espardant leurs glorieux accords,
De tes hauts faits et de ton noble corps.

Le ciel te quiert; la terre te faveure.
Papier vers toy s'espanist et délite;
Viel escrit ploye et t'encline et honneure;
Ton haut engin t'amire et asseure;
Rude et subtil, chacun s'y habilite,
Et comme on quiert la perle très-eslite
Comme un trésor précieux en acquerre,
Ainsy t'a festé homme, ciel et la terre.

Plus tost faudra de son droit cours nature,
Plus tost faudra le marbre dur en cendre,
Plus tost faudra gravée en fer scripture[1],
Plus tost faudra la terre en floriture,

[1] On lit dans les mss. de Florence et de Paris : *graveur fer escripturs*. La leçon que nous publions, est empruntée au ms. de Bruxelles. Il serait

Plus tost viendront les montaignes descendre,
Plus tost seront tous engins sans entendre,
Plus tost n'aura or, ne métal, ne mine,
Que ton los faille ou ta gloire termine.

Vy, règne en gloire, en vivre te délecte,
Règne en triomphe et vy immortel homme,
Choise[1] et esly, demande et sy affecte
L'honneur du monde et son amour parfecte.
Tout est pour toy, et fortune t'est promme;
Ne crains Troyen, ne haut César en Rome,
Règne emprès eux et monte en gloire égale :
Nul toy meilleur par sentence légale.

Meurs quant voulras, tes gloires ne mourront.
Tu vivras mort et régneras sans estre;
Les parfons cœurs par pleurs te raviront;
Les cieux, les aers, les voix t'eslèveront,
Et tout transy, vif te feront renaistre.
Tu seras rien, et sy seras en estre;
Tu gerras cendre en terre obscure et noire,
Dont la noirté resplendira de gloire.

Rends gloire à Dieu; rends grâces glorieuses;
Rends-luy haut los et dévotes cantiques;

peut-être téméraire d'y trouver une allusion à la découverte de l'imprimerie que Pontus Heuterus fait remonter à 1440 (*Rer. burgund.*, IV, 8). Cf. un passage de la chronique d'Adrien de But, déjà signalé par M. Gachet (*Bull. de l'Académie*, 1839), mais paraissant se rapporter toutefois à une date moins ancienne que ne l'a cru M. Gachet. Chastellain a-t-il pu songer à désigner des caractères en métal servant à l'impression? C'est Molinet, continuateur de sa *Recollection des merveilles*, qui nous dira :

J'ai vu grand multitude
De livres imprimés.
Pour tirer en estude
Povres mal argentés.

[1] *Choise*, vois.

Rends-luy ton cœur, tes veines curieuses;
Joings vers le ciel tes mains laborieuses
De tant d'honneur et de gloires publiques,
Quant sur tous rois et princes catholiques,
Tu es celuy qui plus en as reçu :
Or, luy rends donc ce qu'il en est dû.

Retray ton cœur de ce règne finable,
Dont la douceur est flattant ennemie;
Quiers à régner, prince non terminable,
Après mortel régner tout permanable,
Trouvant partout la grâce Dieu amie.
J'espoire aussy qu'elle ne vouldroit mie
T'avoir donné tant de grâce fertile,
Pour te vouloir faillir au plus utile.

Tu as esté un certain duc paisible,
Bien exploitant sa commission sainte;
Et au plus près de ton juste possible,
Tu as esté vers ton peuple entendible,
Pour le mener à salutaire atteinte,
Encontre toute entreprise et empainte
De Pharaon parmy la rouge mer:
Sy t'en doit bien remérir et aimer.

En ta valeur et vertu singulière,
Dieu a béni ta terre et tes suppos,
Et y tramis grâce particulière,
Transquilité, paix, gloire séculière,
Trop plus qu'ailleurs et de plus long repos.
Los en ait-il en ton noble propos,
Qui par ton heur nous fait bien heureux vivre,
Mais toy failly, peur dure nous enyvre.

Honneur du monde et parement de France,
Salut greigneur du peuple chrestien,

Miroir joyeux de nostre ramembrance,
Or vy en Dieu et meurs en espérance.
Quant tu mourras, certes tu yras bien ;
Tu as régné noble duc terrien :
Sy régneras, j'espoire, en tes vertus,
Prince éternel, tout glorieux salut.

Là tu auras o toy, noble maisnie,
Ton Rolin sage et ton noble Croy,
Soubs qui haut sens et vertu infinie
Ta gloire humaine a esté parfurnie,
Ferme tousjours tant qu'il en ont joy,
Je requiers Dieu que j'en puisse estre oy,
Et doinst la grâce à George, o haut lyon !
D'estre à tes pieds humble tabellion !

LA COMPLAINTE D'HECTOR[1].

PROLOGUE.

Pour cause que en plusieurs hautes histoires
Et au tableau des humaines mémoires,
Maintes choses du temps jadis passées
Sont plusieurs fois prises et récitées
En divers temps et lieux diversement
Et par divers contraire entendement,
Huy en un lieu trop ou peu ampliées,
Demain à terme ou trop tost oubliées,
Ou trop parfond ou trop peu entendues,
Ou trop ou peu à leur devoir rendues,
Trop sobrement eslevées les unes,
Et les autres par aveugles fortunes
Décorées de gloire oultre desserte
Par voix mouvant de raison non inexperte;

[1] Publiée d'après le ms. 120 de la Bibl. Laurentienne de Florence, collationné sur le ms. 1717 f. fr. de la Bibl. imp. de Paris. Ce ms. donne pour titre à cette composition : « Les Épitaphes de Hector, fils de Priam, roy de Troye, et de Achiles, fils de Péleus, roy des Myrmydoines, et est contenu au procès de cestuy traité les complaintes d'iceulx chevaliers, présent Alexandre le Grant. » On lit dans le ms. de Florence : « Cy après s'ensievent les épytaphes de Hector et Achilles, ensemble le procès de eulx deux, dont Alexandre le Grant est le seul juge. »

Recueillies souvent les plus ombreuses,
Les moins de prix, les plus infamieuses[1],
Et laissées comme songes ou fables
Les plus dignes et les plus lamentables,
Que tout le monde en son considérer
Devroit douloir, larmoyer, souspirer,
Tourner ses yeux, son esbat et son rire[2]
Pour en ouir réciter ou escrire[3],
Comme à présent d'une haute matière
Prise en un viel très-longtain cymetière
M'a la tendreur esmue et pressée
D'en rafreschir la plainte délaissée,
Et de la mettre en face[4] des haulx hommes,
Des rois du monde et des princes preudommes,
A voix piteuse enrumée en ses termes,
Avecq yeulx tous encombrés de lermes :
C'est la plourable, amère et doulereuse
Mort de Hector, de Troye vallereuse[5],
Si villement[6] et à honte inférée,
Et par main noble et haute procurée
Encontre honneur d'anoblie nature
Et contre estat de royal géniture,
Lequel pour lors que Dieu le souffroit vivre,
Estoit celuy, que toute histoire et livre,
Sur tous les bons du monde, recommande,
Et dont la bouche à en parler amende,
Vray escarboucle et hautesse florie
D'aspreur humaine et de chevalerie,
De los, de pris, d'aspresse[7] et de vaillance,

[1] *Infructueuses*, ms. de Paris.
[2] On lit dans le ms. de Paris : *Tourner son jeu, son esbat et son rire.*
[3] *Descripre*, ms. de Paris.
[4] *Et la remettre ès faces*, ms. de Paris.
[5] *Malheureuse*, ms. de Paris.
[6] *Faillemment*, ms. de Paris.
[7] *D'aigreur*, ms. de Paris.

Et où jamais peur n'eut, ne deffaillance,
Lasche vouloir, ne vil meschant ouvrage
Ne prit logis, n'entrée en son courage.
Plus ce sembloit [1] fils d'un dieu immortel
Que d'aucun roy, tant fust-il grand ou bel,
Pour les valeurs qui en luy reluisoient [2]
Et au surplus du monde suffisoient.
Sy fut, hélas! si felle sa fortune
Qu'en jeunes jours et en senestre lune,
Luy, le vainqueur d'effort tant [3] redoubtable
Fu dévaincu par meurtre détestable
Et prosterné vilainement ès prés,
Dont si grant grief et si grant perte après
Oncques le siècle en nul temps [4] ne reçut,
Quant si haut corps en fin si povre [5] chut;
De qui, combien que l'heure [6] en soit passée
Et que du corps pièça est trèspassée
Sa cuisant playe et sa douleur très-dure,
Pour tant n'est pas de sa longue laidure
Sa dolente âme avant ses jours périe,
Ne de salut, ne d'honneur regarie,
Ains se demaine et lime en pleurs ses fers
Et tranmet cry du limbe des enfers
Vers tous les rois et princes pour vengeance
Du cas commis en telle deffaillance,
Et les semont à voix très-lamenteuse
De regarder son histoire piteuse [7]
Et de jeter dehors de leur registre

[1] *Mieux ressembloit*, ms. de Paris.
[2] *Qu'en luy seul luisoient*, ms. de Florence.
[3] *Tout*, ms. de Florence.
[4] *En eage*, ms. de Florence.
[5] *En si basse fin*, ms. de Paris.
[6] *L'œuvre*, ms. de Florence.
[7] *De regretter cette histoire piteuse*, ms. de Paris.

La main de qui si vilain coup peut ystre;
Car puisqu'il faut porter son finement,
Il ne luy est d'espoir de vengement,
Ne d'autre bien dont homme soit donneur,
Fors qu'en ce monde on le prive d'honneur
Et que bien il soit effacé du livre,
Là où les bons[1] sont députés à vivre,
Comme à présent dessoubs figure vive
En parler aigre et en forme plaintive
Sera monstré soubs seule intention
De provoquer vostre compassion
En cas qui est à plaindre et à douloir
Et non louer ce qu'est de nonchalloir.
Pour tant, o vous haulx princes et seigneurs,
Et vous trestous en vertus les greigneurs,
Pour inciter[2] vos cœurs et vos entreilles,
Ouvrez icy volentives oreilles[3],
Et vous verrez nouveau piteux mistère
Fondé en pleur d'envieillie matière,
Et qui en soy ou en cas son semblable
Vous pourra estre et servant et valable
Miroir de vivre et de juger doctrine,
De vertu règle et d'honneur discipline.
Sy y mettez vos bénignes ententes
Et ne glosez mes rudesses patentes,
Mais y cueillez le miel, s'il y peut estre,
Comme la mouche en rude fleur champestre;
Et prestement[4] je croy que vous orrez
Une œuvre estrange : or oyez et souffrez.

[1] *Auquel les preux*, ms. de Paris.
[2] *Pour rénover*, ms. de Florence.
[3] *Volontiers vos oreilles*, ms. de Paris.
[4] *Promptement*, ms. de Paris.

Comment Alexandre le Grant, conquérant pays, passa par Troye, la grant cité destruite, où il visita les sépultures de Hector et Achiles[1], et comment il lut leurs épitaphes dont la teneur s'ensuyt :

Cy-gist Hector, l'artifice des dieux,
Le très-hautain comblé trésor des cieux,
L'espouventable exterminеur des Grieux,
Des bons l'eslitte et l'aigle des mortieux[2].

Cy-gist le tout plain pouvoir de nature,
L'entier ressort de félice adventure,
L'excès de grâce et d'œuvre en créature
Du présent siècle et de saison future.

Cy-gist d'honneur le haut précieux thronne,
L'excellent siège où vertu se florónne,
Le flun[3] des mœurs de noblesse couronne,
Et dont la terre et la mer s'avironne.

Cy-gist la fleur de vaillance parfonde,
Le bras armé du triomphe du monde
Et qui plus porte en prouesse et faconde
Qu'en tout le siècle au remanent n'abonde.

Cy-gist de Troye invincible la vie,
Et puis sa mort, quant l'âme en fu ravie,
De qui le titre et gloire desservie
Si des dieux non, ne peut estre assouvie.

[1] *Voyez* dans Plutarque le récit de la visite d'Alexandre au tombeau d'Achille.

[2] *Mortieux*, mortels.

[3] *Flun*, fleuve, rivière, source. On lit dans le ms. de Paris : *La fleur*.

Cy-gist la mort amère de Priant
Et d'Hécuba ses cheveux destirant,
De qui les voix vont en pleurs escriant
Des morts l'abisme et les monts d'Orient.

Cy-gist le seul envié de fortune,
Celuy en qui toute vertu fut une,
Par quoy fortune en célée rancune
L'a fait tomber soubs éclipse de lune.

Cy-gist l'object de l'humaine pité,
Qui toute haute excellent royauté
Semont, provoque à larmes de durté[1]
Et à mémoire en toute éternité.

Comment Alexandre, soy émerveillant de la glorieuse épitaphe de Hector, vint à la tombe de Achiles; et commença à lire son tiltre.

Cy-gist reclos Achiles le seigneur,
L'aigre, le fort, fier lion batailleur,
Tigre en estour, des Grieux tout le meilleur,
Et des Troyens dur mortel travailleur.

Cy-gist l'horrible espée fouldroieuse,
Robuste bras, dextre victorieuse,
Semblant crému, menace flamboyeuse,
Mortel rencontre et touche furieuse.

Cy-gist des Grieux la promise victoire,
Tout leur confort, leur attente de gloire,
Leur destiné parfait de vieille histoire
Pour renverser Troye en arsure noire.

[1] *A larmes de durté*, à larmes qui seront durables.

Cy-gist des Grieux la terrible vengeance,
Le contre-arrest de troyenne puissance,
Le chier vengeur de la honte et nuisance
Que fist Paris sur Grèce en arrogance.

Cy-gist l'effroy du haut roy Priamus,
L'abat d'orgueil de ses enfans crémus,
Le prosterneur sur les troyens palus
Du fort Menon et du fier Troylus.

Cy-gist celuy qui près par impossible
A dévaincu le victeur invincible,
Le bras du monde en sa fureur visible,
Le plus à craindre et le moins agressible.

Cy-gist celuy soubs qui force et maistrie,
La fleur du monde est faillie et périe,
Orgueil soubmis, morte chevalerie,
Fierté conquise et prouesse tarie.

Cy-gist celuy, dont la main dévora
Le noble Hector et de mort enferra
Le plus vaillant qui oncq fu, ne sera :
Qui veut s'en rie, et pleure qui vouldra.

Exclamation d'Alexandre sur la gloire de Hector et de Achiles, désirant le demy tiltre dudit Achiles pour la victoire qu'il avoit obtenue sur ledit Hector.

O éternelle et très-merveillable puissance des dieux, incomprise en tes voyes et en tes faits non investigable, qui entre les corps que tu gouvernes, tu fais les uns semblables à ta nature, et les autres, ce semble, infélices et non assortables à riens, que diray-je, moy le traverseur

de la terre, le vieil attempteur des diverses fortunes, l'expéditeur des œuvres loingtaines et espandues gloires, l'inquisiteur des monstres et des ysles occultes, que diray-je, que pourray-je penser, désormais moy, misérable roy? En quoy pourray-je ficher mon espérance, en quoy salut, en quoy mérite, en quoy félicité, en quoy dignité aucune de mémoire, après ces deux haulx reluisans hommes, qui en leurs tiltres contiennent la gloire, dont l'entier monde se vouldroit parer par convoit[1]? O! les dieux immortels! et où est l'exclamation propre qui leur fust à trametttre[2]? Ne où est le mode qui pust souffrir à louer et amirer ces deux hommes, ces deux corps, ces deux chevaliers, dont l'ombre vault estre et la painture menace, tous deux morts plus redoutables en fame, que les récents bras d'aujourd'huy en faits? O! et que les dieux ne m'asseurent de tel tiltre et à l'issue de mon estre, et de telle à demy gloire, souverainement d'Achiles, qui, sur la couronne chevallereuse du monde, a obtenu par mort le derrain triomphe! Vive sa gloire, croisse sa renommée! Et sans déprimer la hautesse et sublimité du Troyen, intronisée soit son ymage emprès les dieux!

La glorification que Alexandre donne au vaillant Grégeois Achiles, comme victorieux sur Hector.

O Achiles, royale géniture,
Chevalier preux, né de bonne adventure,
Précieux corps, solempnel nourreture,
Choix immortel, souhait d'extrême gloire;

[1] *Après ces deux glorieux et hauts chevaliers qui seuls remirent en leurs titres ce dont l'univers et entier monde se pare,* ms. de Paris.

[2] *Qui soit propice de leur transmettre,* ms. de Paris.

Bras triomphal paré de la painture,
Plus grant que fist oncq mortel créature,
Et dont ton chief et ta royal vesture
Resplent plus cler que le soleil en voirre;

O ternisseur de toute vieille histoire,
L'aigle des roys [1], bruit d'éternel mémoire,
Trésor des preux, prodige de victoire,
Corps reluisant par fortune et nature [2];

Vers toy couché en ceste tombe noire,
Te viens offrir révérence notoire
Et exaucier ton nom non transitoire,
Mais éternel par mérie droiture.

La complainte que fait Hector, le fils aisné de Troye, de sa mort vilainement procurée par Achiles; et comment il semont les princes du monde à garder son droit et honneur, touchant sa mort glorieuse.

Je fus Hector, le fils aisné de Troye,
Jadis salut, seul protecteur et joye
De mon très-haut glorieux parentage,
Lequel, pour lors que de fer je m'armoye
Et que branler je fis l'espée moye,
Fléau dompteur des Grieux je me clamoye
Et le rabat de tout leur vieil outrage.
Parents, cités, subgès je deffendoye,
Mes ennemis de mort dure offendoye,
Et pour un grief dix doubles leur rendoye
Par propre main et par propre courage;
Donc, pour les faits qu'en droiture exploitoye

[1] *Sceptre royal*, ms. de Paris.
[2] On lit dans le ms. de Paris : *Sur tous le plus excellent en nature.*

Et au plus beau de mon eage où j'estoye,
Fortune, alors que moins je la doubtoye,
Transmit sur moy vilain mortel oultrage.

Jadis, alors que j'estois empereur
De l'ost troyen et certain répareur
De vieille perte et de fresche ruyne,
Et qu'entre Grieux, comme un lyon coureur
A gueulle ouverte et de proye quéreur,
Je me monstroye invaincu conquéreur,
Bras furieux et redoubtable eschine,
Lors n'estoit nul si haut adventureur,
Qui regardant ma naturelle aigreur
Pust ou osast attendre ma fureur,
Ne le trenchant de mon espée fine.
Or est faillie en moy ceste terreur,
Celle jadis espouventable horreur;
Et est changé mon estre et ma crueur
En pleurs, en plaints et en voix fémenine.

Harnois luisant, tranchant espée clère,
Force, vitesse, aigreur, fière manière,
Tout est tourné en plaintive nature.
Lance jadis de mille hommes meurtrière
Par un seul jour est devenue fougière,
Et corps horrible en bataille rangière,
Plourant ymage et dolente peinture.
Selle orguilleuse est devenue bière;
Cheval bruiant, amattie litière;
Dextre jadis comme fouldre légière
Las! sy est cheue en terre et pourriture[1];
Et pour tous biens du temps de cy derrière
M'est seul remèse une âme prisonnière,

[1] On lit dans le ms. de Florence : *Est jà tergoir de plours et de frolure.*

Criant aux dieux vengeance droiturière
Soubs larmoyant parfonde sépulture.

Ma vieille plaie et ma mort inférée,
Jadis tant fort en Troye souspirée
Par main destorse et en plour débattue
Pour estre arrière en frais yeux[1] remirée
Et de rechief plainte et considérée,
Requiert que soit de nouveau replorée
Et par pité nouvelle ramentue;
Car la façon d'honneur vitupérée,
Comment ma mort a esté procurée[2],
Vilainement par derrière serrée[3]
Par main encor de royaulté vestue,
Si cent mille ans le monde avoit durée,
Sy en devroit douleur estre tirée
Et entre rois et princes regrettée[4],
Si prince au monde en honneur s'esvertue[5].

Pour tant, ô vous très-haults princes et rois,
Qui par devoir de vos naturels droits
Devez honneur maintenir et ensuivre,
Et en tous lieux et en tous les endroits,
A qui qu'il tourne à honte toutesfois,
Tous les haulx faits et les humains exploits
Peser au doy et à la juste livre :
Vers vous je viens à lamenteuse voix[6],
Non regardant aux titres de vos loix,

[1] *En ses lieux*, ms. de Paris.
[2] On lit dans le ms. de Paris : *Est, quant d'aguet elle est interminée.*
[3] *Enferrée*, ms. de Paris.
[4] *Proférée*, ms. de Florence.
[5] Dictys de Crète, qui jouissait d'une haute autorité au XVe siècle, rapporte qu'Achille tua Hector par trahison.
[6] On lit dans le ms. de Paris : *Sy crye à vous à lamentable voix.*

Ou si christiens ou princes payennois[1],
Fors[2] au bon sens que nature vous livre;
Et vous requiers à ceste extrême fois
Qu'en devisant d'Achiles le Grégeois
Veulliez garder la hautesse et le pois
De mon honneur, non pas de mon revivre.

Et vous le haut trésor de pité tendre,
Sourgeon de qui fleuve de pleur s'engendre,
Fémenins cœurs, recuis demy en flamme,
O le foyer[3] de charitable cendre,
Vers vous me viens et présenter et rendre,
Les bras ouverts, les jointes mains estendre,
Pour esmouvoir vos yeux que je réclame;
Car pour l'honneur de vous autres défendre,
L'on m'a vu corps et bachinets pourfendre,
Mes bras forcher, mes propres mains estendre[4],
Dardant aigreur comprise en vostre blasme[5]:
Sy vous supply que cy vueilliez entendre,
Car viel murtry, frais pleurs me convient prendre;
Sy remets sur vous tout mon doux attendre,
L'honneur du corps et le regret de l'âme.

Comment Hector, parlant à Alexandre, l'incite de non donner si grant faveur au tiltre de la tombe de Achiles, mais que souverainement il veuille avoir regard à raison et honneur.

O Alexandre, roy convoiteur de gloire, d'honneur ambitieux et depuis naguières le visiteur de nos titres, qui t'a meu, toy, qui es le juge des hommes et la balance des

[1] On lit dans le ms. de Paris : *Ne si chrestiens, juifs ou payennois.*
[2] *Mais*, ms. de Paris.
[3] *Souspir*, ms. de Paris.
[4] *Mes propres veines fendre*, ms. de Florence.
[5] *Comparant vostre blasme*, ms. de Paris.

régions estranges, de sentencier mon honneur, inconsult soubs autruy splendeur, qui ignores peut-estre les faveurs et les secrets d'ambedeux? O roy Alexandre, ne prises-tu autrement l'honneur de ton semblable, et ne crains-tu à inférer lésion à un fils de roy, l'aisné de la progénie troyenne, glorifié des dieux, solemnisé du monde et des hommes, que tu, ce semble, soubs pollue lecture, légièrement escripte, déprimes, courbes sa hauteur et enverses son siége? O roy sobrement instruit, peu informé des causes occultes qui doivent ou affecter ou retirer les courages, retourne à la nature de ton sang et à la hautesse de ton devoir. Car certes, si en un roy n'affiert créance légière, moins luy fiert hastiveté en sentence inconsulte, en honneur souverainement, qui plus est de grant pois au perdeur, que au fol juge sa faute. Beau sire, entens à raison et à propre honneur, et ne te souffre légièrement desvoyer sur rapport des yeux, car souvent l'on voit l'escorce du bois en fleur, dont la mouelle par dedans est pourrie.

Comment Hector, continuant son propos, fait remontrance à Alexandre que Achiles le tua par aguet et non par vaillance.

Tu es un roy,
De qui l'arroy
Et le convoy
A fait effroy
Par l'univers monde, je croy,
Et as, soubs le divin octroy,
Mais [1] ton employ,
Tout ton reploy,

[1] *Mais*, à l'avenir, désormais.

[redacted]

D'estre tresbuscheur,
Peut-estre par mon malheur
Ou par main d'autruy valeur,
Comme on est tout sceur,
Qui est fruit et fleur
Meilleur sur meilleur,
Toutesfoys n'ay peur
Qu'en telle hauteur
Mon murtrier, non mon victeur,
Doive affoiblir mon honneur.

Sy te supply, gentil roy, et advise
Qu'en tout honneur, dont tu fais ta devise,
Mon corps occis désormais ne réprimes;
Car là où sont les mérites ou crimes,
Parra en brief par leur couleur divise :
A qui il touche, y prenne garde et vise.

La forme de l'honneste excuse d'Alexandre envers Hector, touchant l'honneur par luy exibé à son intérimeur Achilles.

Hector vassal, le cœur tu me tourmentes,
Quant si sur moy tu te plains et lamentes
Et me mets sus qu'en légierté récline,
Autruy j'essours et toy je te décline,
Quant peu j'avance ou prise ton histoire
Et d'autruy los fais esbruire la gloire :
Certes que non, jamais ne le pensay,
Ne contre toy tel mal n'encommençay;
Car trop congnoy toy et ton origine
Et les haulx faits de toy qu'on ymagine,
Le roy des preux et des bons l'escarboucle,
Où jamais main que toy ne mit la boucle,
Voire au regard, si vray je le recors,

De fier courage et de valeur de corps,
Non pas en fait d'aventureuse queste;
Mais je l'excede en gloire de conqueste;
Car suis troisseur des regions par sommes,
Et toy lompteur et le vaincteur des hommes,
Vainquant en autre et en propre vertu,
Et moy en ost bien armé et vestu.
Or est ainsy que moy jadis quereur
De seigneurie, et d'estre l'empereur
Tant les pays que des hauts cueurs humains
Et d'avoir tout l'entier monde en mes mains,
Bien est-il vray qu'ainsy que je passoye
Vers Achiles, sur sa tombe lisoye
Comment sa main en prouesse parfonde
Avoit versé tout le meilleur du monde.
Avec plusieurs grans mots parant ton titre[1]
Qui autre part ne sont mis en registre,
Et combien que tous les recors des livres
Et les hauts faits de tes bras à delivres
Mont toujours fait et le croire et savoir
Que de toy oncq ne fu meilleur pour voir,
Ce non obstant[2] pour cause que la lettre
Te racontoit[3] failly et occis estre
Par Achiles, ton fort interempteur,
Je luy donnay[4] la gloire et la hauteur,
Non pas pour cas que oncques je te haisse,
Ne qu'à ta gloire aucun mal je voulsisse,
Mais pour le los qui en sault et redonde
D'avoir le bras sur l'aigle et fleur du monde.
Donc, plus verroye en toy haut los esbruire,

[1] On lit dans le ms. de Paris : *Avec plusieurs autres grans mots et titres.*
[2] *Toutesvoies*, ms. de Florence.
[3] *Te corrompoit*, ms. de Paris.
[4] *J'en désiray*, ms. de Florence.

Plus me feroit mon titre en moy reluire[1].
Ainsi, Hector, d'Achiles l'épitaphe,
Qui que l'escript, ne qui y mit la graphe,
Il dit de toy tant de los et le preuve
Qu'impossible est que désir ne se meuve,
Et qu'on n'adhère à hautesse de cœur
Par ton los propre à ton sépult vainqueur,
Lequel, par toy si très-haut honnorer,
Fait plus et plus et plus fort désirer
Le bruit qu'il s'est attribué à soy,
Pour ce qu'il semble estre vainqueur de toy;
Et toy qui sçais par vue et par histoire
Qu'en tout mon temps, j'ay quis gloire sur gloire,
Si j'ay trouvé titre aucun glorieux,
Ne puis-je avoir le désir curieux
De souhaidier un semblable à ma touche
Sans déroger à nul à qui il touche?
Certes, sy fay, je le puis et doy faire.
Ne fut jadis le très-puissant roy Daire
Par moy conquis et soubmis à ma loy,
Qui mieux valloit en tous endroits que moy,
Mais toutesfois, qui que s'en rie ou pleure,
Pire ou meilleur, la gloire m'en demeure,
Et ne luy fait qui que soit aucun blasme,
Qui de mon lez va désirant la fame.
Non fay-je moy à toy, que bien l'entendes;
Car en tous temps et en toutes légendes,
Plus est victoire en œuvre difficille,
Tant plus victeur est digne de haut stille.
Certes trop est grant chose de victoire;
Car le vaincu plus a en luy de gloire,

[1] On lit dans le ms. de Paris.

Donc, plus voit-on en toy haut los esbruire,
Et plus de fait ton titre et nom reluire.

de la terre, le vieil attempteur des diverses fortunes, l'expéditeur des œuvres loingtaines et espandues gloires, l'inquisiteur des monstres et des ysles occultes, que diray-je, que pourray-je penser, désormais moy, misérable roy? En quoy pourray-je ficher mon espérance, en quoy salut, en quoy mérite, en quoy félicité, en quoy dignité aucune de mémoire, après ces deux haulx reluisans hommes, qui en leurs tiltres contiennent la gloire, dont l'entier monde se vouldroit parer par convoit[1]? O! les dieux immortels! et où est l'exclamation propre qui leur fust à trametttre[2]? Ne où est le mode qui pust souffrir à louer et amirer ces deux hommes, ces deux corps, ces deux chevaliers, dont l'ombre vault estre et la painture menace, tous deux morts plus redoutables en fame, que les récents bras d'aujourd'huy en faits? O! et que les dieux ne m'asseurent de tel tiltre et à l'issue de mon estre, et de telle à demy gloire, souverainement d'Achiles, qui, sur la couronne chevallereuse du monde, a obtenu par mort le derrain triomphe! Vive sa gloire, croisse sa renommée! Et sans déprimer la hautesse et sublimité du Troyen, intronisée soit son ymage emprès les dieux!

La glorification que Alexandre donne au vaillant Grégeois Achiles, comme victorieux sur Hector.

O Achiles, royale géniture,
Chevalier preux, né de bonne adventure,
Précieux corps, solempnel nourreture,
Choix immortel, souhait d'extrême gloire;

[1] *Après ces deux glorieux et hauts chevaliers qui seuls remirent en leurs titres ce dont l'univers et entier monde se pare,* ms. de Paris.

[2] *Qui soit propice de leur transmettre,* ms. de Paris.

Bras triomphal paré de la painture,
Plus grant que fist oncq mortel créature,
Et dont ton chief et ta royal vesture
Resplent plus clér que le soleil en voirre;

O ternisseur de toute vieille histoire,
L'aigle des roys [1], bruit d'éternel mémoire,
Trésor des preux, prodige de victoire,
Corps reluisant par fortune et nature [2];

Vers toy couché en ceste tombe noire,
Te viens offrir révérence notoire
Et exaucier ton nom non transitoire,
Mais éternel par mérie droiture.

La complainte que fait Hector, le fils aisné de Troye, de sa mort vilainement procurée par Achiles; et comment il semont les princes du monde à garder son droit et honneur, touchant sa mort glorieuse.

Je fus Hector, le fils aisné de Troye,
Jadis salut, seul protecteur et joye
De mon très-haut glorieux parentage,
Lequel, pour lors que de fer je m'armoye
Et que branler je fis l'espée moye,
Fléau dompteur des Grieux je me clamoye
Et le rabat de tout leur vieil outrage.
Parents, cités, subgès je deffendoye,
Mes ennemis de mort dure offendoye,
Et pour un grief dix doubles leur rendoye
Par propre main et par propre courage;
Donc, pour les faits qu'en droiture exploitoye

[1] *Sceptre royal*, ms. de Paris.
[2] On lit dans le ms. de Paris : *Sur tous le plus excellent en nature.*

Criant aux dieux vengeance droiturière
Soubs larmoyant parfonde sépulture.

Ma vieille plaie et ma mort inférée,
Jadis tant fort en Troye souspirée
Par main destorse et en plour débattue
Pour estre arrière en frais yeux[1] remirée
Et de rechief plainte et considérée,
Requiert que soit de nouveau replorée
Et par pité nouvelle ramentue;
Car la façon d'honneur vitupérée,
Comment ma mort a esté procurée[2],
Vilainement par derrière serrée[3]
Par main encor de royaulté vestue,
Si cent mille ans le monde avoit durée,
Sy en devroit douleur estre tirée
Et entre rois et princes regrettée[4],
Si prince au monde en honneur s'esvertue[5].

Pour tant, ô vous très-haults princes et rois,
Qui par devoir de vos naturels droits
Devez honneur maintenir et ensuivre,
Et en tous lieux et en tous les endroits,
A qui qu'il tourne à honte toutesfois,
Tous les haulx faits et les humains exploits
Peser au doy et à la juste livre :
Vers vous je viens à lamenteuse voix[6],
Non regardant aux titres de vos loix,

[1] *En ses lieux*, ms. de Paris.
[2] On lit dans le ms. de Paris : *Est, quant d'aguet elle est interminée.*
[3] *Enferrée*, ms. de Paris.
[4] *Proférée*, ms. de Florence.
[5] Dictys de Crète, qui jouissait d'une haute autorité au XVe siècle, rapporte qu'Achille tua Hector par trahison.
[6] On lit dans le ms. de Paris : *Sy crye à vous à lamentable voix.*

[illegible] a chrestiens ni [illegible] payennois[1],
Puis[2] si non [illegible] que [illegible] vous [illegible]
Et vous requiers a [illegible] extreme fois
Qu'en [illegible] d'Achilles le [illegible]
Veuillez garder la [illegible] et le pois
De mon honneur, non pas de mon [illegible].

Et vous je tant [illegible] de [illegible].
[illegible] de [illegible] de [illegible] [illegible].
[illegible], [illegible] en flamme.
[illegible][3] de [illegible].
Vers vous me viens et presenter et rendre.
Les bras ouvers, les jointes mains [illegible].
Pour [illegible] vos yeux que je reclame;
Car pour l'honneur de vous [illegible].
L'un m'a [illegible] et [illegible].
Mes bras [illegible], mes propres mains estendre[4].
Durant aigreur [illegible] en vostre blasme[5].
Sy vous supply que sy veuillez entendre.
Car vrai [illegible], [illegible] me [illegible] prendre:
Sy remets sur vous tout mon [illegible] attendre.
L'honneur du corps et le regret de l'ame.

Comment Hector parlant a Alexandre, [illegible] de non donner si grant faveur au titre de la tombe de Achilles, mais que souverainement il vueille avoir regard a raison et honneur.

O Alexandre, roy convoiteur de gloire, d'honneur ambitieux et depuis naguières le visiteur de nos titres, qui t'a meu, toy, qui es le juge des hommes et la balance des

[1] On lit dans le ms. de Paris : *Ne si chrestiens, juyfs ou payennois.*
[2] *Mais*, ms. de Paris.
[3] *Souspir*, ms. de Paris.
[4] *Mes propres veines fendre*, ms. de Florence.
[5] *Comparant vostre blasme*, ms. de Paris.

régions estranges, de sentencier mon honneur, inconsult soubs autruy splendeur, qui ignores peut-estre les faveurs et les secrets d'ambedeux? O roy Alexandre, ne prises-tu autrement l'honneur de ton semblable, et ne crains-tu à inférer lésion à un fils de roy, l'aisné de la progénie troyenne, glorifié des dieux, solemnisé du monde et des hommes, que tu, ce semble, soubs pollue lecture, légièrement escripte, déprimes, courbes sa hauteur et enverses son siége? O roy sobrement instruit, peu informé des causes occultes qui doivent ou affecter ou retirer les courages, retourne à la nature de ton sang et à la hautesse de ton devoir. Car certes, si en un roy n'affiert créance légière, moins luy fiert hastiveté en sentence inconsulte, en honneur souverainement, qui plus est de grant pois au perdeur, que au fol juge sa faute. Beau sire, entens à raison et à propre honneur, et ne te souffre légièrement desvoyer sur rapport des yeux, car souvent l'on voit l'escorce du bois en fleur, dont la mouelle par dedans est pourrie.

Comment Hector, continuant son propos, fait remontrance à Alexandre que Achiles le tua par aguet et non par vaillance.

Tu es un roy,
De qui l'arroy
Et le convoy
A fait effroy
Par l'univers monde, je croy,
Et as, soubs le divin octroy,
Mais [1] ton employ,
Tout ton reploy,

[1] *Mais*, à l'avenir, désormais.

de la terre, le vieil attempteur des diverses fortunes, l'expéditeur des œuvres loingtaines et espandues gloires, l'inquisiteur des monstres et des ysles occultes, que diray-je, que pourray-je penser, désormais moy, misérable roy? En quoy pourray-je ficher mon espérance, en quoy salut, en quoy mérite, en quoy félicité, en quoy dignité aucune de mémoire, après ces deux haulx reluisans hommes, qui en leurs tiltres contiennent la gloire, dont l'entier monde se vouldroit parer par convoit[1]? O! les dieux immortels! et où est l'exclamation propre qui leur fust à tramettre[2]? Ne où est le mode qui pust souffrir à louer et amirer ces deux hommes, ces deux corps, ces deux chevaliers, dont l'ombre vault estre et la painture menace, tous deux morts plus redoutables en fame, que les récents bras d'aujourd'huy en faits? O! et que les dieux ne m'asseurent de tel tiltre et à l'issue de mon estre, et de telle à demy gloire, souverainement d'Achiles, qui, sur la couronne chevallereuse du monde, a obtenu par mort le derrain triomphe! Vive sa gloire, croisse sa renommée! Et sans déprimer la hautesse et sublimité du Troyen, intronisée soit son ymage emprès les dieux!

La glorification que Alexandre donne au vaillant Grégeois Achiles, comme victorieux sur Hector.

O Achiles, royale géniture,
Chevalier preux, né de bonne adventure,
Précieux corps, solempnel nourreture,
Choix immortel, souhait d'extrême gloire;

[1] *Après ces deux glorieux et hauts chevaliers qui seuls remirent en leurs titres ce dont l'univers et entier monde se pare,* ms. de Paris.
[2] *Qui soit propice de leur transmettre,* ms. de Paris.

Bras triomphal paré de la painture,
Plus grant que fist oncq mortel créature,
Et dont ton chief et ta royal vesture
Resplent plus clèr que le soleil en voirre;

O ternisseur de toute vieille histoire,
L'aigle des roys [1], bruit d'éternel mémoire,
Trésor des preux, prodige de victoire,
Corps reluisant par fortune et nature [2];

Vers toy couché en ceste tombe noire,
Te viens offrir révérence notoire
Et exaucier ton nom non transitoire,
Mais éternel par mérie droiture.

La complainte que fait Hector, le fils aisné de Troye, de sa mort vilainement procurée par Achiles; et comment il semont les princes du monde à garder son droit et honneur, touchant sa mort glorieuse.

Je fus Hector, le fils aisné de Troye,
Jadis salut, seul protecteur et joye
De mon très-haut glorieux parentage,
Lequel, pour lors que de fer je m'armoye
Et que branler je fis l'espée moye,
Fléau dompteur des Grieux je me clamoye
Et le rabat de tout leur vieil outrage.
Parents, cités, subgès je deffendoye,
Mes ennemis de mort dure offendoye,
Et pour un grief dix doubles leur rendoye
Par propre main et par propre courage;
Donc, pour les faits qu'en droiture exploitoye

[1] *Sceptre royal*, ms. de Paris.
[2] On lit dans le ms. de Paris : *Sur tous le plus excellent en nature.*

Et au plus beau de mon eage où j'estoye,
Fortune, alors que moins je la doubtoye,
Transmit sur moy vilain mortel oultrage.

Jadis, alors que j'estois empereur
De l'ost troyen et certain repareur
De vieille perte et de fresche ruyne,
Et qu'entre Grieux, comme un lyon coureur
A gueulle ouverte et de proye quéreur,
Je me monstroye invaincu conquereur,
Bras furieux et redoubtable eschine,
Lors n'estoit nul si haut adventureur,
Qui regardant ma naturelle aigreur
Pust ou osast attendre ma fureur,
Ne le trenchant de mon espee fine,
Or est faillie en moy ceste terreur,
Celle jadis espouventable horreur;
Et est changé mon estre et ma crueur
En pleurs, en plaints et en voix femenine.

Harnois luisant, tranchant espee clere,
Force, vitesse, aigreur, fiere maniere,
Tout est tourné en plaintive nature.
Lance jadis de mille hommes meurtriere
Par un seul jour est devenue fougiere,
Et corps horrible en bataille rangiere,
Plourant ymage et dolente peinture.
Selle orgueilleuse est devenue biere;
Cheval brulant, amatte litiere,
Dextre jadis comme foudre legiere
Las! sy est cheue en terre et pourriture.
Et pour tous biens du temps de cy derriere
M'est seul remese une âme prisonniere.

[illegible]

Criant aux dieux vengeance droiturière
Soubs larmoyant parfonde sépulture.

Ma vieille plaie et ma mort inférée,
Jadis tant fort en Troye souspirée
Par main destorse et en plour débattue
Pour estre arrière en frais yeux[1] remirée
Et de rechief plainte et considérée,
Requiert que soit de nouveau replorée
Et par pité nouvelle ramentue;
Car la façon d'honneur vitupérée,
Comment ma mort a esté procurée[2],
Vilainement par derrière serrée[3]
Par main encor de royaulté vestue,
Si cent mille ans le monde avoit durée,
Sy en devroit douleur estre tirée
Et entre rois et princes regrettée[4],
Si prince au monde en honneur s'esvertue[5].

Pour tant, ô vous très-haults princes et rois,
Qui par devoir de vos naturels droits
Devez honneur maintenir et ensuivre,
Et en tous lieux et en tous les endroits,
A qui qu'il tourne à honte toutesfois,
Tous les haulx faits et les humains exploits
Peser au doy et à la juste livre :
Vers vous je viens à lamenteuse voix[6],
Non regardant aux titres de vos loix,

[1] *En ses lieux*, ms. de Paris.
[2] On lit dans le ms. de Paris : *Est, quant d'aguet elle est interminée.*
[3] *Enferrée*, ms. de Paris.
[4] *Proférée*, ms. de Florence.
[5] Dictys de Crète, qui jouissait d'une haute autorité au XVe siècle, rapporte qu'Achille tua Hector par trahison.
[6] On lit dans le ms. de Paris : *Sy crye à vous à lamentable voix.*

Ou si christiens ou princes payennois[1],
Fors[2] au bon sens que nature vous livre;
Et vous requiers à ceste extrême fois
Qu'en devisant d'Achilles le Grégeois
Veuilliez garder la hautesse et le pois
De mon honneur, non pas de mon revivre.

Et vous le haut trésor de pité tendre,
Sourgeon de qui fleuve de pleur s'engendre,
Fémenins cœurs, recuis demy en flamme,
O le foyer[3] de charitable cendre,
Vers vous me vieus et présenter et rendre,
Les bras ouverts, les jointes mains estendre,
Pour esmouvoir vos yeux que je réclame;
Car pour l'honneur de vous autres defendre,
L'on m'a vu corps et bachinets pourfendre,
Mes bras forcher, mes propres mains estendre[4],
Dardant aigreur comprise en vostre blasme[5]:
Sy vous supply que cy vueilliez entendre,
Car viel murtry, frais pleurs me convient prendre;
Sy remets sur vous tout mon doux attendre,
L'honneur du corps et le regret de l'âme.

Comment Hector, parlant à Alexandre, l'incite de non donner si grant faveur au tiltre de la tombe de Achiles, mais que souverainement il veuille avoir regard à raison et honneur.

O Alexandre, roy convoiteur de gloire, d'honneur ambitieux et depuis naguières le visiteur de nos titres, qui t'a meu, toy, qui es le juge des hommes et la balance des

[1] On lit dans le ms. de Paris : *Ne si chrestiens, juyfs ou payennois.*
[2] *Mais*, ms. de Paris.
[3] *Souspir*, ms. de Paris.
[4] *Mes propres veines fendre*, ms. de Florence.
[5] *Comparant vostre blasme*, ms. de Paris.

régions estranges, de sentencier mon honneur, inconsult soubs autruy splendeur, qui ignores peut-estre les faveurs et les secrets d'ambedeux? O roy Alexandre, ne prises-tu autrement l'honneur de ton semblable, et ne crains-tu à inférer lésion à un fils de roy, l'aisné de la progénie troyenne, glorifié des dieux, solemnisé du monde et des hommes, que tu, ce semble, soubs pollue lecture, légièrement escripte, déprimes, courbes sa hauteur et enverses son siége? O roy sobrement instruit, peu informé des causes occultes qui doivent ou affecter ou retirer les courages, retourne à la nature de ton sang et à la hautesse de ton devoir. Car certes, si en un roy n'affiert créance légière, moins luy fiert hastiveté en sentence inconsulte, en honneur souverainement, qui plus est de grant pois au perdeur, que au fol juge sa faute. Beau sire, entens à raison et à propre honneur, et ne te souffre légièrement desvoyer sur rapport des yeux, car souvent l'on voit l'escorce du bois en fleur, dont la mouelle par dedans est pourrie.

Comment Hector, continuant son propos, fait remontrance à Alexandre que Achiles le tua par aguet et non par vaillance.

Tu es un roy,
De qui l'arroy
Et le convoy
A fait effroy
Par l'univers monde, je croy,
Et as, soubs le divin octroy,
Mais [1] ton employ,
Tout ton reploy,

[1] *Mais*, à l'avenir, désormais.

Ta foy, ta loy,
Ta faim, ta soy,
Fust en guerre, fust en requoy,
A maintenir l'honneur de toy :
Raison pour quoy
Chacun en soy
En craint le ploy :
Sy fay-je moy,
Mais si mon malheur
Et si ma lueur
Soubs feinte couleur,
Soubs stille abuseur,
Poly en faveur,
Souffre aucune erreur [1]
Par quelqu'un, mon opprimeur
Ou peut-estre intérineur [2],
Fust-il empereur
Roy ou conquéreur,
Hideux rencontreur,
Mortel en fureur,
S'il est procureur
D'aucune vilaine aigreur,
Mal fait qui en est couvreur,
Et quoyque douleur
Me soit et tristeur,
Cause de langueur,
Fondement de pleur,

[1] On lit dans le ms. de Paris :

Mais si mon malheur
Et si ma lueur
Soubs feinte couleur,
Sous titre abuseur,
Souffre aucune erreur.

[2] *Intérineur*, exécuteur; peut-être *intermineur* ou *intérimeur*, qui met à mort.

D'estre tresbuscheur,
Peut-estre par mon malheur
Ou par main d'autruy valeur,
Comme on est tout sceur,
Qui est fruit et fleur
Meilleur sur meilleur,
Toutesfoys n'ay peur
Qu'en telle hauteur
Mon murtrier, non mon victeur,
Doive affoiblir mon honneur.

Sy te supply, gentil roy, et advise
Qu'en tout honneur, dont tu fais ta devise,
Mon corps occis désormais ne réprimes;
Car là où sont les mérites ou crimes,
Parra en brief par leur couleur divise :
A qui il touche, y prenne garde et vise.

La forme de l'honneste excuse d'Alexandre envers Hector, touchant l'honneur par luy exibé à son intérimeur Achilles.

Hector vassal, le cœur tu me tourmentes,
Quant si sur moy tu te plains et lamentes
Et me mets sus qu'en légierté récline,
Autruy j'essours et toy je te décline,
Quant peu j'avance ou prise ton histoire
Et d'autruy los fais esbruire la gloire :
Certes que non, jamais ne le pensay,
Ne contre toy tel mal n'encommençay;
Car trop congnoy toy et ton origine
Et les haulx faits de toy qu'on ymagine,
Le roy des preux et des bons l'escarboucle,
Où jamais main que toy ne mit la boucle,
Voire au regard, si vray je le recors,

De fier courage et de valeur de corps,
Non pas en fait d'aventureuse queste;
Mais je t'excède en gloire de conqueste;
Car suis froisseur des régions par sommes,
Et toy dompteur et le victeur des hommes,
Vainquant en aigre et en propre vertu,
Et moy en ost bien armé et vestu.
Or est ainsy que moy jadis quéreur
De seignourie, et d'estre l'empereur
Tant des pays que des hauts cœurs humains
Et d'avoir tout l'entier monde en mes mains,
Bien est-il vray qu'ainsy que je passoye
Vers Achiles, sur sa tombe lisoye
Comment sa main en prouesse parfonde
Avoit versé tout le meilleur du monde,
Avec plusieurs grans mots parant ton titre[1]
Qui autre part ne sont mis en registre,
Et combien que tous les recors des livres
Et les hauts faits de tes bras à délivres
M'ont toujours fait et le croire et savoir
Que de toy oncq ne fu meilleur pour voir,
Ce non obstant[2] pour cause que la lettre
Te racontoit[3] failly et occis estre
Par Achiles, ton fort intérempteur,
Je luy donnay[4] la gloire et la hauteur,
Non pas pour cas que oncques je te haïsse,
Ne qu'à ta gloire aucun mal je voulsisse,
Mais pour le los qui en sault et redonde
D'avoir le bras sur l'aigle et fleur du monde.
Donc, plus verroye en toy haut los esbruire,

[1] On lit dans le ms. de Paris : *Avec plusieurs autres grans mots et titres.*
[2] *Toutesvoies*, ms. de Florence.
[3] *Te corrompoit*, ms. de Paris.
[4] *J'en désiray*, ms. de Florence.

Plus me feroit mon titre en moy reluire[1].
Ainsi, Hector, d'Achiles l'épitaphe,
Qui que l'escript, ne qui y mit la graphe,
Il dit de toy tant de los et le preuve
Qu'impossible est que désir ne se meuve,
Et qu'on n'adhère à hautesse de cœur
Par ton los propre à ton sépult vainqueur,
Lequel, par toy si très-haut honnorer,
Fait plus et plus et plus fort désirer
Le bruit qu'il s'est attribué à soy,
Pour ce qu'il semble estre vainqueur de toy;
Et toy qui sçais par vue et par histoire
Qu'en tout mon temps, j'ay quis gloire sur gloire,
Si j'ay trouvé titre aucun glorieux,
Ne puis-je avoir le désir curieux
De souhaidier un semblable à ma touche
Sans déroger à nul à qui il touche?
Certes, sy fay, je le puis et doy faire.
Ne fut jadis le très-puissant roy Daire
Par moy conquis et soubmis à ma loy,
Qui mieux valloit en tous endroits que moy,
Mais toutesfois, qui que s'en rie ou pleure,
Pire ou meilleur, la gloire m'en demeure,
Et ne luy fait qui que soit aucun blasme,
Qui de mon lez va désirant la fame.
Non fay-je moy à toy, que bien l'entendes;
Car en tous temps et en toutes légendes,
Plus est victoire en œuvre difficille,
Tant plus victeur est digne de haut stille.
Certes trop est grant chose de victoire;
Car le vaincu plus a en luy de gloire,

[1] On lit dans le ms. de Paris.

Donc, plus voit-on en toy haut los esbruire,
Et plus de fait ton titre et nom reluire.

Plus le vainqueur en honneur glorifie
Et sa vertu de valeur florifie.
Vecy le cas pour quoy je m'y adonne :
S'il y a mal, honneur le me pardonne.

Comment Hector, content de l'excuse d'Alexandre, l'advertit de la mode de son interminement précipité par son ennemy Achiles.

O Alexandre, empereur très-gentil,
Encore un peu d'alégeance m'est-il,
Quant devers moy si doulcement t'excuses,
Et de parlers aussi aimables uses ;
Car peur assez certainement j'avoye
Que d'argumens tu me tinsses la voye
Pour ta raison encontre moy débattre
Et pour mon los ou fouller ou abattre.
Or m'ont esté les dieux si favorables
Que tes parlers ne sont fors qu'agréables,
Et parles bien comme Alexandre en vie ;
Mais maintenant, quant l'âme t'est ravie
Et envers nous ès enfers descendu,
Tu as bien sçu, appris et entendu
Que d'Achiles le coup qu'il fist en moy
A esté fait en grant blasme de soy.
Car toy et moy et aussy ma partie
Sommes au lieu où à droit de partie
Est vérité pour chascune et chascun,
Sans espargner non plus l'autre que l'un.
Déa ! toy vivant, quant en gros tu lisoyes
Les vers parés, dont mort tu me disoyes
Par Achiles, sans mention plus claire,
Certes je dis, et fust du fils au père,
L'honneur de cil qui l'autre a pu occire,
Semble estre à l'œil trop plus digne d'eslire ;

Mais cil qui mit les vers sur le tombeau,
Céla le laid et n'y mit que le beau,
Par quoy ton sens en fut par faulx déçu,
Et moy j'en suis à le souffrir enchu
De mon honneur, quant me cuides vaincu
Qu'onques ne fus d'homme qui ait vescu.
Le cas est tel, car comme j'entendis
A Patroclus qu'à la mort je rendis,
Cuidant ravir sa despouille garnie,
Vint Achiles remply de félonnie
Et me férit par derrière le dos,
Dont mort souffris et luy honteux deslos.
Mais si cela se peut nommer victoire,
C'est donc grant los que de vil œuvre voire.
O Alexandre, à toy je le raconte,
Car je sçay bien que tel deslos, ne honte,
N'eusses voulu procurer, ne acquerre
Pour un mont d'or plus grant que n'est la terre :
Par quoy tant plus m'est-il fort desplaisant
Quant tu jadis alloyes eslisant,
Mal informé, cuidant avoir bon heur,
Un titre feint contraire à vray honneur,
Ce qu'en ton cœur ne se fust jamais chu,
Ce m'est advis[1], si bien tu l'eusses sçu;
Car en un cœur de roy doit estre hide,
Non pas certes[2] nom de lasche homicide,
Dont il s'ensieut en tout bon sein[3] remort
Pour coup féru, ne pour reçue mort;
La main férant n'est de moy vainqueresse,
Ne moy occis, ne suy mort en paresse;
Ains aussi plein suis de gloire tout mors
Que je fus onc, ayant la vie au corps;

[1] *Comme je croy*, ms. de Paris.
[2] *Chercher*, ms. de Paris.
[3] *Sang*, ms. de Paris.

Et ce te voeil prouver par ma droiture
Et par exemple et par vive figure[1].

Comment Hector, par exemple d'Antipater, monstre à Alexandre que Achiles ne doibt avoir gloire sur luy, non plus que icelluy Antipater sur Alexandre, et que si Antipater a esté traistre à Alexandre, Achiles a esté murtrier de Hector.

Te souviengne Alexandre comment, après toute la terre avoir esté fléchie soubs toy et réduite à la crémeur de ton sceptre, Antipater, ton espéré amy, te fit par ses fils Cassandre et Iolle empoisonner en Babylonne[2], et que luy, un cautelleux vieillart, te fit cheoir à l'envers sans glaive, que milles tourbes de raddes jouvents[3] oncques ne purent expugner par force. Donc, si Achiles prent gloire sur moy de son coup, par semblable raison Antipater te précédera[4] en gloire par sa poison, et sera de toy vainqueur; un traistre, et de moy, un murtrier. O! et comme mal sonne (aux dieux n'en desplaise!) que gloire de telle hauteur et telle splendeur soit ternie soubs telle main, ne que le lasche courage d'un prediteur[5] obtienne triomphe sur gloire de roy! Et quant au roy Daire que tu allègues, certes, Alexandre, si les dieux jadis t'en ont donné le dessus, aussy te donnèrent-ils le conseil bien d'en ouvrer, quant par maintes exhibitions

[1] On lit dans le ms. de Paris :

Et ce veux bien monstrer tant par droiture
Que par exemple du fait la vraye figure.

Il est évident que le dernier vers a été mal transcrit.

[2] *Voyez* Arrien, VII, 7, et Quinte-Curce, X, 28.

[3] *Jouvents*, jeunes gens.

[4] *Te passera*, ms. de Florence.

[5] *D'un traistre*, ms. de Florence.

de courtoisie par toy à luy coustumièrement démontrées tu doubloyes et redoubloyes ta louange, et te monstroyes, contre nature d'ennemisté, courtois et bénigne à ton ennemy. Et où est ores le cœur, tant soit noble, qui telle œuvre congnue ne devroit révéler et ramener à dignité de mémoire ce qui procède de si noble racine? Certes, si Achiles m'eust espargné seulement d'une heure[1], peut-estre que à tousjours mais il eust son honneur sauvé. Or m'a-il abbattu par crisme, ce qu'il craignoit non pouvoir faire par sa valeur, et par ce il en a noircy son honneur, et le mien non pas décru, fors seulement en tant que la vie m'est par luy précipitée d'avant mes jours. O roy Alexandre doncques, ces choses considérées, entens à ton honneur et au mien; et si tu as erré par le faux record d'un simple titre de sépulture, sy te réduis à la voix d'un fils de roy, vray relateur.

Or m'est advis, si honneur repose en terre,
Que par tous droits et d'armes et de guerre,
Moy, tout occis, doy resplendir en gloire,
Et luy qu'on cuyde avoir sur moy victoire,
Ne peut jamais des bons la grâce acquerre,
Ou tout le monde est aveugle et sy erre.

Comment Alexandre, continuant son excuse vers Hector, luy impètre que Achiles vienne par devant eux soy justifier de son crisme.

O noble Hector, jadis la perle de Troye et le miroer éternel de prouesse, jà ne plaise aux dieux que je par mes argumens te puisse vaincre, pour cuyder embellir ma cause par répliques sur toy, que les dieux, les livres et les

[1] *Demy heure*, ms. de Paris.

humaines mémoires si haultement solempnisent, et que moy-mesme par nature de royal courage te doy et vueil autoriser aussy sur tous autres. O Hector, si jadis le titre de ton ennemy, forgé peut-estre par faveur, m'a donné légière affection mal causée, maintenant mieux instruit de la matière, me condamne d'erreur; et pour rapaisement de courage, et aussy pour continuer ta gloire, laquelle, après tant de haulx et vallereux[1] faits, dont tu reluys et resplendis, par ma seule bouche n'a pu recevoir lésion, moy du palais[2] de nos enfers suis content de moy révoquer en terre et d'envoyer publiquement la protestation de mon tort, pourvu toutesfois que Achiles premièrement, en qui chevallerie et haultesse de sang royal resplendissent bien amples, viendra icy devant nous deux soy justifier, s'il peut, de ce en quoy tu le blasmes. Car ainsy pourra estre que, présentes les parties, ou que ton cœur s'amollira vers luy par ses excuses, ou que ta gloire sera redoublée par son recongnoistre. Il prit jadis comme toy royale naissance et nourreture enfantine en gyron de royne. Sy est ton honneur et ta haute louenge, que tu le mettes en offre de le recevoir en ses excuses et autres quelsconques allégations qu'il voudra proposer, car si du cas qui est commis en toy, tu fais à doloir, aussy se fait à plaindre Achiles, quant il s'est soullié de tel mesprendre[3].

[1] *Victorieux*, ms. de Paris.

[2] Var : *des pales*, des limites, ou bien : *des palus*, des marais, des rives.

[3] On lit dans le ms. de Paris : Car s'il fait à douloir que faulte si horrible soit en soy commise, aussi se fait-il à plaindre que un si renommé chevalier soit ordoyé de tel crime.

Icy réplique Hector.

Combien que de toutes lésions inférées, celles d'honneur souverainement et de mort sont non pardonnables, toutesvoies, pour non refuser équité à nulluy, et aussy pour mieux esclaircir d'entre nous deux la matière, Alexandre, je m'accorde volentairement à ce que tu me requiers et demandes.

La complainte que fait Achiles pour son reprochable exploit, priant aux roys et aux princes qu'il leur plaise de le supporter.

Si la pitié de ma douleur très-tendre
Dieu me souffrist que cœur la pust comprendre,
En soulageant ma très-dolente charge,
Espoir m'est bien d'en faire roches fendre,
Et non pas cœurs, mais ces pierres espandre
En feu, en flamme, et convertir et rendre,
Noyé en pleurs, tout le monde en son large.
Donc, si mon heur se pouvoit estendre
Que ciel ou terre ou homme pust comprendre
Le demy mal qu'au cœur me convient prendre
Soubs le couvert d'une ombroyeuse targe,
Certes les dieux, mon corps couché en cendre,
Auroient bien garni[1] d'un si haut attendre,
D'un grant salut et d'un haut entreprendre,
Après nager en si amère barge.

Qui veut ses yeux en mon estre mirer
Et à grant pois de sens considérer
Du présent fait[2] ma dolente manière,
Pour semblant triste ou pour cris proférer,

[1] *Munt*, ms. de Paris.
[2] *Lieu*, ms. de Florence.

Certes ne doit en soy nul ammirer,
Penser aussy, cuidier, ne espérer,
Fors que ce soit à cause non légière.
J'ay les yeux prests à tendrement plorer,
Le cœur enclin à plaindre et souspirer,
La main prochaine à cheveux destirés,
La voix tremblant, comme au vent la fougière;
Et me duit mieux moy-mesme martirer,
Destordre mains, visages déchirer,
Gémir, frémir, voire désespérer
De mon malheur que faire meilleur chière.

O excellente haute chevalerie,
Rois, princes, ducs, toute autre seignourie[1],
A qui nature a mis grans biens en œuvre,
Vers vous me tourne à triste voix marrie,
Non par cuidier d'œuvre envers vous mérie,
Mais soubs espoir de la vertu florie
Qui au trésor de royal sang se cœuvre.
O nobles cœurs en vaillance nourrie[2],
En qui pitié ne peut estre périe,
Honneur esteint, ne raison attarie[3],
Veuillez vers moy vos courages esmeuvre;
Car moy gisant desoubs terre pourrie,
Fils d'un haut roy et de royne chérie,
Voy à tousjours ma fame estre murtrie,
Si devers vous grâce je ne receuvre.

Par nom jadis Achiles fus nommé,
Fier, courageux, chevalier renommé,

[1] *Baronnie*, ms. de Paris.
[2] On lit dans le ms. de Florence : *O vaillant corps, o haultesse nourrie.*
[3] *Amoindrie*, ms. de Paris.

L'un des meilleurs du temps d'icelluy eage
Puissant de corps, de taille bien formé,
Où Dieu sembloit n'avoir riens espargné,
Riens mis d'oubli, n'aucun biens desprimé
Ne en vertu, ne en hautain courage,
Comme un lion, comme un tigre animé.
Car, quant j'estois à cheval et armé
Et que ma main tint son acier limé,
J'en ay fait maint haut et terrible ouvrage,
Respandu sang, bras et teste semé
Parmy les champs où je me suis ramé [1],
Et tant qu'en fin les voix m'ont reclamé
L'honneur des Grecs et des Troyens l'oultrage.

Grans et haulx dons m'avoit donné nature;
Aussy les dieux dont je fus nourreture,
De leurs faveurs largement me partirent,
Et fus taillé par semblant de droiture
D'estre une fois reluisant créature
Et l'un des haulx en gloire d'escripture,
Dont oncques mains en chroniques escripren[2].
Or a esté telle mon adventure
Que par malheur, jadis d'une pointure
En mon honneur je commis fourfaiture,
Par quoy les haulx de gloire me retirent
Et m'ont forsçaint d'une telle ceinture
Que j'en maudis ma réal géniture,
Mon lieu, mon nom, mon estre et ma facture,
Ne qu'onques mais mes mains le desservirent.

Fureur de sang, amertume[3] de rage,
Enfelonny, injurié courage,

[1] *Ramé*, porté, dirigé.
[2] *En livres escripvirent*, ms. de Paris.
[3] *Apostume*, ms. de Paris.

Advis troublé, par nature esmue,
Par leur cuisant impétueux orage,
M'ont fait commettre un chaleureux oultrage
Et oublier d'honneur le haut parage,
Dont la clarté m'est à terre eschue :
J'ay fait, bien sçay, un piteux vasselage,
Fort rabaissié ma gloire et mon estage,
Et n'avint oncq au siècle tel dommage
Que de ta chose en ce point eschue;
Mais qu'en diray-je en mon propre avantage,
Fors que je suis du troncq et parentage
Du vicieux humain povre lignage,
Dont la foiblesse est en tous lieux conçue?

Si la fureur non à temps refrénée
A ma raison forclose et formenée
Par force à faire œuvre si despiteuse,
Quant la fureur a esté terminée,
Et que raison m'a esté ramenée,
J'en ay souffert douleur si attainée [1]
Qu'oncque puis n'eus vie déliteuse [2].
J'en ay ma main de faulte condempnée,
Mon bras maudit, ma face déclinée,
Et par douleur de l'aigre destinée
Et de ma gloire a tousjours mais bolteuse,
J'en ay sur moy la sentence donnée,
En démonstrant à ma dure journée
Qu'en royal sang, n'en créature née,
Ne doit manoir œuvre impugnée honteuse.

Le noble Hector, fleur d'honneur, l'oultrepasse
Qui en valeur et en vertu surpasse

[1] *Si attainée*, si vive.
[2] *Déliteuse*, douce, pleine de plaisir.

L'aigreur, l'aspresse et la fierté du monde,
Et qui tout seul tant de prouesse embrasse,
Autant de gloire et de haut los atasse,
Comme le siècle en son trésor amasse
Jusqu'à quérir le parfont de sa bonde,
Bien sçay qu'en plainte et en dure menasse
Sa voix me charge et sa douleur me trasse
Et en aigreur il quiert, il prie et chasse
Qu'honneur me froisse et gloire me confonde;
Mais soubs l'octroy des dieux que je pourchasse,
J'en pense à rompre aucunement la chasse,
Quant j'en verray le lieu propre et espace,
Là où faudra que de tout je responde.

Pour tant en vous, o seigneurs [1], je respire;
Mon mal, mon grief, vous envoye et souspire [2],
Comme à sensible entendant [3] baronnie.
Si j'ay le tort devers moy et le pire,
Pour tant en vous [4] ne me vueilliez despire [5];
Car j'ay tiré de royaume et d'empire,
Com vous, jadis naissance et progénie.
Sang me conseille et nature me tire
De mettre en vous ma playe et mon martire.
L'un noble cœur, volentiers l'autre attire;
Dieu a noblesse en celle forme unie.
Si donc en moy riens se trouve à redire,
Veuillez un peu de mon support escripre,
Et vous ferez, pour à honneur suffire,
Ce qu'appartient à royale maisnie.

[1] *Vers vous, hauts princes,* ms. de Paris.
[2] On lit dans le ms. de Paris : *Et vous envoye le grief dont je souspire.*
[3] *Attendant,* ms. de Paris.
[4] *En tout,* ms. de Florence.
[5] *Despire,* mépriser.

Comment Alexandre incite Achiles soy excuser vers Hector, et comment Achiles, après plusieurs difficultés, s'y accorde.

Fils de Péleus, ô Achiles, party du très-haut lignage magnifié, dont les dieux ont fait naistre singulières vertus, mais, en forlignant de tes pères par ta jadis débridée fureur, forclos maintenant de nostre siége des preux : icy te viens rendre spectacle de nos yeux, et en réparement de ton honneur, si tu peux, informe et contente les haulx hommes, lesquels, en doulousant la playe du Troyen, complaignent aussy la faute de ton honneur. Faire le dois, car aucunes fois cause non justifiée porte condempnation plus que desservie. Pour tant parle à Hector. Tu es le fils du roy Péleus et de la royne Thétis : recongnois où tu dois et te justifie où tu peux ; et qui as le monde esmu contre toy par fait, fay qu'en satisfaisant à partie, tu regaignes par beau parler[1]. Hector n'est encore desmu de sa noble nature de jadis. Vif, il fut raisonnable, et mort tu le trouveras humain. Procure ton pardon, en offrant honneur là où tu as inféré vilonnie. Certes, en ce faisant, tu acquerras gloire et vaincras ton ennemy, et qui plus est, tu mettras fin éternelle à un débat jà trop longuement duré entre vous deux.

ACHILES.

Certes, Alexandre, bon fait à croire, que au germain de Jason[2], Achiles, moult poise la mort du Troyen, com-

[1] On lit dans le ms. de Paris : *Car toi qui par ton fait as esmu le monde contre toy, tu dois tant faire qu'en satisfaisant à partie, tu le rapaises par beau parler.*

[2] Eson, père de Jason, était frère de Péléas que Chastellain confond avec Pélée, père d'Achille.

bien qu'entre les siens progéniteurs et les miens, oncques n'y eut guaires d'amour, par quoy si encore la hayne y dure en nostre endroit, ce n'est que de nature. Sy sçay bien toutesvoies que la paix y seroit bien séant, et que par la droiture des dieux la mort requiert estre réconciliée, souverainement yceste procurée par moy; mais, moy recongnoissant mon meschief et mon mésadvenu malheur, dont mille fois plus fay estime de la manière que du fait, ne sçay, Alexandre, si après si grièvе et criminelle œuvre[1], me doy offrir à si griefment offendu prince.

ALEXANDRE.

Certes ouy.

ACHILES.

Et ne sera, penses-tu, sa playe rafreschie soubs la vue[2] de son intérimeur?

ALEXANDRE.

N'aye cure de ce. J'ay obtenu de luy, que en l'honneur de royale dignité que tu as blessée, puisque mort ne peut estre remise à vivre, que tu viengnes à réparement, là où droit d'honneur le te souffrera rendre; car de la mort, qui procède de guerre, ne fait-il poids, pour ce que une fois le convenoit cheoir par toy ou par autre, mais d'estre occis sur aguet, seulement luy cuist.

ACHILES.

Or te seuffre, Alexandre, un petit, et je y vais.

[1] *Après si grandement scandalisée œuvre*, ms. de Paris.
[2] *Venue*, ms. de Paris.

ALEXANDRE.

Et je te seray moyen et avançeur de ta paix.

Comment Achiles, devant le siège des preux, présent Alexandre, fait ses excuses à Hector en condempnant sa faute; et comment Hector, réconciliant Achiles, le renvoye à paix.

O glorieux excellent Hector! aigre bras, oultre estime chevallereux, de qui tant et tant de fois ay voulu attempter, mais ne pus oncques tolérer les vertus, victeur invincible par nul chevalier, mais prosterné aventureusement par victoire non claire[1], soubs espoir que tu à ceste heure ne différasses un peu de ta mort, donne aucun oubli à ta douleur, cesse à ton ire, et souffrance à ton ennemy. Je Achiles mespris, viens vers toy essayer si recongnoissance de ma faute pourroit réparer l'offence de ta hauteur, et si titre d'honneste excuse en ton endroit voudroit ombroyer la honte d'un fils de roy.

HECTOR.

Parle.

ACHILES.

O Hector, doncques pour titre, je te ramembre comment les felles et adverses fortunes du temps jadis entre les tiens et les miens haulx progéniteurs, ont nourry longues et diverses rancunes, èsquelles plusieurs de nos plus haulx et des plus chers parens à deux lez adonc sont succombés par glaive, et sont venus les nobles et glorieux

[1] *Par une infâme main desléchée*, ms. de Paris.

lignages çà et là à désertion, à ruyne et à fin confuse, comme par toy et par moy appert, qui y sommes exterminés, et aussy par la ruyne de nos propres régions et cités desracinées de parentage. Hector, tu sçais comment les tiens furent premiers injurieurs de mes prochains, et que moy obligé par nature à mon sang, me suis exposé constraint vengeur de leur querelle, laquelle chose exercitant à mon pouvoir et en soustenant les faits à la roideur de mes espaulles, les dieux, peut-estre en faveur des Grieux ou par envie de ta gloire, ont voulu abréger tes jours, et ont ta mort, dont il me poise moult, terminée entre mes mains, certes à honnorable et juste titre, si l'exécution en fust honneste. Mais, parce que ta hautesse, et non pas sans cause, se douleuse de moy et allégue double mort estre en toy redoublée, dont l'une est naturelle, et l'autre intollérable, ô Hector, icy te prie, espargne ton ennemy et seuffre un petit, s'il est possible, de ta fureur; car, toy occiant Patroclus, mon très-amé, très-chier et cordial parent[1], logé au trésor de mes entrailles, en l'espargne de mes amours et de mes faveurs,[2], certes fureur tellement m'esboullist, le sang aveugla mes yeux et me incita à vengeance, que sans regard de toy, ne qui tu fusses, ne où tu fusses, ne comment tu fusses tourné ou à face ou à dos, je te envahy, et de mon malheur et de ta propre infélicité, non pas par ma vaillance, ne par ma chevallerie, mais par rage de cœur furieux, te renversay mort. O Hector, très-noble Troyen, ceste mienne fureur desréglée et desbridée, ne peut-elle porter ceste excuse, ne peut-

[1] *Mon très-aimé cousin, et mon très-cher et cordial et très-cher parent*, ms. de Paris.

[2] *Au coffret de mes faveurs et de mes intrinsèques pensées*, ms. de Paris.

elle soustenir ce fardeau, ceste œuvre commise et ceste mort perpétrée en ennemisté de guerre[1], en mortalité de bataille, là où à un chascun, convient ou prendre mort par autruy ou la inférer à autre. O noble Hector, si tu ne pardonnes à la fureur, pardonne au moins à la loy invincible d'amour et à la faveur consolidée avec mon très-cher parent et amy Patroclus, que tu occis, voyant mes yeux, et lequel je vengeay, ne sçay comment, à vue estainte, de main aveugle, duite, non d'un chevalier, mais d'un furieux démoniacle[2] et hors de sens. Tu es mesmes celuy qui congnois comme amour lie, et comme fureur enflammée en cœur injurié ne peut estre résistable. Donc, et si je suis ton occiseur d'adventure, pour tant que pas ne l'ay fait à la valeur de mon corps, et que ne me veux attribuer à gloire, tu aussy tant plus y doibs reffraindre ton yre. Car peut estre que toi-mesmes m'eusses intérimé, si tu eusses apperçu ma venue, et m'eust fureur mené à mon cymentière, là où fortune infélice par moy te prépara le tien. O noble et vertueux chevalier, et quantes fois ay-je essayé la force de ta main, et quantesfois me suis-je présenté en front à la fureur de ton espée, que je toutesfois tout le meilleur des Grecs et le dompteur des autres Troyens, oncques ne pus endurer ton chapplis[3]! Donc, si t'ay esté ton ennemy à occasion de juste querelle, et que mort t'a esté aveuglement inférée par ma main, pourquoy céleroye-je ta gloire? Pourquoy ne ramenteroye-je ta chevalerie, ta haute prouesse, ta non pareille vaillance soubs qui et à qui, constraint de le confesser, je ploye l'eschine, j'encline le chef, et te donne et exhibe lieu de révé-

[1] *En injustice de guerre*, ms. de Paris.
[2] *Démoniacle*, insensé.
[3] *Chapplis*, combat singulier. Voyez tome Ier, pp. 225 et 319.

rence avec tout honneur? O vaillant Hector si ma main s'est opprobriée en ta mort, au moins par avant icelle honte, luy demeure la gloire de t'avoir osé impugner souvent, toucher ton heaume, provocquer ton yre et enaigrir ton courage sur moy, dont les armes congnoissoyé trop foibles contre les tiennes: sy en pryse mon bras et en glorifie ma valeur, ne fust le coup survenu, dont malheureuse fortune, ennemie de mon honneur, m'a fait le pourchas. O Hector, ce ne fut pas ma main, qui te enversa mort, ce ne fut pas aussi la lance[1] du fils au roy Péleus, mais ce fut la malheurée et confuse fortune d'Achiles forlingné, lequel, s'il eust obtenu sur toy honorable victoire, se renommast glorieux fils de roy, où maintenant, comme déshonnoré victeur, ne se ose réputer que à demy povre chevalier, si ce n'est toutesfois que ta grâce, ô Hector, dispenses paisiblement sur ma faute, et que ta hautesse considère les humaines passions, qui les hommes, en diverses natures, en divers cas et en divers temps, fréquentement molestent et desvoyent, et que nulle vertu n'est baillée si claire de nature qu'elle ne puisse branler ou estre ternie par infestation de senestre fortune. O Hector, entens doncques à ta gloire, et reçois ma louenge, que je, non par adulation ou par flatterie, mais par mérie droiture, profère à ton appartenir. Rapaise ton ire; pardonne ce qui est irréparable, et seuffre à celuy qui sa honte ne cœuvre, recouvrement de quelque peu de son honneur, et quelque peu de support honnorable, à son los non grevable, quant tu en es requis. Sy te prie, ô Hector, en ta hautesse de fils de roy, pardonne à un autretel, ton mesfaiseur.

[1] *L'espée*, ms. de Florence.

ALEXANDRE.

Hector, oyez les excuses de Achiles, qui certes sont naturelles et humaines, et vu que de son douloureux meschief il se soubmet à ta mercy et si à ton honneur, certes que par loy d'honneur et de nature, tu luy dois pardonner.

HECTOR.

Achiles, attendu que en repentance de ton cas, tu recongnois ta faute, et considéré qu'en titre de haut homme nulle vertu n'est greigneur, ne de tel los, comme d'oser pardonner grant injure, en nature et courage de fils de roy je te pardonne. Et ignorant tous mesfaits passés, et pour tes autres chevaleries maintes dont bien suis expert, il plaise aux dieux te donner siège emprès nous, et moy en recouvrement de ton los je le te accorde, et va en paix.

CONCLUSION DE L'ACTEUR.

Seigneurs royaulx, et vous tous nobles hommes,
A qui les los et les gloires sont prosmes
Et les records que l'on escrit en livre,
A un chascun, selon son estre et vivre,
Icy vous est baillé vielle matière,
Cas d'un grant poix et d'un très-haut mystère,
Du quel, qui bien le veut en soy comprendre,
Grant bien, grand fruit en peut tirer et prendre.
Sy lui doibt bien savourer et luy plaire
Et à ses yeux l'avoir pour exemplaire [1]

[1] On lit dans le ms. de Paris : *C'est un myrouer de très-noble exemplaire.*

Et pour miroir d'un noble contenir[1]
Pour en honneur vivre et vertu tenir.
Car plus sera l'homme de haut estage,
Plus digne en terre et de haut[2] parentage,
Plus en fortune, et plus noble en nature,
Plus enrichy de grâce ou d'aventure,
Tant plus luy peut servir en advertence
Et plus donner d'effet et de sentence.
Entendez bien : la chose sy est telle;
Car grant estat, ne haute parentelle[3],
Quant de ses droits devoirs noblesse abuse,
Ce n'est pas cas sur quoy doit prendre excuse[4];
Ains d'autant plus se rabaisse en sa faute
Que plus appert et glorieuse et haute[5],
Et n'est si haut glorieux nom, ne titre,
Que par le ray d'un vicieux esclistre
Foulé ne soit et à terre abattu
Et retiré du siége de vertu,
Sur quoy honneur couronne les parfaits :
Vueille ou non vueille, il en sera sy faits.
Seigneurs, pensez à ce que cy j'expose;
Car vray honneur est une digne chose[6],
Qui si petit ne prend de vitupère
Qu'incontinent la tache n'y appère;
Par quoy plus est précieuse en couleur,
Quant l'orde[7] y est[8], plus doit estre douleur.

[1] Ce vers manque dans le ms. de Paris. Il est remplacé, une ligne plus bas, par le vers suivant :

Chascun de vous mette peine à retenir.

[2] *De plus grant,* ms. de Paris,
[3] *De haute*, ms. de Paris.
[4] *Dont se peut prendre excuse,* ms. de Paris.
[5] On lit dans le ms de Paris : *Quant plus appert sa gloire estre haute.*
[6] *Rose,* ms. de Paris.
[7] L'*orde*, la souillure.
[8] *Quant orde elle est,* ms. de Paris.

LE MIROER

DES NOBLES HOMMES DE FRANCE [1].

Vous, nobles gens de tous estats divers,
Vivans, régnans par le monde univers;
Vous tous, seigneurs et nation gentille,
Qui, en l'abit de nostre foy couvers,
Portez les corps afublés et couvers,
Les chiefs luysans, les titres descouvers,
Les haulx possès et la gloire fertille,
Icy livrez vos esperits ouvers;
Donnez entente et escout à mes vers;
Soyez benings, non rudes et pervers;
Rendez-vous sains à ma doctrine utille,
Durtés et froids vous rendent les yvers,
Et le printemps, fleurs, fruits et arbres vers;
Donc, qui amez honneur, non le revers,
Prestez-y sens et oreille subtille.

Le temps de huy vous évoque et escrie;
Honneur semont et noblesse vous prie

[1] Publié d'après le manuscrit 120 de la bibliothèque Laurentienne, à Florence, collationné sur le manuscrit 21688 de la bibliothèque de Bourgogne et le manuscrit 783 de la Bibl. royale de La Haye.

Que icy veullez songneusement entendre,
Et qu'en saison diseteuse et tairie,
Vostre vertu naturelle fleurie,
Se boute avant et s'espannisse et rie,
Comme un bourjon soubs la rosée tendre;
Car, là où est fertilité périe,
Salut forclose et povreté nourrie,
Vigne féconde est plus de près chérie,
Et tant en est plus précieux l'attendre :
Ainsy est huy, noble chevalerie.
Besoing s'attent à vostre seignourie,
Et vous requiert, par foy de vostre hoirie,
Qu'en luy veullez cœurs et désirs estendre.

Dieu, entre ceux de l'humaine nature,
Souvent vous crée excellens en facture,
Et singuliers en toute grâce exquise ;
Vous baille corps de plaisant compassure,
Richesse, argent, vigoreuse membrure,
Cœur ennobly, spécieuse figure,
Vertu naïve en propres faits acquise ;
Vous fait les cœurs enflambés en ardure,
Hardis et fiers en toute chose dure,
Souffrans et forts en chaud et en froidure,
Et non tost mus pour offence surquise.
Sy fault entendre, et sy est bien droiture,
Que tels hauts biens, à si comble mesure,
Ne sont infus en nulle créature
Sinon à fin singulière requise.

Le soleil fit pour le siècle esclairer,
Pour embellir son venure et décorer,
Et pour servant estre à l'homme et propice;
Les peuples fit naistre pour labourer,

Planter jardins, terre fendre et arer[1];
Marchans, bourgeois, pour en sens procurer
Durable estat et honneste police;
Prélats et clercs pour l'Église honnorer,
Pour dévots estre et en foy aouvrer,
Pour paix prescher et pour vray proférer :
Chascun en charge et poix de son office.
Mais vous, s'en vous est sain considérer,
Vos faits, vos mœurs, il veut faire mirer,
Et vos beaux corps des autres préférer,
Par vertu sourdre et maintenir justice.

Du mois de may la garnison jolie,
Ce sont verdeurs et mainte fleur polie,
Odeur, beauté campestre, aromatique,
Vergers garnis de rose et d'ancolie,
Là où les cœurs, wis[2] de mélancolie,
Cueillent la joye en larmes amollie,
Soubs la douceur de ramage musique;
Mais le trésor et richesse embellie
De qui la terre a longuement faillie,
Et dont à dur plus est morte et pâlie,
Ce sont vertus et honnesté publique,
Qui en vos cœurs, au bon fons multiplie,
Doivent jeter mainte fleur accomplie
Et, en monstrant leur nature anoblie,
Parer le monde et la foy catholique.

Besoing m'astraint et charité conseille,
Qu'envers vous crie et que vous je resveille
Vos cœurs, vos yeux, vos esperits nobiles,
Et,qu'en faisant longue estudie et veille,

[1] *Arer* (de *arare*), labourer.
[2] *Wis*, vides, libres.

Par grand ardeur je m'essaye et traveille
D'en vous mouvoir vostre ententive oreille,
Vos clers et haulx entendemens habiles ;
Par quoy, s'en vous a veine qui sommeille,
Je vous prie donc d'en susciter la treille,
Et que le cœur s'expose et appareille
A enfonser ses mémoires labiles,
Et, qu'en notant mainte estrange merveille,
Dont aujourd'huy le monde s'esmerveille,
Et dont en moy hideur ne prend merveille,
Veuilliez doubter conséquences mobiles.

Ouvrez vos yeux, espardez vos lumières,
Notez l'envoy des drues messagières,
En plusieurs lieux sur les terres transmises,
Et [illegible] les menaces fières
[illegible] très-encombrières
[illegible] officières,
[illegible] commises.
[illegible] des fumières,
[illegible] et bannières?
[illegible] et à ses mains meurtrières
[illegible] du monde et régions soubmises?
[illegible] sont, les preuves sont légières,
[illegible] raisons si clères et entières
[illegible] je crains fort près estre de nos bières
[illegible] fins longtemps escriptes et promises.

Voyez les cas qui en couvert se pondent,
Qui, à tous les, ensemble correspondent,
Et tout à pleurs contendent à ruyne ;
Voyez les maux qui par le siècle habondent,
Qui, tout à un, se addonnent et accordent,
Tout sur un point leur concurrence fondent
Et dont le chief est des enfers royne.

Voyez, notez les cités qui se fondent,
Les régions que fortunes confondent,
Les haulx divins manoirs qui se deffondent
Et viennent tous de grand pluye à pluyne.
Quant est à moy, je ne scay où redondent
Les hideux cas qui en mes yeux s'abscondent;
Mais si pour nous les yeux Dieu correspondent,
Je n'y voy riens que douleur et bruyne.

Tournez vos yeux ou mettez vos candelles
Vers Orient où sont les infidelles,
Qui, de repos vos vies désasseurent,
Vers Nort, vers West, où autres gens crudelles,
Tendent aussy à vous les faire telles,
Et en la foy de leurs dieux sans tutelles,
Promettent mort et douleur vous asseurent.
Roys, princes, ducs, puissances temporelles,
Tout partout sont remplis de querelles,
D'orgueil, d'ayr, d'envies corporelles;
Tous en l'un l'autre à destruire labeurent,
Tendent à fins, ne savent mesmes quelles,
Fors à malheur et hontes éternelles,
Quant n'ont les cœurs et vertus naturelles
D'entendre au bien, quant les cas y occeurent.

Quel espoir ay-je au sainti royal thronne,
France jadis la ferme championne
De nostre foy, sainte et victorieuse,
Dont la très-haut resplendissant couronne,
Donnoit au siècle en tant qu'il avironne,
Soulas, refuge, amour, justice bonne,
Transquil régner et vie glorieuse?
Or aujourd'huy malice y esperonne,
Envie y cœurt, discordance y fleuronne;
Et, n'y a pas tant de nourrins en Ronne

Qu'il y a mains de vices curieuses.
Par quoy, quant voy le mal qui y foisonne,
Et que vertu se part et dessaisonne,
A peu conclus et à peu je raisonne
Qu'il ne s'en traye attente furieuse.

Tous pensemens ne sont pas bons à dire,
Et n'est besoin de tout mettre et escripre,
Et dont paour fait prendre conjectures;
Mais quant mes yeux sur tout le monde tire
Sur France, Espaingne, Italie, Empire,
Sy n'apperçoy-je où je me tourne et vire,
Que verge preste ou réales battures.
Tout et partout gouvernement s'empire;
Vertu languit, félicité souspire,
Honneur s'estraint, nature trait au pire,
Noblesse enfoule et ternist ses natures,
Foy affoiblit, justice se retire,
Raison s'endort, pitié seuffre martire,
Dont je voy riens, si tant vous peut suffire,
Que paour grant de dures aventures.

Racine aucune ont tous avénemens.
Principes tous et tous commencemens
Ont une fin certaine terminée,
Jà soit ainsy que par vrais jugemens
Les humains cœurs, ne les entendemens,
Ne peuvent prendre, en leur conçoivemens,
Le temps précis sur quoy est ordonnée;
Mais, par plusieurs longs conjecturemens,
Par haulx regards, par experts sentemens,
Par maints divers subtils disposemens,
Voit-on bien sourdre une dure estrivée,
Dont par regard à aucuns fondemens,
L'œil juge bien tendre à déclinemens

Pays, cités, terres et tenemens,
Ou estre près de fin exterminée.

Les Orients jadis tant redoubtables,
Les Grecs si haulx, si forts, si réputables,
Si pleins d'engin et de sollicitude,
N'ont-il perdu leurs fers espoentables,
Leur hault régner, leurs glorieuses tables,
Leurs haulx palais, contournés en estables,
Serfs aujourd'huy à vile multitude?
Quant donc si haulx royalmes et notables,
Si nobles gens en tous fais racontables,
Sont devenus à fin si lamentables
Par leur orgueil ou autre ingratitude,
Pourquoy seront nos duretés estables,
Nos corps asseurs, nos fortunes traitables,
Là où sont tant de maux insupportables
Que gloire en fuit, sy fait béatitude?

Mettez en tout vos soings et estudies :
A dure mort vont longues maladies,
Et roide fievre et foiblesse piteuse.
Divins escrits et autres prophéties,
De vérité, non de fables, farsies,
Malgré nos cœurs à testes endurchies,
Prendront leur fin ou douce ou despiteuse.
En vos mains sont toutes les monarchies,
Le seul règne sur toutes girarchies,
Le clos ultime où terres sont saisies,
Le derrain sceptre emprès force doubteuse.
Sy en seront les premières ravies,
S'attendre peut fortune à ses envies;
Mais n'y a mais pour le salut des vies,
Fors que Dieu doinst sa grâce respiteuse.

ALEXANDRE.

Hector, oyez les excuses de Achiles, qui certes sont naturelles et humaines, et vu que de son douloureux meschief il se soubmet à ta mercy et si à ton honneur, certes que par loy d'honneur et de nature, tu luy dois pardonner.

HECTOR.

Achiles, attendu que en repentance de ton cas, tu recongnois ta faute, et considéré qu'en titre de haut homme nulle vertu n'est greigneur, ne de tel los, comme d'oser pardonner grant injure, en nature et courage de fils de roy je te pardonne. Et ignorant tous mesfaits passés, et pour tes autres chevaleries maintes dont bien suis expert, il plaise aux dieux te donner siège emprès nous, et moy en recouvrement de ton los je le te accorde, et va en paix.

CONCLUSION DE L'ACTEUR.

Seigneurs royaulx, et vous tous nobles hommes,
A qui les los et les gloires sont prosmes
Et les records que l'on escrit en livre,
A un chascun, selon son estre et vivre,
Icy vous est baillé vielle matière,
Cas d'un grant poix et d'un très-haut mystère,
Du quel, qui bien le veut en soy comprendre,
Grant bien, grand fruit en peut tirer et prendre.
Sy lui doibt bien savourer et luy plaire
Et à ses yeux l'avoir pour exemplaire [1]

[1] On lit dans le ms. de Paris : *C'est un myrouer de très-noble exemplaire.*

. . .

Et pour miroir d'un noble contenir[1]
Pour en honneur vivre et vertu tenir.
Car plus sera l'homme de haut estage,
Plus digne en terre et de haut[2] parentage,
Plus en fortune, et plus noble en nature,
Plus enrichy de grâce ou d'aventure,
Tant plus luy peut servir en advertence
Et plus donner d'effet et de sentence.
Entendez bien : la chose sy est telle;
Car grant estat, ne haute parentelle[3],
Quant de ses droits devoirs noblesse abuse,
Ce n'est pas cas sur quoy doit prendre excuse[4];
Ains d'autant plus se rabaisse en sa faute
Que plus appert et glorieuse et haute[5],
Et n'est si haut glorieux nom, ne titre,
Que par le ray d'un vicieux esclistre
Foulé ne soit et à terre abattu
Et retiré du siége de vertu,
Sur quoy honneur couronne les parfaits :
Vueille ou non vueille, il en sera sy faits.
Seigneurs, pensez à ce que cy j'expose;
Car vray honneur est une digne chose[6],
Qui si petit ne prend de vitupère
Qu'incontinent la tache n'y appère;
Par quoy plus est précieuse en couleur,
Quant l'orde[7] y est[8], plus doit estre douleur.

[1] Ce vers manque dans le ms. de Paris. Il est remplacé, une ligne plus bas, par le vers suivant :

Chascun de vous mette peine à retenir.

[2] *De plus grant*, ms. de Paris,
[3] *De haute*, ms. de Paris.
[4] *Dont se peut prendre excuse*, ms. de Paris.
[5] On lit dans le ms de Paris : *Quant plus appert sa gloire estre haute.*
[6] *Rose*, ms. de Paris.
[7] L'*orde*, la souillure.
[8] *Quant orde elle est*, ms. de Paris.

LE MIROER

DES NOBLES HOMMES DE FRANCE [1].

Vous, nobles gens de tous estats divers,
Vivans, régnans par le monde univers;
Vous tous, seigneurs et nation gentille,
Qui, en l'abit de nostre foy couvers,
Portez les corps afublés et couvers,
Les chiefs luysans, les titres descouvers,
Les haulx possès et la gloire fertille,
Icy livrez vos esperits ouvers;
Donnez entente et escout à mes vers;
Soyez benings, non rudes et pervers;
Rendez-vous sains à ma doctrine utille,
Durtés et froids vous rendent les yvers,
Et le printemps, fleurs, fruits et arbres vers;
Donc, qui amez honneur, non le revers,
Prestez-y sens et oreille subtille.

Le temps de huy vous évoque et escrie;
Honneur semont et noblesse vous prie

[1] Publié d'après le manuscrit 120 de la bibliothèque Laurentienne, à Florence, collationné sur le manuscrit 21688 de la bibliothèque de Bourgogne et le manuscrit 783 de la Bibl. royale de La Haye.

LES PAROLES

DE TROIS PUISSANTS PRINCES [1].

PHILIPPE, DUC DE BOURGONGNE.

Voulant aimer où point ne m'asseure,
N'ose eslongier ce qu'au cœur m'est contraire ;
Ainsi, sans tost vers nul lez me retraire,
Froid entre deux convient que je demeure.

CHARLES, ROY DE FRANCE.

Lyon, les bras n'a pas si au desseure
Qu'à part toy seul, puisses un monde faire.
Branle où tu veux, mais pense à ton affaire :
Cent ans as cru, tout se paie en une heure.

HENRY, ROY D'ANGLETERRE.

Peu de vous deux m'est-il, qui rie ou pleure.
Vers nul ne suis fort engrant de complaire,

[1] Publié d'après le ms. 120 de la Bibl. Laurentienne à Florence, le ms. B. L. 102 de la Bibl. de l'Arsenal à Paris, le ms. 1717 de la Bibl. imp. de Paris, le ms. 783 de la Bibl. roy. de La Haye et le ms. 726 de la Bibl. de Douay.

Jacques Duclercq rapporte que ces vers furent trouvés dans l'hôtel du duc de Bourgogne, au moment où Charles VII tenait son lit de justice à Vendôme pour juger le duc d'Alençon.

Mais pour vous voir ensemble entre-défaire,
Me joindre à l'un pour l'autre courir seure.

PHILIPPE, DUC DE BOURGONGNE.

S'amour tenoit la voie de son eure,
Là où bon sang luy monstre son repaire,
Un cœur, un corps demourroit une paire,
Auquel nul nuir ne pourroit une meure [1].

CHARLES, ROY DE FRANCE.

Boute où tu veux, feu en paille ou en feure.
Bien peu je crains ton fier bras sagittaire,
Mais je vivrai roi régnant solitaire,
S'il plaist à Dieu qu'en vain je ne labeure.

HENRY, ROY D'ANGLETERRE.

Secrète envie ensemble vous desveure.
Grand gloire à l'un, à l'autre est traversaire :
Par quoy, moy neutre, à tous deux adversaire,
Toujours m'attends moy ravoir ma demeure.

[1] Variante : *Auquel un tiers ne pourroit une meure*, c'est-à-dire : auquel on ne pourrait faire le moindre tort, pas même enlever une mûre.

LE DIT DE VÉRITÉ[1].

I.

Puisque d'amour, ne de léal racine,
Là dont honneur très-humble se présente,
Ne se peut traire aujourd'hui fruit, ne signe
En quoi l'amant s'aperçoive ou consigne
D'aucun espoir d'utilité présente,
Bien il faut donc délaisser cette sente
Et non en perte humilier sa face,
Et qu'au surplus on quière qui le face.

II.

Aimer servir tout humble et léal offre
Que noble sang produit de sa nature,
Tout désormais faut rebouter au coffre,
Là où le cœur qui aime et se paroffre,
Mettra en Dieu sa seule nourriture,
Et ne fera plus si large ouverture
De sa chierté dont il a plénitude,
Sans fin cognoistre en longue ingratitude.

[1] Publié d'après le ms. 11101 de la Bibliothèque de Bourgogne et le ms. 120 de la Bibliothèque Laurentienne de Florence. On en trouve un fragment dans le ms. 783 de La Haye.

III.

Tirans jadis, horribles infidèles,
Trouve-on attraits par humblesse à clémence,
Et comme cire en l'ardeur des chandèles,
Estre amollis en leurs fureurs crudèles,
Souvent, envers le povre humain semence :
Par quoy, qui aime en haut lieu et sème en ce,
Et sert et prie, et faveure et honneure,
Si fruit n'en trait, c'est âme de male heure.

IV.

Tigres, griffons, lyons, dragons horribles,
Ours et lupars, leu-cervés et panthères,-
En leurs manoirs et spélonques terribles,
Peut-on, par temps et par douceurs sensibles,
Dompter en leurs natures très-austères,
Et tirer fruit et vertueux mistères
De leur fierté en douceur convertie,
Lorsque loy telle en l'homme est pervertie.

V.

Dieu offensé, piteux se pacifie
Par douceur humble et par ami courage.
Donc, qui d'un doigt le haulce et glorifie,
Par cent fois double il sourt et fructifie
Le plus povret de tout humain parage[1].
Chascun reçoit en prix de son ouvrage;
Chascun il paye en poids[2] de sa value :
A ce l'astraint sa justice impolue.

[1] Var : *Linage*, ms. de Florence.
[2] Var : *En pris*, ms. de Florence.

VI.

Un temps transquil, un vent doux et paisible,
Fléchit l'orgueil de la mer furieuse,
Et le chéoir de la goutte visible
Souvent et dru sur le marbre insensible,
Y gagne enfin fosse mystérieusé.
Toute rien dure, haute et laborieuse;
Où effort n'a puissance que flaistrie,
Douceur d'engin le convaint et maistrie.

VII.

Nature et loy traient toute rien née
En amitié aucune à son semblable;
Et ont leur voie en ce point ordonnée
Qu'entr'aimer font par faveur enclinée,
Le bon le bon, le mauvais le blâmable.
Expérience est preuve véritable
De ce secret en toute créature.
Donc, si loy fault, jamais n'y fault nature.

VIII.

Des dieux jadis, les nations gentiles
Quirent l'amour par humbles sacrifices,
Lesquels, posé que ne fussent utiles,
Furent nientmoins rendables et fertiles
De maint grant fruit et de haulx bénéfices,
Monstrans par fait que d'amour les offices
Et d'honneur humble, impartis où qu'ils soient,
Pour percer ciel et enfer suffisoient.

IX.

Honneur semont toute noble nature
D'aimer tout ce qui noble est en son estre.

Noblesse aussi y adjoint sa droiture.
Sy fait Raison en toute créature,
Qu'entre un et autre amour doit lien estre;
Et si discord aucun y pouvoit naistre,
Qu'extirpé soit par vertu triomphant,
Ou gloire d'homme est moindre que d'enfant

X.

Ciel, firmament, toute l'entier fabrique
Des mains de Dieu, dont l'œuvre est excellente,
Thrônes, vertus et puissance angélique,
Tout s'entretient et pardure en publique
Par amitié et union patente.
Et est l'ouvrier qui tout duit et régente,
Si en amour conjoint avec son œuvre
Que riens, fors paix, ne s'y trouve en recœuvre[1].

XI.

Mais là où est le droit milieu et centre
De son très-haut et glorieux ouvrage,
Qui est la terre où toute douleur entre,
Là est le sacq, le droit gouffre et le ventre
De tout discort et d'envieux orage;
Car sont iceux de si pervers courage,
Qui en ont pris la haute seignourie,
Qu'en leurs mains gît félicité périe.

XII.

Là où foy une, un fons et un baptême,
Un bers, un sang, un lien doit estraindre

[1] Var : *Ne s'y trouve et recœuvre*, ms. de Bruxelles.

Et traire tout ensemble à une remme[1],
Là vient malheur qui les régnans achemme[2]
Et fait leurs cœurs enfroidir et refraindre[3],
Et sans honneur, ne Dieu, ne autre craindre,
S'entre-grongnier[4], pour plus gloire assouvie,
Par feu maudit de vieil hayne[5] et d'envie.

XIII.

Pardonnez-moy, François, de ce prologue,
Dont la sentence est d'assez loing quérue[6];
S'il y a riens qui point, ne qui dérogue,
Vous avez clercs, mettez-le en dyalogue.
Le clerc se trouve en raison débattue;
Mais toutesfois, sans que je desvertue
Vostre honneur viel, ne charge de poussière,
Vous et vos faits m'en sont cause foncière.

XIV.

Vous et nous tous, jadis fûmes ensemble
Un corps uni sous un divin gouverne;
Mais venue est celle heure, ce nous semble,
Qui vous de nous distrait et désassemble
Par vieil venin et envie moderne[7],
En quoy chascun qui entend et discerne
Et du sentier du vrai droit ne desvoie,
S'aperçoit clair de vostre oblique voie.

[1] *Remme* (flamand : *riem*), courroie, corde.
[2] Ducange donne au verbe : *achesmer*, la signification de *orner, parer*, qui ne paraît pas convenir ici.
[3] Var : *Restraindre*, ms. de Florence.
[4] Var : *S'entre-courchier*, ms. de Florence.
[5] Var : *De hayne aussi*, ms. de Florence.
[6] Var : *Qui de si loing prent sa couleur vestue*, ms. de Florence.
[7] Var : *Par vieil venin d'ennemisté moderne*, ms. de Florence.

XV.

Si dur malheur et fortune ennemie
Nous ont jadis entrebrouillés en guerre,
La souvenance en doit estre endormie
Par le recort que nostre main amie
Vous a esté moult joyeuse en l'autre erre,
Et qu'en salut et gloire reconquerre
De tout ce, peu et grant, que y avez,
Ingrats ou non, de nous le recevez.

XVI.

Je souffre en paix les vieilles origines,
Ne qui a droit ou tort en ceste essource;
Mais par pité de vos propres ruines,
Laissans querelle et honnestes racines,
Nos mains vous ont pourvéus[1] de ressource.
Qui veut s'en rie, et à qui plaist s'en cource,
La vérité est claire, et sy est telle,
Tesmoing tout sang[2] de bonne parentelle.

XVII.

Riens toutesvoies, je ne dis par repreuve,
Quand tout vostre heur à nous est propre gloire;
Mais si par nous aucun bienfait se treuve,
N'est pas pourtant[3] qu'un vain orgueil nous meuve
A fol vanter pour le mettre en mémoire.
Non certes, non. Ce fait le répertoire
Qui nos bontés et amitiés passées
Monstre en vos yeux mortes et effacées.

[1] Var: *Prévenus*, ms. de Florence.
[2] Var: *Tesmoing mon sang*, ms. de Florence.
[3] Var: *N'est point pour ce*, ms. de Florence.

XVIII.

Dieu et amour nous furent forme et titre
D'entrer o[1] vous en paix et en concorde,
Là où jamais n'y eut forain arbitre
Qui avisast ne homme, ne chapitre,
D'en riens descendre, à ce que j'en recorde,
Sinon d'un cœur seule miséricorde
Que Dieu lassus ne souffrira perdue[2],
Lorsque par vous ne sera point rendue.

XIX.

En lieu d'amours tant de fois exhibées,
De tant d'honneurs et d'humbles révérences,
Vous, jà essours en vos hautes montées
Vous nous niquez ou nous faites les bées[3],
Monstrans vos yeux plus agus que sérences[4],
Et semble, à bien juger vos apparences,
Que sobre y est l'amour qui fructifie,
Sous un tel œil qui rit et mortifie.

XX.

Ce ne sont pas bien honnestes rendanges,
Ne justes fruits tirés d'humble service;
Car quand seriez dieux immortels ou anges,
Et nous meschans bons-hommeaus en nos granges,
Sy n'en pourroit plus prendre nostre office
Que ce qui est monstré par bénéfice
Et nous redonde en despiteux mespris,
Là où l'ingrat n'acquiert guères de pris.

[1] *O*, avec.
[2] Var : (*Que Dieu lassus ne souffre estre perdue !*) ms. de Florence.
[3] *La bée*, la moue.
[4] *Sérences*, séran, instrument de fer avec lequel on peigne le lin.

XXI.

Au fort, par nous mettre en nos devoirs justes
Envers honneur et là où il conseille,
Tant plus seront nos fortunes robustes,
Plus clairs nos noms, nos œuvres plus augustes,
Contre un chascun qui mordant nous esveille :
Et n'y a pas de perte une vermeille [1]
Qui devoir fait et de vertu se cœuvre :
Si cœur ingrat ne prend en gré bonne œuvre.

XXII.

Hommes et Dieu cognoissent bien nos vies,
Rien ne se peut ne céler, ne estordre,
Mais en possès de vos hauteurs pleinries [2],
L'on y perçoit si claires vos envies
Que tout le monde y peut reprendre et mordre.
Donc, s'il vous vient de faute de bon ordre,
Ce poise-nous de vos vices extrêmes [3];
Mais le venin en redonde en vous-mesmes.

XXIII.

Si vous régnez en triomphe amirable,
Et qu'en vos bras gît fortune endormie,
Régnez si bien que ce vous soit durable
Et qu'en régnant la fin ne soit plorable,
Car quant à nous, ce ne nous grieve mie;
Mais d'autre lez, si fortune est amie

[1] *Vermeille*, c'est le nom d'une fleur.

[2] *Pleinries*, complètes, parfaites. On lit dans le ms. de Florence : *De vos haules plenies.*

[3] On lit dans le ms. de Florence : *De vos vies extrêmes*, ce qui est évidemment une faute.

Vers nous, aussi n'y prenez point rancune,
Car point de vous ne nous vient ceste lune[1].

XXIV.

Nous avons gloire, honneur, resplendissance,
Qui l'air parvole et les hauts cieux fait fendre;
Mais ce n'est pas dehors de congnoissance.
Ains tenons tout de la haute puissance
De Dieu là sus, qui nostre est pour deffendre,
Lequel aussi, si vous craigniez l'offendre,
Vous vous tiendriez à sa grâce impartie
Et souffreriez de la nostre partie.

XXV.

Bien congnoissons que vous avez un thronne
Par dessus nous plein de gloire ancienne,
Et qu'en vos mains tenez sceptre et couronne
Où tout l'honneur du siècle s'aironne
Si cours avoit vertu cotidienne;
Mais vanité de gloire terrienne
Vous a les cœurs si pus[2] de son buvrage
Que la hantise en est fière et sauvage.

XXVI.

Vostre orgueil grant et hautaines manières,
Vos cœurs essours en nouvelle fortune,
Avec mespris de nos povres tannières
Que vous pensez fouler de vos bannières

[1] *Ceste lune*, cette influence heureuse. On dit encore aujourd'hui familièrement : *une bonne lune.*

[2] *Pus* (participe passé du verbe *paistre*), nourris. On lit : *Pris*, dans le ms. de Florence.

Si Dieu gardoit pour nous telle infortune:
Tous ces points-cy nous sont cause opportune
D'entrer droit-cy en ceste parole aigre.
Que plust à Dieu que cause y eust plus maigre!

XXVII.

Orgueil jadis par maintes fois diverses
Vous a punis et procuré misère,
Et a fait faire à malheur ses traverses
Parmi vos osts piteuses et adverses,
Dont l'autrui gloire en est vostre impropère;
Ce poise-moy que ce ne vous appère
A plus grand heur, mais ce fait advertance
Pour y pourvoir par ferme résistance.

XXVIII.

Ne vous, ne nous n'avons de propre force,
Ne de bras fier, certaineté, ne taille,
Car là haut gît la main et tranchant force
Qui d'un chascun affoiblit et renforce
Le bras armé, de quoy il couppe et taille.
Donc, si gloire ist[1] au vainqueur en bataille,
Ne lui vient point de vertu seule humaine,
Mais de celui là sus qui l'œuvre maine.

XXIX.

Puissance humaine est une povre chose,
Qui est fondée en vanité légère.
Millions gens, et cent fois plus par glose,
Là où péché d'orgueil se contre-oppose,

[1] *Ist* (du verbe *issir*, sortir), arrive. On lit : *Est* dans le ms. de Florence.

Tout n'est en pris qu'un vorre[1] de fougière[2],
Emprès la main de Dieu avantagère
Qui vient au faible et à l'humble en aïde,
Lorsqu'au plus fort baille fraeur et hide.

XXX.

Quans a-l'on vu de sifaits[3] hauts mystères,
De tels divins hauts jugemens sans nombre,
Là où les fiers humains persecutères
De leurs grands osts ont rempli cymitères
Soubs un petit flayel[4] tout humble et sombre,
Et ont esté esteints, ainsi qu'une ombre
Qui passe au vent et jamais ne retourne,
Par leur orgueil qui ainsi les atourne!

XXXI.

Ne se confie un roy en ses cohortes,
En ses maintes puissances redoublées
Parce que là où Dieu n'est de ses sortes[5],
Toutes fiertés humaines y sont mortes
Et en l'instant ravies et emblées;
Car veut monstrer en toutes assemblées
Qu'en luy seul gît plus qu'en cinq cens mille âmes
La paix des rois et salut des royames.

XXXII.

Proposemens souffre assez dire et faire,
Grans apparaux machiner et esmeuvre;

[1] *Voirre* pour *fouerre*, paille.
[2] On lit dans le ms. de Florence : *Tout n'est en pris qu'un voirre de fléquière.*
[3] *Si faits* ou *sifaits* en un mot, semblables.
[4] Var : *Prayel*, ms. de Florence.
[5] *N'est de ses sortes*, n'est de son parti, n'est avec lui.

Si Dieu gardoit pour nous telle infortune:
Tous ces points-cy nous sont cause opportune
D'entrer droit-cy en ceste parole aigre.
Que plust à Dieu que cause y eust plus maigre!

XXVII.

Orgueil jadis par maintes fois diverses
Vous a punis et procuré misère,
Et a fait faire à malheur ses traverses
Parmi vos osts piteuses et adverses,
Dont l'autrui gloire en est vostre impropère;
Ce poise-moy que ce ne vous appère
A plus grand heur, mais ce fait advertance
Pour y pourvoir par ferme résistance.

XXVIII.

Ne vous, ne nous n'avons de propre force,
Ne de bras fier, certaineté, ne taille,
Car là haut gît la main et tranchant force
Qui d'un chascun affoiblit et renforce
Le bras armé, de quoy il couppe et taille.
Donc, si gloire ist[1] au vainqueur en bataille,
Ne lui vient point de vertu seule humaine,
Mais de celui là sus qui l'œuvre maine.

XXIX.

Puissance humaine est une povre chose,
Qui est fondée en vanité légère.
Millions gens, et cent fois plus par glose,
Là où péché d'orgueil se contre-oppose,

[1] *Ist* (du verbe *issir*, sortir), arrive. On lit : *Est* dans le ms. de Florence.

Tout n'est en pris qu'un vorre[1] de fougière[2],
Emprès la main de Dieu avantagère
Qui vient au faible et à l'humble en aïde,
Lorsqu'au plus fort baille fraeur et hide.

XXX.

Quans a-l'on vu de sifaits[3] hauts mystères,
De tels divins hauts jugemens sans nombre,
Là où les fiers humains persecutères
De leurs grands osts ont rempli cymitères
Soubs un petit flayel[4] tout humble et sombre,
Et ont esté esteints, ainsi qu'une ombre
Qui passe au vent et jamais ne retourne,
Par leur orgueil qui ainsi les atourne!

XXXI.

Ne se confie un roy en ses cohortes,
En ses maintes puissances redoublées
Parce que là où Dieu n'est de ses sortes[5],
Toutes fiertés humaines y sont mortes
Et en l'instant ravies et emblées;
Car veut monstrer en toutes assemblées
Qu'en luy seul gît plus qu'en cinq cens mille âmes
La paix des rois et salut des royames.

XXXII.

Proposemens souffre assez dire et faire,
Grans apparaux machiner et esmeuvre;

[1] *Voirre* pour *fouerre*, paille.
[2] On lit dans le ms. de Florence: *Tout n'est en pris qu'un voirre de fléquière.*
[3] *Si faits* ou *sifaits* en un mot, semblables.
[4] Var: *Prayel*, ms. de Florence.
[5] *N'est de ses sortes*, n'est de son parti, n'est avec lui.

Donc, quand ce vient à un pourpos parfaire,
Souvent le tourne en un tout autre affaire,
Et au rebours du proposant chiet l'œuvre.
Ainsi sa grâce où tout salut se cœuvre,
Souvent tient roide aux rois bride et cheval,
Pour le support du monde icy aval.

XXXIII.

Besoing fait voir que le frain se retiengne
Des roys souvent ireux et volontaires,
Et que une main puissant les contretiengne,
Qui malgré eux et par fait les abstiengne
De leurs pourpos non toujours salutaires;
Car si leurs cœurs et pouvoirs solitaires
Avoient francs, comme en main une fonde[1],
Jamais n'auroit paix, ne salut au monde.

XXXIV.

Exemplez-vous, et vous soit à figure
Le roy Henry, vostre infesteur si sage,
Lequel, après mainte grieve laidure,
Faite en vos yeux, qui trop vous estoit dure,
Fut révoqué du haut de son passage;
Mais non veullant croire le vrai message,
Qui l'avertit du saint divin remort,
Fut prévenu d'ingarissable mort[2].

XXXV.

Dieu voit et sçait qui à salut contendent,
Et qui à bien et à mal se disposent.

[1] *Fonde* pour *fronde*.
[2] *Voyez* t. Ier, p. 337.

Sy fait-il ceux qui à leur propre entendent
Et rien qu'à gloire et vanité n'attendent,
Sur quoy leurs cœurs labeurent et proposent,
Mais eux trestous, tout ainsi qu'ils s'exposent,
Par plus, par moins, à haut bien qui appère,
Tout en ce point les conduit et prospère.

XXXVI.

François, François, remitigez vos ires[1],
Ramodérez vos passions non saines
Et gouvernez vos haulx nouveaux empires,
Si bien qu'enfin vos noms n'en soient pires,
Ne vos raisons plus foibles, ne plus vaines.
Après avoir acquis ses granges pleines
Du fruit de gloire à nullui héritable,
Il y chiet sens pour le garder estable.

XXXVII.

Guerre à ce lez ne vous est besoingneuse,
Sinon que las soyez jà de longue aise.
Trop a esté de vostre part coûteuse;
Sy vous devroit estre chose annuieuse
Rentrer arrière en sa grippe mauvaise.
Au fort, s'en vous n'a bouche qui nous baise,
Baisez au moins vostre présent fortune
De peur des tours de sa fraude mainte une.

XXXVIII.

Nous, quant à nous, nous désirons à vivre;
Nous quérons paix et ami voisinage,

[1] Var : *Et refraignez vos ires*, ms. de Florence.

Et n'avons riens qui nous meuve[1] ou enivre;
Car nous voyons par exemple et par livre,
Quels sont les fruits de si fait baronnage[2].
S'amour d'un sang, d'un ventre et d'un linage
Peut devers vous ouvrer de sa nature,
Jà de nos lez n'en rompra la droiture.

XXXIX.

Nous vous voudrions aimer, servir, deffendre,
Croistre, exaucier et porter vos querelles,
Mais qu'il vous plust agréable le prendre,
Et bonne amour récompenser et rendre
Semblablement par amours naturelles;
Mais en usant de fiertés corporelles,
Disant: « Vilain, tu le dois faire », adoncques,
Nous sommes sourds et ne vous vîmes oncques.

XL.

Cœur nous est gros, et avons roide eschine,
Force et pouvoir, et bras pour les conduire,
De quoi jamais ne faudra la racine,
Pour quelque effort que cœur d'homme y machine,
Ne que vos mains y pourroient produire.
Sy n'y faut point s'esbattre, ne déduire
A l'assayer, pour faim que cœur en aye,
Car la folie en rendroit dure playe.

XLI.

Cestui point seul notez que je vous touche;
Cestui point seul vous cause vostre envie:

[1] Var: *Maine*, ms. de Florence.
[2] Var: *Laborage*, ms. de Florence.

Si nous fussions l'un borgne et l'autre louche,
Mols et chétifs, bridables en la bouche,
Lors nous seroit vostre amour appleuvie[1],
Et diroit-on: « Dieu vous doint bonne vie!
« Comment vous va? vous plaist-il venir boire? »
Mais garde après du coup de la cachoire[2].

XLII.

Mais à Dieu los! qui de sa bonté large,
Et par l'envoi de ses grâces tant maintes,
Nous a donné tel champion et targe,
Que son haut cœur nous affranchit et targe
Contre les mains de vos aigres[3] estraintes.
Car ne seroit par menaces, ne craintes,
Riens tant soit peu, jà-soit-ce qu'on le cuide;
Mais périlleux y feroit estre guide.

XLIII.

Il est tout clair, et le congnoit toute âme,
Mais douleur m'est qu'ainsi je l'assaveure:
Rien n'y a trop qu'un homme en ce royame,
Lequel, si Dieu l'avoit mis sous la lame,
Vous auriez lors tous vos bras au desseure,
Ce vous semble-il, mais sachez de celle heure
Bien dure à vous, quand il définera,
L'honneur du siècle entier se périra.

XLIV.

Affectez fort sa mort et sa ruine,
Et lui plaindez sa vie bienheurée;

[1] *Appleuvie*, assurée, garantie.

[2] Dans l'*Exposition sur vérité mal prise*, Chastellain parle aussi : *de la cachoire par laquelle on fait saillir avant les compagnons.*

[3] Var : *Larges*, ms. de Florence.

Mais onc sur vous ne chut telle bruyne,
Ne si amer, ne dolante pluyne,
Comme en sa mort vous sera préparée,
Laquelle après avoir assez pleurée,
Vous congnoistrez à coup[1] par vue experte,
Com[2] douloreuse en tournera la perte.

XLV.

C'est le trésor du haut honneur du monde;
C'est cil en qui oncques n'entra reprise;
C'est le miroir de noblesse parfonde,
Là où proesse et vérité abonde
Plus qu'en la terre ailleurs n'en est comprise;
C'est celui seul qui l'âme a toute esprise
De léauté envers Dieu et tout homme,
Et dont la bouche amende, qui le nomme.

XLVI.

C'est le miroir des haulx roys et des princes;
C'est l'outrepas ouvrage de nature;
C'est le reclaim des longtaines provinces,
Où les faveurs de fortune non minces
Passent en don toute autre créature;
C'est icelui en qui toute ouverture
D'amour divine est tournée et perfuse:
Qui meilleur sçait, montre que je m'abuse!

XLVII.

C'est des régnans la perle et l'outrepasse,
L'aigle et soleil qui tous les bons survole,

[1] *A coup*, sur le coup, immédiatement. On lit : *Asses* dans le ms. de Florence.

[2] Var : *Que*, ms. de Florence.

Voire en son temps. Qui voudra, le me passe;
Mais jà pour tant, pour deuil qu'on y compasse,
Je n'en feindrai ne lettre, ne parole;
Car tant sy est resplendissant son rôle,
Là où sa gloire est peinte et engravée,
Que riens emprès n'y peut mettre estrivée.

XLVIII.

Meure et s'en voist quant il plaira au Sire[1]!
Rendre une fois lui convendra ses armes;
Mais tant dis bien : que France et tout l'empire
Y perdront tout et en auront du pire,
Et en plorront, plus que ne pensent, larmes.
C'est le vrai père aux chrestiennes armes,
Et qui de vous prend plus soin et chaloir;
Mais ne pouvez l'aimer, ne bien vouloir.

XLIX.

Ains par douleur de sa béatitude
Et de ses haulx très-glorieux affaires,
Vous vous souffrez armer d'ingratitude
Et parti prendre et publique habitude
Non trop honneste avecques ses contraires.
Boutez avant, mais ne soyez ignares
Que tache et maille en perle, quelque soit,
L'œil juge tout et papier le reçoit[2].

L.

Lui seul vous put[3], lui seul vous est à hayne;
Lui seul vous est rebout de vos parades;

[1] *Au Sire*, au Seigneur.

[2] Cette strophe se termine, dans le ms. de Florence, par les deux vers suivants, dont le premier pèche contre la mesure :

De ingratitude ne veulliez présumer;
Humilité ne fait à desprimer.

[3] *Put* (du latin *putere*), excite votre répulsion.

Lui seul vous est vostre amour plus loingtaine
Et de vos yeux la douleur plus prochaine,
Voyant vers vous ses nobles ambassades.
Or Dieu gart tout et les sains et malades!
Mais quoique cy[1] la chose peu vous monte,
La fin ailleurs en rendera[2] le compte.

LI.

C'est en ce monde un empereur en gloire,
Et envers vous, le plus humble qui vive,
Qui seul essourt l'honneur de vostre histoire
Parsus le ciel emprès la sienne noire,
Et ne se prise une poire chétive,
Mais seul contend, en vertu pure et vive,
De vous gagner le cœur et amollir,
Pour mesmes soy parer et embellir.

LII.

Non serf à nul, tout subjet se présente;
Grant emprès tous, tout humble se répute;
Corps, biens, pays, pouvoir, vie présente,
N'a riens de bien qu'à vous il ne consente
Et pour servir vos hauteurs, ne députe;
Los, propre gloire il ignore et confute,
Et roide au monde, à vous tout seul se ploie:
Quérez ailleurs qui sí bien s'y emploie.

LIII.

Non pas pour tant que crainte à ce l'oblige,
Ne qu'envers lui en ayez grand desserte,

[1] Var : *Croy que icy*, ms. de Florence.
[2] Var : *Requerra*, ms. de Bruxelles.

De soy monstrer si entier, ne si lige,
Sinon que propre il s'humblie et corrige
Par sa vertu en sa hauteur experte,
Pour vous monstrer, par raison toute ouverte,
Que sang, nature et raison sont en lui,
Non pas orgueil, ne venin enfelli.

LIV.

Son fons, son cœur, son intention toute,
Sont en l'aspect de Dieu qui les regarde,
Et sur iceux il se confie et boute,
Et ne vous craint, ne toute vostre route;
Car Dieu, espoir, le tiendra en sa garde.
Cœur net et bon n'a besoin qu'on le farde;
Mais qui l'a double, infect et vicieux,
Là sont les nœux durs et suspicieux.

LV.

Vous n'avez fons, ny occasion nulle,
Fors seule envie, ardant, ensouffroiée,
Qui par le monde univers vous recule,
Vos faits, vos dits, vos œuvres dampne et brûle,
Et vous acquiert triste fame ombroiée,
Dont, quand la sauce aurez toute broiée,
Sy sauront bien tous ceux qui l'assaveurent,
Quels mixtions et espices y cueurent.

LVI.

Vous imputez charge et blâme importables,
Dont à Dieu seul on remet les vengeances;
Et aggrevez par dits très-lamentables
Celui du monde où plus a biens notables,
Plus de vertus et moins de reprouvances,
Et qui pour cent non millions de Frances,

Si Dieu gardoit pour nous telle infortune:
Tous ces points-cy nous sont cause opportune
D'entrer droit-cy en ceste parole aigre.
Que plust à Dieu que cause y eust plus maigre!

XXVII.

Orgueil jadis par maintes fois diverses
Vous a punis et procuré misère,
Et a fait faire à malheur ses traverses
Parmi vos osts piteuses et adverses,
Dont l'autrui gloire en est vostre impropère;
Ce poise-moy que ce ne vous appère
A plus grand heur, mais ce fait advertance
Pour y pourvoir par ferme résistance.

XXVIII.

Ne vous, ne nous n'avons de propre force,
Ne de bras fier, certaineté, ne taille,
Car là haut gît la main et tranchant force
Qui d'un chascun affoiblit et renforce
Le bras armé, de quoy il couppe et taille.
Donc, si gloire ist[1] au vainqueur en bataille,
Ne lui vient point de vertu seule humaine,
Mais de celui là sus qui l'œuvre maine.

XXIX.

Puissance humaine est une povre chose,
Qui est fondée en vanité légère.
Millions gens, et cent fois plus par glose,
Là où péché d'orgueil se contre-oppose,

[1] *Ist* (du verbe *issir*, sortir), arrive. On lit : *Est* dans le ms. de Florence.

Tout n'est en pris qu'un vorre[1] de fougière[2],
Emprès la main de Dieu avantagère
Qui vient au faible et à l'humble en aïde,
Lorsqu'au plus fort baille fraeur et hide.

XXX.

Quans a-l'on vu de sifaits[3] hauts mystères,
De tels divins hauts jugemens sans nombre,
Là où les fiers humains persecutères
De leurs grands osts ont rempli cymitères
Soubs un petit flayel[4] tout humble et sombre,
Et ont esté esteints, ainsi qu'une ombre
Qui passe au vent et jamais ne retourne,
Par leur orgueil qui ainsi les atourne!

XXXI.

Ne se confie un roy en ses cohortes,
En ses maintes puissances redoublées
Parce que là où Dieu n'est de ses sortes[5],
Toutes fiertés humaines y sont mortes
Et en l'instant ravies et emblées;
Car veut monstrer en toutes assemblées
Qu'en luy seul git plus qu'en cinq cens mille âmes
La paix des rois et salut des royames.

XXXII.

Proposemens souffre assez dire et faire,
Grans apparaux machiner et esmeuvre;

[1] *Voirre* pour *fouerre*, paille.
[2] On lit dans le ms. de Florence : *Tout n'est en pris qu'un voirre de fléquière.*
[3] *Si faits* ou *sifaits* en un mot, semblables.
[4] Var : *Prayel*, ms. de Florence.
[5] *N'est de ses sortes*, n'est de son parti, n'est avec lui.

Là où fosse a d'œuvre mistérieuse,
Toute entaillée en pierre précieuse,
Plus reluisant que le soleil au thrône,
Lequel, s'envie ou serpent l'avironne,
Trop bien crever et mourir y pourront,
Mais atouchier jamais n'y oseront.

LXIV.

C'est-cy l'acquest de ses longs jours félices;
C'est le droit chier de tout son haut contendre[1].
Or, lui rostez puissances et délices,
Quand vous pourrez, par forces et malices:
Au moins cecy ne lui pourrez reprendre;
Car, quand voudriez venir à l'entreprendre,
Et fussiez-vous cent empereurs de Rome,
Il en fait figue[2] à fortune et à homme.

LXV.

L'estrif m'ennuie et m'en cuert pitié seure[3];
L'argu aussy m'en tire à amertume.
Sy complains bien que né suis de telle heure,
Qu'en propres yeux et larmes que je pleure,
Baigner me faut ma douloreuse plume,
Et que Sathan, qui tout ce feu allume,
Tient de si près les cœurs de haute sorte,
Qu'honneur s'y perd et raison y est morte.

LXVI.

Donc, pour conclure et fin mettre en mon œuvre,
Qui aigre est plus que mauvaise en essence,

[1] Var : *De son très-hault contendre*, ms. de Florence.
[2] *Faire figue*, se moquer.
[3] *Seure*, amère.

Peur m'est, si Dieu les cœurs tous ne vous œuvre
Et d'autre avis vous nourrisse et abeuvre,
Que dure en fin n'en soit la conséquence,
Et que fortune et amère influence
Ne facent rapt final de ce royame.
Par nos péchés, chascun y pare une âme.

LXVII.

Felle jadis division murtrière
Le mena près jusqu'à la mort extrême,
Dont, grâce Dieu! la reboutant chartrière,
N'a pas trois jours, par pitié descombrière,
Lui restora et gloire et dyadème[1];
Mais maintenant par ire et par blaphème
De Dieu lassus, arrière y est rentrée.
O! et com dure et maudite ventrée!

LXVIII.

A Dieu lassus, à fortune et nature,
A tous les cieux et célestes puissances,
Et à toute humble et bonne créature,
Puist pitié prendre et clameur haute et dure
De cestes-cy murmures et meschances,
En quoi ne vois, par toutes congnoissances,
Que pleurs, douleurs d'amertumes farcies,
Et fin prochaine en vieilles prophéties.

LXIX.

La vision du temps de Méronnée[2]
Droit-cy me vient frapper au front subite.

[1] Var : *Lui rescria sa gloire et dyadème*, ms. de Florence.

[2] Je ne sais ce que l'auteur entend par la vision de Méronnée. Il y a ici probablement quelque allusion aux prophéties attribuées à Merlin.

Vous qui avez nature endoctrinée,
Notez que fat[1] et vieille destinée
Par long décours viennent à fin escrite.
Point sy n'en fut[2] la substance petite :
Donc, qui voudra savoir quelle est la chose,
Demande après ou en quière la glose.

LXX.

Dieu mène à mieux ce qui est mal en voie,
Et mette en paix ce qui pend en discorde ;
Et à tous ceux qu'amour duit et convoie,
Dieu, en l'estroit de leur cas, leur envoie
Honneur, salut, grâce et miséricorde,
Dont, au regard de ce que je recorde,
Fruit y a povre, et encor moins délit[3] ;
Mais tel l'ay fait, angoisseux, en mon lit.

[1] Fat (*fatum*), destin.
[2] Var : *Point ne s'en fist*, ms. de Florence.
[3] *Délit*, plaisir.

EXPOSITION SUR VÉRITÉ MAL PRISE[1].

PROLOGUE.

Pour ce que vray semblable est que d'icy à la fin du monde pourra estre fait recort de la régnation de Charles VIIe de ce nom, roy de France, et de Philippe le très-haut duc de Bourgongne et de Brabant, contemporains, lesquels, après longues et mortelles guerres pacifiés ensemble, par la diversité toutesvoies des humaines fortunes, oncques ne se purent entrevoir, mais s'y entreboutoient tousjours questions et difficultés par lesquelles, vaidans de l'une et rentrans en autre nouvelle jusqu'en la fin de leurs jours, ce noble royaume icy branloit tousjours et vacilloit, ne savoit sur quey, ou sur paix estable ou sur guerre resseurse; et ce, à cause et par la contraire aventure à tous deux, que leur heur ne se porta tel que s'entrevissent pour faire estaindre et cesser toutes vielles envies et rancunes, toutes semences de divisions et de haynes dont non moins leurs personnes que ce royaume pendoient en péril, et la chose publique en langueur de déserdre, comme vivement font mention leurs hautes esmerveillables chroniques, là où

[1] Publié d'après le texte unique du ms. 11101 de la Bibl. de Bourgogne.

leurs faits et régnations, l'un çà, l'autre là, sont mis et escrits en perpétuelle exaltation de leur fame bien digne de mémoire : mais pour ce que moy, le moindre des hystoriographes françois, une fois, sur la fin de leurs eages et au temps de la plus haute difficulté dure que oncques je visse entre eux, sur le point ultime de meschief prochain, dont cause estoit et nourrissement, constrainte habitation et refuge de l'héritier de la couronne, le dauphin Viennois, ès pays de ce duc, son humble recueilleur, et de laquelle venue, François et ceux d'autour du roy, le roy mesme personnellement, se passionnoient, et déclinans d'amour, non oncques bien vraie çà envers, se laissèrent couler jusques en froideur toute glaceuse et pleine de hayneuses mixtions, imputans à charge et reproche à cestuy duc la venue devers luy de leur héritier et sa longue demeure, comme avoir esté faite par subornance et cautèle : condoléant lors les instabilités des choses humaines et la diversité des accidens que les fortunes tramettoient inopinables, pour ces deux princes tousjours nourrir en rigueur et tenir en trouble la chrestienté universe, fis lors un livret, à l'enseignement de raison saine et à poix de conscience très-gravement examinée, que François toutesvoies prirent aigre; et en fus durement mesvolu, jusques à estre menacé de grief de corps qui fust pu venir jusqu'à la main mise. Donc, et pour ce que ledit livret fut divulgué en diverses mains, et que possible est que la copie en demeure jusqu'en fin du siècle, par quoy, qui ne sçauroit la cause de l'œuvre et la condition de l'ouvrier avec son intention bonne, pourroit estre le dit livret imputé à charge au facteur, d'avoir esté contamineur du glorieux thrône françois, dont envis porteroie le titre, et plus encore le délit : pour ceste cause, et affin que les cuidans estre injuriés par ma lettre pussent retourner à leur appaisement de cœur, par leur donner le vray entendement de mes escrits, ensemble et la fin en moy préentendue, et aussy que révoquer ne pouvoie, ne annichiler ce qui tant estoit divulgué et espars, ains me délitoie à parmaintenir la vérité estroite de mon œuvre, tant pour justifica-

tion de mon maistre et prince, le duc innocent et preud'homme, comme pour réduire, par argumens véritables, à la voye de raison saine, les desvoiés, dont intention ultime estoient paix et félicité, sous grâce et amour de Dieu : Tendant à laisser en perpétuelle durée cestuy livret, ensemble la très-haute et très-singulière vertu, preud'hommie, léauté, gloire et splendeur de mon dit maistre et prince, que François, en celuy temps, par envie de sa clarté excelse et de sa très-haute fortune, héoient, et moy, povre homme, proféreur de vérité sainte, m'accueillèrent en indignation à sa cause : ay composé ce livre en prose, où le premier livret, fait poétiquement en mètres, est compris dedans, de lettre à lettre[1], sans riens mucier, ne recoupper de l'original, dont la mesveillance me fut causée.

Donc, et affin qu'il appère quel en est le titre, quelle la matière subgecte, quelle la fin de l'acteur, et quelle la cause de l'œuvre, le titre en est : *Les Expositions de George sur vérité mal prise;* la matière subgecte en est le livret rimé; la fin préentendue, c'est durée et stabilité de ce noble royaume, sous divine protection; et la cause de l'œuvre, remonstrance à chascun de son droit et de son tort, avecques justification de celui qui innocent est et plein de hautes glorieuses clartés et des grâces de Dieu, humble et léal envers Dieu et homme, là où il doit.

Sy prie à tous voians et lisans icelui, qu'en considération de ceste très-dangereuse matière, droit-cy aherse, pour fin de bien, et que, plein de passion amoureuse, ay intention de déduire estroitement entre deux parties discordantes, sans faveur et sans flatterie, comme vérité me donne entendre, veullent dispenser, là où besoin sera, en l'aguité de mes termes, et là où corrosiveté aucune se trouvera en ma tractation non agréable à chascun, que icelle veullent plus imputer à la nature du

[1] Je retrancherai ces citations qui font un double emploi. Le Dit de Vérité se trouve reproduit en entier ci-dessus, et il sera facile au lecteur de recourir aux diverses strophes indiquées dans ce mémoire apologétique.

temps, celui de alors, que à la perverse et oblique intention de l'acteur, qui son œuvre a proportionnée à la qualité des causes qui l'ont fait escrire, et dont les déclarations cy-après assouffiront et donront contentement aux lisans, que Dieu mène à salut !

Comme n'a guères séisse en mon estude, là où, en diversité de matières à moy présentées, me prisent diverses ymaginations moultes parfondes, et pour les aucunes d'icelles mettre escrit, je prisse la plume entre les dois et disposasse tourner mon entendement à labeur, comme qui très-hautes et très-dangereuses matières avoie entre mains, et principalement touchant cestuy très-noble et très-glorieux royaume, dont indigne hystoriographe, voudroie bien garder l'honneur de Dieu et des personnes, et, sans fléchir, ne tourner à faveur, garder propre honneur et salut, en quoy toutesvoies, comme je considérasse la difficulté de l'œuvre, et que, tenant la plume en suspense, je pensasse en ma matière subjecte que moult je pesoié, et qu'en icelle je trouvasse difficultés maintes moult dures à desnoer, et dont l'atteinte du vif n'estoit pas légère, et plus encore la détermination dangereuse; pensant ainsy solitaire, et pesant à la balance l'honneur, la gloire et la haute régnation des roys et des princes chrestiens, ensemble les glorieuses opérations et natures des nobles chevaliers, barons et vassaux d'aujourd'hui et de mon temps, entre lesquels par guerres et divisions ont pu estre congréés haynes et mautalens, et sourses partiales affections et controverses, dont le fardeau très-pesant s'estoit venu plonger sur mes espaules, jusques à durement ressongnier comment je me cheviroie du portage, là où je ploioie dessous et sous lequel sentis nature aucunement restiver à l'encontre par une mollette peur prise

soudaine, que, par trop esplucier parfont les choses secrètes, ou par estre trop véritable ou trop précis en escrire, je n'acquisisse haynes envers moy et mesveillance, et qu'en mes labeurs et saines intentions ne fusse maintenu à suspect, et pusse cheoir finablement à icelle cause en aucun infortune, qui dès mon jeune eage toutesvoies avoie quis songneusement la grâce des princes, et pour iceux distinguer et cognoistre, visité et perquis diverses régions, dont encore l'affection ne m'estoit amendrie; comme lors je séisse en cest estat, et variasse entre faire et laisser, entre accuser et parer, et que le percogiter tout et comprendre me donnast de soussi beaucoup pour en faire bien : soudainement lors, comme si le tonnoirre chéist du ciel, vinrent à la croisure de mon estude crier quatre impétueuses voix moult aguës; et disant icelles : « Ouvre cy! ouvre! », fellement frappèrent sur huys et fenestres qui toutes churent du coup, et y entrèrent quatre dames moult espoventables en regart, lesquelles, avecques horreur de figure, me donnèrent frémison aussy en leur survenue, jusques à retraire tous mes esprits emprès le cœur, et laisser le corps privé de ses mouvemens, fors seulement de la vue, laquelle arrestéement se contint en icelles, mais, affuiant vers la fantasie, s'esmerveilloit toute de l'intention de ces quatre et de la cause de leur survenue si impétueuse, non obstant que la semblance de leurs personnes démonstroit assez la faculté de leurs natures, qui toutes se présentoient felles et prestes à injurier qui que fust.

Lors, moy surpris en ce point, comme homme à demi mort et qui n'avoie riens en vigueur, fors seulement la fantasie où tout je recueilloie, et la très-estrange habituation d'icelles et la très-horrible ostention foraine aussy

de leurs contendances, ensemble autres grans mistères qui servoient à leur personnage et à noter bien dignes, commençay à ficher mon regart en icelles, et à noter leurs semblances et compositions moult estranges; car avoit la première les oreilles bouchées tant estroitement que à nulle rien, fors qu'à propre affection, ne vouloit donner ascout; portoit l'estomac haut et enflé, col tors vers la main senestre, regart envenimé, la vue creuse et parfonde dedans la teste, de laquelle, en regardant les hommes, les sembloit trèspercer; sembloit estre mérancolieuse en ses manières, grave en parler et tardive, mais despite mortellement en couvert, jusques à l'escrevement du sacq[1], là où toute se deslioit; avoit l'une des mains torse en arrière, et d'icelle faisoit signe de despection, et en l'autre tenoit un glaive dont la pointe mordoit à dens, et sembloit qu'en iceluy aguisoit son venin. Donc, comme je regardoie le front d'icelle et que durement m'espoventoie de son estre, je y perçus en lettres de couleur de souffre ardant escrit : « *Indignation suis-je.* »

Sy me tins à moult aise d'en savoir le nom, quand par icelui je pouvoie juger plus proprement de son affaire. Donc retirant mes yeux d'ensus pour apprendre des autres, tantost les jettay en la seconde, qui se présentoit en semblant pour moy donner à assavorer de ses œuvres, et pour spéculer bien et comprendre la diversité de ses formes.

Ceste dame droit-cy se monstroit avoir les conditions seures[2], raisons moult aguës et mordantes; grignoit les dens et mâchoit ses lèvres; niquoit de la teste souvent; et monstrant signe d'estre arguëresse, sauteloit sur ses pieds et tournoit l'un costé puis çà, l'autre costé puis là;

[1] *Jusqu'à l'escrevement du sacq*, jusqu'à crever de colère.
[2] *Seures*, amères. *Voyez* plus haut, p. 240.

portoit manière d'impatience et de contradiction; le droit œil avoit clos et l'autre ouvert; avoit un sacq plein de livres devant lui, dont les uns mit en son escours[1] comme chéris, les autres jetta au loin par despit; deschira papiers et feuilles; quayers jetta au feu félonnement; rioit sur les uns et les baisoit; sur les autres cracha par vilennie et les foula des pieds; avoit une plume en sa main, pleine d'encre, de laquelle roioit maintes escritures notables qui ne lui tournoient à gré, et les mit en despris; lors, quant aux autres, donna titres et voies d'exaltation très-hautaines et les jugea recommandables; d'une esponge aussy noircissoit aucunes ymages, autres esgratinoit aux ongles et à graubes[2], et les tierces rasoit toutes au net et les planoit comme pour les mettre hors de mémoire; et se monstroit dure et felle ennemie à beaucoup de gens de bien, plus volontairement que par raison. Laquelle, quand bien l'eus avisée et noté ses manières, dont le nom, comme il me sembloit, devoit bien ensievir semblable à ses mœurs, et que moult désiroie à savoir icelui, vis en l'emplastre de son front comme par manière de titre qui disoit : « *Réprobation suis-je.* » Lequel mot lu, dis à par moy-mesme : « Voirement es-tu bien baptisée en celui nom, « car moult en est la signification du terme propre à la « réalité de ta condition; et qui autre te voudroit donner « plus honneste, donroit parement et titre non dignes à « ta nature. »

Sy me tanai de l'avoir regardé autant; et plein de hide et de l'austérité des deux et de leur injurieux semblant, tournai ma vue en la tierce, laquelle vestue assez honnestement et plus quoye en apparence, porta gros

[1] *Escours*, ceinture.
[2] *Graubes*, crocs?

rolles d'escritures dessous son bras; et iceux desveloppant, là où il y avoit plusieurs choses mises par répertoire, aucune fois monstroit les articles au doy, autres fois mettoit le doy sus; et puis à coup retirant icelui, referi dessus de toute la main par semblant d'aucun ayr, comme s'elle voulsist monstrer injure ou blasphème en iceux, ou à aucunes personnes là ramentues donner charge.

Ceste dame-icy, à ce que je vis de semblant en elle, porta bien la mine de non estre bien juste en conscience et de semer volentiers discorde couvertement entre les hommes; sembloit par nature aussy affecter et quérir volentiers les oreilles des princes et des gens en auctorité, là où, usant de sa propriété, condempnoit hommes et sentences, noircissoit querelles et convertissoit les bonnes en mauvaise interprétation. Dont, à si peu que perçu m'estoie de son estre et que je considéroie bien là où tiroit sa nature, survis en son front aussy le titre de son nom; et disoit : « *Accusation suis-je.* »

Couché à demi lors et demi assis gisoie à l'envers, privé de parole; et n'y avoit mouvement en moy fors des yeux, auxquels dernièrement se vint présenter l'autre quatrieme, qui toute effuriée en semblant, et comme s'elle me voulsist inférer mort, vint félonnement jusques au plus près de mon vis, et portant une espée hideusement sanglante, laquelle avoit tournée pour férir d'estoc, la vint branlant furieusement sur moy, et faisoit semblant d'en férir, dont la hide me prit telle, et la peur tant extrême qu'en icelle ne m'estoit attente que de la mort; car m'estoit sa menace effuriée aussi mortelle en semblant comme eust esté la percussion de sa main par réal effet.

Ceste dame-icy n'avoit deffigurement autre, fors qu'elle rouloit les yeux, qui lui estoient gros et estincelans; avoit

la bouche de travers; le bas et le haut d'icelle contraire l'un de l'autre; avoit le visage enflé et tout rouge; veines engroissies et pleines de sang, et les mains criminellement sanglantes et mortelles. Et non mort encore, mais assez près, réservé que les yeux tousjours me prestoient service pour faire vivement comprendre ma vision, jettai iceux, comme autres avoie fait, en son front; et lors me perçus de son titre qui disoit : « *Vindication suis-je.* »

Lors, quand ces quatre femmes droit-cy hideuses et espoventables s'estoient présentées devant moy, démonstrant chascune l'office de son personnage, toutes quatre en ranc se continrent devant mes yeux en tel ordre que je les ay nommées. Et non ayans encore levé nuls langages devers moy, sinon largement grimaces et ireux semblans qui valoient paroles, commença la première, qui se nommoit *Indignation*, à dire ainsy :

« Traytre homme, mauvais, injurieux, faux homme « plein de venin, digne de mort et d'esquartelure, digne « de mort immortelle et de tourment non terminable, « faux traytre, pervers, digne de toute despection hu- « maine! or as vu nos personnes; or as sçu et congnu nos « noms et les conditions de nos affaires, chétif! mais tu « ne sçais pas pourtant dont est nostre production, ne de « quel lieu nous sommes mues pour venir droit-cy, ne « qui est la cause de nostre présent survènement devers « toy. Fol oultrageux! nous venons et sommes parties de « la très-glorieuse maison de France, de la très-excelse et « béatifiée maison chrestienne, du thrône des honneurs et « des dignités du monde, du ciel impérial terrien, qui « seul resplend sur les hommes, qui seul tient règne et « domination sur les générations universes, qui seul en- « cerne et circuit la seignourie du siècle, qui seul est pa-

« radis des humaines voluptés, thrône de superéminent « gloire, soleil de justice et de noble vie, fontaine d'hon- « neur et de science, sourgeon de vertu et de félicité, « mère de clergie et de la sapience du monde, région de « chevalerie, royne de proesse, minière de précieusetés, « firmament de salut et de vraie foy, que Dieu a rempli de « grâce, nature, de toute sa prestance, et fortune, de tout « son entremettre. Menteur pervers! de tel lieu sommes- « nous parties; de là sommes-nous venues droit-cy par « devers toy, qui le palais du triomphe du monde, le « thrône de netteté et de gloire incomparable, as voulu « ordoier et souiller par tes escrits, et toy boutant en « présomption excessive, as dégoutté ton venin et lancé « jusques à la royale majesté injuriée durement par ton « desgorgier présomptieux. Fol arrogant, esclisce[1] de « venin, menteur injurieux, rempli d'estoffe pire que « souffre, ne poye[2] d'enfer, et extrait de la génération « maudite, ce crois-je, de Dam, de Goth et de Magot, dont « la semence puist faillir en toy, traître faux homme, « organe de l'ennemi, plus criminel que escorpion, ne ta- « rente[3], et comment as eu, ne pris le hardement de mettre « avant les injurieux et cuisans termes, les aguës et mor- « dantes paroles qui naguères sont esparses parmi ce « royaume, portées et semées entre toutes conditions et « facultés d'hommes, qui tous, avec le noble royal sang, « avec la très-haute et vertueuse chevalerie françoise, « s'en sentent blessés, et à toy imputans charge de ma- « lice, crient vengeance sur ta fausse hérétique personne, « dont l'injure, ne le venin ne sont à souffrir, combien

[1] *Esclisce* (de: *esclicer*, couler), source.
[2] *Poye* (*pix*), poix.
[3] *Tarente*, tarentule.

« que tu te fondes et confies sur les marches où tu t'em-
« buches, et là où ton maistre, ton duc, te donne port et
« garant et est peut-estre cause de ton parler. Langue
« d'aspic et denture de tygre, louve engloutisseresse de
« l'honneur des François, commoveresse de sang et de
« félonnie, présentacle de honte et de rougissure, quelle
« chose te peut avoir mu ou causé d'avoir produit les
« felles, horribles et suspicables sentences, comme tu as
« fait retentir jusques aux portes de nos oreilles, et des-
« quelles, non pas nous tant seulement, mais toute la gé-
« néralité de nostre thrône est commue et en rumeur; et
« n'est sang en la plante des pieds, qui n'en monte au vi-
« sage des haulx hommes, à l'un par vergongne, à l'autre
« par ire et appétit de venger. Car ne fut oncques le
« thrône françois si injurié que par toy, ne oncques sa
« majesté excelse ne reçut lésion si griève que prestement
« de ta main; dont toutesvoies tes causes sont fausses,
« tes mouvemens iniques et pervers, tes fondations in-
« justes, et tes productions despectueuses et menson-
« gères; et en doivent redonder en toy-mesme obpro-
« brieusement les quarreaux que tu nous en as tirés, faux
« murtrier inhumain! Et nous t'avons donné antrefois
« nourriture emprès nous, t'avons recueilli et reçu en
« service, donné prochaineté à nostre ombrage, hantise
« et fréquentation claire avec nous, inspection et cognois-
« sance de nostre giron; et tu, en récompense de béné-
« fice reçu, en rendition de gratuité obtenue plus que à
« ton appartenir, ingrat envers ta bonne fortune et ceux
« qui te ont bien fait, tu payes sucre par venin, tu payes
« baisers par morsures, tu payes acolemens par plaies
« mortelles, tu rends mal pour bien, et mort pour vie.
« Or çà, et si l'heure n'est encore permise que je m'en

« puisse venger, et que fortune ne m'est si propice que « de pouvoir exécuter mon courage, au moins m'est l'es- « poir de te monstrer une fois ton mésus et de te faire « sentir amèrement tes outrages; car ne mourras jamais, « ne moy aussi, que mon ire et ma fureur, mon sang et « ma cuisance ne te percent et déveurent, et deschirent « et desrompent, et desmembrent et charpissent, et te « fassent fondre et poudroier en terre, chair et ossemens, « et ton nom estaindre en la mémoire des hommes. »

A cestes tant aigres et injurieuses paroles me convenoit livrer ascout, et ne m'estoit aisance nulle de respondre à l'encontre par la peur qui me tenoit lors empeschée la parole. Donc, si le regard de l'ymage m'avoit donné terreur grande en son survenir, maintenant la me renouveloit par cent doubles. En la felleté de son injure parloit toutesvoies bassement ceste dame entre ses dens et d'une voix cassée, comme si à dangier vuidoit son estomac, et qu'elle ne voulsist point qu'en public on la jugeast telle comme elle estoit en cœur. M'avoit fait des grimaces hideuses et manières de despections les plus terribles qu'oncques visse, èsquelles tant me trouvai confus, tant au bout de mon sens et entendement, que bras et pieds tous estendus comme d'un corps mort, à peine me remanoit en l'âme vertu aucune, ne opération, que tout ne s'esvanouist et s'en allast pour la fuir. Mais pris en celui point dernier, me vint aherdre la seconde, qui s'appeloit *Réprobation*, et me alla dire ainsi :

« Malheureux homme, tu t'abuses bien. Cuides-tu jà « avoir fait de nous? cuides-tu jà estre quitte de nos « mains, qui tant avons justes causes et actions en toy « pour te pourbondir? Nenny non! tu y es encore et y « seras longuement, car n'en partiras jamais que de toy

« premièrement n'ayons fin. Faux escrivain, folâtre « homme de povre et de petite faculté, clergeau contrefait « là où n'y a science, ne clergie, ne lecture, ne auto- « rité, sinon multitude de superstitieuses inventions et « fastroulles[1] que tu vas quérant et par lesquelles tu em- « mieules les oreilles des ignorans aussi fols que toy, et « toy-mesme en tes folies te glorifies! Coquart, maistre « vergaut[2], qui as l'esclipse en l'entendement, et mesmes « ne te congnois et veux juger autrui! Que fera-l'on de tes « escritures, de tes frivoles et inventions laidengeuses « que tu as fait dévoler par ce royaume, contraires tou- « tesvoies de la vérité, contraires à honneur et droiture, « et tournantes à dure lésion et scandale à la chose pu- « blique, mesmes jusques à toucher à la face royale, à la « splendeur et netteté de la couronne inviolée, que tu « sembles vouloir ternir et desfigurer par ta plume? Mau- « vais homme injurieux, pervers en conception et léger « en ton jugement, si tu as conçues aucunes passions non « opportunes en l'estat de ton maistre à qui tu es et en « aucunes matières qui te semblent estre rigoureuses de sa « part et prochaines de péril, et èsquelles lui-mesme dust « remédier et prévenir par sens afin d'éviter propre mes- « chief[3], convient-il pour tant par tes lunatiques opinions « qu'en embellissant ta cause par bourdes, tu accuses et « laidenges les justes et hautes claires personnes par « charges, ceux encore ou celui à qui doy nul ne doit « toucher, et devant qui et le monde et les hommes et « les pensemens doivent frémir et trembler, premier que

[1] *Fastroulles*, contes faits à plaisir, balivernes.

[2] *Maistre Vergaut*, allusion aux huissiers à verge?

[3] Ceci se rapporte à la retraite du dauphin (depuis Louis XI) dans les États du duc de Bourgogne.

« y oser mettre main? Donc, je m'amire en moy-mesme « et me sens toute effrontée de hide, comment oncques « entra en toy le hardement que j'en ai vu, ne la pré- « somption de l'outrage que je y ai trouvée. Et convient « bien certes que la bonté royale soit bien grande, quand « si haut injurieux attemptement souffre et dissimule. « Déa! tu n'es pas celui qui digne soies de dissimula- « tion; tu n'es pas ton maistre, le duc de Bourgongne, à « qui il y peut avoir loi aucune de souffrir; tu n'es pas « son chancelier qui est homme grave et prudent; tu n'es « pas son premier chambrelen, qui est preud'homme; ne « tu n'es pas de la secte, ne vocation par quoy tu doies « avoir aveu de là, ne de çà support; car tu n'es sage, ne « de nul prix, ne de nulle quelconque provection à di- « gnité, sinon à faire et à escrire fatras, multitudes de « folies et de vanités, qui toutes ne servent, ne ne pro- « fitent, mais endorment les fols légiers esprits et les bons « et les notables ayrent. Doncques, puisque tu n'es autre « homme et que tes escrits ne proviennent point, ce peut « sembler, de la gravité et prudence des sages hommes « de ta maison qui nous sont bien cognus, et que ton « maistre aussy n'est pas légier parleur, mais bien pondé- « reux, il convient doncques que tu, de propre malice, « de propre envenimé courage et pourri estomac, de la « malignité de ta racine, pour envenimer et enfellir nous « autres, pour autrui aussi envenimer envers nous, tu as « cecy mis avant, ou que ton maistre faisant l'ignorant « et le non-y-touche soit esté content secrètement de ton « faire. Si tu, de propre et privée malice, l'as fait en ton « propre privé conseil, en toy seul en doit redonder la « punition; et si par conseil et aveu d'autrui en au- « trui sens aussi et gravité, il y siet délibération plus

« mûre; car là gist le fort et l'estroit du neud que ci-après « esclairciras, si tu sçais. Mais dont que procède, ne de « quelle main, tu es un très-injurieux fol et un instru- « ment très-périlleux, duquel, comme les opérations en « sont despectueuses, pareillement est la personne de « povre et de petite value, quand l'œuvre de soi-mesme « démonstre la qualité de l'ouvrier.

« George! George! les faits de ce royaume, ne de ton « duc ne se vuideront pas par paroles: il conviendra faits « et réaux effects. Sy t'abuses bien, quand tu penses que « pour tes escrits nous nous doions changer à ton appétit, « ne ployer nos hautes querelles à tes démonstrances, qui « savons faire et dire et entendre mieux que nuls par de- « vers vous. Mais ne vous prisons point tant, mesmes ne « nous daignerions tant abaisser que d'y exposer soin. « Car est œuvre de femme de caqueter moult, et chose de « vertu et de grand pris faire de fait, sique ton œuvre « et ta personne, tout est mis en despris devers nostre sei- « gnourie; tes blasmes et laidenges sont suspensées jus- « ques à heure due; tes haulx présomptieux langages « réputés sans fondement; tes démonstrances et doctrines « comptées à frivoles; et brief, et toy et ton fait, et ton es- « crire et ton fantasier, tout ne nous est rien, ne ne poise; « tout ne nous meut, ne ne change, excepté que une fois, « avec vous autres, dont nous nous chevirons bien, m'en « rendras compte. »

N'avoit encore le mot hors de la bouche ceste dame, que la tierce, soy hastant de parler, ne lui vint rompre la queue de sa raison; et la faisant guencir[1] un peu du bras pour avoir lieu en mes yeux, commença à dire :

[1] *Guencir*, se détourner, changer de place.

« J'ay vu pièça et visité tes escrits, qui sont pleins de « sédition et de mauvaise glose. Sy convient que tu soies « homme plein de mauvais vouloir et de perverse incli- « nation, ou que tu nous ouvres tes sentences et exposes « en autre entendement que ne savons comprendre; car « tout sonne injurieux, tout sonne en blasphème et vitu- « père ce que nous y véons, et tout tourne en reproche et « dépression de l'honneur générale de France, avecques « vantise et présomption sur icelle, et qui plus est, avec « attemptement en la royale majesté particulière, laquelle, « de par Dieu! ne gist pas en ta répréhension, ne chiet « pas à estre corrigée, ne reprise par toy qui n'es que un « povre nient, un povre ver de terre très-misérable, un « povre homme de petite vocation, de petit sens et de « povre estime, et en qui, quand tu auroies beaucoup « brassé de mal, mis le monde en desvoy et meschief, n'y « auroit point de recœuvre, et n'y auroit à qui se « plaindre, fors d'un meschant fol escervelé, plein d'ou- « trage et d'arrogance, qui se présume de ce que n'en- « tend et se mesle de ce que point ne lui affiert. Sy seroit « bien le monde payé lors, quand après grans meschiefs « avenus par si faites besongnes, on prendroit vengeance « d'un tel chétif et le jetteroit-on en la rivière en un sacq. « Par Dieu! sire, qui m'en croiroit, l'attente ne seroit « point jusqu'au meschief avenu; mais tu-mesme com- « menceroies à gouster le meschief, et se commenceroit « en ta personne, car tu vaux que tu boives de l'eau de « Seine ou de Loire plus que ton soul, ou que tu la saches « espuiser toute par boire sans noyer.

« Comment, déa! et il semble que tu fasses la figue avec « François; il semble que tu ne les prises, ne ne poises, « et que ce n'est rien de leur fait, fors chose douteuse et

« variable, chose de mobile fortune non fixe, là où beau-
« coup de vices, beaucoup de vanités et de passions se
« tressent parmi, et à cause desquels points tu les sers
« d'impropère, tu les touches et agraves de cuisans
« titres, et ton parti et ton maistre tu extolles et eslièves
« en hautes louenges.

« Déa! pourtant, si tu prises ton fait beaucoup, et que
« les gloires et félicités de ton duc tu réputes excelses,
« n'en sieut pas que nous, que tu n'aimes point, doions
« tolérer tes paroles envenimées, ne concéder tes sen-
« tences estre véritables, quand, au point où elles sont
« corrosives et de mauvaise digestion, nous y mettons
« contredites. Peut-estre qu'en autruy œil tu vois la bu-
« chette petite, mais au tien propre tu ne vois pas le
« sommier bien gros que tu y portes. Toutesvoies tu le
« cuides avoir net et tout clair; mais ce te fait ignorance,
« ce te procède d'aveuglement, de raison et de conscience
« cruement examinée; car amie flatteresse fortune lon-
« guement possessée, naturellement est nourrice d'aveu-
« glement et de vertu endormie.

« Si gloire doncques et félicité par devers toy sont
« grandes, loes-en Dieu; mais n'ont à comparer pour tant
« les nostres la dépression de ta langue, qui sont telles
« que Dieu nous a souffert acquérir en labeur, et les
« tiennes telles que tu les as et qu'on en pourra voir l'is-
« sue. Sy est folie en toy grande de condempner nullui
« pour toy glorifier en ta propre fortune qui ne t'est
« estable ne que à autre, car là où tu-mesme t'eslèves,
« tu te ravales, et là ou autrui tu déprimes, tu-mesme te
« condempnes. Aussi ton livre vénimeux, plein, comme il
« y pert, de crime en la majesté, cestuy-là te condempne
« et juge; cestuy-là te prononce et démonstre qui tu es,

« et par tes mesmes et propres sentences très-rigoureuses « te reprent et accuse, disant et déclarant que tu es plein « de mauvais fiel, de mauvaise et injurieuse conception, « de mordantes vilaines morsures, de présomption et de « fol outrage, dont la malignité et le mésus demandent « punition, non pas tant seulement à Dieu, mais au roy « et à nous autres tous en général que tu as blessé. Par « quoy, moy, ayant parvisité tout au long tes faits, les- « quels en usant de mon office je déteste et agrave, je « demande sentence et jugement aussi sur ton corps, et « que à l'avenant de ton démérir soit exécuté par justice « ou par voie de fait autre, tant que mort s'en en- « sieve. »

A ce mot s'avança la quatrième qui se nommoit *Vindication*, et sembloit enflambée par dedans, comme si ce fust un esprit mauvais; mais ne disoit mot, fors tant seulement : « *Tue, tue, tue, à la mort!* », et roulant les yeux assez espoventablement pour faire mourir gens sans férir, vint de tout impétueux air, atout son estocq, cuidant le ficher parmi moy, là où de la volenté de Dieu ou de mon bon heur, ne sçay comment, se trouva retenue par derrière et ne pouvoit marcher avant jusqu'à moi, dont effuriée et passant toute impatience, cuida désespérer et soy-mesme occire par despit; et jettant feu par les yeux, ronfloit des narines et brayoit par foursenerie si horriblement, que certes, qui n'avoie espoir nul en ma vie dès le commencement de leur venir, maintenant ne avoie autre recours qu'en Dieu pour lui recommander mon âme, auquel taisamment et par seule pensée j'envoyai ma prière, là où tout espoir temporel m'estoit défailli et me avoit relenqui tout humain confort ès mains de ces quatre.

Donc, comme en ceste dure perplexité eusse esté aucun petit temps, non pensant que si heureux fusse que ma prière dust estre exaucée devant Dieu, ne qu'envers moy tel pécheur, sa miséricorde se dust ploier si à coup, prestement s'apparut à moy une ymage dont la beauté en son survenir me donna esblouissement parce que claire estoit et d'angélique semblant; mais ne s'en monstra riens que le vis[1], lequel, par le survoir, commença à rassurer ma peur et à mettre en estat mes naturelles puissances eslongiées de leur vertu par fraeur prise; et déclinant son regard envers moy par semblant d'aucune affection, proféra ces mots, disant :

« Homme, reprens seurté en toy et courage! rend « grâce à Dieu et resvertue ton esprit; car quoique tu « soies accueilli de menace, n'es en péril pour tant, ne en « l'abandon de fortune, parce que Dieu, où toutes choses « se présentent, congnoit ton fons meilleur que ne font les « hommes : sy ne te souffrira en danger, là où tu-mesme « te voudras aider et prendre aux dens le frain de ton « opportun besoin. »

Et alors moy, qui soigneusement entendoie à ces paroles et ne savoie qui fust ceste ymage, m'enhardis de lui enquérir qui elle estoit, ne dont estoit sa production. Et elle, non lente de respondre[2], me dit : « Je suis « créature de Dieu, claire comme tu vois et noble créa- « tion, mais souillée laidement par tes mesfaits, et infuse « en toy et donnée inséparablement, sinon par mort. « Suis ton âme raisonnable, qui te donne estre et vivre, « parler et entendre, et viens par la divine pourvision « devers toy, moy remonstrer comme lumière et clarté de

[1] *Le vis*, le visage, la figure.
[2] Cette forme rappelle la langue poétique de Dante.

« ton corps, conduitresse et conseillère de tes affaires, là « où, quand tu obéis à l'empire de ma raison, je te main- « tiens clair et louable; et quand moy me supploie à tes « appétits sensuels, moi-mesme je me défigure. Mais, « pour ce que n'est de la spéculation présente d'entrer en « ces termes, fors en tant qu'il touche ta présente per- « plexité où il te besongne secours, laisserai couler tes « offenses diverses par lesquelles tu m'as mise en péril, et « viendrai à aucunes bonnes inclinations naturelles en toy, « qui, en la miséricorde de Dieu, espoir, sont regardées, et « èsquelles ne te souffrira périr, mais que te persévères « et parcontendes plus et plus à fin bonne et à l'obtène- « ment de sa grâce, qui oncques n'eus en toy une seule « pensée bonne, une seule gouttelette de fructueuse in- « tention, que tout n'ait esté vu et regardé de ses yeux, « et tout mis en la conserve de sa bonté, pour t'en rendre « rétribution une fois condigne au cas et à l'avenant « du mérir, par équité telle que tout bien fait est rémunéré « également, comme le mal fait pugni.

« O dame, ce dis-je alors, estes-vous donc l'âme de mon « corps? Estes-vous celle en qui je m'attends sauver pré- « sentement à l'encontre de cestes felles et inhumaines « dames droit-cy qui tant me contempnent et injurient « que la mort ne me pourroit estre plus aigre que leur « parler? »

L'AME. — Oy voir, ce suis-je; je suis le fruit de ton expectation.

L'ACTEUR. — Loué donc en soit Dieu et bénoite soit l'heure de ton apparoir! Donc et si par toy dois estre relaxé de la chartre de mes mérancolies, te prie que tu veuilles faire revivre aussi mon esprit tout circui de ténèbres, affin que par claire congnoissance prise de toy je me puisse

réunir avec toy en amour, qui ne te congnois ores que confusément et en ay oublié les propriétés et vertus. Sique je te prie, faveure-moy et m'accorde ma pétition; et qui t'es nommée lumière et conduitresse de ma vie, paroffre toy, je te prie, charitable exposeresse de mon salut.

« Volentiers, ce dit alors l'âme, et je le feray. » Et moy, qui avois subtile l'oye, respondis prestement: « Voire; mais « me seras-tu avocate féable après et défenderesse en ce « qui me besongne? » Qui, non lente en respondre, dit: « Oy, mais ce ne sera point en la semblance que tu ores « me perçois, mais en autre résolution de personnages « que tu congnoistras ci-après, et qui avec moy, sont « une mesme chose et essence, et à toy, d'une mesme « administration et service. Sy saches et entends bien, « qu'en ensiévant ta pétition faite, je suis, comme je t'ai « dit, ton âme raisonnable, créature formée à l'ymage de « Dieu et de son semblant, à qui, après les angels et cé- « lestes créatures, nulle rien terrienne n'est semblable, « nulle de telle dignité en création, nulle de telle adoption « en la divine amour, nulle de telle conception sublime, « nulle de telle susception de grâce, comme de vertu, « comme de science, comme de congnoissance et discrétion, « et comme de toute capacité de chose intelligible et com- « préhensible, avecques vie éternelle et joyeuse fruition « de la vue de Dieu, lors quand par labeur et vertu me « serai exercitée pour y paratteindre. Et ceci dis-je quant « au regard de mon estre et du lieu dont je viens. Mais, « quant au regard de ta personne privée, à qui je suis « enjointe pélerine, mise en ce voyage d'embas pour y « cueillier fruit, pour y messonner et semer, pour y ras- « sembler trésor de mérites, pour y faire planter et florir « œuvres vertueuses, certes, je suis celle qui, duite de ton

« bon ange, regardée de la bonté du haut Sire de lassus,
« après ton enfance, passé de sept ans et mis à puérile
« escole, te fis comprendre ta première leçon, et toy ayant
« fait sage de lettrure, te baillai en rétention ta patre-
« nostre. Donc, plus et plus par succession de terme tu
« convaloies et croissoies, et en renforcement d'eage et de
« corps tu acquéroies plus et plus impression de science,
« jusques à largement en avoir conçu, premier que tu
« me retirasses arrière de ta perfection et principalement
« de mon salut.

« Et alors comme je te visse, par conseil non sain,
« distrait des escoles, et que non tenant compte de ta pre-
« mière nourriture enfantine, tu t'enveloppoies ès affec-
« tions mondaines, tu t'abuvroies de vanités temporelles,
« tu t'adonnoies tout à délis et désirs charnels, dont onc-
« ques puis tu ne fis retraite, et qu'en cuidant prospérer
« ton chemin, féliciter ta vie et ta fortune, tu quis les
« variables et périlleuses habitations de dame court, les
« mendiques et fallacieuses hantises des princes, o[1] les-
« quels tu te pensoies grandir, ô lesquels tu te pensoies
« sourdre et monter, comme rien ne te sembloit telle féli-
« cité comme fréquentation de seigneur, lors moy, obéis-
« sant à ton erre, envis toutesvoies et à regret, pour
« première réception de doctrine conçue en moy, je te
« ramentus estre nécessaire pour finablement, jà-soit-ce
« que par longues estorses, venir à bonne fin, servir,
« aimer, craindre et honorer Dieu sur et devant tout, et
« que sans avoir icelui tousjours devant l'œil, tout ton
« contendre, tout ton acquerre et ton délicativement vi-
« vre, tout seroit povreté et malheur, tout seroit ombre et

[1] *O*, avec.

« nuée de mort, cas de confuse expectation, de petite « durée et de douloreuse issue, qui, comme le vaisseau qui « naturellement retient en lui le flair de la première « liqueur qui y est imbue, tu ainsi, par vertu d'aucun peu « de science comprise en toy adolescent, m'ensievis en « conseil et te submis volentiers à mes enseignements; « lors où toy ayant tiré à celle vertu qui estoit souveraine, « je m'assayai après à te induire encore en une autre « non moins à perfection profitable : c'estoit que, avec « aimer et craindre Dieu, tu aimasses vertus et bonnes « mœurs, contemplasses toudis les bons et leurs exem- « ples, et les mauvais abhominasses et fuisses en leurs « œuvres.

« En quoi aussi, toy trouvant libéral assez et prest, et « qu'en longues contraires impugnations et adversités « chéant et relevant, où Dieu t'a esté clément et piteux, « je me suis tenue ferme et constant en te ramentevoir « toudis les points dessus dits; toy, venu par eage robuste « à meurison et gravité plus et plus parfaite, je t'ai « conseillé dicter et mettre par escrit tes conceptions, « selon l'occurence des temps, une fois, par amoureuse « jeunesse, louenges et glorifications des dames, autre fois « par affection à la gloire du siècle, cantiques et exulta- « tions des nobles humaines chevaleries, en quoy, tu « léger encore et volage, passant ton temps vertueuse- « ment, non en oiseuse, tu t'es acquis fame assez moyenne, « grâce conveniente et fertile, et habitude et cognition « de maint noble et haut homme.

« Donc depuis, comme l'on tire de l'un à l'autre, et que « les esprits se ouvrent et esclarcissent, les fantasies s'es- « pardent et amplient, les conceptions s'aguisent, les ju- « gemens se meurissent et pondèrent, et que les expé-

« riences des choses humaines plus et plus s'assaveurent « et se congnoissent, après avoir vu et lu histoires et livres « divers, pris dilection grande et faveur en leur contenu, « aimé les glorieux et haulx homme de jadis, condolu « leur infélicité par fortune, glorifié leur vie par noble- « ment vivre, et toy-mesme, voyant et considérant l'estat « de ce siècle, je t'ai fait ouvrir l'entendement en icelui. « Je t'ai fait voliter ta pensée et circuir en la rondeur de « la terre, ta fantasie en sa circonscription universe, et « pris et recueilli beaucoup çà et là, comme tout ne se « peut en un homme comprendre. Je t'en ai fait vuidier « tes méditations; je t'en ai fait mettre par escrit tes con- « ceptions, et fait composer livres et traités, plus à l'uti- « lité et salut du monde que à propre et privée gloire.

« Donc, en ensievant mon conseil de vieil temps, et « pour toy faire acquérir mérite en labeur, je t'ai fait em- « prendre l'insécution de ce noble et ingénieux homme « Bocace, et réduire à mémoire, depuis le roy Jehan « où il fina, les haulx et glorieux hommes de la terre suc- « combés en fortune et venus à povre et douloreuse ter- « mination, dont toutesvoies le nombre est grand, la hau- « tesse de leur estat, dangereuse, et la tractation de leur « mort et infortune, à tout le monde plorable, considéré « encore les très-hautes et très-excellentes personnes, roys « et princes de nostre temps, qui y sont comprises, et dont « les matières bien traites effaceront toutes recordations « anciennes[1].

« T'ay fait emprendre en outre cent épistres où l'uni- « vers estat du monde est compris dedans, et en quoy

[1] Ce traité ne fut terminé que plus tard, lorsqu'on vit se réfugier en Flandre Marguerite d'Anjou, à qui Chastellain le dédia. Nous le publierons dans le tome VII.

« chascun, homme ou femme, de quelconque condition si « puissent estre, trouveront allocution.

« T'ay fait emprendre aussi la tractation des *deux fé-* « *licités*, le livre de *trois divers nobles*, le livre des *hu-* « *maines grâces*, le livre *des périls du monde*, le livre *du* « *père à son fils*, le livre *du faux amoureux*, lequel « rouvé[1] de deux dames, laisse la meilleure et la plus belle « pour adhérer à celle qui lui est traître et contraire; le « livre *de la condition de fortune*, le livre *de la cause des* « *infortunes*, le livre *des abusemens de court*, le livre *de* « *la tranquillité des courages*[2], et plusieurs autres, les- « quels, si vie t'est permise et conjonction avec moy par « aucun temps convenable, à l'aide de Dieu, te feraimener « jusques au parfait, sans encore la très-ressongnable « charge d'escrire tous les haulx et grans faits de la chres- « tienté, souverainement de ce noble royaume et de ses « dépendances, depuis l'an vingt jusques à maintenant, « là où, avec infinité de labeur, conviendra aussi avoir « multitude de grand sens et de soin pour justement en « ouvrer. Et te doit bien frémir le cœur à l'encontre, at- « tendue la difficulté seulement de ceste très-haute ma- « tière sans fons et sans fin, comment tu t'en cheviras; « mais en longue vie et diligente labeur n'est rien qui ne « se mène à chief, quand bon vouloir s'y ajouste.

« Je t'ay fait contempler aussi maintefois les choses « glorieuses et excelses, réciter délitamment les ver- « tueuses, plorer en courage celles de tribulation et de « ruine, souverainement du présent temps, auquel les « roys et princes de la terre sont divisés ensemble, froids

[1] *Rouvé* (de : *rogare*, demander), sollicité, prié.

[2] Tous ces ouvrages sont perdus : nous ne savons même pas si Chastellain les a achevés.

« en amour, nonchaillans en devoir, paresseux au fait de « la chose publique, songneux en affection privée, pleins « de vanité, pleins de murmure, pleins de couvertes en- « vies, pleins d'affections terriennes, pleins de desrègle- « mens, pleins de vices et de povres conditions, et chaulx « et boulans en leurs propres et privées querelles, par « lesquelles menacent le monde et le font trembler, lais- « sent la querelle de leur créateur, l'expédition de la vraie « foi sainte, en quoy Dieu se pourroit contenter d'eux et « chrestienté ressourdre, qui maintenant va vaucrant et « chancelant desconfortée, criant hautement devant les « portes des royaux palais, devant les fenestres des pré- « lats cras et replets, en plein consistoire aussi des gens « de conseil enivrés en autorité; mais ne trouve que « cœurs endormis, natures appressées, affections refroi- « dies, amour petite, dévotion sobre, compassion nulle; « et ardans en convoitise et vaine gloire, exposent seu- « lement et appliquent délectation en chose terrienne, « comme non en un, ne en deux, mais en toute la plus « part chrestienne appert et est manifeste.

« Cecy avec plusieurs autres matières semblables t'ay « fait concevoir souvent; t'ay donné méditations et pen- « sées, dont les conceptions aucunes fois bien amères t'ay « fait convertir en pleurs, et icelles mettant par escrit, « remplir ta plume de propres termes. Sy ne le dy pas « pour toy traire à vanité, ne à jactance en ton fait, mais « afin que Dieu soit preuve et tesmoin de la cure et solli- « citude que tu portes en la félicité et tribulation des « hommes. »

L'ACTEUR. — Dame, moult ay oy ententivement le re- cort que tu m'as fait; et m'a esté solas très-grant d'avoir eu le rafraîchissement de mon eage passé, duquel toutes-

réunir avec toy en amour, qui ne te congnois ores que confusément et en ay oublié les propriétés et vertus. Sique je te prie, faveure-moy et m'accorde ma pétition; et qui t'es nommée lumière et conduitresse de ma vie, paroffre toy, je te prie, charitable exposeresse de mon salut.

« Volentiers, ce dit alors l'âme, et je le feray. » Et moy, qui avois subtile l'oye, respondis prestement: « Voire; mais « me seras-tu avocate féable après et défenderesse en ce « qui me besongne? » Qui, non lente en respondre, dit: « Oy, mais ce ne sera point en la semblance que tu ores « me perçois, mais en autre résolution de personnages « que tu congnoistras ci-après, et qui avec moy, sont « une mesme chose et essence, et à toy, d'une mesme « administration et service. Sy saches et entends bien, « qu'en ensiévant ta pétition faite, je suis, comme je t'ai « dit, ton âme raisonnable, créature formée à l'ymage de « Dieu et de son semblant, à qui, après les angels et célestes créatures, nulle rien terrienne n'est semblable, « nulle de telle dignité en création, nulle de telle adoption « en la divine amour, nulle de telle conception sublime, « nulle de telle susception de grâce, comme de vertu, « comme de science, comme de congnoissance et discrétion, « et comme de toute capacité de chose intelligible et compréhensible, avecques vie éternelle et joyeuse fruition « de la vue de Dieu, lors quand par labeur et vertu me « serai exercitée pour y paratteindre. Et ceci dis-je quant « au regard de mon estre et du lieu dont je viens. Mais, « quant au regard de ta personne privée, à qui je suis « enjointe pélerine, mise en ce voyage d'embas pour y « cueillier fruit, pour y messonner et semer, pour y rassembler trésor de mérites, pour y faire planter et florir « œuvres vertueuses, certes, je suis celle qui, duite de ton

« bon ange, regardée de la bonté du haut Sire de lassus,
« après ton enfance, passé de sept ans et mis à puérile
« escole, te fis comprendre ta première leçon, et toy ayant
« fait sage de lettrure, te baillai en rétention ta patre-
« nostre. Donc, plus et plus par succession de terme tu
« convaloies et croissoies, et en renforcement d'eage et de
« corps tu acquéroies plus et plus impression de science,
« jusques à largement en avoir conçu, premier que tu
« me retirasses arrière de ta perfection et principalement
« de mon salut.

« Et alors comme je te visse, par conseil non sain,
« distrait des escoles, et que non tenant compte de ta pre-
« mière nourriture enfantine, tu t'enveloppoies ès affec-
« tions mondaines, tu t'abuvroies de vanités temporelles,
« tu t'adonnoies tout à délis et désirs charnels, dont onc-
« ques puis tu ne fis retraite, et qu'en cuidant prospérer
« ton chemin, féliciter ta vie et ta fortune, tu quis les
« variables et périlleuses habitations de dame court, les
« mendiques et fallacieuses hantises des princes, o[1] les-
« quels tu te pensoies grandir, ô lesquels tu te pensoies
« sourdre et monter, comme rien ne te sembloit telle féli-
« cité comme fréquentation de seigneur, lors moy, obéis-
« sant à ton erre, envis toutesvoies et à regret, pour
« première réception de doctrine conçue en moy, je te
« ramentus estre nécessaire pour finablement, jà-soit-ce
« que par longues estorses, venir à bonne fin, servir,
« aimer, craindre et honorer Dieu sur et devant tout, et
« que sans avoir icelui tousjours devant l'œil, tout ton
« contendre, tout ton acquerre et ton délicativement vi-
« vre, tout seroit povreté et malheur, tout seroit ombre et

[1] *O*, avec.

[illegible]

[illegible] parler ou non. [illegible] taire. Je [illegible] passees, non pas tant [illegible] parce que tu y as repris [illegible] commencement de remonstrance à [illegible] est vraisemblable aussi que mon pré[illegible]. Mais t'avoie or ainsi dit que, sous forme et espèce de unité où tu me vois présentement, guères longuement ne te tiendroie parole; mais sous une trinité nouvelle, une mesme vraie chose avec moy, et moy avec elle, et à toy d'une mesme administration, je te feroye service. Or as-tu touché celui point auquel ta nécessité expète mon assister, et lui besongne de me congnoistre en autre vertu, sique, non, desavoant riens de tes œuvres, non plus les nouvelles que les vieilles premières, mais promettant vertueuse deffension en toutes pour ta personne, me besongne changer personnages maintenant, par quoy, moy revue, seras encore plus joyeux et mieux à ta paix.

Lors, en l'instant avec le mot, s'esvanouit; et en l'instant arrière soudainement, sans temps entre deux qui portast mesure, se remonstra en la trinité que m'avoit promise.

Et se mirent devant moy trois personnes, dont l'une sy estoit en forme de jouvencel angélique, riens tenant de terre, ne de matière corruptible, lequel, de tout le corps, estoit clair comme de cristal, de la teste en dessous; et s'y pouvoient par semblant imprimer toutes choses entendibles et sensibles, sans fin et sans nombre; et se nommoit en celui endroit *Entendement possible*. De la teste en dessus estoit en regard, comme un escharboucle rayant, jettant ses rays contremont du ciel dont recevoit sa clarté, et en dessous au cristalin corsage donnoit lumière. Donc se nommoit en celui endroit *Entendement besongnant*.

Les deux autres personnes estoient féminines dames, moult belles et de noble nature, ce sembloit. Sy estoit l'une en son estre blanche comme noif[1] pure, pleine de diverses pointures et d'impressions infinies, sans que lieu y remainsist encore suffisant pour y en mettre des autres cent mil fois tant. Et estoit vestue ceste dame d'un manteau tant délié que, sans descouvrir riens du corsage, tout de ce de dessous se pouvoit congnoistre légèrement par dehors; et se nommoit ceste dame *Mémoire*.

La tierce sy estoit une dame moult spécieuse, toute vestue de pourpre. Portoit sceptre et royal vestement; et décorée de couronne luisant, usoit d'empire comme empereis sur les autres; et se nommoit ceste dame *Volenté*.

Moult certes m'estoit chose délectable voir ces trois nobles personnes, et chose de grand reconfort sentir emprès moy leur assistance. Sy dis lors que bien m'avoit accompli sa promesse la dame qui s'estoit esvanouie de moy, et qu'en lui certes avoit fidélité grande et bien approuvée.

[1] *Noif*, neige.

Et lors, comme ne pouvoie saouler les yeux en les contempler, et que mes fraeurs premièrement eues m'estoient toutes esvanouies, comme si rien n'en fust avenu, me perçus que les quatre mes ennemies de commencement commencèrent à reculer un petit en arrière, et prenant une manière rassise en elles, plus que au premier, changèrent couleur toutes quatre. Et sembloit que peur aucunement les surprist de ces trois, et que redoubtassent leur vertu. Pour quoy, elles trayant ensemble en manière de conseil, et percevans bien que lieu n'auroient d'estre oyes, ne d'arguer à l'encontre, trouvèrent un personnage d'une dame nouvelle, ne sçai où elles l'avoient embucée; et icelle ordonnèrent pour tenir leur lieu, et pour mettre avant en termes ce à quoy dès le commencement estoit leur prétendre. Et tant appris lors de son estre que je l'oys nommer aux autres *Ymagination françoise.*

Comme doncques ces quatre premières dames droit-cy, à demi reboutées, se tenoient un peu plus loignet de moy que ne soloient, et que leur semblant portoit de non me oser approcher mais, par la vertu des autres que je perçus bien que moult ressongnoient, vis partir de leur troupeau ceste dame *Ymagination*, portant en sa main un livret; et iceluy présentant à mes yeux tout ouvert, commença à dire : « Homme ! de ce livret qu'en dis-tu? l'as-« tu vu, autrefois, et es-tu de riens recors de son con-« tenu? »

Et moy respondant que oy et que j'en avois congnoissance assez, m'en renforça sa demande, disant : « Et dont « vient que ton cognoistre en est si expert, et que encore « ne l'as vu, ne manié entre mes mains? »

« Beau l'ai congnoistre, ce dis-je lors, car ce fut une « fois ouvrage de mon engin. »

YMAGINATION. — Et comment a-t-il bien le hardement en toy de regehir[1] que c'est de ton œuvre?

L'ACTEUR. — Quelle utilité me seroit de nier ce dont la preuve du contraire me tourneroit en confusion? Si mère ne peut nier son fruit, ne moy ne puis nier ce livre. La mère a porté son enfant en son ventre, et moy ay porté cestui en mon âme. Donc, s'il y a riens qui sonne aigre et qui cuise à honneur par l'interpréter au pire, vez-me cy submis à l'interprétation d'*Entendement*, et de ces deux dames *Mémoire* et *Volenté*, en qui mains et distinction claire je me ose bien fier de ma sentence; car y a en elles droiture et équité, saine conception et vrai jugement; et ne se desvoieroient ne pour toy, ne moy, de la voie véritable.

YMAGINATION. — Et comment faut-il tant de personnes pour te défendre, qui as esté seul à la composition de ton livre? ne faut mie trois avocats pour un seul corps garantir? Respons, et sauve de propre estomac ce que de propre estomac tu as mis avant.

L'ACTEUR. — N'ai advocat nul droit-cy qui ne me soit propre et qui tenu ne soit de moy servir, comme qui ne puis vivre, ne avoir estre sans leur assister. Ce sont celles et celui qui ont esté inséparablement avec moy au secret de mon ouvrer, là où j'ai composé ce dont j'ai eu crémeur longue d'en avoir assaut, et laquelle chose, jà-soit-ce que je l'aie moult redoubtée, et que l'estroit de l'examination m'a esté une dure attente par la diversité des courages, toutesvoies loué-je Dieu de l'heure qui est venue maintenant, quand assiégé de tous lez de vous et d'autre, je me trouve en point de respondre, sous la prestance toutesvoies

[1] *Regehir*, reconnaître, avouer.

de ces trois, afin d'en estre quitte une fois, juste et preud'-homme, ou d'en estre à la condempnation démérie.

YMAGINATION. — Homme, tu parles baudement; et semble que bien peu tu prises cestui affaire. Mais sçais-tu bien quel nom j'ay et de quel lieu je suis venue pour venir droit-cy?

L'ACTEUR. — J'entens que l'on t'appelle *Ymagination françoise,* et qui es celle qui as tourné et viré ce livret de feuille en feuille; et le lisant et espeluçant par jour, de lettre à lettre, par nuit l'as ruminé entre courtines closes, et y quis le goust du vrai entendre, là où souvent, à le machier, la saveur te sembloit amère.

YMAGINATION. — Et te semble-il que, par ces trois qui te assistent droit-cy, tu me doies donner goust autre que celui que j'ay pris, et que par leur parler je doie tourner mon jugement contraire de mon assavourer? Nenny voir! sique ne sçai à quoy te servira la fiance que tu y as, ne à quoy te viendra à profit leur entremettre, qui me semble aussi peu fructueux comme nécessaire, quand ce qui est fait est fait en ta personne, et en ta personne, comme George, tu le dusses respondre, non pas en ces personnages que tu nous vas quérant droit-cy. Au fort, pour venir à nos fins, entrons en commencement; et si tes assistans y ont lieu, me fassent entendre quel et comment, ou tu en leur nom; et me déclarent leur estre et condition, par lesquels droit-cy doivent estre appellés, ne crus de porter la raison pour toy, qui ne congnoi que ta personne et tes œuvres, et non pas les leurs.

L'ACTEUR. — Dame, je ne prie fors que oys soient, et que prestance leur soit faite de parler, qui prestement enfonceront un tonneau, dont ce qui en vuidera ne court pas à broche commune, mais te donrra assagissement

beaucoup de tes questions, premier que tu y entres. Sy te prie, sire *Entendement*, et vous, mes dames, qu'en ensiévant l'exigence du cas, droit-cy veulliez esvertuer vos personnages, telles comme sont vos natures, et monstrer à *Ymagination françoise*, comme vous avez grand titre et intérest d'estre venus droit-cy en ma deffense; car, ce fait, me sera deschargé beaucoup mon cœur, et ma cause plus embellie.

ENTENDEMENT. — Dame, ne te semble-il que nous soyons convenables avec cest homme, qui en sa seule personne a concité toy et toute la greigneur part de France contre lui, sous espèce toutesvoies de bien et de bonne intention, qui autrement a esté tournée? Doncques, qui seul est encontre une telle généralité ennemie, fol n'est pas, s'il a frère, ne sœur qui soient une mesme chose avec lui, s'il les mène à jour de son champier[1] pour conseil, là où il pense à trouver dure bataille. Ainsi est-il droit-cy, dame. Nous trois, nous lui sommes frères et sœurs, une mesme chose, une mesme nature avec la sienne, qui nous entr'aimons tellement que nous sommes inséparables de lui, sinon par séparation de vie. Donc, si tu quiers à congnoistre mon estre, ne à enquérir la cause pour quoi icy je me ingère, regarde vivement en moy, et avise si je ne sers moult à l'acteur et si je ne suis *Entendement humain*, en similitude d'un coffre ouvert, là où toutes choses, selon ce que elles se présentent aux sens extériores et aux puissances de l'âme, par dedans se recueillent, se conçoivent et se logent; et là, visitées par la lumière d'*Entendement besongnant*, se poisent et sont agoustées en la discursion de *Raison vive*, qui en tire ce qu'elle y conçoit : des bonnes, bonté, des mauvaises,

[1] *Champier*, combattre en champ clos.

saveur contraire, comme qui autre rien ne peut traire des choses, fors ce que leur nature preste.

Dame, en vérité de ce nom *Entendement*, qui mesme le suis, j'espécule les choses célestes; et conçoy par grâce ce que par sentiment je ne puis attaindre; et parviens jusqu'à la cognoissance de Dieu et de ses œuvres, et à la conception des choses invisibles là-haut, là où œil ne monte, ne sentiment. En vertu de ma nature aussi, je fais d'enfans petiots, hauts glorieux clercs, pleins de sciences, pleins de soins et de hautes doctrines, parce qu'ils m'ont ouvert et disposé à concevoir diversité de matières, les unes spéculatives, les autres morales, autres de pratique et de diverses fins, lesquelles toutes se trouvent en moy, quand d'aventure on touche à la serrure du coffre; car à légier se trouve, ce qui est quis là où il est.

Or suis-je de telle nature que tel que l'homme me quiert avoir, ou riche ou povre, tout tel je me présente à lui; et tel qu'il me aura entretenu et fait à son plaisir, il me trouvera tel et non autre, quand lui sera besoin. Si d'aventure il est convoiteux et qu'il donne soin de mettre beaucoup en mon estuy, beaucoup y recevray, et tant plus y recouvrera à son recours. Donc, si peu y met et que peu acompte de tel amas par vice d'oiseuse et de négligence, peu trouvera de richesse et de noble acquest; et sera un homme abject et povre, inutile à soy-mesme et à autrui.

Dame, tu entens bien qu'en un cœur nonchalant, en un homme qui de riens ne fait poids, nulle rien ne lui est grande; et que les courages qui se disposent à vivre comme non hommes, ne resongnent événemens mondains nuls, ne que bestes mues, qui buvans et mangeans le morceau entre les mâchoires, ont le mail sur la teste souvent,

dont n'ont peur, parce que n'ont sentement de leur mort.

O dame, entens droit-cy : si l'acteur que tu assaulx, m'eust mis en nonchaloir comme gent telle, n'eust mie incorporé ce que après, par consentement de raison et par l'excès du remplage qui y estoit trop, il m'a fait vuidier, et de quoi maintenant tu t'eslèves en son contraire. Car eust dormi peut-estre et se fust tu, comme qui de riens n'eust sçu, ne voulu faire poids, et se fust aussi légèrement passé de parler aigrement, comme légèrement il se fust passé de concevoir les aigreurs qui queurent; car, qui n'acoute, ne entend, et qui ne sçait, n'assavoure.

Or queurent choses hideuses et dures choses, qui espoventent hommes et pensemens, toutes distraites d'honneur, lontaines de salut et prochaines de misère et de tribulation; lesquelles conçues en l'acteur, les a boutées en mon coffre, là où j'en ay tiré la saveur qui m'en est amère, dont, du mauvais goust que je y trouve, avec fresche conception, j'en ay fait prest jugement, et ai recrachié dehors ce qui m'assavouroit mal.

Donc, si j'eusse esté nonchalant de la chose publique, et que des choses humaines ne m'eust esté riens, allassent bien, allassent mal, et que l'acteur, mon maistre, m'eust donné ce repos, ne fust ores riens de ce passage estroit où tu as enclos l'acteur et moy, pour traire de nous l'interprétation que tu quiers et les causes de nos rigoureux escrits, qui ne sont toutesvoies autres que les faits que nos sens nous ont fait concevoir. Sy me suffit t'en avoir dit autant pour l'heure, pour donner lieu à *Mémoire*, ma sœur, qui plus vivement parlera beaucoup et plus à l'atteinte du cas, pour plus te donner conception de ton tort et de l'équité et bon droit de nous autres. Sique, dame *Mémoire*, parle maintenant et descouvre ce qui est de toy;

et si tu as riens qui peut embellir nostre matière, fais monstre de ce que tu as en trésor. Peut-estre que tu descouvriras choses qui pourront bien estre recongnues et jugées de grand poids.

MÉMOIRE. — Que diroie-je, *Entendement*? Si un nouveau vaisselet emboit par nature la première liqueur qui y est conçue, et la sent tout vieil et à tousjours, ma patrenostre m'est aujourd'hui aussi fresche comme le premier jour que je la conçus enfant. Je fus créé avecques cest homme, et naquismes nous trois ensemble avecques lui, dont, en l'eage d'enfant, souple à doctrine, me furent présentés plusieurs livres dont j'ay aucunement recort du contenu; et en ay mis en conserve ce que j'ay pu, par plus, par moins, comme par plus ou moins avoie affection aux matières et à les bien emprendre, dont les unes m'ont esté nécessaires, autres utiles, autres glorieuses et louables, autres amères et de mauvais goust, profitables toutesvoies quand bien se trouvoient espelucées. Les nécessaires ont esté celles qui me servent à salut, articles de créance, congnoissance de Dieu par doctrine, par foy et par espérance, sans lesquels points n'est sauvement, ne salut nul. Les utiles, ce sont esté sciences et disciplines, visitation de livres et de hauts escrits, qui parfont l'homme et le mènent en la congnoissance de Dieu et de soy-mesme, le font sage et clairvoyant, éloquent et subtil, et prompt pour discerner entre mal et bien, entre vérité et mensonge. Les autres qui sont glorieuses et louables à l'homme, ce sont lectures fréquentes et visitations d'histoires des nobles dits et tractations non communes des anciens philosophes, des poètes, des orateurs et des historiographes, qui traitent des faits, des mœurs, des laudations, des glorieuses vertus et hauts titres des nobles de jadis, roys,

empereurs, ducs et barons en tous eages et en toutes lois, dès le principe du monde jusqu'au présent; car en icelles se trouve le miel et le sucre, délectation d'âme et contemplation souveraine de noble engin. Là se trouve le miroir par lequel on s'adresse; là se trouve l'exemple par lequel on s'amesure, par lequel on se règle et atourne, et par lequel, prenant exultation en choses honnestes, on enlaidit et fuit-on œuvres ténébreuses et malsaines. Y a encore une autre manière de matières que je compte de mauvais goust et amères : ce sont celles qui en vraie description racontent les opprobres, les reproches, les confessions, les infélicités et escandres d'aucuns hommes et hauts princes et barons du monde passé, d'aucune noble génération, à qui il peut estre mésavenu, d'aucun glorieux royaume, d'aucune cité noble, d'aucune singulière personne notable, qui se sera méfaite ou que fortune ennemie aura mené à fin triste. Sy en sera la conception amère parce que noble nature se deult volentiers du mésavenir d'autrui noble. Et peut profiter toutesvoies la lecture, en tant que le lisant et qui le met en rétention, s'en préavise et préserve, et fait autrui préaviser et préserver de non encheoir en semblable, ne par fortune, ne par propre faute, comme toutes fins se traient de l'une de ces deux; lesquelles toutesvoies, quand on les prévient par sens, n'ont point d'efficace en l'homme par quoy on les doie craindre.

Dame, et avec ce que jeusne et en succession d'eage j'ai pu lire et apprendre moult de choses par livres, sy ay-je pu avoir congnoissance aussy et impression d'autres beaucoup, que les sens extériores, comme la vue et l'oye, m'ont rapportées, et qui en ont mises les réalités en la conserve de mon clos, là où souvent je les manie et reliève, je les songe et digère selon leurs qualités et circonstances;

entre lesquelles les unes peuvent estre délitables et de grand fruit, et les autres mérancolieuses et tristes, moult dures en digestion. De cestes deux manières de choses avenues, dame, ay-je tout plein mes coffres, ay-je tout plein mes armoires et custodes, non pas par doctrines d'escole, non pas par lecture en livre, ne par récitation unie de bouche, mais par réale vision et expérience des cas en bien et en mal. Toutes me gisent imprimées si très au vif, que riens n'est qui les puisse traire dehors de moy pour les me faire perdre, et qu'elles ne demeurent fresches et vives en mon regard, autant celles de dix ans que d'aujourd'hui.

Dame, et s'il te plaist que de cestes choses ainsi vues et connues par sentement je déclare un peu les particularités aucunes, tant pour ton propre contentement comme pour preuve de ma parole, je te veux ramentevoir premièrement aucunes de celles qui me sont délitables, et qui à la matière présente que j'ay à déduire en faveur de l'acteur, me seront serviables et de grand fruit; car partie seront matière subjecte et grand fondement de nostre œuvre. Donc, parce que nous devons entrer en contention toy et nous, pour cause de cest homme, et que tu es mue de France pour cy venir en ces marches basses impropérer un povre escrivain qui ne te haite [1]; doncques, parce que tu es de France et que tu en représentes la nation, toutes les matières bonnes et mauvaises que je tirerai de mon recort en France, seront prises et sur icelle fondées, comme qui par autres ne te peux assoufir, ne faire approche. Donc, et pour ce que cause principale de ta venue droit-cy est l'acteur, et à l'acteur la cause de son escrire est le desvoi de

[1] *Qui ne te haite*, qui ne te plaît.

ta nation, les François, te veul donner à entendre sur quoy l'acteur principalement a fondé son œuvre, et pour quoy il s'est mu si aigrement à l'encontre de ta nation, et premièrement notant la personne de son maistre en qui il congnoit toutes bontés manoir et autruy avoir reçu maints haulx bénéfices de sa main, maintes exhibitions d'honneurs et d'humilités monstrées par divers temps et lieux, non rétribuées condignement. Toutesvoies, pour et en nom de celui acteur, contens à déclarer iceux, et en après venir à la touche des guerdons qui en sont rendus, comme qui tout vivement l'ai en mon coffre, là où l'acteur l'a puisé et a esté querre comme pour fondement de son œuvre.

Dame, comme une seule personne est cause aux François de leur envie, une seule personne aussi sera cause à moy d'impropérer iceux par sa bonté, laquelle a esté congnue en lui dès son enfance, et dont encore j'ai recort vif, car est né le plus vrai François des vivans. Donc, posé que l'infortune de vous autres et vos propres causes lui ont fait autresfois desguiser sa nature, sy l'a-il fait à regret et est demeuré invariable en racine, comme tout jeune délibéra à monstrer, lorsqu'en la journée de vos plours, à Azincourt, pour soy y trouver à heure, contre le commant de son père se embla céléement pour vous droit-là venir défendre, et dont la perte après lui donna telle douleur que si toute l'infortune eust redondé en lui seul. Y perdit oncles et parens grand nombre; y perdit propres vassaux et subjets, nobles infinité. Estimoit le moins sa perte privée toutesvoies, mais ploroit amèrement la désolation commune, et qu'en la main des vieux ennemis du royaume, les infesteurs des François, les buveurs de leur sang, le noble parentage royal et le thrône d'icelui estoit

chu et succombé si très-lamentable. Naquit hayneux encontre le sang anglois, et ne vesquit oncques heure qu'il y eust amour vive. Donc jà-soit-ce que après, par les choses avenues non renouvelables, il en prit l'alliance, le contendement de vous autres, qui mesmes les quésistes en son contraire, lui en estoit plus cause que constrainte nulle pour avancement de sa querelle, quand, après injure inférée assez griève, vous le tendiez à pardéfaire par ceux dont il fit sens de les vous soustraire et de mesmes s'en défendre. Sy ne dy pas ceci, dame, pour relièvement de nulle chose passée, mais pour approbation de sa bonté invariable, sinon par constrainte, comme on dit vulgairement que de l'aignel on en fait devenir loup par le trop surquerre. Et que cecy vray soit, appert par ce que, après longue confédération maintenue avec iceux contre vous, piteux envers vostre affliction dure et recordant quel il estoit en fons, retourna par devers vous tout léal et rompit le flaiel de vos ennemis par moitié, où l'œuvre, de son principe jusqu'à la fin, compris tout ce qui en fut, se pouvoit plus réputer divine que humaine, quand nulle plus noble ne fut oncques, ne digne de plus grand los. Sy n'y est mie allé à feinte depuis, ne à regrets, mais s'est trouvé comme fils très-humble obéissant à père, comme serviteur très-petiot à son souverain sire, par toutes les dilections, honneurs, révérences, présentations, fidélités que cœur noble et véritable peut traire de son fons, dont, un, ne deux exemples se doivent alléguer droit-cy, mais mil s'en pourroient mettre en conte, dont nul ne seroit répugnable. Quist en forme de ceste vraye bonté, et pour la consolider entre vous et lui, la noble et la très-haute alliance de la fille du roy pour son fils, laquelle, après longue nourriture, venue à sa fin, condolut amèrement la

perdre, sous cui vivant toutesvoies, se trouva grevé assez et vexé de vos gens, que vertueusement toléra sans y monstrer desvoy. Donc, comme s'estoit retourné serviteur et ami loyal, devint dur ennemi à ses relenquis, et en avancement de vos ressources, mit siége à Calais. Donc, posé que fortune n'en souffrit avenir lors point de fruit, sy lui en donna gloire toutesvoies très-haute la hautesse de l'entreprendre, quand seul le pensa mener à chief et tout à par lui. Donc encore, et pour plus monstrer sa léaulté vraie, et recordant comment le noble royal sang françois gisoit en captivité en Babylone, et que là mené tout jeune y languissoit tout gris chenu, s'avisa, de noblesse de cœur, de le traire dehors et de le racheter des mains de Pharaon, lors quand autres ses plus prochains n'y acontoient[1]. Ne le fit mie toutesvoies à vaine gloire; et ne le dis point aussi à fin de repreuve, mais à preuve et exaltation de sa bonté qui droit-cy requiert d'estre remonstrée très à précis.

Que fit lors après cestuy prince, dame? quand la division première sourdi entre le roy et son fils, lorsque plusieurs princes françois se estoient joints avecques le fils, contraire du père[2], et que tribulations à tous lez renaissoient en France à ceste cause, ne se monstra lors ce duc un noble singulier homme, un prince de divin estomac, quand, tout plein de larmes et de douleurs, plein de regrets et de compassions vraies, au sçu de ceste division, dit : « O hélas! je voy bien que ce royaume est perdu à « jamais, et que temprement et à nos yeux il se veut « perdre et finer, quand vuidié d'un meschief il rechiet en

[1] Il s'agit ici du duc Charles d'Orléans, qui dut, en 1440, sa liberté au duc de Bourgogne.

[2] Lors de la *Praguerie*.

« un autre, et se veut pardéfaire et parterminer en divi-
« sion comme du père contre le fils, et de l'un membre
« contre l'autre. O ! et que pitié en puist prendre à Dieu
« et que sa grâce y veulle pourvoir bientost ! » Sy fut tellement mu avec ses paroles, et si au vif touché ès parfondes entrailles, qu'il varia longuement de monter à cheval à privée mainie et de aller devers le roy en personne[1] pour obvier à cet esclandre, dont beaucoup le louoient en son haut courage et en celui hardement, mais dirent que ce ne lui eust esté sens de le faire. Aussi s'estoit-on assez perçu par avant et depuis de male mesure, par quoy la difficulté n'y estoit point mal séant. Laboura toutesvoies constantement et sur tous les autres de France en la pacification, et tellement que le discort fut remis en nature par son pourchas. En faveur encore d'aucunui, dame, et pour monstrer son humanité, n'a-il restitué franc et quitte pour néant, qui par infortune de son prisonnier lui estoit mis en main gagière, qui non ayant quis son détenu pour lui inférer grief, défendeur de sa terre, le vainquit en bataille, lui courant sus, dont la détention en avoit esté tant plus juste, et la rédemption tant plus de gravité[2] digne. En outre, dame, n'a-il quitté libéralement en faveur d'aucunui toute la seigneurie de Milan que le duc Phelippe lui vouloit transporter en main et le faire son fils d'adoption et lui en fit presse et prières très-longues : que ne voulut accepter toutesvoies, pour dilection d'autrui, et pour donner à entendre que plus lui estoit amour envers son sang que multiplication de terres,

[1] Ces détails ne se retrouvent pas ailleurs. *Voyez* le récit des chroniqueurs contemporains, résumé dans l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante.

[2] *Gratuité?* allusion à la captivité et à la délivrance de René d'Anjou.

non justement possessées. Refusa pareillement et en ce mesme titre la seignourie d'Espinay[1] et de Metz, et qui plus est la seignourie de Gennes, au temps de vos adversités, parce que ne voulut riens emprendre sur vous autres qui autresfois l'aviez tenue en vos mains[2].

Donc, après vous avoir fait tous les honneurs du monde, toutes les bonnes et joyeuses réceptions, donné de ses biens largement et offert, vous présenté assistance et service à l'encontre de vos ennemis, à l'encontre des infidèles, à l'encontre de tout le monde, et soy monstrant le scabeau de vos piés, tant en fait comme en parole, et préavisant la félicité de ce royaume et sa longue duration et que division en pust estre extirpée et jettée dehors, a refusé mariages du monde univers. Et pour donner règle et ploy à son fils, tel qu'il désire que par lui maintenu soit, et de peur que par conseil senestre ne quésist alliance à vous non saine, lia son fils à sa propre nièce, fille de sa sœur, à vostre sang propre[3], afin que parti à intention de soy trouver en bataille contre les Turcs, si fortune lui eust gardé sa fin pour mourir là, il eust pu mourir plus asseur et mieux réconforté, pour avoir obligé son fils en celui sang dont il estoit venu, et lequel, contraire de son cœur toutesvoies et d'autrui avec, il lui avoit donné et laissé par testament, par aigres et très-estroites paroles, pensant non jamais le revoir, sinon à grand adventure. Dame, et ne prises-tu ceste œuvre? et ne te semble-elle de grande et de haute laudation digne, quand lui voyant son fils traire à affection oblique l'a lié pied et mains pour le faire tenir joint emprès vous; qui n'estoit

[1] Épinal.
[2] Cf. la *Déclaration des hauts faits du duc Philippe* (tome VII).
[3] Philippe fit épouser à son fils en 1454 Isabelle de Bourbon.

mie diseteux de mariages toutesvoies, quand les plus hauts de la terre se ployoient envers lui. Sy ne s'est mie monstré moins léal, quand vostre héritier prochain, l'expectant de la couronne [1], déchacié d'envers vous, il a reçu entre ses bras pour un meilleur, et pour honorer ce là où il a amour vraie. De quoy toutesvoies la hayne qui est fresche maintenant s'est congréée toute envers lui par vos injustes et vicieuses suspections que vous maintenez en celui-là où oncques n'entra chétiveté, dont ceux qui les nourrissent et leur donnent cours, sont moins vertueux, et lui plus clair et plus glorieux en ses titres.

Ay-je dit maintenant et remonstré ses bontés et ses léaultés et preud'hommies envers vous? Pour causer doncques l'ouvrage de cestui acteur, qui toutes ces choses a revisetées en mon coffre et en a vu les rétributions povres, convient bien narrer après et faire une briefve discursion sur les choses que j'ay vues en vous, non bien faites et non de mesmes à ses bontés. Et tout premier me recorde de maintes rudesses et ennemistiés qui lui ont esté monstrées depuis par vos gens d'armes, qui du temps des guerres à peines ne furent oncques monstrées autant, que toutesvoies en vertu et pour bien faire il a toléré patient. Sont venus Anglois et François joints ensemble, pour le fouler, qui, ennemis l'un à l'autre, firent compact pour fouler vostre ami, qui, pourvu de Dieu et de bon droit, avoit honneste occasion de soy défendre. N'ont de tout temps ceux du parlement et aucuns du haut conseil royal, contendu à faire ployer rigoureusement sa personne, de l'asservir et humilier par roideur, de le ronger en sa gloire et régnation, de le restraindre en sa

[1] Le dauphin (depuis Louis XI).

seignourie, dont les faits sont avenus si clairs parfois, que les doléances à son lez en estoient bien dures? Ne vint mie une fois un huissier de parlement à Gand atout un mandement pour l'adjourner en personne, ensemble son neveu le comte d'Estampes et une grande part des nobles de Picardie, pour et à cause d'un Dimence de Court, homme de non grand estime [1]? Et celuy huissier gardant son exploit jusques au jour saint Andrieu [2], le jour principal de la feste de son ordre, que luy, le duc d'Orléans et tous les chevaliers de la Toison d'or estoient en leurs manteaux, en la gloire et solempnité de leur estat, en salle non d'un duc, par semblant, mais d'un empereur, tout prest de asseoir à table et en point de prendre séance, vint icelui tout délibéré et à intention d'esvergonder la compagnie, ne sçai de qui instigué ou non; et soy ruant à genoux le mandement en sa main, fit son exploit et son adjournement en sa noble personne, en son neveu le comte d'Estampes, et [en] toute la haute baronnie là estant, comme pour donner à entendre : « Vecy le flayel de vostre « extollation fière que vous avez prise, qui vous vient « corriger droit-cy et pincer, et vous monstrer qui vous « estes. » Dame *Ymagination*, te semble-il que ceci procédast oncques de bon fonds, ne qu'en un tel cas se pust entendre autre chose, fors que hautaine envie et venin de cœur? nenny certes.

Pareillement se peut dire d'un autre, lequel, cestuy prince estant en sa ville de Lille, vint à marteaux de fèvre [3] rompre les prisons d'icelle ville, pour tirer dehors un

[1] Dimanche de Court était, d'après la *Chronique manuscrite de La Haye*, un ancien chef d'écorcheurs. Sur la part que Chastellain prit à cette affaire, *voyez* t. 1er, pp. XVII et XVIII.

[2] En 1445. [3] *Fèvre*, maréchal, serrurier.

prisonnier, sans avoir oncques daigné demander ouverture à icelui, dont esmu durement de l'escandre et de la clameur du peuple, en plein midi constraint fut de vuider de sa maison, lui quatriesme, pour venir à cestui gracieux exploitant qui toujours mailloit et frappoit, et avoit jà rompu les serrures et grosses barres. Mais pris en son oultrage, se trouva tout esbahi quand le seigneur vit si près de lui, qui oncques toutesvoies ne se deslia en parler, jà-soit-ce que emprès lui en avoit aucuns qui volentiers l'eussent lancé en la rivière qui estoit là près : que oncques ne voulut souffrir, pour révérence du roy[1]. Mais ne fut-ce point un excès de justice, une très-oultrageuse et despite hautaine[2] monstrée et faite à un tel prince, à un tel chef en la terre si glorieusement régnant, si puissant de villes et de pays, si assisté de conseil et de sage conduite, et de soy-mesme prince de justice et d'équité, sans que ses villes d'elles-mesmes soient les mieux policées de toutes autres[3], et très-rigoureuses corrigeresses des mauvais par loy et vrai sain jugement?

Quans en est-il fait d'autres, dame, que je raconteroie bien, si ne fust pour briefté et pour non tout mouvoir ce que je pourroie bien? Quans est-il de vénimeux langages, et a esté depuis vingt ans en çà, de ceux de vostre route envers ceste de deçà? Quans mespris et ravalemens, quantes fiertés et hautaines monstrées, là où on tordoit les cols vers ceux qui, vous recevans en leurs girons, vous ont honoré les pieds, en humilité vous ont baisés et

[1] En 1457, le bailli de Courtray osa faire arrêter un huissier du parlement, et après lui avoir enlevé les lettres dont il était porteur, « le constitua prisonnier de monseigneur le duc de Bourgogne. » Sur ce grave démêlé, *voyez* les archives de l'Empire, J. 573.

[2] *Hautaine*, acte orgueilleux.

[3] Cf. tome III, p. 89.

estrains, vous ont presté yeux et cœurs favorables, conjoys et solempnisés par contemplation, par révérence et amour, par renvy l'un sur l'autre, dont toutesvoies la mémoire s'est trouvée estainte tantost et esvanouie avec le tour de vos talons? Déa! et que tu ne penses, dame, que j'adevinne. Des manières de delà suis-je assez experte, et des langages non moins? et combien que l'honneur et savoir du monde, la gracieuseté et courtoisie reposent au giron françois, au sein de l'envoisée[1] royale court, ne s'y trouve dilection nulle toutesvoies envers ceux de deçà, ne s'y peut trouver amour radical. Mesmes semble estre chose naturelle et honneste, une chose appartenant et droiturière, que tout ce qui croist sus, homme et femme, tout ce qui entre en autorité claire et noble, doie contempner et tordre le col à nous autres. N'ay-je vu hommes et oy dire : que plustost iroient en la deffence des Sarrasins que des Bourguignons, et s'armée se faisoit contre un et contre autre, iroient plustost contre les Bourguignons que contre les Sarrasins? Dame, j'ay moult de choses en mon recort qui à ce povre acteur droit-cy ont esté cause et matière d'ouvrer, dont des vieilles je me passe pour un mieux et viens à celles qui encore sont fresches, et qui principalement ont commu l'acteur et mené jusques en ceste aigreur, depuis la journée de Vendomme, là où l'ambassade de ce duc estoit tramise pour obéissance au roy, là attendant son plaisir, et par intention aussi de donner secours et intercession de prière à ce povre infortuné duc, à ce misérable desconforté royal sang d'Alençon, que cestui prince bourguignon, par affection et devoir de nature, par obligation aussi et constrainte d'honneur en une

[1] *Envoisée*, brillante.

religion d'ordre, avoit tant longuement pourchassé, avoit tant humblement requis et poursievi que traité fust en pitié, et que recongnus en fussent les services et léautés de ses pères, et le sien vice dispensé miséricordieusement, en leurs mérites; qui oncques toutesvoies, à l'heure de la très-malheurée et misérable sentence d'un si noble sang, ne fut oncques ramentu une fois qu'en faveur de lui on fit riens, fors seulement en faveur du duc de Bretagne, pour qui amour on lui remettoit la vie conditionnellement[1]. Et battu droit-là devant un lion gros[2], convint estre deshonoré, et porter punition scandaleuse le noble royal sang, le parent de tous les royaux, le compère du sceptre triomphant, le parrain de l'héritier de la couronne; et soy couppant mesme le nez du visage, destituer, desgrader, desvestir et estre despouillé d'armes, de seignourie, de dignités, de prérogatives à tousjours mais, et séparé avec ce misérablement du monde, mis en prison plus méran-colieuse que mort, et plus dure que coup de douloire par non pouvoir digérer son ennui. O comme doloureux exemple à ceux qui, frères avec lui d'ordre, se trouvèrent constrains d'y entre-estre et de voir respandre sur eux une telle nuée, une telle inondation d'eau confuse, dont se notoient bien les causes. Et ne suffisoit mie alors, dame, non faire riens pour lui, non l'avoir agréable en ses humbles poursieutes, en ses honnestes et méritoires déprécations, ne de le priser en nulle de ses bontés; mais pour plus l'attédier, pour plus lui donner cuisance sur playe, présens les princes, présens ses propres chevaliers, pré-

[1] *Voyez* t. III, p. 486.

[2] *Battre le chien devant le lion* est une locution proverbiale qu'on rencontre plusieurs fois chez Chastellain. Elle signifie : donner une leçon, menacer par l'exemple.

sens l'oye et vue de tout homme, le procureur royal le alla charger d'honneur, lui alla imputer fautes et offenses, iniquités et cas reprenables, sans le semblant autre qui là se monstroit aux tramis, non de grand espoir de bien. Me remembre aussi, dame, des alliances qui ont esté quises nouvellement, contraires de ce prince, et des querelles acceptées non nécessaires, dont ceux qui les ont quises et conspirées sentent comment il leur en est, et les entendent bien aussi et assavourent ceux à qui elles touchent. Ne t'en nomme nulles pour tant, quand tu les entends toutes; mais il en y a de prises et de tollues, et de faites et de soustraites, en désespoir de l'acteur et d'autrui, dont passionné en cœur ne s'en est pu taire, et a osé mettre la campane au chat, pour escrier lésion et foulure en l'innocent. Autres matières me restent assez, auxquelles je n'atouche pour donner lieu à *Volenté* de parler, comme celle qui est empereis en la région de l'âme, et qui moult a grand intérest de monstrer en ceste présente convention quel chose c'est de sa nature, et comment justement elle se doit exposer à la défense de cestui nostre homme, qui par elle comme par nous est entré en besongne, et par les vertus impériales d'icelle a tissu son œuvre. Sique, dame *Volenté*, exerce ton office et parfai la part qui à toy sert, pour tant plus abrégeamment informer *Ymagination françoise* des causes de nostre comparoir droit-cy, en l'assistance du povre perplex.

Lors s'avança *Volenté* et commença à dire ainsi :

« Je suis la tierce personne de vous autres, qui sommes « une substance avec l'âme raisonnable, et ay mes puis- « sances distinctes en unité toutesvoies de nature avec « vous. Donc, pour avoir la définition de mon estre et qui « je suis, je suis une vertu appétitive, naturellement

« infuse en l'âme, non violable toutesvoies, mais franche « en arbitre et volontaire. Donc, parce que je suis royne « et empereis, je ne suis à asservir, ne à violer; et parce « que je suis franche en arbitre, ne suis à constraindre. « Et fait à entendre par ceci : qu'en l'homme est un « appétit raisonnable, qui se nomme *Volenté*, par lequel « raisonnablement et en franc arbitre il appète tout ce « que raison lui présente et met en ostention. Or vous « convient-il, dame *Ymagination*, savoir en outre : que « de moy *Volonté* dépendent par degrés et naissent di- « verses opérations, là où les noms me changent et varient « à la qualité de leur estre? Donc, au premier degré, « parce que ma franchise est de pouvoir eslire et vouloir « et non vouloir, et que ma puissance œuvre et s'esvertue « devers objet bon, je me décline et descends à *Conseil*. « Après celui degré, je redescends arrière plus bas et me « décline jusqu'à *Jugement*. De là plus avant encerche et « viens jusques à *Sentence;* de *Sentence* jusques à *Élec-* « *tion;* et d'*Élection* jusques à *Mouvement impétueux*, à « *Exécution de œuvre;* et droit-cy entré-je proprement « au thrône de mon empire, et commande ainsi faire ou « ainsi, et ainsi vouloir ou non vouloir, et faire ou bien « ou mal, selon que le bien à moy monstré de raison « humaine, sera plus ou moins parfait, ou plus ou moins « eslisable, ou moins profitable et salutaire. Doncques, « dame, *Ymagination*, regarde et entends, te prie, si « par la définition et nature donnée à congnoistre que « c'est de moy, et par les matières qui m'ont esté pré- « sentées objectivement, et envers lesquelles *Entendement* « et *Mémoire* se sont embattu comme avez oy, moy aussy « je me doy embattre avec eux, et exercer mes vertus « et puissances en icelles, quand je suis de la trinité

« inséparable de leur substance, et elles de moy. Certes,
« oy! jey ai mon intérest très-clair et mon entremettre très-
« opportun, quand les matières à moy présentées comme
« aux autres, m'ont fait descendre en tous les degrés dessus
« touchés, et menée jusques à impérial commandement
« en cestuy povre homme sainement et saintement devoir
« escrire et proférer ce de quoy est mal voulu de vous
« et en l'indignation de vostre aveugle courage, qui par
« nouvelleté de fortune amie après longue povreté, vous
« est tout extollé en présomption et saisi de descongnois-
« sance et de vaine inutile gloire. Or çà doncques, dame
« *Ymagination françoise*, abrégez-nous et mettez avant
« ce que vous est en plaisir; et nous trois à nos pouvoirs
« nous vous assoufirons en vos argumens et demandes. »

YMAGINATION FRANÇOISE. — Au point doncques où tu veux que l'on vienne, et que l'on abrège ton languir longuement pour venir à une fin sçue : en ton livre a un prologue de douze coupplets, là où dès ton principe et au premier point tu entres en une repentance d'avoir bien fait, ce semble, et faisant recort de tes léautés, amours et humblesses dont tu ne vois fruit, chiez en argu, disant : qu'il ne convient humilier sa face en perte puisque ainsi va, et que l'on quierre qui le fasse désormais, comme tesmoingne ton premier coupplet.

Allègues en ton second que toute œuvre de léauté et d'amour, toute condition d'honneur et chierté qui procède de noble nature, désormais se doit rebouter en coffre, et non estre retirée dehors jamais, jusques l'on percevra la fin, qui a esté mucée en longue ingratitude. En quoy tu menaces et répreuves en l'une partie première, et en l'autre tu imputes charge à aucunuy, et le réputes ingrat comme appert par ton second coupplet.

Au tiers coupplet, tu fais comparaisons des tyrans de jadis et des gens horribles, lesquels, par traite de temps, par douceurs et humilités, l'on a souvent amollis et constrains bénignes et débonnaires envers les créatures de leur mesme espèce. Et contends à induire par ce : que nous autres chrestiens, qui sommes si féroces et sauvages, que prier, aimer, servir et honorer ne nous peut vaincre, ne faire ployer, sommes pires que eux; et que ceux qui ainsi le font et n'en tirent fruit, ce leur est une bonne œuvre faite à perte et à la male heure, en quoy taisamment tu imputes charge arrière à quelqu'un et ingratitude.

En ton quatriesme coupplet, tu sembles vouloir confermer le précédent par diversité de bestes féroces et espoventables, lesquelles toutes s'apprivoisent, et en peut-on tirer amour et soulas par engin d'homme qui s'y applique; mais seulement en l'homme dont tu parles en général, tu arguës que ceste loy fault, comme si tu voulsisses contendre en personnes particulières, arguant le mesme et leur reprochant leur perversité.

Au cinquiesme de tes coupplets, tu démonstres : comment Dieu offensé par les hommes par chascun jour, piteux se retire à miséricorde et clémence par humble et douce déprécation, et que pour un doy de service à lui fait de bon cœur humble, il en rend fruit à cent doubles, et reçoit chascun en prix et en mesure de sa valeur, et rétribue portion par qualité, selon que les œuvres de ses servans sont de plus grant réputation ou de moindre, comme se trouve en celui cinquiesme coupplet.

En ton sixiesme coupplet, tu fais ton induction par la mer effuriée, laquelle horrible en regart d'homme, sous la tranquilité d'un doux ventelet s'atrempe et se pacifie; et procédant par exemple jusqu'au marbre très-dur, tu

remonstres que icelui se cave et se fossoie par le dégout de l'eau chéant dessus, et en outre, que toute autre rien terrienne, comme dure et comme laborieuse elle puist estre, se vaint et se maistrie par engin d'homme, dont la conclusion se peut traire, qui bien l'enfonse, telle que ensievir peut des prémisses.

Ton septiesme coupplet prend fondement sur nature générale de toutes choses et sur loy et condition d'icelles, disant : que toute chose née et créée par loy et nature qui y sont establies, prennent quelque conformité, quelque concurrence et attraction d'amour ensemble, aussi bien en diverses espèces distinctes en nature, comme en celles d'une nature et d'une propriété ; et ce par une loy générale : que toute chose trait et affecte aucunement vers son semblable directement, le bon au bon, le mauvais au mauvais, et non pas le mauvais au bon, ne le bon au mauvais, car ce seroit pervertissement d'ordre.

Ton huitiesme coupplet met avant un argument là où tu proposes : que les gentiles nations de jadis barbarines quérurent l'amour et la grâce de leurs dieux par humbles et dévots sacrifices, lesquels, posé que ne fussent utiles, ne nécessaires, parce que leurs dieux estoient déables, dont nulle rien n'est pire, ne plus perverse, leur rendirent fruit toutesvoies et obtènement de grâce, par loy d'équité, qui est telle : que les offices d'amour et d'honneur, où qu'ils soient exhibés, valent pour percer ciel et enfer ; dont aussy la conclusion se peut traire des prémisses, telle qui s'y peut entendre.

Le neufviesme de tes coupplets fait un argument, que tu couleures sus Raison, Noblesse et Honneur, disant : que par loy et nature de ces trois, toute rien qui est noble et vertueuse en soy, doit aimer et affecter autre qui est

semblable, et que amour doit estre lien entre l'aimé et l'aimant, et entre le noble et vertueux. Donc, si discord naissoit entre deux, celui doit estre extirpé par vertu. Et combien qu'en celui je ne veux guère produire d'argumens contraires, sy fait-il bon à entendre là où tu veux férir.

En ton dixiesme, tu prens toute l'universe fabrique de Dieu, tout ce qui est dedans régnant et logeant, thrônes et vertus, anges et archanges, tout le contenu et stabilité des iérarchies; et par icelles et iceux tu sembles vouloir induire : que tous et toutes règnent, pardurent et persévèrent en estable duration par seule amour et union qui s'y observent; et que l'ouvrier mesme, qui est Dieu, est tellement conjoint en amour et charité avec son tout, que rien ne s'y trouve fors paix et union.

Donc, après ce, tu viens cheoir inductivement, en ton onziesme coupplet, sur la terre qui est le centre et le milieu de son ouvrage, comme tu dis, mais est le ventre et le gouffre de tout orage et discort, et là où toutes haynes et divisions s'engendrent; et ce par le courage pervers de ceux qui en ont empoigné la seigneurie, et par lesquels la paix et tranquillité du monde se perdent.

Et puis, entres en ton douziesme coupplet, là où après avoir fait ta discursion générale sur toutes choses, tant célestes que terrestres, servantes à ton pourpos, tu viens condescendre plus particulièrement à dénotation de personnes, disant : que là où lien d'amour et d'union doit estraindre ceux d'une foy, d'un fons, d'un bers et d'un sang, et les tenir conjoins en froit et en chaut, vient malheur et perverse fortune qui les fait devenir frois et desnaturés; et sans craindre ne Dieu, ne conscience, ne honneur, ne devoir propre, s'entre-grognent ensemble et tirent l'un çà,

l'autre là, par envie de la gloire l'un de l'autre et par couverte hayne.

Ces douze coupplets-cy sont le prologue de ton livre, desquels je ne fais point telle estime comme du surplus, là où tu entres en matière; et n'y mets point grant arrest. Toutesvoies, pour estre assouffie en mes difficultés, et que taisamment dès son principe tu notes personnes particulières, et sembles vouloir venir à contemption d'icelles ou de leurs œuvres, j'en requiers bien la déclaration, s'il se peut faire, au plus près de ton entendre.

L'ACTEUR. — Lors moy, ayant oy parler ceste dame et faire sa résomption de mon œuvre très-bien au vif, et que j'estoie là à l'entrée de l'estroit examen, là où il convenoit que sens se desveloppast, et que profondité de vertu et de raison saine me secourussent de leur engin, pris à dire tout foiblement à ceste dame :

Dame, jà-soit-ce que de la response en toutes choses, je me soie soumis à la confidence tant seulement de cestui jouvencel et des deux autres, qui vous assoufiront compétamment, toutesvoies pour leur donner voie et monstrer laquelle je veux avoir maintenue par elles, sans en estordre, ne vuidier, et que d'elles et de moy tu aies moins cause de nous reprendre parce que je connois les solutions pouvoir estre estroites souvent et subtiles pour toy pouvoir satisfaire, je, à ceste heure et avant tout commencement de respondre, proteste devant Dieu et devant toy, proteste devant les anges et les hommes justes et sages, devant tous ceux qui ont congnu mon naistre et mon vivre, mon hanter, mon repaire, mes mœurs, mes conditions, mes œuvres, mes paroles et toutes mes affections naturelles : qu'en nulle quelconque difficulté de matière, en nulle quelconque aguité ou corrosiveté de parole ou de sen-

tence, où qu'elle soit assise, escrite, touchée, ne mise en question, je n'entends, ne n'entendis oncques attoucher la très-précieuse, la très-excelse, la très-sainte et très-digne majesté inviolée et inviolable. Ains renonce et révoque, si jusqu'à là on pensoit venir, ne contendre, tout ce qui par ignorance ou légèreté, ou par contraire non saine interprétation, lui pourroit tourner ou estre tourné par mal entendre ou par hayne à l'encontre de moy, en lésion, en crime et en offense de sa très-glorieuse majesté ou de sa très-glorieuse, très-resplendissante, très-victorieuse, très-nette et très-humaine personne, dont nulle n'est semblable aujourd'hui entre les roys, nulle si claire de longs ans passés, nulle si recommandable, ne de tel prix en histoire future; proteste contre toutes nations foraines, à ceste très-noble et victorieuse région estre porte-bannière et mainteneur de querelle des nobles glorieux dompteurs du monde, les François, tant à l'espée comme à la plume [1], non réputer gloire de nation chrestienne comparable à la leur, nulle vertu qui s'y approche, nulle puissance qui s'y équipare, nul honneur, ne exemple de bien qui s'y adjoingne; mais sont le miroir, l'origine et le vrai espargne des honneurs, des félicités, des vertus et des chevaleries du monde, enfans préeslus de Dieu, champions et vaillans corps robustes de sa foy, et dont le roy seul en terre est le christ et l'enoint du souverain roy, et porte à ceste cause, tant par dignité comme par mérite le superéminent titre, disant : Roy Très-Chrestien.

Donc, si icy après il chéist à l'aventure, que l'on me voulsist impropérer d'aucuns trenchans mots, et que toy,

[1] Chastellain déclare ici qu'il a servi les Français de son épée et de sa plume, qu'il a été *leur porte-bannière et le mainteneur de leur querelle.*

dame *Ymagination*[1], par non enquérir, ne entendre les sentences au vray vif, si riens y a qui dissonne à honneur, qui de trop près touche ou trenche à la très-glorieuse et très-claire personne où je ne doy, ne ne veux toucher, je y renonce, révoque et la désavoue, et desplaisant j'en requiers grâce et mercy, protestant toutesvoies non l'avoir fait en icelle intention, n'en quelconque espèce de malice, ne de mauvaise fin, sinon tendre finablement, par aigres remonstrances procédées de passions en mon âme, à paix et concorde en ce monde, et à congnoissance en chascun particulier de son propre fait.

En toutes lesquelles choses toutesvoies, ayant mis ma confidence entièrement en la justification de ces dames, j'espère, à l'aide de Dieu et de mon bon droit, et par la bonté et amirable équité et prudence du roy, quand tout humble voudra recourre à sa conscience parfonde, estre trouvé plus bon que mauvais, et congnu et jugé plus quérir fin bonne par paroles estroites, que mauvaises par entendement à laidures en nullui, qui le puissent aïrer.

O tu donc, noble *Entendement possible et agent*, et vous mes dames *Mémoire* et *Volenté*, qui tant hautement avez présentement déclarées vos natures, vos vertus et vos estres, et que tout mon respondre, tout mon fons et mon joindre, tout mon nier et concéder, toute mon équité et mon parement, tout gît en vos mains, tout gît ès repostailles de vostre parfont trésor, droit-cy maintenant mettez-vous en œuvre, droit-cy mettez-vous en espreuve, et par vous ou par autre qu'il vous plaira y constituer, à l'exigent du cas, contentez et assouffisez, vous prie, *Françoise Ymagination;* et tout premier sur ces douze coup-

[1] Il faut ajouter ici, pour compléter la phrase : *me voulsisses reprocher ceste faute.*

plets qui font prologue, afin de venir tant plus tost à la décision de la matière toute estroite, là où venir faut, et là dont je quiers vuider, ou juste ou agravé, ains tost que tart.

Entendement prit lors la parole, et tournant son visage envers la dame françoise, commença à dire ainsi :

Dame *Ymagination*, tu as fait une courte résumption droit-cy de douze coupplets, que cest homme droit-cy, nostre nourreçon, confesse avoir faits, et d'iceux tu prends en brief les sentences, attribuant au premier de tous : que droit-là semble estre monstrée une repentance d'avoir bien fait, et que l'acteur, faisant recort des amours, léaultés, honneurs et humblesses d'aucunes personnes que tu vouldroies interpréter, pourroit estre en la personne du duc de Bourgongne ou d'autrui aucuns grans, il n'en falloit plus faire nuls, parce que tout se faisoit à perte, et que au surplus pour tant il s'en convenoit déporter et quérir celui qui le voudroit faire.

Dame, en ensievant la protestation de l'acteur, de laquelle je ne me veux estordre, ne eslonger, je dis : que ce n'est de merveilles, si tu as imagination sur ce, mais est merveilles que de toy-mesme tu ne vuides les difficultés si tu les y puises; car tu, qui es dame qui sçais encerchier et enquérir la profondité des choses et cœurs, aucune fois du moins vray au plus clair, et du moins sain au plus juste, que tu, de toy-mesme, tu ne juges et appreuves en ta conscience la première proposition de cestui acteur estre permissible, véritable et digne d'estre remonstrée, considéré encore qu'elle va d'hommes à hommes, de passibles créatures à personnes mortelles, dont les plus haulx et les greigneurs qui oncques furent, excepté deux, la mère et le fils, furent subjets à péché, à fautes et à desvoy.

Si tu doncques sçais et perçois que la terre est pleine de troubles naturellement et d'iniquités, et que l'ennemi infernal, pour infélicitер les hommes et les distraire de la main de leur créateur, tousjours sème en leurs courages, et y souffle vices, malignités, perversités, descongnoissances, desrèglemens, intempérances, froideurs et ennemitiés, afin de les mettre en discord et en murmure, et que, si les uns se mettent en leur devoir et acquit envers Dieu et envers homme, aux autres il conseille de le descongnoistre, de non en tenir conte, par manière de mespris et d'orgueil, comme tu en as vu et oy des exemples beaucoup; te semble-il estre chose si aguë que cestui acteur, considérant le monde estre subjet tout à l'ennemi, plus à malignité beaucoup que à bonne œuvre, souverainement la chrestienté où le royaume françois resplent sur tout autre, et qui est et doit estre le ciel fixe, l'estoile tresmontaine, exemplaire des autres, et y voit et perçoit conditions vicieuses, œuvres et matières lamentables et de confuse attente, est-ce merveilles ou cas digne de murmure, s'il prent pour sa majeure ce qu'il congnoit et voit estre tout général et tout clair, et ce mesmes dont les opérations et effets sont probations quotidiennes, comme tu sçais mesmes et es constrainte de le congnoistre : que dessous la fabrique du ciel n'a point d'homme plus vray, ne plus juste, plus humble, ne plus léal, plus plein d'honneur, ne de preud'hommie que cestui duc, réservé seulement tousjours la personne souveraine à qui je n'atouche. Dame, doncques, et quantes humilités et quelles as-tu vu en lui? quantes amours et quelles as-tu congnues en sa personne envers le roy son souverain? quelles présentations et grans offres, qui au dernier, pour le destour d'une main ou clin d'un œil, et par l'instigation de l'ennemi, ont esté

toutes mises en despris, en non chaloir et en vilipendance, comme si l'on n'y acconstast riens?

Eh! belle dame, et puisque l'on sert Dieu en espoir d'en acquérir grâce, et que les bons, de leur propre nature, servent, aiment et honorent ceux où nature et noblesse leur accusent de le faire. et ceux les desdaignent et despitent, et n'y voit-on apparence de nul fruit; est-ce merveilles s'ils présument d'eux tenir en leur paix et de non offrir chandeille de dévotion en face indignée? certes nenny! mais est cas de pitié qu'ainsi en va.

Déa! hommes ne sont pas dieux immortels. Et est plus licite entrer avec les hommes en contention que avec les dieux, quand les dieux surpassent nostre dignité humaine, à qui homme ne se doit prendre, parce qu'en eux n'a point de malfait, ne d'injustice; sy a-il bien ès hommes, qui tous les jours se voient et se repreuvent par les regardans. Donc, ce poise à l'acteur, que les vices de ce noble royaume de nouvel précogités ont esté cause de son escrire. Et cela quant au premier point.

La difficulté et rumeur qui pourroit estre arguée sur le second point, là où tu résumes que toute œuvre de léaulté et d'amour, toute condition d'honneur et de libéralité procédant de noble nature doit estre reboutée au coffre, et non estre tirée dehors jusques à cognoistre la fin des ingrats : l'aguité de cestuy point, telle que elle y peut estre prise, suffisamment se vuide par la respection faite sur l'autre icy devant, quand, par loy d'honneur et de nature et d'équité, toute œuvre vertueuse bonne en soy et honorable, exhibée à autrui en service, doit constraindre le recevant et obliger en rétribution et en recongnoissance, ou le non faire ainsi doit estre réputé ingratitude, dont si je excepte seulement la personne royale et nulle autre,

n'y a riens au-dessous d'elle pour qui ne se puisse dire et estre maintenu estre ainsi. Car les honneurs et humilités et autres maintes vertueuses œuvres et louables, du lieu encore dont elles sont parties, n'appartiennent à nullui à recevoir, ne estre à eux faites, s'ils ne les récompensent par semblable, que ce ne leur tourne en blasme d'ingratitude, dont toutesvoies il en y a infinité sans les grans, (dont je dis hélas!) et lesquels sont cause de cestui second point à l'acteur de l'avoir mis ainsi, non pas la personne royale, à qui toute honneur et glorification sont dues. Mais afin que tu n'aies cause de dire que ce titre te soit donné à tort, regarde en ta propre conscience et juge comme il en va, ou si l'acteur a plus cause de le mettre, ou toy plus cause de l'ignorer et de l'en vouloir reprendre.

Quant au tiers point où tu résumes les comparisons que fait cestui acteur des tirans de jadis et des crudèles gens austères maintefois que l'on a ployés et amollis par douceur, par humilités et fréquentes déprécations, et par icelui point tu imputes à l'acteur, ce semble, de vouloir induire que vous autres, qui estes chrestiens et devez estre gens humains et raisonnables, semblez estre plus pervers et félons, plus austères et plus féroces que ne sont ceux, et qu'en cela tu y entends injure, tu y comprends blaphème et dénigration non déméries. Dame, comparisons sont aucunefois odieuses, aucunefois aussi sont nécessaires et utiles à la démonstration des causes que l'on a en main. Et proprement en ce présent article droit-cy, les comparisons, si ainsi tu les entends, ne sont que figures servantes à la conclusion de l'acteur, dont la majeure tu ne peux nier : que il n'y ait eu des tirans beaucoup, et de crudèles gens au temps passé, qui faisoient fuir et humilier la terre devant leurs espoventables

menaces et cohortes, comme Olofernes et autres récités au Vieil Testament, dont, pour brièveté de conte, je ne veux faire résumption aucune. Lesquels par humilité et douceur, par prestance de service et d'honneur à eux exhibés, qui tous inhumains estoient en cœur, descongnus envers Dieu, non saoulés, ne remplables de sang humain, se rendoient par temps doux et traitables, bénignes et estanciés en leur orgueil, et complaisoient, favorisoient et temporisoient avec les hommes, par congnoissance que eux-mesmes se sentoient hommes. Donc, et si ceste majeure est véritable, et que la mineure qui en ensieut, se peut approprier véritable aussi à vous autres, qui par nul bien fait ancien, ne nouvel, par nulle œuvre d'amour, ne d'humilité à vous impartie, ne vous souffrez ne accointier, ne apprivoisier, ne tirer nul signe de grâce, ne d'affabilité, comme vraie expérience est preuve de l'opération, pourquoy ne s'en pourra faire conclusion honneste à remonstrer, quand la conclusion où l'acteur prétend, est plus plaintive et condoléant ceste povreté survenue en ce royaume, qu'elle n'est corrective, ne répréhensive [de] la malignité du mésus? Et d'autant qu'en vous a plus clarté de foy, plus dignité de vocation, plus excellence de titre, plus décoration de progénie, plus conception de hautes doctrines, de nobles mœurs et de vertueuses œuvres, et que nulles générations ne passées, ne futures ne peuvent avoir approche au thrône de vous autres : d'autant aussi sont plus propres et plus appartenantes à vous toutes humanités et courtoisies, toutes douceurs et bénignités, toutes nobles et vertueuses opérations, toutes recongnoissances et débonnairetés, toutes justes et condignes rétributions, et toutes productions honorables, salutaires et paisibles, tant à la chose publique comme à privée affection.

Donc, et si le royaume en cestui endroit est trouvé aujourd'hui en désordre, les hommes nobles et autres en povre acquit de leur devoir, et que le bien faire s'y trouve descongnu et mis en oubli, payé par mal et par ingratitude, ne doit un bon cœur qui a ses cogitations en les affaires du monde, condoléant sur iceux, mettre à la vérité les choses ainsi qu'il les trouve, sans avoir entendement d'injurier nullui, et sans regarder à faveur, ne à flatterie, fors seulement à l'équité du cas pour tendre à fin bonne? Certes oy! et n'y chiet point de reprise. Sy ne veux autre réparation faire sur le quatriesme point, là où tu parles des bestes féroces et espoventables, comme de lions, de dragons, etc., parce que tous deux se vuident et purgent par une mesme solution qui droit-cy est touchée.

Procédant doncques à ton cinquiesme couplet que tu reprens, là où l'acteur parle de Dieu offensé tous les jours; et toutesvoies luy, qui est si haut et si grand sire que ciel et terre lui ployent et s'enclinent, pardonne toutesvoies au plus tost requérant, tant au plus povre comme au plus haut en vocation, se pacifie et contente tantost, s'exhibe et se présente humble envers ceux qui lui ont esté rebelles, rappelle et révoque ses contraires, reçoit ses ennemis convertis, et à chascun monstre amour et bon semblant, leur départ de ses grâces et biens, en portions chascun de sa value, et si riens y a d'offense passée, prestement après le pardon fait, est mise derrière le dos: cestuy point, dame *Ymagination*, te semble-il estre révocable, ne te semble-il soustenable en tout homme de bon entendement? Doncques, et puisque il est vrai et que Dieu et vérité l'approuvent, pourquoy n'en pourroit l'acteur faire la figure pour venir tousjours à sa fin

préentendue, encore quand par l'induction de ceste figure, il contend taisivement réprouver les François du faire le contraire, parce que, non obstant paix et union faites entre eux et ceux de deçà de leurs vieux discords, François demeurent encore mémoratifs des choses passées et en ont la haine en leurs yeux, et le souvenir en leurs courages, qui tous toutesvoies sont d'une région, tous d'une garde et protection souveraine, comme plusieurs membres en un corps, qui héent l'un l'autre, [ce] que l'acteur plaint. Et à ceste cause[1], pour persuader les François en leur estrangeté, par la mer, effuriée souvent par orages et vents bouffetans, et se trouve toutesvoies rappaisiée à coup par un ventelet doux qui l'aplanit. Et dame, ceste figure est-elle malpropre? est-elle mal consonnant à l'intention de l'acteur, qui ne contend envers tous que à voir François reposés de sang et de conscience, paisibles et amiables, salutaires à autrui et à eux-mesmes; et que là où l'eau de pluye cave un dur marbre, toute autre rien dure se vaint et maistrie par douceur et bon sens, que eux, qui sont fleur de chevalerie, spectacle d'honneur et de noble condition, aujourd'hui et plus qu'oncques mais, se doivent rendre raisonnables et flexibles à tout ce qui est vertueux et de prix, et eux prégarder de tous titres non propres, ne honnestes à leur noble et très-haute nature.

Donc, et jà-soit-ce que le septiesme couplet que tu reprens, qui est de soy clair assez, et ne besongne de longue exposition, et moins encore de réparation aucune, parce qu'à nullui ne concerne, ne ne touche, fors que à vérité qui en approuve les sentences : toutesvoies, pour la

[1] Phrase incomplète. Ajoutez ici : *représente ce cas.*

conclusion qui s'en pourroit traire au plus près de la fiction de l'acteur, et que icelle pourroit estre impugnée de langue ennemie, qui point n'y auroit de lieu, il est convenable aucunement d'en ouvrir la matière et d'en parler un peu; car choses véritables et saines aucunefois besongnent aussi bien d'avoir aide comme les plus troubles. Et pour tant au point touché, il est vray que toute chose par loy générale et universelle sur tout ce que Dieu a créé, par affection particulière l'une envers l'autre, soit en une mesme espèce ou en diverses, trait à conjonction, à société, à amour et à prochaineté de son semblable, de ce qui lui est consonnant à sa nature et condition; et n'est nulle riens née qui faille en cecy. Donc toutesvoies un, ne deux exemples ne pourroient suffire, mais mil et cent mil en sont congnus et expérimentés, qui droit-cy ne se peuvent entretistre.

Et veut l'acteur induire par ceci et remonstrer : que la très plus noble créature du monde et la plus précieuse, la perle de toutes splendeurs et vertus terriennes, le roy d'aujourd'hui, par ceste mesme raison et loy, voyant et considérant un autre, sa chair, son sang, son serviteur et léal ami, estre, en un autre degré au-dessous de lui, le plus honoré prince des chrestiens, le plus vrai et preud'homme, le plus noble en condition et en mœurs, des vivants, et le plus digne d'estre aimé, le doit et devroit aimer, chérir, honorer et le joindre au plus près de sa dilection, au plus parfond de ses repostailles, et non soy par flatteries, ne mauvais rapports souffrir divertir de son amour, de sa grâce et amie inclination; vu encore que entre deux si hauts et glorifiés princes, le lien d'amour y doit estre double, et plus vrai et plus vif qu'entre mille basses gens non de telle réputation. Donc, si le contraire y

est, veut dire l'acteur que c'est pitié : et est la chose lamentable et amère en qui est la faute.

Dame, et en outre il semble que tu as murmuré en ton cœur sur la substance du huitiesme couplet, là où il parle que les payennes nations de jadis tirèrent fruits et respons de leurs dieux par offrandes et sacrifices à eux faits, et par honneurs et services à eux exhibés, qui toutesvoies n'estoient que déables, dont nulle riens ne peut estre pire.

Ceste proposition est en soy vraie, et ne doit avoir contradiction nulle, parce que toutes histoires anciennes, romaines et autres, sont pleines de cecy, tesmoin Titu-Live et autres historiographes notables, tesmoin saint Augustin en son livre de la Cité de Dieu, là où par leurs mesmes sacrifices et oblations faits à leurs dieux, il les reprent pour les réduire à la congnoissance de la foy vraie. Et n'est besoin droit-cy d'en bailler exemple, ne un, en deux, quand ceux de ton parti, les nobles François, en ont les oreilles pleines, et en ont les histoires et les livres par devers eux, qui les en font sages.

Sy est l'intention de l'acteur tendant tousjours à fin de bien, de remonstrer, puisque les déables qui sont mauvais en nature et en opération et n'ont tache nulle de bonté, se souffrent vaincre et avoir par amour, par sacrifices, par oblations et révérences à eux faites et rendent rétributions et guerdons à leurs servans, que par plus forte raison hommes raisonnables, hommes chrestiens, hommes du noble terroir françois, là où honneur et le savoir du monde doit estre reclos, se doivent gagner et estre conquis par cas semblables. Car Dieu en l'une extrémité se gagne et s'acquiert par l'aimer et servir; le déable en l'autre extrémité, jà-soit-ce que j'en reprouve l'œuvre, s'incline aux idolâtres, par sacrifice reçu; donoques le

milieu, qui est l'homme, si digne et si noble de création que riens ne s'y acompare, se doit gagner et estre conquis tant plus tost par le servir et honorer. Donc, parce que l'acteur s'est perçu du contraire, passé a long temps, et que non pas amour mais toute froideur se trouve en François requis d'amour, dont il redoubte la fin pouvoir devenir plourable, il a mis cecy par manière d'induction, comme il fait toutes choses servantes à son prologue; et n'y a riens de quoy homme de bonne conception se deive troubler.

Tu fais une résomption aussi du neuviesme couplet, là où l'acteur remonstre comment Honneur, Noblesse et Raison admonestent toute créature noble et vertueuse d'aimer et d'honorer autre de condition semblable, que vrai est, et ne se doit répliquer de nullui; car plus est une chose bonne et noble, que plus est digne d'amour et de prix. Donc, pour cause que tu trouves la vérité claire droit-cy, tu n'y veux former nuls argumens, comme tu dis, mais entends bien, ce dis-tu, où l'acteur veut férir : par quoy, moy concédant et souffrant que tu l'entendes bien, moy-mesme te descouvrirai là où il férir veut.

L'acteur en cest endroit fiert ou à une seule personne ou à plusieurs. Si à une seule personne, ce peut estre le noble roy françois, le plus noble et le plus vertueux de la terre, et le plus digne d'estre aimé en soy; lequel doncques, parce qu'il est le plus noble et l'aigle des vertueux, c'est celui aussi qui doit plus entièrement et le plus vraiement aimer autrui noble et vertueux, par loy telle : que le bon doit aimer et affecter le bon, le noble le noble, le vertueux le vertueux, par la consemblableté de nature qui est entre eux. Et par ceste raison devroit avoir une amour vive et vraie au cœur de ce très-noble roy envers

son humble parent le duc de Bourgongne, de qui, après lui, en la terre n'a plus noble, ne plus vertueux, ne plus digne d'estre aimé et magnifié que sa noble personne. A laquelle amour, si le noble cœur du roy y pouvoit condescendre et soy humilier, comme juste loy lui requiert, de la part du duc n'y seroit jamais trouvée faute, car la sienne amour lui est preste en tous temps, et la lui présente à genoux.

Si l'acteur fiert à plusieurs personnes, il donne doncques à entendre que si les hommes de deçà présentent honneur et amour à ceux de delà, parce que ceux de delà sont nobles et pleins de haut los, sont au plus haut et plus glorieux roy du monde, sont du plus noble royaume des chrestiens, aussi bien quand ceux ne voudroient ne aimer, ne priser ceste nation basse[1], sy devroient-ils au moins aimer et honorer, extoller et essourdre ce noble prince de deçà, par cause de ses vertus, par cause de ses hautes gloires et bontés, par ses singulières grâces, et dons que Dieu a monstrés en lui, qui oncques ne fit mal à nullui, mais largement bien, qui oncques n'esmut guerre qu'en son deffendant, qui oncques ne fit lâcheté, ne cas de repreuve. Donc, parce que l'acteur se perçoit du contraire, et que les cœurs françois en grand nombre sont clos à l'encontre de lui, et les visages tournés en arrière, semble taisamment vouloir remonstrer : que loy naturelle fault droit-cy, de quoy il a deuil.

Sur le dixiesme de ces couplets, tu fais une discussion aussi, et résumes la substance d'icelui, disant : que l'acteur, en fin de son prologue, semble vouloir fortifier sa conclusion par toute la fabrique universe du ciel, là où

[1] Ici et ailleurs, Chastellain fait allusion par ces mots aux pays d'en bas ou Pays-bas.

anges et archanges, ordres et iérarchies, infailliblement s'entretiennent en union et en paix, par amour et charité qui est entre eux, et parce que le prince de celui haut empire, Dieu tout-puissant, est mesmes prince et principe d'amour, et que là où il règne et réside, n'y peut avoir que paix et union, par l'amour mesme qu'il a à son ouvrage: ceste induction, mise par l'acteur et résumée par toy, dame, ne te tourne à nul contraire, en quel ploy que tu la puisses entendre, car est véritable et de grand fruit à l'interpréter bien. Et veut dire l'acteur que, d'autant que l'homme veut plus approcher Dieu, plus estre semblable et conforme à ses opérations, plus l'ensievir en ses conditions et en mœurs, tant plus se doit disposer à paix, à charité, à amour vive, parce que Dieu, celui dont il faint estre imitateur, celui dont il prend foy, titre et renommée, est tel d'essence, de nature et de condition, et aime et honneure tous ceux qui tirent au mesmes, et qui establissent, nourrissent et procurent paix et union en terre; et par contraire, hait et déboute tous cœurs frois et contagieux, cœurs séditieux et rumoreux, cœurs venimeux, mal charitables, mouveurs de guerre et de murmure; car ne sont point de sa secte, ne de sa doctrine, mais de la secte de l'ennemi à qui ils sont serviteurs et enfans. Sy semble estre l'intention de l'acteur, de persuader les Francois à paix, à amour et union envers ce bon duc par la plus haute induction de figure qui se peut donner, qui est Dieu et tout son ouvrage, lequel par amour et union s'entretient infaillible et inremuable.

Sy viens cheoir de cestuy dixiesme en l'onziesme, où l'acteur inductivement allègue : que au droit cœur et centre de l'ouvrage de Dieu, qui est la terre, là où il a ordonné habitation aux hommes, là se congréent et

engendrent tempestes, orages, turbations d'hommes, et espoventemens, guerres, tribulations, misères, calamités, et toutes autres menaces d'hommes et de fortune, et ce à cause et par ceux qui en ont saisi la seigneurie et possession; lesquels, ou par querelle privée, ou par vanité de la gloire du monde, ou par affection et ardeur en convoitise, ou par haine et envie de l'un à l'autre, tiennent et mettent la terre en trouble, les hommes en tribulation et en peur; et par non entendre en vertu et en salut propre ignorent et oublient le desrèglement de leur peuple, qui eux et lui se perdent ensemble. Dame, cecy tu as résumé de la bouche de l'acteur, qui point n'y voit cause de le désavouer, ne toy chose en quoy tu puisses mordre, quand tout vrai et tout clair est que la chose va ainsi, et non de nouvel, mais de tout temps. Sy regarde toy-mesme et te pose un petit droit-cy, et tu verras quel chose en est. N'est pas la perplexité, par deçà et par devers nous, de future misère prochaine, dont naguères encore le povre peuple, tant deçà comme delà, ne fait que vuidier; et cela à cause des questions et rumeurs sourses nouvellement entre ces deux princes, dont le peuple entre-deux ressongne amèrement la confliction, et souverainement cestui de deçà : que le puissant bras du roy, volontairement ou mal instruit, se assaiast à vouloir comprimer un autre bras puissant, son serviteur humble, là où l'attemptement toutesvoies donroit autant de blasme à tous deux comme à leur peuple infélicité. Sy n'est merveilles, ce me semble, que qui voit la maison pleine de fumière par dedans que par dehors, il ressongne le feu, et qui voit les princes entrer en question et en argu pour privées querelles l'un contre l'autre, que l'on ne doie craindre et ressongner leurs hauts et fiers courages pouvoir enfellir

jusques à mouvoir guerre, sous laquelle toutes choses honnestes et utiles se désemparent et tendent à ruine. Et pour ceste cause, l'acteur tendant à prévenir par remonstrances à tel inconvénient, pose et touche l'inconvénient tel comme il est, et descend, particulièrement en son douziesme couplet, sur personnes particulières, estans d'une foy, d'un fons, d'un sang et d'une parenté, et qui dussent estre conjoins en amour, en confidence, et en toute cordialité honneste et naturelle, comme chefs et principes de tous biens ou de tous maux, lequel qu'ils veullent. Mais dit l'acteur : que male et perverse aventure, froideur et division, se viennent fourrer entre-deux et les distraient d'amour et de confidence, en quoy les nourrissent par converte hayne et envie, contraire à la loy d'honneur toutesvoies et de nature. Et fine l'acteur son prologue droit-là, et le complaint que tant y congnoist.

Certes, dame, ne te besongne guères avoir exposition de cecy, parce que la matière en est plus claire que joyeuse, et qu'il n'y a point d'autre entendement que le littéral. Donc, parce que tu ne fais guères d'arrest sur ce prologue, comme tu as dit, et que sa matière aussi n'y est point forment scrupuleuse, tu t'en passes à petite et légière excusation, tendant à plus nécessaire et de plus grande profondité. Siques, qui avons fait et expédié nostre prologue, venons à la matière principale. Et résume en icelle ce qui te plaira, et moi je y paroffre l'ascout.

YMAGINATION. — Seigneur *Entendement*, songneusement t'ay escouté et volentiers, et n'ay pas voulu mettre réplique en tes paroles, parce que tes sentences sont assez concédables, et que ce n'est pas le plus dangereux de nostre affaire que de ce prologue. Or, pour entrer doncques en matière plus avant, l'acteur droit-cy que tu deffens,

condescendant nommément sur les François, donne à cognoistre que sur eux et à leur cause il a fait ce prologue, et que eux et leurs faits sont la matière subjecte sur quoy il entend à ouvrer, là où il dit :

Pardonnez-moi, François, de ce prologue, etc.

ENTENDEMENT. — Voirement condescend-il sur eux nommément, et applique prologue et matière subjecte tout à eux appartenir; et entre courtoisement en matière par requérir pardon du prologue fait, et adjouste que, s'il y a riens qui poigne, ne qui dérogue, qui toutesvoies riens n'y entend de tel, ils ont infinité de clercs et de gens sages qui en peuvent distinguer, [et] il s'en ose bien attendre à eux, par condition que vérité puist avoir lieu. Mais, par intention de non les vouloir déprimer, ne en honneur vieil, ne nouvel, il confesse bien et leur descuevre que eux et leurs faits sont cause foncière de son œuvre que faire entend.

« Quelle cause et pourquoy? » penses-tu demander lors, dame *Ymagination*. Et je responds : que les froideurs et estranges termes tenus depuis un peu, et que les difficiles questions qui sourdent et naissent aujourd'hui pour fastras et choses de nient, et qui en cœur vertueux ne doivent avoir lieu, ne mansion, ont esté cause et matière subjecte à cestui acteur, lequel attribue l'ouvrage et l'adresse à ceux là où il voit les causes qui le meuvent.

YMAGINATION. — L'acteur doncques voit les causes en François qui l'ont mu à ouvrer, bien il y pert; car prestement les commence à toucher de faute, disant : qu'ils vont la voie oblique, et que tout le monde se perçoit de leur venin vieil et moderne, qui, joints une fois plusieurs

membres en un corps sous une divine gouvernance, sous un roy pasteur temporel, vivent maintenant distrais et séparés l'un de l'autre, comme le tesmoigne le quatorziesme couplet.

Sire *Entendement,* comment se veut entendre ceci, ne en quoy perçois-tu ceste obliquité de voie de quoy cestui acteur charge les François? Si tu l'y vois, sy le me le démonstre, et que j'en soye à ma paix, peut-estre que j'en retournerai à l'amende.

ENTENDEMENT. — Dame, ne fait besoin de te monstrer le chemin, qui mesmes congnois où il va, et ne te besongne faire ouverture de ce dont tu mesme portes la clef. Si tu as yeux et fains n'en voir goutte, n'es pas pourtant aveugle; et si tu veux user de vertu visive, et icelle emploier là où elle doit estre tournée, il ne peut que tu ne voies et congnoisses ce que à l'œil se présente. Pourquoy me demandes-tu que je te donne l'entendement de ce que tu mesme entends et congnois et vois quel il est? Ou tu fais la nice et l'ignorant à plénitude de sens, ou tu fais l'aveugle et sy as claire vision et vive. N'as-tu peur que Dieu ne te juge, quand tu convertis tout au pervers ces nobles instrumens et organes, contraire de leur nature, et que tu n'en uses en la réalité et devoir ainsi que tu dois? Tes chemins et tes voies, de par Dieu sont-elles justes? Sont-elles droites, ne procédant à paix? sont-elles nourrices de bon exemple, ne de joyeuse expectation, quand il est tout clair et tout sensible que la généralité d'une cour, non pas d'un royaume, ne sçavent à quelle cause, ne pourquoy, fors de pure malice, se boute et nourrit en envie, en hayne et en reboutance d'une seule personne, un haut glorieux duc qui oncques ne leur fit mal, qui oncques ne leur procura chose contraire, si n'a esté plus en honneur et devoir qu'en

injuste titre; et sy n'y a rien en luy qui doive mouvoir nul de ses contraires, s'il n'est envie de sa félicité et de la grâce que Dieu lui envoie. Car il aime et honneure tout le monde par degrés, chascun en sa valeur; il est humble vers là où il doit; il est recognoissant du bien reçu; il est léal là où nature l'oblige; il est entier là où honneur lui conseille; il garde autrui honneur et lésion; il s'expose à servir Dieu et son souverain; il se paroffre à aimer ou à craindre celui là où il doit obéissance. Mais parce que, à l'appétit de divers cœurs non graves, n'est de légier ploiable par les manières que l'on y a quises, on le reboute et déprime; lui ferment yeux et courage les François, et à sa cause à ceux aussi qui l'aiment et soustiennent. Dame *Ymagination*, ne m'enquiers plus des choses que tu mesme cognois, et que je sais bien que tu les entends semblablement comme moy: traveille-moy en choses difficiles, et là je te descouvrirai vérité, si tu y mets doubte, et me dustelle tourner à contraire.

YMAGINATION. — Beau sire *Entendement*, et je m'y accorde. Mais toutesvoies ton acteur continue de plus en plus aigre tousjours; et maintenant dit en son quinzième couplet: que si guerre et tribulation ont esté de male aventure entre ces deux princes, entre cestes deux nations, François et Bourguignons, la souvenance en doit estre endormie désormais, par la paix qui y a esté trouvée divinement; en quoy il dit vray, mais il adjoint, par manière de repreuve: que par ceste paix faite et trouvée de leur part la gloire et salut des François sont augmentées, comme principalement venans de là; et conclut par ce point que: tant peu et tant grand qu'il y a de gloire, ne de félicité, procède de leur main, et, ingrats ou non, François tout le tiennent d'icelle; et tourne ceci en vantise

en l'un endroit, et en l'autre à repreuve, pour quoy je te prie pour exposement, si loisible est.

ENTENDEMENT. — Dame, tu me surquiers tousjours; et semble que tu me veux traire à amples paroles, dont les sentences pourroient estre hayneuses par trop les ouvrir. N'est besoin toutesvoies de donner à nullui occasion de courroux, ne de parfonder nulle matière qui envis se escoute. François sont ceux à qui honneur et service sont dus, et à qui toute félicité et gloire sont bien appartenans plus que à nation autre. Donc, si guerre et ennemistié a esté entre eux et ceste nation de deçà, qui toutesvoies sont une mesme chose et doivent estre, et que ainsi qu'entre frère et frère, débats se meuvent souvent mortels, Dieu non obstant y a pourvu par grâce et y a mis paix, tant qu'à celui endroit touche. Donc, si l'une main a lavé l'autre, et que qui a mieux pu, il est allé au secours de l'autre, certes n'a fait que son devoir. Mais est bien cas aussi de recongnoissance; car ne fait nul bien, tant soit petit, qui faire ne le veut, et ne peut-on constraindre les courages de donner amitié, s'ils ne s'y consentent. Les gratuités des amours et bénéfices reçus obligent les recevans. Donc, s'ils fallent et tournoient par ailleurs, ce leur est blasme d'ingratitude.

L'acteur entend grossement la cause et la met grossement en lettres, cuidant et entendant vraiement bien dire, parce que vérité, où qu'elle soit produite, ne mise avant, n'entend nulle honte, et se confie bien à estre vue et congnue. Et ainsi, jugeant vraysemblable que ce royaume, persécuté durement par l'envaye de trois, est dit avoir esté relevé, parce que l'un des fors y a laichié la main et lui est venu à secours, arguë aussi : que le royaume et les hommes le doivent recongnoistre, quand vérité l'arguë

et l'afferme estre tel, ou autrement le vice d'ingratitude ombroie les non faisans. Et n'est pas merveille que qui veut tendre à haute et difficile conclusion, qu'en ses prémisses il mette hautes et aguës matières, par lesquelles on veut venir cheoir en l'estroit, qui est affectation de paix et de tranquillité par deçà, qui semble à l'acteur bien difficile à obtenir, ne à conserver longuement, si telles difficultés et questions misérables ont aucune durée. Or venons doncques au seiziesme couplet.

Sur cestui couplet, dame *Ymagination*, ne te souffre faire demande. Mais mesme t'en veux mettre à ta paix, premiers que tu l'expètes; et ce pour cause que la substance dépend de l'autre et est une mesme chose avec le précédent, excepté que plus fermement encore il appreuve et avérist ce que dit a premier : c'est que, laissant propre querelle par pitié et compassion de l'autre, un cœur est allé au secours de ce qui lui donnoit pitié; c'estoit ce très-noble royaume, ceste très-glorieuse maison de France qui périssoit toute et chéoit à l'envers, en laquelle jettant yeux de compassion demi divine, vainqui querelle de nature et triompha sur passion humaine.

Et ne le dit pas l'acteur, ne remonstre tant par intention de repreuve, comme il fait par ostention de vérité, pour parattaindre à ses fins, et pour faire revenir cœurs desvoyés à leur dû train, comme il dit bien en son dix-septiesme couplet subséquent, là où arrière je te coupe la demande.

L'acteur recongnoit ici que la gloire et félicité des François est icelle des Bourguignons, et que la nation de deçà vit et emprunte de la plénitude de l'autre, et par contraire languit et mendie en son infélicité; et semble monstrer taisamment que l'exultation et haut règne des François est

un heur grand et jocundité aux Bourguignons, et leur décadence et ruine, cause évident de mérancolie.

Mais parle un peu aigrement l'acteur en la fin de ce couplet, là où il dit que : jà-soit-ce qu'il ne parle, ne ne repreuve par jactance, sy parle-il parce qu'il perçoit les bienfaits et bontés de son maistre estre mortes et estaintes, là où elles dussent estre recongnues hautement et relevées, et l'en ensieus de ma part, sans intention d'en desplaire à nullui, par ce que vérité m'en a fait comprendre pièçà.

YMAGINATION. — *Entendement,* tu dis rage; tu es malement baut et hardi parleur; et te semble, par vérité que tu fains avoir emprès toy, que tu ne crains ne moy, ne autrui, et que tu ne ressongnes si tes sentences vuident aigres ou non, parce qu'il te semble que vérité n'a point d'impugnation.

Déa! *Entendement,* vérité est vérité. Mais n'est jà besoin de la faire si précise, ne si trenchant comme tu la veux maintenir droit-cy. Parfois il convient temporiser et supploier au temps et aux personnes, car vérités souvent trop de près touchées esmeuvent les courages à passions, comme vecy tout prestement, là où ton acteur touche en son dix-huitiesme article : que Dieu et amour furent forme et titre à ce duc bourguignon de faire paix et concorde avec son roy, par miséricorde, non pas à lui seul, mais à la généralité de France, laquelle, jà-soit-ce que oubliée est et non recongnue, sy ne la souffrira Dieu perdre; disant encore : qu'en un cœur seul et en un estomac, de nullui instigué fors de Dieu, ceste œuvre de compassion a esté forgée à longue traite.

Beau sire, et quel besoin fait tant redoubler et florir une mesme chose, quand à trois mots tout s'y entend ce

qu'on y peut comprendre? Il semble que ce soit vairement vantise tousjours et impropération à la partie. Laquelle chose tu entends bien que ce n'est mie voie pour parvenir à ce que ton acteur prétend, comme tu dis; ains est plus racine d'ayr qui après se peut enfelonnir tout au parfait.

ENTENDEMENT. — Dame, à brief parler, ne convient jà longuement arrester droit-cy. Prends droit-là où tu l'as, et le maintiens bien; et là où tu as le tort aussi, juge-toy légièrement. Je ne prise vantise, ne jactance, et sy ne appreuve point impropère, ne reproche. Et si l'acteur contendoit à ce et le sçusse, moy-mesme l'en blasmeroie. Tu me demandes pourquoi, ne s'il est besoin de tant redoubler une chose par diverses circonlocutions, qui, en deux mots ou en trois, se peut comprendre en toute sa substance. Dame *Ymagination*, plus sont les œuvres des hommes hautes et solempnelles, plus ont de circonstances et de diverses circuitions par lesquelles se décorent. Or est ceste œuvre de quoy est parole maintenant, commencement de toute félicité françoise; et ne pouvoit estre nulle plus digne au monde, ne plus sainte, ne de plus grand fruit, parce qu'elle tiroit plus à condition divine que humaine. Doncques, si l'acteur la redouble par diverses récitations, il démonstre qu'en elle a diverses splendeurs, lesquelles toutes à une fois, n'en un seul regard ne se peuvent clorre, ne comprendre; non pas qu'il la fasse par repreuve, ne par jactance, dont je l'excuse, mais par affection d'en imprimer vivement à vous autres la bonté de l'œuvre.

Donc, et s'il dit, comme il entent : que les bienfaits sont ignorés, mais que Dieu, qui est juste rétributeur, ne les souffrira perdre; quel tort dit-il à nullui, ne injure, quand il arguë que Dieu, qui est impassible et invariable, et

tousjours juste et véritable, suppleira le deffaut des hommes, qui de nature sont inconstans et pleins de diverses passions? Est-il homme françois qui se doive tenir injurié en ce? nenny voir! s'en lui a raison enluminée d'aucune saine conception véritable.

YMAGINATION FRANÇOISE. — Déa! *Entendement*, vecy maintenant bien plus fort que meshuy. Tout ne sont que roses et violettes que tu as maniées; et aprimes viennent les espines et chardons très-dangereux. Vecy ton homme qui dit en son dix-neuviesme article: que François essours en leurs hautes montées, après maintes honneurs et amours reçues, maintenant en font la bée ou la moue à leurs bienfaiteurs, et les regarde l'on d'uns yeux pervers et agus.

Dit en outre en son vingtiesme couplet: que ce ne sont pas honnestes rendanges, ne justes fruits tirés d'humble service; et que si François estoient dieux immortels ou anges de paradis, les cœurs de deçà se sont tellement exposés en les servir et honnourer, que impossible est à office d'amour d'en faire plus; mais tout redonde en mespris à iceux et en reboutance. Donc, le cœur ingrat qui ainsi l'accepte, n'y acquiert guères de louenge; et semble qu'en ce cœur ingrat ne veulle toucher une singulière personne.

ENTENDEMENT. — Dame, ne te arguë qu'en raison, et ne trouble ta paix, là où tu ne vois chose qui te doie mouvoir. La fortune voirement des François est jà haute, la roue chevillée de clous de longue duration, si Dieu plaist, dont l'acteur ne parle point comme marry. Mais n'entends-tu que libéralité de nouvelle fortune cause nouvelleté aussi d'eslèvement de cœur, et que ampliation de puissance et de roideur engendre élation en contenement et en

manière? Cœurs exaltés en haut siége, à durregardent en leur dessous ; et là où ils voient riens qui les approche, là jettent-ils leur contemption. Ceci n'est pas nouvel, ains est ancien, mais non pas en cœurs bien pondéreux ; car ceux-là, ne pour fortune amie, ne pour restive, ne escharce, ne se meuvent ; mais de chascune à l'avenant du temps font leur bon et leur preu. Ne s'enfiérissent non plus pour ses flatteries et haut promettre, qu'ils ne se desconfortent en son dénier et restraindre ; car congnoissent fortune [estre] variable et pleine de déception, et souverainement à ceux qui, non eux pourvoyans de vertus, se confient en ses faveurs là où ils sont déçus ; car ceux-là coustumièrement fait trébucier confus, et leur seroit plus félicité lors non avoir esté eslevés si haut, que réputation de malheur d'avoir esté tenus en dépression basse ; car nulle infélicité si grant que souvenance d'avoir esté félice. Doncques, en ensieuvant la lettre de l'acteur, où tu le accuses charger François en leur exaltation, disant qu'ils font les bées ou les moues à leurs bienfaiteurs de jadis, leurs frères et voisins, et leurs serviteurs très-volontaires, et que avecques ce ils monstrent uns yeux felles sur eux : dame, si les premiers articles sont vrais, là où l'acteur les a monstrés frois et non fort affectés à l'amour de deçà par avant leur haute exaltation, plus encore se peut prouver vrai cestui article présent, quand libéralité de leur haute fortune leur engroissist à cent double leurs courages, lesquels, avec froideur première, s'ainsi est, légièrement causent despection dont ils ont pris racine. Mais ne le dit mie l'acteur par volenté de les reprendre, mais par condoléance qu'il a prise en ceste douloreuse manière de faire, tant dommageable et de si doloureuse attente que les yeux en pleurent, et les cœurs des bons preud'hommes et des sages en

souspirent, et les séditieux courages et légiers à mal faire s'y aguisent et enfellissent.

Et là où tu dis, dame, que l'acteur repreuve en la personne de sa partie les humbles services et honneurs que a faits aux François, disant que ce ne sont pas honnestes rendanges, ne justes fruits tirés de bien aimer et servir, et que, si François estoient dieux immortels ou anges de paradis, les cœurs de deçà se sont tellement exposés en les honnourer et servir, que impossible est à office d'amour d'en faire plus, mais tout redonde en mespris et en rebouument aux faisans, dont le cœur ingrat qui ainsi l'accepte, n'y acquiert guères de los ; et te semble qu'en ce cœur ingrat il veuille noter une singulière personne. Dame, soies raisonnable droit-cy et ne prend pas les choses en leur pire entendement, quand amender toutes choses et les traire à bon terme est œuvre de grand vertu. Tu sçais bien, dame, que autre chose est de celui qui parle et de celui à qui on parle. Celui qui parle, c'est l'acteur en la personne de son parti, lequel présuppose au très-noble roy françois et à son haut baronnage estre dû toute honneur et révérence, toute humilité et service, comme du subjet au souverain, et ne met difficulté nulle que ainsi ne doit estre. Mais considérant qu'entre faire et devoir faire il y chiet un franc arbitre en l'homme, qui peut causer le non faire, comme la plus part des hommes ou beaucoup pourroient estre repris aujourd'hui en non faire leur devoir et appartenir, tant envers Dieu comme envers le monde, comme tu sçais et que besoin n'est d'en bailler exemple, là où toutesvoies ceux qui devoir font, sont à louer et priser beaucoup envers ceux qui y fallent, arguë l'acteur et dit ainsi :

« Vous, seigneurs françois, nous vous servons et hon-

« nourons; nous nous humilions en terre devant vos faces « et dominations; nous vous présentons et avons présenté « nos affections et bons courages; et ne vous pouvons « gagner, ne convertir devers nous, voire en la généralité, « que tousjours il ne se monstre une froideur, une indi- « gnation estrange sur nos personnes. » — « Et certes, » ce dit l'acteur, « ce ne sont pas honnestes rendanges, » comme s'il vouloit dire : « Le bénéfice d'amour et d'honneur reçu, « et ce bon acquit que nous mettons en nos devoirs, vous « dust causer de nous aimer et prendre en grâce. Et, beaux « seigneurs, mettez un peu de vostre recongnoissance « envers nostre bonne volenté. Le recongnoistre vous sera « honorable, et le bien faire, ce nous sera vertu. Nous nous « y sommes tellement portés et acquittés, que si vous « estiez anges ou dieux immortels, sy n'en pourrions mais « plus faire. Et beaux seigneurs, ne siet-il point recon- « gnoistre envers gens de si bon vouloir, et lesquels, avec « bonne volenté, ont puissance de la mettre à effet? Certes, « seigneurs, règle faut droit-cy, et n'y ont point de voye « équité, ne raison. Mesmes tout ce que nous faisons à « intention de bien, nous redonde en mespris. Et seigneurs, « est-ce chose humaine, ne qui se puist respondre? Vrai- « ment il semble que l'ingrat droit-cy, vu nos bons et « loyaux acquits, n'acquiert guères de los à faire ainsi. » Et n'entend point l'acteur, par ce nom *ingrat*, une singulière personne, jà-soit-ce qu'il mette le nom en singulier, mais il entend plusieurs personnes qui peuvent participer en sa signifiance, parce que le nom est adjectif. Aussi, s'il disoit *ingrats* au pluriel, il noteroit tous et sembleroit qu'il n'y auroit riens excepté que tout ne fust ingrat. Maintenant le met-il en singulier adjectivement, donnant à entendre qu'il y en peut avoir de non ingrats.

Par quoy, dame, le bien enquérir les matières les donne bien à entendre; et les interpréter bien à leur vray vuide souvent beaucoup d'erreurs. Et n'y a riens mespris l'acteur droit-cy encore, si ce n'est que vérité ne peut estre oye. Toutesvoies, pour continuer sa matière, dit en son vingt et uniesme couplet :

Au fort, par nous mettre en nos devoirs justes, etc.

FRANÇOISE YMAGINATION. — Ah çà, sire *Entendement*, il y a bien plus fort droit-cy. Vecy un passage que je ne sçay comment tu feras passer ton acteur parmi, sans estre brouillié beaucoup, car il est moult estroit; et est une crolière où cent contre un il demourra enraqué. Tousjours se confie ton homme en ses œuvres, et dit en son vingt-uniesme article que au fort, par soy mettre en juste devoir envers ceux où honneur le conseille, tant plus à ceux qui ainsi feront, seront leurs fortunes robustes, leurs aventures meilleures, leurs noms plus clairs, et toutes leurs besongnes de plus grant efficace et de plus grant vertu encontre tout chascun qui les pourra traveillier; et met avant que ainsi faisant et gardant devoir et vertu devers lui, n'y a point de perte un bouton ou une petite flourette, si cœur ingrat ne prend en gré la bonne opération. Que veut dire ce cœur ingrat, là où il condescend arrière à particulière personne, et met en mon chaloir le mal prendre en gré des François, comme s'il voulsist dire en la personne de son parti : « Ne me chault de « vous un oignon; prenez-le en gré si vous voulez, ou « le laissez si vous voulez : tout m'est un. »

ENTENDEMENT. — Dame, beau chemin large et ouvert est de léger passable, et est d'une mesme prestance et

aisibleté à un idyot comme à un sage, parce qu'en cheminer dessus n'a point de maistrie, ni d'avantage plus pour un que pour autre. Mais là où l'ignorant et le sage, le subtil et l'idyot voudroient tous deux ou devroient passer parmi un destroit, parmi un creux ou fossé frémissable, là certes y auroit honneur de s'y savoir conduire; et y auroit le sage et subtil homme grant avantage par dessus l'autre, et le passeroit à son honneur là où l'autre y demourroit enraquié.

Au propos de ce que tu m'as dit maintenant de l'acteur, que mal se pourra sauver en cestui passage, tant le saché-je deffendre, qu'il n'y demeure brouillié : dame, le brouillis n'y est pas jusques tu le y vois. Donc, et si je le puis tirer parmi et ramener net, au moins faudras-tu à tes ententes. La première partie de son article est honorable et digne de grand los, et la seconde partie est véritable et digne d'estre soustenue, car là où il dit au premier :

Au fort, par nous mettre en nos devoirs justes,

l'acteur, comme sage et recongnoissant ce qui est de devoir et d'honneur, présuppose tousjours son parti infailliblement vouloir faire bien, l'avoir fait à son pouvoir, et avoir intention tousjours d'y continuer; car lui-mesme recongnoit que ce qu'il fait, il le fait par devoir, comme il appert par propre escrit : *Au fort, par nous mettre, etc.* Présuppose aussy que faire justement son devoir, pour ce que plusieurs y fallent, est une chose honorable, et qui est moult agréable à honneur. Donc, par congnoissance qu'il a du cas, et que devoir faire et honneur ensiévir est vertu et une chose qui attend mérite, dit par manière de confidence, en la personne de son parti, pluriellement :

« Au fort, plus nous mettrons en nos devoirs justement « et vertueusement, tant plus nous seront nos aventures « bonnes et vigoureuses, tant plus seront nos personnes « claires et mieux recommandées, tant plus seront nos « œuvres pleines de vertu et de bonne expectation, contre « un chascun qui d'aventure nous voudroit traveiller ou « mordre en nous. » En quoy disant et maintenant, l'acteur parle bien et ne fait à reprendre d'un mot jusqu'à ce point; ains dit chose si vraie que contradiction n'y auroit point de lieu. Mais là où il dit après : qu'il n'y a point de perte une vermeille qui devoir fait et se cœuvre de vertu, si cœur ingrat ne le prend en gré : là convient-il entendre l'intention de l'acteur, et le parer de ce qui sonne aigrement; car n'est pas son intention si mauvaise que léger jugement y assied sa sentence.

L'acteur, dame, espoir[1] est homme de bon vouloir, est homme de bon fonds tout entier et tout franc, aime honneur et preud'hommie, aime vertu et vertueuses gens, affecte tout bien, ressongne tout mal, hait toute perversité, toute descongnoissance, toute présomption, toute iniquité et malice; et soy congnoissant quel il est et quel il désire devenir, et voyant quel est le monde aujourd'hui, quels les hommes, frères à frères, amis à parens, affins à voisins, pleins de fautes, pleins de rancœurs, pleins d'envie, pleins de suspections, pleins de mautalens et d'ingratitude, et que ceux qui dussent estre vertueux et raisonnables, justes et honnestes en cœur, ensiévir équité et droiture[2], et que ceux qui le mieux s'y acquittent aujourd'hui et le plus honorablement besongnent, sont les moins congnus,

[1] *Espoir, peut-être,* ici plutôt: *sans doute.*

[2] Ajoutez ici, pour compléter la phrase: *sont les plus à reprendre.*

impatient de ce et courcié, ardant en honneur et bon vouloir, dit, desplaisamment en général à tout le monde : « Puisque ainsi va, et que bien fait ne peut estre re- « congnu, au fort qui bien s'y porte et s'y met en son « devoir, ne peut chaloir, si cœur ingrat ne le prend en « gré. »

Et n'entend pas l'acteur par ce cœur ingrat une singulière personne sans plus, ne un singulier cœur tel ou tel, mais un cœur qui est distributif à tous ceux qui peuvent estre entachés d'ingratitude. Par quoy je dis que ceste clause que tu prises tant, dame *Ymagination,* n'est pas si dangereuse pour l'acteur comme tu pensoies; mais est excusable et réparable honnestement et en vraie équité, parce que le parler aigre lui est mu par ardeur à bien et par impatience du mal perçu, non parlant toutesvoies ne aux François, ne aux autres, fors que à toute la généralité du monde entier.

YMAGINATION. — *Entendement,* tes solutions sont moult belles, mais ne sont pas de nécessité à croire, qui ne veut. Donc, si tu es passé par cestui destroit, qui me sembloit assez fangeux, vez-en cy encore un autre aussi mauvais ou plus que celui-là, où il y a bien mystère, ce me semble, de passer parmi pieds nets. Ton homme va toujours de pis en pis, et de felle en plus aigre : il se vante en son vingt-deuxiesme article, que Dieu et hommes congnoissent bien leurs vies et leurs manières de faire, et que par cela riens ne se peut ne céler, ne estordre, que tout ne soit sçu une fois et vienne à congnoissance; mais en nos hauteurs et exaltations, l'on y perçoit nos œuvres si clairement que tout le monde y peut mordre. Donc, si le faire ainsi nous vient de faute d'ordre et de bonne raison, ce poise lui, mais le vice en redonde en nous-mesmes. Que veux-tu

ici respondre, *Entendement,* ne quel esclaircissement m'y sauras-tu donner, qui me suffise ?

ENTENDEMENT. — Dame, de peu menace, de peu espovente; et n'est digne de soy exposer au péril, qui ne l'ose attendre. De ce que tu m'as résumé droit-cy, fust aussy aigre et aussi dangereux comme tu le me fais, j'en dusse moult craindre la solution et le destroit par où je le voudroie parer; mais entends bien que aussi peu crains-je cestui que l'autre passé. Pourquoy? par ce certes que je n'y voy riens hors de voie, ne riens à répugner, selon le pourpos de l'acteur qui aigrement a commencé sa matière à bonne intention; sy convient que par là mesmes il la déduise pour venir à ses fins, non que ce soit nécessité, mais il peut estre utile.

L'acteur dit voirement et parle en la personne de son maistre en pluriel, pour couvertement parler de lui : que Dieu et les hommes congnoissent bien nos vies et nos opérations et toutes les bonnes intentions qui sont en nous, c'est-à-dire en sa noble personne, et que icelles ne se peuvent ne céler, ne estordre au paraller, que une fois toutes ne viennent et redondent en fruit et en rétribution, en l'équité divine et du monde. Et parlant ainsi de sa noble personne, il le glorifie en ce qu'il y sçait et perçoit de bon; en quoy faire ne fait tort à nullui, mais fait son devoir d'exalter celui qui le vaut. Mais retirant ses yeux d'ensus lui et les rejettant en vous qui le vexez et à qui il lui convient avoir à faire et respondre, dit affirmativement : que les envies que vous avez dessus lui, sont si claires et si manifestes que tout le monde les peut percevoir. Donc, s'il y a faute de raison en vous ou de bon ordre, ce poise lui; mais il dit que le venin de vostre envie redonde en vous-mesmes, comme il dit vray; car envie ne peut faire

mal à nul qu'à celui-mesme qui la porte, comme dit le grand Alain[1] en ses paraboles. Or, belle dame, puisque tu me quiers de si près, je te résume arrière la protestation que a fait l'acteur ici devant, et te renouvelle que je n'entends, non fait l'acteur, comprendre, en nuls de mes termes, ne en nuls de mes argumens, la très-noble personne du roy, comme qui nulle part ne s'y trouve touché; mais lui seul réservé, je me contente que tout s'y puisse comprendre, qui s'y voudra joindre. Venons au point doncques : ce qui est, il est, et est impossible que ce qui est, non soit. François sont bons, ou ils ne le sont point; bons sont et tu les prononces. Mais s'en contraire de tout, ailleurs ils se desvoient devers nous, et envers nous ne usent point de bonté, n'est-il loisible de leur remonstrer ce en quoy nous nous dolons, et de les toucher en celui vice propre où nous les sentons desvoyés? Nous ne touchons point à particulières personnes, ne telles, ne telles. Nous réservons par exprès la majesté inviolée; et notons que ceux qui abusent de vertu et de noble condition, répugnent et reboutent celui du monde que plus dussent honorer et chérir après le souverain. Certes, il me semble que gens de bon vouloir, voyans autrui avoir envie ou despit en leur félicité, peuvent bien remonstrer ce qui est visible et percevable de lui-mesme et que à eux touche. Car, quoy qu'il soit de toute chose et de toute opinion, veulent gens ou non veulent, la vue descouvre les faits. Quand doncques les veuillans bien faire voient desvoiés ceux dont ils voudroient traire amour et grâce et se deulent de leur aucune imperfection, ne peuvent-ils, pour les mettre en la perfection où ils désirent, dire : « Vous estes tels ou tels envers

[1] Alain de Lille. Ses paraboles ont été reproduites dans diverses éditions de ses œuvres.

« nous. Ce nous grièvе et nous est dur, et à vous ce ne « vous est point honneste d'ainsi faire; et tant plus y « continuerez, tant plus en redondra le meschief en vous- « mesmes. » Certes oy! et n'y a riens en ceste réparation, dame, que tu sçusses nyer par raison, sinon que tu pourrois maintenir et nyer que le vice d'envie ne fust point là où l'acteur le descrit, ès nobles françois. Sur quoy je te répliqueroie tant et tellement, et te donneroie tant d'exemples, que les probations y seroient évidentes assez. Mais n'est heure encore, et peut estre que autre part pourroie estre constraint de les alléguer.

YMAGINATION FRANÇOISE. — Or çà, long arrest sur une chose, là où il y en a plusieurs entre mains, donne fatigue aucune fois et fait perdre temps. Nous sommes en matière odieuse, ce me semble, et en difficile transaction, dont encore ne voy fin de long temps; et me vient férir à l'œil présentement une esparque de bien aigre sentence que ton homme met en son vingt-troisiesme article.

Droit-là il arraisonne les François incrépamment et leur dit : « Si vous régnez en grant exaltation et triomphe, et « qu'en vos bras gît fortune endormie, comme s'elle fust « toute pour vous, régnez si bien et si sagement que ce « régner vous demeure durable, et que la fin n'en retourne « triste, car cela ne nous griefve point. Mais à l'autre lez « aussi, si fortune nous est amie un peu et qu'elle nous « faveure, n'y prenez point de desplaisir non plus que « nous, car cela ne nous vient point de vous, ne de vostre « cœur. » Laquelle chose sonne au commencement en manière de correction, et en la fin en descongnoissance despite.

ENTENDEMENT. — Dame, si tu sainement entends, tu sainement jugeras. Cestui article que tu as relevé

maintenant, n'est pas vicieux, et le te prouverai tellement, ce me semble, que la solution t'en semblera honneste. L'acteur droit-cy note trois choses et les déclare. Il note premièrement la gloire, l'exaltation de fortune, la haute triomphale régnation des François, dessous lesquels, lui, son maistre, ses suppos et subjects il leur convient vivre et temporiser; et est un des points qu'il note et confesse estre ainsi. Il note secondement et donne à congnoistre l'amour qui est en lui et en tout son parti envers vous les François, quand voyant vostre régnation si excelse, il la contemple et s'y délite; et de peur qu'elle ne puist tourner par aucun meschief à décadence, dont il auroit deuil, vous advertit en titre de charité, et requiert que vous régniez si bien et si sagement que vostre haut glorieux règne ne retourne en triste fin, vu que les choses humaines ne sont estables, fors d'autant qu'elles sont accoutrées de vertueuses sollicitudes; et est le second point lequel il déclare.

Tiercement, il donne à congnoistre taisamment, en faveur de son maistre, qu'il y a gloire aussi en haute fortune en icelui, et que comme ceux de deçà ne sont courciés de leur haute félicité et régnation, mais très-joyeux, que eux aussi en celle de deçà ne veullent prendre murmure; car ce que nous en avons, ne vient point de leur lune, ne de leur avancement.

Au premier point, là où il glorifie François en leur haute régnation qui se voit à l'œil, ne fait à reprendre, car vous est los et gloire quand tel il vous juge comme il vous voit. Au second point, là où il démonstre l'amour qu'il a envers vous par contempler vostre bonne fortune et par avoir soin et peur de vostre stabilité, n'est à reprendre aussi, car lui vient de dilection cordiale et de noble

vouloir, quand il vous avertit et requiert que vous mettiez soin et pourvision que la roue ne tourne; et le devez en ceste qualité chérir et aimer, quand il vous advertit de vostre salut et de chose qui est digne d'estre tous jours devant l'œil, quand les plus hauts aucunesfois du monde et les plus eslevés ont esté déçus par non y entendre.

Au tiers point où il parle taisamment en la faveur et vérité de son maistre, disant que si fortune lui est amie, n'y preniez point de desplaisir aussi, non plus que nous de la vostre, car de vous ne lui vient point ceste haute lunoison : dame, si bien l'entendez, ne dit riens mal et encore moins de desplaisir à nullui, comme vous ferai bien entendre; et n'y cherra difficulté nulle, qu'en ceste dernière clause, qui est que nostre bonne lunoison, nostre bonne aventure et félicité, ne nous viennent pas de vous. Et sembleroit par ce, que nous serions ingrats, descongnoissans et tous essours et eslevés en présomption et orgueil, dont je te monstrerai tout le contraire et apaiserai ton cœur.

Cestui prince voirement, puisque l'acteur taisamment le note, est plein de haute fortune et de glorieuse régnation. Et ne convient point longue démonstration pour ce faire apparoir, quand ce qui en est de lui-mesme, le juge. Il est prince parti de la très-noble maison de France, de laquelle comme les autres, en mesme degré de rang, il prend gloire et titre, et avec ce en emporte les biens grans et larges que point ne descongnoist, mais s'en répute atout grant et puissant entre tous ses semblables. Mais, avec ceste félicité et gloire que tirée a et produite avec lui du noble ventre de sa mère, et en laquelle il a longuement régné prince puissant et renommé, sy lui a

Dieu multiplié encore sur vieille grâce, nouvelle gloire et exaltation ; et qui l'avoit fait naistre duc par nature et succession de père, pour estre égal aux autres ducs plusieurs, l'a tellement pourvu de fortune, qu'en terre maintenant n'a duc son pareil. Donc, comme Dieu l'a pourvu de multiplication de seigneurie nouvelle sur la vieille qui estoit haute, a mis peine aussi de multiplier à l'avenant sa fame par multitude de vertus et de hautes opérations, par lesquelles il espère mérite. Et comme cestes choses-cy ne viennent point du tronc de France, ne viennent de donation, ne d'acquest, ne viennent point d'achat, ne de tirannie, ne viennent par aide, ne secours de main forte, mais viennent nuement du don de Dieu, de haute amie juste fortune, de vraie naturelle succession légitime du tronc de l'empire, du sang tout autre de France, d'autre condition, d'autre tenement, et qu'en icelle il resplend et règne glorieux et vertueux prince : ne peut dire l'acteur de luy-mesme et en faveur de la vérité, qui souvent n'est congnue là où besoin fait, que ceste haute superlative lune, ceste haute gloire et exaltation particulière ne procède point, ne ne vient directement et sans moyen de France, dont il porte nom et gloire connaturelle, quand ceste-icy est accidentale et lui procède de Dieu par nouvel don, lui procède de fortune par singulière faveur et lui procède de ses propres vertus et conditions, lesquelles il a appliquées à son pouvoir à toutes glorieuses opérations? Donc, et quand ainsi seroit que terres et possessions tous venroient du royal tronc françois et que de là les tenist, sy ne peut-il tenir les vertus que de Dieu et de son bon cœur, lesquelles font l'homme promptement glorieux, non pas les hautes seigneuries, quand icelles souvent se possèdent sans glorieuse renommée ; mais ne se

peuvent acquérir nuls glorieux titres jamais, sans glorieusement vivre.

Or regarde, dame, si tu as cause de toy contenter droit-cy, ne si tu as cause d'imputer à l'acteur, ne à autrui, vice en cestuï endroit, comme d'avoir descongnoissamment parlé ou trop en arrogance, quand je te déclare distinctement que veut dire ceste lune qui ne vient point de vous autres. Et bien dis notamment *vous autres;* car quand tout viendroit du royal tronc, sy n'y a le pied de vous autres, lui seul réservé, qui doie entendre part en ceste contribution; car n'y avez mis ne doy, ne main, ne donné faveur, ne confort, ne vestu haubergeon, de son temps, en son avantage. Et par ainsi, posé que lui, en sa noble personne qui est toute humble, ne se vante, ne ne glorifie, et ne se veut extoller ne en ce, ne en cela, l'acteur toutesvoies, qui procède à l'équité des choses, peut bien remonstrer quels dons il a de Dieu espéciaux, quels de nature et de succession légitime, quels aussi de fortune et de glorieusement vivre, et dont tout vient et de quel lieu, sans estre réputé arrogant, ne descongnu, ne disant injure à autrui.

FRANÇOISE YMAGINATION. — Que tu trouves d'estranges vuidanges, *Entendement,* et de subtiles perçures pour vuider un destroit! N'y a trou si grand que tu ne trouves cheville pour le boucher, ne pertuis si estroit que tu ne passes parmi. Or çà, n'est rien fait, qui ne fait plus fort. L'acteur arrière, en son vingt-quatriesme article, se présume, et pense bien que cela se veut appliquer à son maistre; et dit qu'en lui a gloire, honneur et resplendissance qui l'air parvolent et font fendre les cieux. Mais ce n'est pas, veut-il dire, qu'il ne recongnoisse dont ce lui vient, car le tient de la haute puissance et faveur divine,

laquelle, comme il subjoint, sera pour le deffendre au besoin, et lequel Dieu, si François le craignoient à offenser, ils se tiendroient à ce qu'ils ont de grâce et de bénéfice de lui, et souffreroient de la félicité de l'autre. Icy semble, à l'entendre, qu'un François doit avoir descongnoissance premièrement en leur haut régner, et secondement que ne redoubtent à offenser Dieu, dont ils ont tous leurs bénéfices: laquelle chose porte de soy injure et ramponne[1].

ENTENDEMENT. — Que plust à Dieu, dame, que le thrône des François jamais ne dust estre touché de plus grant injure, que de telle que droit-cy; et je croy voir que jamais ne recevroit tache dont on le pust juger souillié, car droit-cy n'en y a nulle. Bien est vrai que l'acteur, en vuidant de son autre article et là où il parloit de ceste lune dessus touchée, maintenant spécifie un peu au clair ce que avoit mis par devant en termes obscurs; et rendant grâces et louenges là où elles sont dues, dit : qu'en son maistre a gloires et exaltations qui parvolent les airs et les cieux. Donc, pour donner exemple à tous glorifiés hommes comment ils doivent user de leur fortune, dit : que ce n'est pas en descongnoissance, ne en aveuglissement que icelles possède, mais en crémeur et rétributions de louenges à son Créateur, dont il les congnoit avoir reçues plus que à son mérir, confiant de sa miséricorde, qu'en icelui bon vouloir et regart qu'il a envers lui, il le deffendra et secourra en temps opportun. Belle dame, ici y a-il vilain? y a-il riens droit-cy pour mordre, ne en quoy courage françois se dust mouvoir, ne troubler, quand ce que l'acteur dit de son maistre, il le

[1] *Ramponne*, raillerie, insulte.

baille à tous autres pour faire pareillement, et ne réprime, ne ne corrige nullui de cas contraire, mais remonstre par son maistre : que de haute prospère fortune glorieuse est due haute singulière rétribution curieuse à Dieu, quand par décongnoistre, par non entendre à son devoir, par non vaquer et veiller en œuvres vertueuses, en diligences et sollicitudes, en choses de stabilité et de fruit, et souverainement en crémeur et louenge de Dieu, maints royaumes, maints rois et monarques, du plus haut de la roue, non bien gouvernés, sont jettés confusément misérables en basse poussière, là où ils voutroullent[1], tristes chétifs par leur démérir? Sy croy que aujourd'hui Dieu ne fera pas une nouvelle fortune pour la nouvelle régnation de présent, et [ne croy pas] que ayant eu mis tout le monde passé subjet à la vieille, doie exempter de sa loy et puissance la génération d'aujourd'hui nouvelle; ains souffrira que qui en vertu et sens règne, que celui pardemeure, et que qui défectueux et mal sage possède le haut siége, que celui méritoirement trébuche, ou son équité seroit autre maintenant, que n'a esté trouvée en nos vieux pères. Doncques, et si l'acteur voiant que son maistre a esté surquis en plusieurs voies et ramponné autrement que ami à ami, et ce en doubte que crémeur de Dieu n'estoit point pleinement là où elle devoit bien estre, et que, par faute d'icelle, les deux hautes félicités, tant de l'un comme de l'autre, pourroient tendre à diminution et cheoir toutes deux; fait-il mal s'il subjoint que, si François craignoient offenser Dieu, ils se tiendroient aux grâces et bénéfices qu'ils ont de lui, et souffreroient de l'autrui, à qui Dieu a telle liberté de donner et chérir comme à eux? Certes,

[1] *Voutroullent*, se vautrent.

il m'est advis que nenny, et n'y a chose qui en mal se doive entendre.

FRANÇOISE YMAGINATION. — Plus parles, *Entendement*, que plus tu me crois mes admirations; et plus te baille matières estroites, plus tu m'eschappes, et ne sçay comment; et te trouve hors de mes mains telle heure que je te cuide tenir à tenailles. Mais vecy où ton homme injurie terriblement nous autres François, là où, après confesser que nous avons un haut glorieux thrône par dessus le leur, et que icelui portant sceptre et couronne est tout plein de gloire ancienne, et que la clarté du siècle s'y resplend à l'entour, si vertu estoit en cour, comme soloit, mais nenny; de quoy nous donnant reproche et mespris il dit : que vanité et présumption nous ont tellement abuvré les cœurs que la hantise en est fière et sauvage. Dit en outre en son vingt-cinquiesme article : que nostre orgueil et hautaines manières, nos élations en nos nouvelles fortunes, avec le mespris que nous faisons d'eux, tous ces points-cy lui ont esté cause d'entrer en ceste aigre tractance, et voudroit bien que la cause y fust moindre : par quoy il me semble qu'en ces deux articles le vingt-cinquiesme et le vingt-sixiesme il y a publique injure.

ENTENDEMENT. — Je te responds, dame, et concède qu'en aucun des points récités droit-cy il y peut avoir assiette de rigoureux termes sonnans aigrement, mais non injures proprement injurians et blessans, parce que injures sont choses faites et dites torcionnèrement[1] et sans nulles occasions précédentes, qui procèdent de felle villenneux estomac délibéré et proposant blesser en fame ou en corps; de quoy oncques l'acteur ne fut en talent[2], ne jamais ne

[1] *Torcionnèrement*, à tort, injustement.
[2] *Talent*, intention.

sera trouvé tel; mais bien confesse que, selon la portion et qualité que voit les hommes et les conditions de ce royaume en présent, et en quoy ils se desvoient et desmesurent, souverainement endevers ceux dont il est de la multitude, il les ose bien descrire et nommer tels comme à son jugement il les trouve par expérience. Par quoy, s'il les trouve et congnoit estre fondés en vaine gloire, et que de cela se paissent et abuvrent, il n'y chiet point de grant meschief à dire : qu'en celui endroit la hantise aujourd'hui en est fière et sauvage, quand eux-mesmes se sont assauvagis de sauvages conditions non à eux appartenans, parce que lui-mesme les juge avoir leur thrône plein d'anciennes gloires par leurs anciennes glorieuses vertus: lesquelles, comme tu peux bien entendre, n'estoient pas fondées en vanités, n'en présumptions outrageuses, mais estoient fondées sur sciences, sur nobles mœurs et conditions, sur équité et bonnes consciences, sur preud'hommies et félicités sous recognoissance et crémeur de Dieu, sur regart à la chose publique, sur honnesteté de propre personne, sur amour et charité à son prome, sur courtoisie et bénignité envers chascun, sur l'espargne du peuple et de humain salut. Sur ces points-icy estoient fondées les vertus anciennes des François. De cestui grain remplissoient-ils anciennement leurs granges, de tels splendeurs décoroient-ils et enluminoient leur thrône, non pas d'orgueil et de jactance, non pas de confidence et de présumption en propres vertus, non pas de menaces et contemptions de leurs voisins, non de rigoureuses et roides tractations sur ses amis, par fierté, par envie, par despection, par dol, ne par fraude, comme font les mauvais, qui ne sont dignes de nuls titres, qui jamais ne parattaignent à glorieuse fin, ne jamais ne persévèrent à glorieuse durée, car seroit

contre nature, et contre loy et ordre de toute équité et raison.

Doncques l'acteur voyant François en mespas, et souverainement en tant qu'il lui touche, les peut bien nommer tels comme il les conçoit en son entendre. Et est vraisemblable que leur nouvelle fortune, laquelle je appelle nouvelle par rénovation, non pas par origine, leur peut avoir extollé les cœurs, parce que leurs mains ont esclarci leur thrône de ce qu'en trois cens ans paravant oncques ne se put purgier par main nulle. Sy en peuvent estre leurs cœurs plus grandis, leurs natures plus ensoufflées de vanité, et leurs conditions plus hautaines et moins humbles. Mais pour parattaindre encore à plus hautes fins, comme je leur garde une fois, dussent louer et glorifier Dieu, à lui attribuer l'honneur de leur victoire, mettre peine à y persévérer longuement, et de non riens emprendre qui pust estre contraire à Dieu, ne à conscience, et gardans propre félicité, propre honneur et l'autrui, soy exposer et paroffrir en toute chose honneste et utile.

Vecy l'appartenir des François, vecy l'appartenir des vrais glorieux hommes, des haux victorieusement régnans, qui désirent mérite emprès Dieu et gloire du siècle. Donc, si l'acteur se deult par y sentir contrariétés, lesquelles il plaint et les frémist, comme il monstre bien en la fin de cestui vingt-sixiesme article, quand il dit que toutes cestes aigres manières et conditions lui sont cause de procéder en aigreur contre eux ; mais n'en fait mie pour tant à reprendre si fort, comme font ceux qui sont cause de l'aigreur; lesquels ne sont que une petite part de gens à l'aventure, et non pas toute la généralité, car seroit dommage; et envis l'acteur la y voudroit comprendre, mais seulement il note et entend aucuns particuliers,

sur lesquels, sans nommer nullui, sa doléance est causée.

YMAGINATION. — Et que dites-vous maintenant doncques du vingt-septiesme article de vostre homme, là où il dit et repreuve aux François : que leur orgueil maintes fois les a punis, et a fait passer et traverser toute infortune parmi leur royaume, en quoi autrui quelque estranger s'est glorifié en leur propre infélicité; mais ce poise lui que constraint il le leur convient remonstrer pour y résister et mettre pourvision. Repreuves, tu sçais bien, sont injures.

ENTENDEMENT. — Dame, tu dis merveilles, et ne puis tant dire, ne tant faire que par devers toy tu misses une fois le bon bout, et que de toy-mesme tu te contentasses, quand de toy-mesme il te convient estre juge. L'acteur droit-cy, pourquoy ne peut-il mettre ce que dedans Paris, le nombril de France, les petits enfans qui vont à la moustarde, savent bien raconter l'un à l'autre, par le recort qu'ils ont oy de leur père : que les péchés, les orgueix, les desrèglemens, et les envies des François l'un à l'autre par maintes et diverses fois les ont punis; et en ce mesme en quoy prenoient plaisir et délectation, en ce mesme ont esté battus et prosternés confusément, comme leurs intentions et fins quises estoient confuses et mauvaises. Se délitoient en envie et division l'un avec l'autre, et en envies et divisions sont esté morts. Se délitoient en orgueil et vanités excessives, aujourd'hui tirans, demain pleins de mauvaises intentions; et par nation orgueilleuse et excessive, rapace et convoiteuse de sang, pire que eux cent fois et plus inique, ont esté humiliés; et y sont entrés roys et ducs, tirans et gens crudèles, et les ont calamités et persécutés, fait devenir misérables et recrans, vaincus en batailles et en siéges, et tout avieuti et pollué

leur thrône; dont eux-mesmes volontairement avoient esté causè, et en avoient produit la verge dont autrui les chastioit.

Et, belle dame, si l'acteur remonstre cecy et le leur met à l'œil affin que cecy plus n'avienne, et que par gravité et prudence, par longue pondération des matières, ils mettent pourvision, fait-il mal? fait-il chose contre honneur et loyauté? Certes nenny. Mesmes est une chose que les histoires françoises récitent et recordent, que ainsi en est, et que toutes conditions d'hommes, jeunes et vieux, recongnoissent aujourd'hui et jugent estre vrai. N'entends-tu que si division et envie ont pu autrefois esbranler les François, les faire cheoir et perdre honneur et salut, que aujourd'hui ne leur puisse procurer ce mesme, et les faire perdre et exterminer comme lors? Certes oy! Et en seront les périls aussi prochains, comme ceux qui les aiment et quièrent, sont prests de les nourrir.

Or va avant, dame, et nous délivre de ton résumer; car la matière m'est contre cœur durement, et voulsisse bien en estre hors, si honneur me pouvoit permettre de non tant y respondre. Mais tant m'est près l'acteur, et son œuvre que je connois partir de meilleur fons que n'a esté prise, que à très-envis et à très-dur l'abandonneroie. Siques, ou déporte-moy de tes difficultés et interrogations maintes suspicieuses, ou me abrège mes peines et langueurs, là où envis je tire au collier.

YMAGINATION. — Sire *Entendement*, ce ne m'est joie nulle de te vexer, et ne me délite point forment en l'occasion qui droit-cy nous assemble. Je t'ay mu des questions et difficultés aucunes droit-cy, dont maintenant un peu je te donrai deport, en tant que interroger touche; et te requiers seulement que [tu me expliques les] huit articles

ensièvans, lesquels huit articles ne sont pas si reboutables en sentence, comme ils sont dignes d'estre mis en question, pour quoy ils y sont mis. Siques prend le papier mesme, s'il te plaist, et les regarde; et de chascun à ton plaisir fay une petite déclaration pour suffire aux François, tant de l'un comme de l'autre.

ENTENDEMENT. — Dame, à le te faire brief et selon la lettre, laquelle est claire de soy et non disetteuse d'exposition : quant au premier où tu veux que je parle, qui est le vingt-huitiesme, et allègue l'acteur : que vous, ne nous autres, c'est à dire nullui, n'avons de propre force, ne de propre fierté nulle certaineté, il dit vray l'acteur. Et en ce disant, il glorifie Dieu de qui tout vient, force et vertu, et recongnoit propre fragilité, propre insuffisance dont l'humain genre est plein. Lors quand il dit que là-haut au ciel, gît le bras et la trenchant main qui coupe et détaille cy en bas; donc si les hommes composent et ordonnent les batailles, Dieu envoie les victoires là où il lui plaist, et règne la main là sus invisiblement qui mène l'œuvre : de ceci ne te faut autre exposition que telle qui se prend à la lettre, quand toute vraie et non répugnable est approuvée et exemplée réalement et de fait par toutes saintes Escritures, que vous autres nobles et sciencieux François savez par cœur toutes.

Quant au vingt-neuviesme, là où l'acteur dit :

> Puissance humaine est une povre chose,
> Qui est fondée en vanité légère;

ne dit vray l'acteur, te semble-il? N'est-ce pas une povre chose et très-petite que de vanité et présumption qui se mettent en puissance et en confidence humaine? Certes, sy est. Et tu sçais mesmes que l'Église reboute

celle confidence qui est seulement en homme, et avoue et autorise celle qui se pose en Dieu et non pas en princes. Dit en outre : « que millions et cens millions de gens, là « où péché et orgueil, descongnoissance de Dieu et pré- « sumption règnent, ne sont en comparaison que un « voirre de fougière qui se casse à la main et se froisse à « deux dois en mille pièces ; » là où il vrai dit, et professe les œuvres et les merveilleux jugemens de Dieu estre à craindre, lequel coustumièrement vient en aide et secours à petites routes de gens humbles, à gens espeurés et craintifs, à gens traveilliés et vexés par mains de tiran ; et à ceux-là baille et pourvoit de victoire et de régnation, pour réprouver l'orgueil des autres et la confidence qu'ils prennent en l'infinité de leurs multitudes. Si on me demande nuls exemples, ne alléguemens, quand trop me seroit peine de y prendre recours, et que tous livres et tous bons sentimens françois et autres en sont pleins, et que François mesmes, par ce qui leur en est avenu en leur temps, présentement et de vive mémoire peuvent juger estre tel, quand cent mil des leurs sont chus, hélas ! par cestuy meschief devant un petit troupeau, non pas par la bonté des autres, ne que Dieu les aimast mieux, mais pour rompre leur orgueil et corriger par leurs plus meschans. De ceste déclaration du vingt-neufviesme, se passe légièrement et tout à net l'exposition plus avant du trentiesme, là où il dit :

Quans a-l'on vu de si faits hauts mystères, etc.

Car tout est dit cy-devant ce que de cestui-là se pourroit dire ou déclarer plus.

Pareillement est du trente-et-uniesme, excepté que

cestui-là fait mention en la fin : que Dieu veut donner à congnoistre aux hommes, que plus en lui qu'en nulles puissances humaines gisent la paix et le salut des royaumes et des roys.

Donc après, au trente-deuxiesme, il amplie un petit sa matière et dit : que Dieu souffre assez aux hommes faire grans apparaux beaucoup de proposements et de machinations, mais quand tout a esté proposé et mis sus, tout entrepris et délibéré de faire ainsi et ainsi, sur le clin d'un œil fait-il tourner tout et fait tout avenir et cheoir au rebours de leur intention, au contraire de leur entendement. Pourquoi, certes? pour ce que les intentions à l'aventure n'estoient point justes, ne saines, n'estoient fondées en regart qui regardast Dieu, ne qui demandast sa gloire, ne sa louenge, mais tout le contraire d'humain salut publique et de propre, comme maintenant de vous autres se peut dire : que les proposemens, les machinations rumoreuses et diverses qui se préparent couvertement à l'encontre de ceste maison, les alliances et renforcemens qui s'y quièrent, les substractions qui s'y essaient et espreuvent, pour et à fin de suppéditation, à fin de vendicatif appétit, pour povres causes, pour particulières privées passions dont les racines ne sont ne justes, ne honnestes, au tour d'une main, au clin d'un œil peut-estre, tout se tournera ce dessus dessous, par mort de personnes, par pitiés et compassions divines, par maintes autres diverses divines pourvisions, qui font contretenir les roys et les princes malgré eux, et desquels souvent les légières, malsaines, mal causées, mal méditées, très-povres et petites causes, me sont abhominables et me donnent terreur et espoventement de leurs grosses, larges, desvergondées et immisericordieuses

consciences, èsquelles si peu ressongnent et poisent persécution de peuple, et de respandre et calamiter sang humain.

Par quoy sainement adjoint l'acteur ce qu'il dit en son vingt-huitiesme article : que pour cestes et telles causes, besoin fait bien que la main de Dieu retienne devers lui le frain des roys volontaires et ireux, parce que leurs passions et fragilités humaines, non veullans vivre de conseil, ne de raison, seroient maintesfois préjudiciables et de grand grief au povre innocent peuple qui ne peut fuir leurs mains, sinon en tant que Dieu les préserve et garantit en leur innocence. Et vous met conséquemment un exemple l'acteur, du vertueux et très-puissant victorieux roy, le roy Henry d'Angleterre darrenier, lequel, après que Dieu l'avoit souffert calamiter et corriger son peuple françois, et non pas tant seulement le peuple, mais tout le thrône avec son contenu, Dieu le fit révoquer de son contendre plus avant, et par son propre message le fit rappeler et lui enjoindre que plus avant il ne persécutast son peuple, ne attemptast outre en conqueste, parce que la clameur d'icelui montoit jusques en son regard ; et vouloit convertir ses hautes vertus et diligences que lui avoit données, en plus hautes et glorieuses fins et opérations. Mais ledit roy, embuvré de convoitise, pessu de vaine gloire et de élation en sa haute fortune, proposant le sien fait devant celui de Dieu, et contempnant le message divin et son avertissement, ne voulut obéir à conseil; et proposant à bouter outre ce que avoit empris, continua en son erreur. Donc, dedans l'an, de la mesme main qui l'avoit fait vivre et régner jusqu'alors, fut percus et exterminé en terre, et perdu et esvanui entre les hommes, comme une nuée qui droit-cy vole et là prend sa résolu-

tion en pluie. Ainsi fut-il de lui; et ainsi peut-il advenir des autres roys et princes ses semblables.

Donc après, pour encore plus ouvrir sa matière, dit : que Dieu, qui voit tout et tout sçait, congnoit et entend les cœurs de tous ceux qui contendent à bien et à fruit et disposent et ordonnent leurs cogitations à publique salut, et pareillement entend et congnoit aussi ceux qui par contraire n'entendent que à la vanité du monde et à propre privée affection, en quoy labeurent et veillent; desquels tous, ce dit après, comme il voit et congnoit leurs chemins et proposemens divers, l'un cy, l'autre là, tout en ce point les conduit et fait prospérer en leurs voies, par plus, par moins, selon que leurs affections plus ou moins tendent à utiles et louables fins.

Dame, et que dis-tu droit-cy? N'est vray et soustenable cestui article? N'est Dieu sur les roys et princes terriens? N'est-il celui qui voudroit tout le monde estre paisible, les hommes estre justes et raisonnables, les choses humaines estre gouvernées establement, les vertueux et les bons régner, et les mauvais exterminer jusqu'à non estre? Donc, si sur princes peut avoir un regard singulier, les bons doncques et ceux qui contendent à bien publique doit faire prospérer en leurs voies, et les présumptieux et remplis de vanité réprimer en durée. Sy a bien mis et notamment l'acteur l'exemple de ce roy Henry, lequel, par les vertus et singnlarités créées en luy, pouvoit estre instrument du bras de Dieu esmerveillable à l'encontre des Infidèles et autres rontures et plaies de la chrestienté, dont il pouvoit estre réparеur; mais lui tout plein de sens, plein de prudence et d'activité, plein de labeur et de diligence, plein de vertu et de condition séant à conquéreur, à prince belliqueux, batailler, jeune et robuste de corps, riche de

finance sans nombre, puissant de peuple et de chevalerie, s'exposa tout au traveil des chrestiens et de propre querelle, à vanité de privée gloire; et là persistant et désobéissant à Dieu, qui à plus grand chose le vouloit convertir, fut en fleur de ses jours précipité de mort.

Et dame, n'est-ce pas un exemple bel aux autres roys et princes terriens, lesquels peut-estre sont instrumens, ou seroient, à Dieu pour grands besongnes faire, si leurs vertus et nobles conditions vouloient convertir en choses de gloire publique, en choses d'expectation méritoire, dont Dieu et la foy sainte sont matière subjecte? Certes sy est. L'exemple y est bel et séant. Mais aujourd'hui fuyans icelle voye, et ignorans quels dons ont de Dieu, quels instrumens ils sont ou pourroient estre, s'aguisent et s'escharnent en l'un l'autre, s'entregnongnent et s'entremenacent ensemble pour privées affections, pour particulières querelles non nécessaires, pour causes et subtilités non honnestes, ne saines; et parvenus à la gloire du monde, par grâce de Dieu, se disposent à la remettre en branle et danger, par conseil de l'ennemi. Et belle dame, qu'est-il aux François, qui avec le divin bras ont purifié maintenant leur thrône des vieilles bruynes qui, passé a trois cens ans, y ont courues, et ont les bras au desseure de leurs ennemis anciens, ont bouté guerre hors de leurs metes pour avoir paix, et maintenant en dedans eux vont quérant une nouvelle, l'une main contre l'autre? Que est-il à eux, si titre n'ont juste en leur propre région, de la quérir illec ou mouvoir, de la venir quérir à Luxembourg[1], hors de leur congnoissance, hors de leur dition et appartenir, pour mouvoir et exciter celui qui

[1] *Voyez* t. III, p. 320.

jusqu'à la darnière et toute extrême constrainte fuit la mellée? Est-ce chose honneste à eux, ne respondable qu'en ce qu'en glorieuse vertu et main forte est obtenu victorieusement et conquis, et jà si justement possédé que oncques nuls d'eux, fors depuis peu de temps en çà, n'y réclamoit riens, que maintenant on traveille, par couvertes subtiles voies non honnestes, de l'atraire hors de la main du possessant, qui chevalereusement et à juste titre y a exposé son corps, y a mis son exercite, donné soin et labeur, et tant fait que triomphamment a fait d'une spelonque de larrons, pays de justice et de tranquillité.

Et dame, Luxembourg, qui n'est de la concernence de France nullement, ne des François, qu'est-il aux François, en qui main elle soit? Doivent François, qui ont paix maintenant et gloire, en extrémité aller quérir droit-là guerre qui leur baillera ignominie, et laquelle, quand l'auront mue en dehors leur royaume, la retireront arrière malgré eux en dedans leur gyron, et se retrouveront en pestilence et en malédiction jusqu'aux yeux, dont jamais n'auront fin.

O sens de France et proud'hommie! ô haute glorieuse noblesse et vertu ancienne, que estes-vous devenues? ô salutaire et utile crémeur de Dieu! ô haute circonspection et prudence royale d'équité et justice de conscience! et où sont vos natures? où sont vos habitations aujourd'hui? et où sont vos salutaires et fructueuses opérations et doctrines qui de vous procèdent et naissent, quand aujourd'hui visitant et quérant les anguelets des haulx royaux palais, ne vous trouve nulle part, ne me perçoy de vos conditions, si peu non, dont à Dieu prenne pitié, et au monde puist-il non tourner à dommage!

A ce mot s'avança dame *Flatterie*, une dame fainte en

condition, ce sembloit, et déceveuse; et faisant signe aucun comme pour vouloir restraindre *Entendement* de tant parler, dressa mesme sa parole envers lui et lui dit :

Entendement, trop tu es aigre et précis; et ne sont point à desvelopper toutes choses lesquelles on voit; et convient supploier aux temps et aux hommes parfois. Donc, si les yeux, que tu as clairs et subtils, voient des choses beaucoup, dont les unes sont claires en nature et les autres troubles, ne fait besoin pour tant tout descouvrir, ne respandre, quand beaucoup d'icelles peuvent estre odieuses; car, jà-soit-ce que tirent à vérité, sy sont-elles indignes et mal acceptables, parce qu'elles infèrent plaies aux escoutans. Sy ne dois, tant pour ton bien propre que pour autrui paix, tant te descoudre, quand indignation des princes fait moult à craindre, et que leur grâce est une haute félicité pour ceux qui se sçavent avoir autour de leurs personnes; car fait icelle monter l'homme en autorité, avoir faveur et portage, entrée en l'estroite fermeture de privauté, là où autres maints, crians à l'huys, bien notables, se pourmainent non appelés, s'acquièrent droit-là dons et offices, promotions et haulx estats, dont la vie leur est pourvue contre indigence, et leur indigence rasseurée par pourvision.

Sy te dis bien, sire, que bon fait vivre avec les vivans, et savoir tourner son voile avec le vent qui avance. Vivre est délitable, mourir, horribleté extrême; et n'a mort que une seule amertume pointue, là où vie misérable a mille similitudes de mort. Siques, obtempère et donne cours aux choses que tu ne peux destourner, et n'expose point de peine en quoy tu ne peux mettre remède. Roys sont roys, princes sont princes. Si bien font, c'est pour eux; si mal, ne les siet à reprendre : le repreneur n'y a jamais

bien. Qui les loue et prise, et sçait complaire et ployer, celui règne et monte.

ENTENDEMENT. — Dame *Flatterie*, ne sçay comment jà si longuement tu t'es sçu contenir de parler et de me remonstrer ce que tu ores m'as dit, quand jà en beaucoup d'endroits j'ai usé de termes bien aigres, dont, comme bien sçai, tu as eu hide des sentences. Mais comme ton propre est de décliner de vérité par malice, le mien propre est de la maintenir roide par vertu.

Ta condition, dame, sy est molle et vicieuse, et ne regardes que utilité propre; et la mienne est invincible en courage, et considère équité universe. Tu ne peux, comme dit Nostre Rédempteur Jésus, servir bien à gré deux seigneurs de contraires natures, que tu ne haies l'un, et l'autre tu aimeras; ou que l'un tu ne soustiennes, et l'autre tu contempneras. Vérité, c'est Dieu droit-cy, laquelle tu contempnes parce que tu aimes la fausseté du monde; et ton monde je le contempne parce que vérité n'y est point aimée. Vérité, dame, de soy est aimable; et comme Dieu est à aimer de soy, aussi est vérité; car vérité est Dieu, et Dieu, vérité. Si ne penses que pour les bienfaits et menaces du monde, je me voulsisse estordre de ce que j'ai du don de Dieu, si noble et si pur, ne que je voulsisse changer ma propriété en perverse opération contraire à ma nature, qui est de concevoir les diverses choses du monde telles que les sens extériores les me présentent, et icelles enquérir et méditer songneusement et parfondement en dedans moy, telles comme je les ay conçues par vue ou par oye ou autre sentement. Lesquelles choses, à qui que elles touchent, ne quelles que puissent estre en réalité, bonnes ou mauvaises, ne peuvent changer, ne varier le concevant, ne elles ne se peuvent ne changer, ne muer

que, telles que ont esté présentées et conçues, que telles ne demeurent. Si doncques les faits du monde se présentent à moy, et je les conçois tels comme ils sont, et que d'iceulx longuement médités et tractés en la lumière de raison saine, je suis constraint d'en parler et faire conclusion, ne les dois-je manifester tels comme en la réalité je les ay conçus, sans que je soie repris pour ce, ne redargué d'offense? certes oy. Mais non pas que je le fisse à intention de grever, mais à intention de me vouloir tenir incorrompu en ma nature.

Dame, aussi peu que les montagnes et les arbres des champs, aussi peu que le ciel et les élémens se peuvent mucier de la vue des hommes, aussi peu se peuvent mucier, ne céler les faits des roys et des haulx princes devant les humaines conceptions, que tout n'y soit logé et incorporé, tout compris et mis en estuy, par plus et par moins, comme les choses par plus et par moins se présentent aux sentemens, et comme les entendemens aussi, plus et plus, s'appliquent à les concevoir beaucoup ou peu. Entre lesquels ceux qui beaucoup en conçoivent, en ont largement congnoissance, et ceux qui en ont conception estroite, n'en peuvent faire que eschars jugemens. Si hommes osent faire, hommes osent bien regarder. Donc, comme les faits n'espoventent point ne n'esvergondent les facteurs, le vivement parler aussi n'espovente point les regardans, ou en couvert ou en publique.

Qui est-ce qui fit mettre une royne de France[1]. . . . . estre traynée à Paris entre quatre chevaux, fors celui qui le vit aux yeux, dont toutesvoies les enfans se fussent tenus à injuriés, qui leur en eust fait record?[2]

[1] Lacune.

[2] De Brunehaut étaient issus les rois d'Austrasie.

Non obstant toutesvoies celle crémeur, sy fut-il mis par escrit, et tellement que aujourd'hui encore thrône françois en a l'empreinte de l'ombre. Qui est-ce qui, de ce glorieux conquéreur Hanybal, en récitation de ses propriétés et vertus, fit ajoindre aussi ses pluseurs détestables conditions et grans vices par lesquels dénigroit la dignité de sa fame? Qui est-ce qui au conquéreur du monde, César, a mis l'escart ténébreux en sa clarté, par lequel, tout assis au siége des meilleurs, est regardé souppeçonneusement de maints yeux contraires? Qui au meilleur des Grieux, Achiles, vainqueur sur le meilleur du siècle, lui a donné note dont ternie est à tousjours sa renommée? Qui à maints autres chrestiens et payens, avecques dignité mainte de haulx titres, leur a donné taches en leurs manteaux, dont moins ils resplendent? sinon ceux qui, parforciés de vérité dire, ont proféré ce que vérité leur a fait concevoir, Claire fame, que tu l'entendes, procède d'estroite contregarde. Donc, posé que les choses ne se plaquent aux visages des délinquans et se célent du temps de leur règne, ne se cœuvrent point toutesvoies ès livres qui après eux s'espandent en diverses mains, et là où se trouve, veulent, non veulent, ce qui est de leur fait. Mais ne dis pas cecy à nul titre, fors par advertissement que qui glorieux est et clair, se contregarde de polluant œuvre, et qui mort désire non impugnée de fame, se abstienne de ignominieusement vivre.

YMAGINATION FRANÇOISE. — *Entendement*, tu relièves des choses beaucoup, et te boutes, ce me semble, en une haute théologie dangereuse, et à toy non moult nécessaire. Te pourroit bien suffire si tant seulement tu réparer pouvoies et sauver les aigres et cuisantes paroles de cestui homme que tu deffends, sans y riens adjouster du

tien, ne de nouvel, quand ce qui est au principal mesmes y est trop. Beau sire, ne te descous pas tant, et ne nous quiers nulles matières nouvelles, qui en as assez devant toy bien difficiles, lesquelles, premier que tu les saches bien soudre, te donront à souffrir; et tout premièrement droit-cy, où l'acteur dit :

François, François, remitigez vos ires, etc.

Que veut dire ton injurieux homme droit-cy : « Fran-« çois, François, remitigez vos ires et ramodérez vos « passions? » Nous veut-il corriger, ne reprendre en nos mœurs? nous veut-il donner règle, ne discipline en ce qui nous siet à faire quand il dit que nous nous remitigions, que nous ramodérions nos passions? Où, ne en quoy est l'esmouvement dont il se est perçu en nous, et par quoy il peut avoir cause de nous enseigner? Et puis : « gouvernez « vos haulx nouveaux empires! » Nos empires sont-ils nouveaux? nos régnations et puissances sont-ce choses d'huy et de hier, venues nouvellement en vivant d'homme et à coup esvanouissables? comment l'entend-il ? Où sont les sauvetés que tu trouveras sur cecy et par lesquelles tu le penseras à parer, qui semble nous vouloir corriger, qui semble nous vouloir assagir et préaviser de nos meschiefs, et avec ce nous réprimer en nostre ancienne clarté, disant: que nos empires sont nouveaux et que mestier nous fait de les gouverner bien.

ENTENDEMENT. — Dame *Ymagination*, moult certes t'est bien séant ce nom, et moult es proprement baptisée en icelui, quand proprement il est tout tel que ta nature. Tu as des fantaisies beaucoup en toy et des ymaginations que tu estimes de grand poids, lesquelles, revisetées par

autrui main, se trouvent de très-povre effet. Et, belle dame, en ce présent article qui est le trente-sixiesme, que tu maintenant eslièves si haut, quel chose a dit, ne escrit l'acteur de quoy toy, ne autrui se doive troubler? Il a dit « François, François » notamment par deux fois pour donner à congnoistre la fermeté de l'impression qu'il a en son cœur touchant vous, et par considération des choses précédentes qui ont esté cause de son escrire, et parce que mu de bonne âme, il vous a donné exemples et figures, remonstrances et allégations salutaires pour fuir propre péril et à autrui donner paix et salut. Il vous requiert que, si vous avez aucunes ires ou passions, comme possible est, que vous les veuilliez amodérer et remettre en douceur, par ardeur et affection qu'il a grandes de vous voir en vostre paix envers ceux souverainement où il affecte.

Donc, par povre confidence qu'il a en fragilité humaine, qui de tant légier est desvoiable par diverses passions et à coup encourue en péril grand, adjouste et prie : que vous gouverniez tellement vos nouveaux empires que vos noms et titres enfin ne vaillent moins. Et en tant que François s'arrestent beaucoup sur ce mot « nouveaux em- « pires », et qu'il semble parlerre préhensivement en devers eux, outre l'appartenir : belle dame, je laisse l'adresse de ma raison envers François, et en toy seule je tourne mon parler. Tu as uns yeux pour noter le mal, et non pas pour percevoir le bien là où il est. Si l'acteur dit que l'empire des François est nouvel aujourd'hui, entends-tu que ce il doit avoir dit par ignorance, et qu'il ne sçust que c'est de ce royaume, ne de son très-glorieux triomphe ancien? Certes, tu le tiens à plus simple qu'il n'est, et plus ignorant. Ains le congnoit et entend ; et par si bien le congnois-

tre et entendre, le glorifie et prise sur toute rien autre. Mais, quant au présent touché, là où il dit « nouveaux « empires », ce *nouveau* ne s'entend mie pour commencement de royaume entrant en régnation nouvelle, mais pour commencement d'hommes parvenus à règne en nouvelle amie fortune; lesquels encore, par regard au vieil infortune dont sont vuidés, sont en l'eschelle de régnation glorieuse tout freschement remontés sus, de laquelle, si d'aventure, par union désordonnée ou par autre accident, il leur convenoit rédescendre et estre tresbuciés en bas, ce leur seroit faute grande et reproche en leurs haulx noms, quand n'auroient sçu garder en vertu, ce qu'en vertu et haut sens avoient parobtenu et acquis. Sy n'en est pas la sentence si mauvaise, dame, comme tu la fais; mais est saine et honneste, et n'en est la remonstrance que véritable et utile.

Donc, là où tu viens à la conclusion de cestui article, là où l'acteur dit : que il siet avoir sens pour garder estable ce dont on a acquis pleines ses granges, l'acteur dit bien; car voirement y a bien mistère et vertu de savoir biens acquérir; mais encore y a-il mistère trop plus d'en savoir bien user après l'acquisition faite.

N'entends-tu que, tant que l'homme labeure et contend à une fin aucune, que, pour parvenir à icelle, il y subtille et expose tous ses esprits, et y emploie sens et vertu, soin et diligence pour y attaindre; et là en icelui estat est-il actif et songneux, prompt et mouvant tousjours, se désarme des choses grevables à son intention, et se renforce de celles qui lui sont utiles et vaillables; lequel, parvenu à ses fins, prend gloire et exultation grandes en son acquest. Mais alors, comme longuement travaillé en son contendre, en la tranquillité de son cœur aussi se

repose, donne quoieté à ses membres, donne solas à ses esprits et vertus, lesquelles s'endorment et s'apparessent tous ensemble avec le corps, parce que n'ont mais en quoy eux exercer. Donc, comme huiseuse est mère de péché, nourrice d'orgueil et de voluptés, extinction de lumière et d'entendement, devient à estre cause aussi de faire reperdre à l'homme son acquest et de le faire recheoir en celui estat povre, là où constrainte de sa dure fortune, lui fit aherdre vertu pour monter avec elle. Sy appert droit-cy quelle différence il y a entre le contendant et le possessant. Le contendant, par constrainte, est tousjours solliciteux, plein de labeur; et le possessant, par nature, plein de délis et de vanité de courage.

Ne te recordes-tu que les Romains, tandis que labouroient en amplier leur seignourie, ou que par autres rebelles à leur empire se trouvoient invadés et vexés, que alors vices, ne voluptés nulles n'avoient lieu avecques eux; mais quand et sitost que se trouvèrent bras au deseure, et que n'avoient en quoy exerciter leurs cohortes batailleresses, tantost tous vices, toutes lascivetés, toutes envies et divisions, toutes murmures et privées affections se boutèrent entr'eux, et visans à convoitise et à particulier bien, laissans commune et générale félicité, se mirent en parties et en tumultes l'un contre l'autre, en guerres et en tribulations ensemble, et en sourdirent les crudèles et inhumaines batailles civiles, lesquelles depuis, peu à peu, venans d'un meschief en un autre, les menèrent jusques à périr et redescendre en toute povreté et affliction de cœur, en toute confuse décadence et servitude, là où aujourd'hui encore sont spectacles d'avoir esté les plus glorieux de la terre, mais par contraire de moindre réputation à ceste heure et les plus misérables.

Dame, que tu l'entendes! Régnation n'est estable à nullui, et n'en fut oncques nulle si longue que venue ne soit à termination. Celle des Assyriens prit fin en son période. Sy fit celle des Cartagiens; celle des Macédoniens pareillement ; et la darnière et la plus haute, qui fut celle des Romains, et la plus prochaine à nous autres, jà a mil ans que elle est terminée aussi ; et en est esvanouie la gloire, sinon d'autant que les hommes en prennent par les escrits. Sy est venue depuis la régnation des Francs, qui n'ont leur certaineté ne que les autres, combien qu'il y a plus apparence de durée que ailleurs, pour cause que la foy y est en son giron de repos. Toutesfois à doubter fait que, après avoir duré jà mil ans, luttans et militans contre fortune, maintesfois chus et maintesfois relevés, finablement ne puissent venir au terme de leur période aussi, et que, comme les autres sont venus à termination par aucun *si*, eux aussy, par un *si* non congnu, parvendront au semblable, et tant plus tost comme plus s'eslongeront de ce qui plus les pourra faire durer : c'est union et amour en dedans leur clos l'un avec l'autre, et justification de leurs personnes par beaux exemples pour autrui mettre en règle et en ordre par noblement vivre.

Or sçai-je bien, dame, que tu me veux remouvoir question nouvelle ; et contendant tousjours à recharger cestui povre acteur, lui imputer plus et plus cuisance de paroles et d'injurieux mots ; et ce à cause de son trente-septiesme article. Car pourroient dire François : que despitement leur repreuve icy et ramentoit leurs aventures passées, disant : « Trop a esté de vostre part cousteuse, et vous devroit « estre chose annuyeuse rentrer arrière en sa grippe », comme si l'infortune fust trop plus par devers eux que par devers le parti de deçà, en quoy se peut noter injure et

reprenve non véritable. Dame, toutesvoies, pour non te donner peine de y arguer dessus, moy-mesme je y viens au devant et contends d'y donner l'appaisement qui y est séant. L'acteur considère deux choses : l'une sy est le très-victorieux bras des François que fortune a eslevé maintenant, et lequel en sa haute exaltation se peut présumer de plus avant emprendre; l'autre sy est, que les couvertes haynes longuement portées se devront plus tost montrer en temps de forte triomphante main que de foible. Sy craint tant l'acteur ces deux points, que veullant avertir les François, que choses qui pendent en fortune, ne sont point certaines en nulle main, souverainement celles de guerre et de bataille, dit que : « guerre à ce lez (pour « ce que ailleurs ne lui touche), ne vous est beson- « gneuse, sinon que vous soyez jà lassés d'avoir esté en « paix » ; et allègue la raison, disant que : « guerre vous « a esté trop cousteuse de votre part » ; non pas cousteuse que le coust vous soit venu de ce lez dont il parle, mais que à vous-mesmes elle a esté trop cousteuse en ruines de terres, de seigneuries, d'édifices, de hautes glorieuses possessions, et de peuple innombrable comme les estoiles du ciel.

Cestui-là est le coust que l'acteur y entend et pour quoy vous devroit estre un merveilleux dur ennuy rencheoir arrière en la grippe de celle malédiction qui n'a pas esté terminée en vos pères, mais en vous-mesmes; et y sont morts et terminés vos pères misérablement. Et alors l'acteur, affectant que demourissiez félices et paisibles, et lui avec vous, vous remonstre et dit : « Au fort, si vostre cœur « ne se peut adonner à nous bien vouloir, veuilliez du « bien à vous-mesmes, et flattez et baisez vostre propre « fortune présente, affin que, moqueresse de nature et

« pleine de fallaces, [elle] ne vous paye de sa desrision et « de ses vieilles coustumes. »

Dame, n'y a riens de mal, qui mal ne l'entend. Car, puisque œuvres autrefois bonnes et honnestes peuvent estre interprétées mauvaises et de mauvais effet, plus tost encore paroles doubles, qui peuvent avoir deux et plusieurs entendemens, se peuvent prendre en l'interprétation pire par les cœurs moins sages. Exemple : tu sçais qu'en la propre et mesme fleur là où la noble mouche prend son miel, l'yragne[1] vient après et y quiert son venin. N'est toutesvoies la fleur mauvaise en soy, ne de riens pire du venin quis. Mais est sa bonté nourrissement à deux contraires natures, dont en l'une elle est convertie en bien, et en mal en l'autre.

L'acteur après, désirant monstrer la fin de sa contendance, voire en la personne de ceux dont il parle, dit :

Nous, quant à nous, nous désirons à vivre, etc.

Il démonstre assez que riens ne quiert, fors paix et amour avec ses voisins, avec ses plus grands, avec ses moindres, et que riens n'a en lui en quoy il se fie, ne surcuide, par quoy yvresse ou abondance de félicité le fist mespasser contraire de devoir, comme s'il désirast que François fissent ainsi, et toutes autres nations. Donc, pour plus les y attraire et vaincre, leur adjouste : « Si amour « d'un sang, d'un ventre et d'un linage, peut ouvrer de- « vers vous de son devoir et naturel appartenir. » Quant est de par devers lui, jamais n'en rompra ce que nature y ordonne à estre. Sy seroit le salut à tous deux quand

[1] *L'yragne*, l'araignée.

ainsi le feroient. Après condescend à douceur et retire son cœur de longs argumens en spécifiant les parties de sa bonne affection :

Nous vous voudrions aimer, servir, deffendre, etc.

Dame, quantes fois s'y est-on offert à vous vouloir servir, honorer et aimer, vous François ? quantes fois s'y est-on courbé humblement à vous vouloir faire toute assistance, tout humble et loial service, que oncques offre n'en a esté reçue, ne bon vouloir à peine remercié, parce que là où les personnes ne sont guères bien voulues, à tart leurs présentations se reçoivent agréables. Et pour ceste cause, dit-il : « Nous le voudrions faire, « mais qu'il vous plust l'accepter agréable et récom- « penser amour par amour, comme de nature requiert. »

Donc, parce qu'il congnoit et s'est perçu de tant de malignes courages qui n'enfoncent nulle bonté, qui ne congnoissent nuls vertueux, ne leurs œuvres, mais jugent légèrement sans assavourer leurs paroles, pour et encontre tels gens, l'acteur soy enfiérissant, dit : qu'en usant de leurs fiertés et hautaines, disant : « Vilain, tu le feras », on y est sourd, et ne les congnoit-on, comme le commun vulgaire langage porte : « Si tu ne me congnois, non fay-je « toy ». Non pas que l'acteur le die par abnégation de foy et de recongnoissance là où il la congnoit appartenir, mais par improbation de l'orgueil de telles gens qui si follement se présument.

YMAGINATION FRANÇOISE. — Ne sçay, *Entendement*, que c'est de tes gloses ; mais tant sonne rudement ton texte que plus ne pourroit. Et ne me peut sembler voir que l'acteur y soit si courtois comme tu le y pares, parce

que tousjours plus et plus il se boute ou en jactance de son fait propre ou en dépression du nostre, comme il appert en son quarantiesme article.

Il se vante d'estre fier et puissant, d'avoir l'eschine roide et robuste, et bras pour conduire grand fait, comme s'il vouloit dire : « Si tu en as faim, sy en prends ». Lesquelles choses sont hautaines et demi deffiemens. Donc, pour nous plus enaigrir, dit outre : que, pour effort nul que nous saurions mettre avant, nous ne pourrions desraciner la puissance qui y est, et que l'assai n'y vaudroit riens, car la folie en pourroit bien rendre un grand grief à l'assaiant. Comment pourroit-on plus aigrement parler à hommes, ne si cuisamment, sinon à intention de les vouloir mouvoir et provoquer au débat? Et que cela soit vrai, vecy le quarante-et-uniesme article après, qui le déclare tout et outre.

Icy veut ton acteur dire : que ce que vous nous sentez roides et puissans, non craignans vostre effort, c'est ce qui vous cause et donne vostre envie sur nous, et que si nous fussions l'un borgne et l'autre louche, ainsi qu'on pourroit dire deux tigneux et un pelé, meschans et chétifs sur qui on pust avoir commandement, lors serions-nous prest à vous vouloir du bien comme aux autres communément; mais il se conviendroit garder après de la cachoire par laquelle on fait saillir avant les compagnons. Ne sont-ce pas beaux mots, sire, et bien amiables, pour venir à bonne conclusion et pour mettre paix entre deux débattans; qui encore loue Dieu et lui rend grâces de ce qu'il lui a presté prince et tel champion que le saura bien garantir et deffendre à l'encontre de nos estraignans grippes, lequel ne feroit par menaces, ne craintes, riens tant soit peu, jà-soit-ce que nous le cuidons; mais l'at-

tempter y seroit périlleux. C'est assez courtoisement menacer et assez couvertement mespriser son compagnon. *Entendement*, doncques que voudras-tu dire droit-cy? nous sauras-tu faire de ce venin, qui droit-cy est, sucre ou miel? ou quelle confection nous en feras qui nous soit bonne?

ENTENDEMENT. — Dame, envis meurt qui appris ne l'a; et envis se rend mat et vaincu, qui a en soy vertu suffisant à deffence. Tu m'as droit-cy proposé trois articles, dont du premier tu te plains, disant: que l'acteur use de jactance en la personne de son parti, soit son maistre ou autre; et secondement use de dépression en François par hautes sures[1] paroles dépressives, comme la lettre le tesmoingne. Pour quoy, pour t'en mettre à ta paix et sauver l'acteur en son équité, d'autant que j'en comprens, avis m'est que si tu as entendu la distinction que j'ai faite en l'article devant, des hommes françois dont les uns sont pleins de savoir et de bonnes mœurs (et ne chiet nullement les impropérer), les autres sont gens partiaux, adonnés à diverses affections non bien à raison concordantes, non bien discutant parfondément une matière, légers en leurs mots, présumptieux en cœur, avancés par fortune mal juste, qui, avec autorité non mérie, conseillent et proposent souvent choses non méritoires; lesquels l'acteur congnoissant estre non profitables çà envers, non fort affectés, ne délibérés à y vouloir aucun bien, ains du contraire largement, et que toutes les chétivetés des questions qui règnent aujourd'hui, d'eux procèdent: l'acteur adresse son langage à eux et à nuls autres, et en telle qualité comme il les congnoit estre par deçà envers, en telle qua-

[1] *Sures, seures*, amères.

lité proprement il les arraisonne et redarguë, et leur remonstre hardiement : que par deçà on est tout autre que peut-estre ils ne pensent, ne entendent; car n'en congnoissent ne le parti, ne les marches, parce que oncques ils n'y furent. Sy leur dit l'acteur, et dit vray :

Cœur avons gros et avons roide eschine, etc.

comme s'il vouloit dire : « Ce que vous ignorez, je le vous « remonstre, non au très-noble roy très-chrestien, le bras « souverain du monde à qui nous sommes suppos et bien « veullans comme vous, mais à vous autres, beaucoup « de gens descongnus, enfiéris en vos aveuglées fortunes, « gens de petite estoffe, qui vous vantez et présumez de « cecy et de cela, et ne quérez que discordes et divi- « sions, pour continuer en vos vanités en quoy estes « nourris et parcrus. »

A vous, telles gens qui ne prisez nullui que vous, on vous remonstre, que par deçà est roideur et puissance, savoir et hardement, que tous vous, la seule personne royal soy tenant quoye, ne sauriez miner, ne mettre à fin; car y est telle la roideur, qu'encontre toute région autre, fors France, pourroit mettre pied; et y seroit l'attemptement périlleux pour vous autres d'y vouloir faire escart.

En quoy l'acteur entend deux choses : l'une sy est, touchant la nature des pays et du peuple qui n'est pas mol, mais a esté assez examiné autrefois, et congnu, passé a mil ans, dont la recordation ne lui est pas remèse obscure; l'autre point que l'acteur y entend sy est, que la nation de deçà a un prince belliqueux, tel en gloire et en pris, comme ses maintes hautes et glorieuses œuvres ont

méri maintes fois, et à qui Dieu oncques encore n'a souffert que morsure lui ait esté faite, ne en sa très-noble personne, ne en sa très-haute non entamée seignourie, pour laquelle deffendre il exposeroit l'âme et le corps; et sur la confidence d'icelui et de ses hautes chevaleureuses vertus non oncques subjuguées, l'acteur, en la personne de son parti, dit ce qu'il y congnoit, non pas à ceux dont il pourroit traire repréhension de mesdit, mais à ceux qui valent et sont dignes qu'on leur monstre barbe, et qu'on leur paye semblable par semblable. Sy dit bien vrai l'acteur, quand il dit en son quarante-et-uniesme article : que ceste puissance et roideur qui est tant en la personne du prince comme de ses subjets, est cause à vous et nourriture de vostre envie, quand tout clair est que envie jamais ne se congrée contre un meschant, ne jamais ne s'envenime en une chose basse, ne foible, mais en une chose qui l'approche en égalité ou en surmontance, comme vous, qui infélices à vous-mesme avez envie de la félicité de vos prochains; lesquels, s'ils estoient si mols et chétifs comme vos fiertés affectent et volentiers verroient, souffreriez estaindre envie à l'aventure et monstreriez en ce lieu une fainte amour, dont la fin seroit servitude et suppéditation.

Déa! dame, sans que l'acteur ait renouvelées droit-cy cestes manières de faire, sy sont-elles trop et trop longuement congnues. Par quoy, si vérité avoit lieu d'estre oye, la narration aussi en seroit bien utile et convenable; car pitié est et une chose désolable, qu'en un royaume et sous un mesme chef à qui tout respond, cestes envenimées rumeurs et envies règnent et durent, et que Dieu visiblement ne punit les uns et les autres, par lesquels tant de périls s'attendent en la chrestienté.

Et comment! dame, n'entends-tu que haine et envie sont deux tisons de l'ennemi, par lesquels autresfois il a fait cheoir ce noble royaume en sa grippe, perdre tout et anichiler jusques à âmes innocentes par millions? Et comment doncques, si tu congnois tels ces deux tisons, et par science et par espreuve, les y pense-on tenir par héritage? les y quiert-on à faire régner possesseurs par nature? C'est bien doncques une dure malédiction pour les hommes, et finablement petit espoir de salut. O dame, si tu savoies ce que *Mémoire* m'en raconte, et sur quoy je prends pied ferme en mon parler, bien diroie que assez suis expert de ceste hayne et envie de vous autres, quand seulement maintenant *Mémoire* me prie d'en réciter un cas que longuement a tenu reclos : c'est que un noble homme de ton parti, ayant charge de cent lances autrefois, parfois aussy de plus grand nombre, soy trouvant enmy aucuns de la nation de deçà, desgorgea en publique, si Bourguignons et Sarrasins estoient en bataille l'un contre l'autre, il se tireroit de la part des Infidèles contre les Bourguignons; et s'il convenoit faire l'un, ou aller sur les payens ou sur les Bourguignons, plustost iroit en la désertion des Bourguignons que des payens[1]. Cecy m'a ramentu *Mémoire* droit-cy, comme celle qui l'a conçu vivement une fois et le bouta en coffre. Donc, par l'exemple allégué, l'envie et hayne de vous autres qui tels estes, est bien à redoubter, et juste plus et raisonnable d'estre remonstrée, puisque si clairement est congnue, non pas en celui seul homme, mais en plusieurs autres, de quoy le conte se tait.

Donc, si l'acteur voyant et considérant vos natures

[1] Cf. tome V, p. 442.

enfellies desraisonnablement encontre un homme innocent, un prince juste et preud'homme qui ne quiert que paix et amour, équité et droiturièrement vivre, aimer là où il doit, et servir, garder et deffendre ce à quoy Dieu l'a commis, et que les expectations finablement de telles racines mauvaises sont guerres et entreprises de l'un sur l'autre, confliction de puissances contraires, notamment loue Dieu, quand il lui semble que encore vit celui en cui baston si vous contendez à mordre, qui se saura bien deffendre, et lequel véritablement, comme dit l'acteur, et comme se trouve par expérience de sa nature bien examinée autrefois, ne feroit rien par menaces, ni crémeur, si le faire ne lui procédoit d'autre plus noble racine de cœur. Car est celui qui oncques ne conçut peur, ne qui oncques ne fléchi l'œil sous main fière; de quoy ceux dont il trait origine, le doivent honorer et priser, et plus encore quand l'exécution y est avec le courage.

Y a aussi un autre point droit-cy, qui excuse l'acteur, et qui lui peut estre cause de parler un peu haut, non pas en la personne de son maistre, mais de ses subjets; car iceux subjets, dont il en y a de divers pays et de diverses conditions, sont de diverses natures aussi et de diverses affections anciennes, qui ne sont point du royaume, ne oncques subjets à icelui, et desquels, à l'aventure, les affections anciennement ont plus tiré ailleurs que envers les François, et encore aujourd'hui feroient, ne fust la bonté du maistre, qui les tire devers vous joints avec lui. Donc, ce qu'ils vous honneurent et faveurent, n'est pas par loy de nécessité, mais par révérence et obéissance faites au maistre, avec qui sont contens de prendre toutes querelles, comme avec leur roy et souverain, dont

autre ne recongnoissent, jà-soit-ce que roy ne soit point, sinon en leur estime.

Donc, et si un tel peuple qui est si grant, et qui oncques ne s'est trouvé joint là où il est aujourd'hui, posé qu'il veulle bien recongnoistre et honorer la très-noble personne dont il sçait bien que son pair n'a en la terre, n'est pas affecté pour tant, ne constraint de ployer envers les autres membres dessous celui, lesquels il perçoit et congnoit estre rudes et pleins d'argus envers leur seigneur et prince, et par chascun jour pleins de nouvelletés et de hautaines très-despites, comme non mie les nobles et royales personnes des seigneurs du sang, mais povres gens de fortune, compagnons de sauvage venue, mesmement et par coustume ceux du parlement, qui non faisans poids, ne pris de lui, ne diffèrent à l'injurier et de lui faire ou faire faire rudesses, là où semble avoir faute de prudence, et encore plus de noble et saine raison, qui dès le principe du monde conseille de traiter les hommes selon leur qualité. Déa! dame, entends bien : oncques ton royaume ne reçut un tel suppos, oncques nulle telle branche partie de son tronc, oncques nul tel subjet, ne tel serviteur, oncques nul tel ami, ne si propice, oncques nul de tel poids, ne de telle roideur. Sy ne devroit pas estre traitable avec les communs membres, qui, passant toute puissance et ancienne production, se trouve traité maintenant à la corgée[1] par ceux dont lui-mesme se est plaint souvent, et qui n'en sont ne de valeur, ne de prix, là où hayne se descouvre et envie, et se cachent volontairement honneur et preud'hommie derrière l'uys, comme qui n'y acontent. De quoy plusieurs je donroie bien exemple, si

[1] *A la corgée*, au bâton.

je vouloie, qui mesmes au très-noble et prudent cœur du roy ne sembleroient ne justes, ne honnestes, et ne fust que celui de Lille, une fois, là où un sergent de parlement vint rompre à marteaux de fèvre la prison de ce duc, lui estant joignant à six maisons près, pour toutesvoies un garnement le pire des autres, dont il estoit suffisant assez pour en faire justice et raison. Sy procéda cestui exploit, non pas de la très-noble personne du roy, mais de ceux de son parlement qui si peu prisoient sa personne. Et, dame, ne penses-tu point que telles et si faites besongnes animent le peuple et le retirent d'affection envers vous, quand vous, si peu prisans un tel prince leur duc, aguillonnez par si faites pointures et rudesses, qui tant leur est parfont en leur dilection, comme nul roy autre à son peuple dont aimé est et obéy.

FRANÇOISE YMAGINATION. — *Entendement*, ne sçay si ta cause est juste, comme tu la couleures de divers paremens, mais ne puis entendre quelle différence tu peux mettre entre le roy et ses subjets, entre la royale majesté et ceux qui l'adestrent, ses princes et barons, ensemble ceux de sa justice et de son conseil, quand ce que son conseil est, le roy est, et ce que ses nobles princes et barons manient ensemble, ce mesme se conçoit et retourne en la personne royale, par tel *si*[1], que qui l'un honneure, honneure l'autre, et qui l'un injurie, l'autre il blesse. Sy m'esmerveille comment tu penses choses de si grant poids et de telle aigreur parer par argumens de si povre effet et qui ne sont pas suffisans à la substance du cas, entendu encore que cy-après ton acteur, en continuant son œuvre plus et plus, continue tousjours en dures paroles;

[1] *Par tel si*, par telle condition.

lesquelles, jà-soit-ce que tu les poiles[1] et racles icy et là, cuidant les nettoyer, demeurent toutesvoies pleines de neux et de superfluités bien rudes, par lesquelles elles donnent à entendre leur nature silvestre; et prestement droit-cy arrière, en son quarante-troisiesme article, là où il affirme et dit : que c'est chose claire et fort congnue de chascun, qu'en ce royaume n'a rien que un homme trop, lequel, si Dieu l'avoit mis à l'envers par mort, François auroient les bras au desseure alors, voire ce leur sembleroit; mais sachent bien toutesvoies qu'en celle heure quand il définera, qui leur sera bien dure, l'honneur du siècle mourra avec lui.

O *Entendement*, icy a moult de haulx langages que je ne sçay à quoy ils servent; les uns sont advinemens et portent charge à 'aucunnuy, les autres sont supposemens qui n'ont point de fondation, les tiers sont vantises et exaucements qui autrui dépriment, Donc, pour amplier encore plus cestuy article et l'accompagner par sentences plus couvertes, dit conséquemment en son quarante-quatriesme article :

Affectez fort sa mort et sa ruine, etc.

comme s'il voulsist dire que ce fust l'honneur et le soustènement de France et l'estoile tremontane dont tout se gouverne; et sy ne savons qui il est, car nous n'avons que un roy, et autre ne nous loist congnoistre.

ENTENDEMENT. — Dame, si à toy cuisent paroles que tu littéralement entends, et n'encherches point les racines dont elles procèdent, à moy ennuient aussy les déclarations,

[1] *Poiler*, ôter le poil, mettre à nu.

lesquelles, si j'en veux user bien, flottent tousjours et se plongent en matières odieuses, parce que le fondement de nostre matière présente est odieuse en soy; et ne s'y peut faire édifice, tant soit juste en compas, que l'ouvrage en plaise, ne d'une part, ne d'autre. Toutesvoies, je t'avoie prié autrefois, que tu-mesme misses la raison devers toy, et qu'en escrutinant les matières en leur parfont, tu en fisses le jugement au plus près du sain. Or n'as ce fait; mais me vas impugnant tousjours en mes solutions, comme si tu me voulsisses prouver menteur ou homme sophiste qui n'a que apparence de couleurs et point d'existence; de quoy toutesvoies les solutions bailliées sont preuve du cas et de ce qui en est, et de quoy la réalité mesme de nostre matière radicalement me donne assistence. Mais, comme j'ay dit, sur mauvais fondement ne peut-on faire édifice bon. Encore le redis-je, car nostre matière à tous lez est fondée sur hayne et envie, repreuves et accusemens; sy n'en peut estre l'ouvrage que contentieux, plein de rumeurs et de desplaisirs, tant aux arguans comme aux voians, non obstant que faire en convient son profit, chascun endroit soy, le plus bel que pourra. Donc, moy pour la part de l'acteur duquel je congnoi le bon vouloir, ay entrepris de le deffendre à l'encontre de ses indignans; et toy, pour la part des François qui se deullent de ses escrits, de le mettre en question sur l'entendement de ses clauses, comme maintenant, après en avoir jà fait grand nombre, tu lui reproches ses aigreurs qui toudis se continuent et vont en montant; et lui imputes charge de adeviner sur l'honneur des François, quand il affirme et juge estre tout clair que l'on désire en ce royaume la mort de ce duc sur tous autres hommes, avec les autres clauses qui y sont. Dame, combien que ce langage-icy est dur pour en

tenir question, et que mal se peut vuidier sans ronger au chanteau[1] de quelqu'un, sy dois-tu entendre : que les fins de tous ouvrages doivent estre du mesmes de leurs principes, et que les moyens qui sont entre-deux ne peuvent estre autres que de la nature des extrémités. Si l'acteur eust encommencié une œuvre de douce et agréable ostention, il eust quis les moiens tels que servir pussent à l'exécution de sa fin, comme autresfois a fait, à la haute exaltation de vous autres que maintenant il déprime. Mais ore a-il esté point de matière de rigueur; il a esté vexé en courage de passion conçue; et pour icelle vuidier à intention de fruit, il a composé son œuvre à la mesure et qualité de sa conception, là où présentement en cestui article, en ensievant son proupos, il maintient et déclare que l'homme de ce royaume qui y est trop, c'est le duc son maistre, lequel toutesvoies est le prince du monde en qui le plus a d'honneur et qui mieux y est séant vivre. L'acteur, dame, parle par manière d'induction qui naist des prémisses; et lui semble que, selon les choses alléguées dessus, que vrai dit. Il parle aussi après autres assez plus d'un, qui ce mesme racontent et maintiennent. Il parle aussi par expérience des choses faites et dites, qui ce mesme cas vérifient et appreuvent. « Donc, ce lui est « douleur, ce dit, et passion que ainsi en va, et que une « si noble génération, comme est celle de France, se souille « et se ternit en une si noble nature d'homme. » Et est voirement cas de pitié et de triste effet, quand, par envie ennemie de tout clair titre, haulx et nobles cœurs d'hommes abusent de leur devoir, et que ce que dussent aimer et honorer, ils le contempnent et dépriment, et quiè-

[1] *Chanteau*, morceau.

rent voies et moiens de le persécuter. Donc, ce n'est mie merveilles si beaucoup de meschiefs adviennent et escandres, quand si faites et si plorables en sont les causes et racines.

Or doncques, pour venir à l'intention de l'acteur que tu accuses, dame, de adevinemens sur les François, l'acteur respond que non; mais est son dit fondé en vérité et en preuve, parce que tout clair est que d'amour n'y a-il nulle envers lui, mais envie grant, et par conséquent hayne, de quoy la fin est mort. Donc, si vrai est qu'il y a des conspirateurs à l'encontre de sa personne, y a aussi des souhaideurs de son meschief, qui est fin ultime d'appétit mauvais. Sy ne ment mie l'acteur, combien que cela griève à cœurs ennemis, quand il dit, que « l'honneur du « monde faudra avec lui quand il mourra; » mais dit chose véritable, quand ton roy mesme, l'aigle du monde et le plus haut prince, autrefois par ci-devant a confessé propre, là où en parlant de lui par humilité, plus que par son mérir, le jugeoit le plus vaillant chevalier de sa maison, et en qui plus avoit d'honneur qu'en tous eux; en quoy soy amendrissant en dessous de son moindre, se fit exalter tant plus comme plus se humilioit en devers celui dont il estoit plus grand. En est demeuré toutesvoies le mot en la terre, qui jamais n'en part : non pas que par tant, l'acteur le juge meilleur de celui qui le loue, mais bien il conferme son honneur et appreuve par dit de si noble bouche, et par ce aussi que vraisemblable est, que un si glorieux mot ne fust parti jamais de bouche de roy, qu'en vérité et précédent mérite. Sy en maudis bien fortune et les mauvais hommes, qui ont mis l'obstacle entre-deux, qui jamais, à leur haute félicité, à leur merveilleuse joye et consolation, à leur perpétuelle

[redacted]

vos fautes ne fussent; non pas pour amendement de sa fortune, non pas pour ampliation de sa seignourie, mais pour ostention de sa très-ardente, charitable et toute humble affection de sa nature, noiée toute et plongée en léauté, liée et restreinte en honneur et en toute condition séant à noble homme. Par quoy, non sans cause dit l'acteur : que quand on le perdra en ce royaume, il s'estaindra en son thrône l'estoile qui plus clair y luit et de qui plus tost on se percevra de la faute emprès le soleil, qui est le roy dont les autres prennent lumière. Dame, doncques contente-toy de cestui endroit, et ne te arguë à l'encontre de ce povre acteur, jusques en plus aigre et plus estroite cause que ceste n'est. Tu le trouveras à but; car ne dit chose que raison ne te fasse congnoistre mesmes, et qui bien entendue ne tourne à ta grant joye propre.

YMAGINATION. — Sire *Entendement*, j'entends bien ton cas. Tu fuis toujours et recules arrière du danger; et ne veux bouter ton doigt, ce me semble, au pertuis estroit, de peur que tu ne l'en retires non sain. Tu fais sens, si par ce moyen tu ainsi peux évader le péril, et si estroites et cuisantes matières parer par telles eslonges. Or çà, si vraies sont et justes, vraies soient; et si autres, tu demeures en la fange de ton mesdit, et nous en la lésion. Appert bien toutesvoies que tu redoubtes forment tes escrits, quand par si subtiles voies et circuitions foraines tu viens à l'atouchement de la plaie, et nous fais à croire qu'elle est nette et curée, et y sentons toutesvoies le remain de l'ouverture, et ne nous semble pas que tes ongnemens suffisent pour icelle curer, parce que nostre lésion est trop parfonde, et la plaie trop meurtrièrement faite d'un poinchon merveilleusement agu et délié. Sy me semble que, quelque chose que désormais je te propose, jà

n'en tirerai autre fin. Tousjours tu te sauveras en tes subtilités, et ne venras jamais à regéhir nulle offense : sy me vaudroit mieux taire que de maintenir cestuy estrif, là où toudis tu veux avoir droit. Au fort, voise comme il peut, et je te parorrai jusqu'en la fin, puisque si avant sommes, et tu me assouffiras en mes difficultés autres qui encore restent, les plus périlleuses de meshuy. Mais maintenant, sire, à quel conte vient l'acteur droit-cy faire une grant héraudie des louenges de son maistre, si ce n'est à intention couverte de vouloir déprimer autruy et donner à congnoistre que riens n'est qui l'approche? Tu sçais, non obstant ce, que toutes comparaisons entre personnes inégales sont odieuses, et cuist au plus grand ce qu'est donné à son moindre outre mesure. Ton homme nous en fait cy, ce semble, un dieu immortel, et que les neuf preux à peu ne sont que ses pages. Dont lui procède ceste haute glorification, ne dont meut à ton acteur de lui baillier ces haulx titres, après nous avoir dit des injures beaucoup, si ce n'est à entendement de nous faire obscurs et noirs emprès sa splendeur? Déa! nous créons bien que ce soit un gentil chevalier et un vaillant prince, mais non pas de si haute exaltation comme il le fait. « C'est, dit-il, l'honneur « du trésor du monde. C'est, dit-il, le miroir des roys et « des princes. C'est, dit-il, la perle des régnans, l'aigle et « soleil qui survole tous les bons de son temps. » N'y met exception nulle, mais dit que nul n'y peut estriver au contraire. Que diras-tu, *Entendement*, de cecy? Est-ce cas qui appartienne à faire? Est-ce chose qui duise, d'extoller tant un homme, que autres s'en peuvent sentir foulés? Beau sire, que tu m'en apaises un peu, et que tu me donnes l'entendement de ces quatre couplets, qui font, tous mis ensemble, quarante-huit articles.

ENTENDEMENT. — Dame, ne m'est guères de résumer les argumens que tu m'as fait présentement, touchant eslonges et fuites que tu m'as imputées, car je n'en quiers nulles. Je quiers solutions véritables et claires de cestuy povre homme-icy, qui grossement et sans viser à mal, a produit, à intention de bien, ce qui en est, imaginant en luy-mesme que hommes raisonnables, tant fussent-ils haulx, ne grans, pussent et dussent oyr et souffrir dire vérité, vu encore que vérité procède de Dieu; et n'en est nulle, tant soit aigre, ne estroite, qui de Dieu ne prenne sa dépendance. Donc, par considération que tous sommes à Dieu, et tous conjoins et unis en une foy, pensant que vérité reboute erreurs, comme le soleil, les bruines, se est bouté cestui homme en spéculations véritables, lesquelles matérialement conçues, les a mises en escrit au plus près du vif, espérant que par la clarté d'icelles beaucoup d'erreurs se purifieroient, et en deviendroient les yeux et les entendemens des hommes plus sains, lesquels, par contraire de son espoir, en sont devenus tous indignés, plus empeschés et plus ténébreux que par avant, comme Dieu souffre, et veulent, espoir, les aventures du monde, qu'ainsi en soit. Dame, doncques, puisque vérité ne quiert nuls angles, ne absconsemens, ne lui est besoin aussy, pour estre soustenue, de quérir nulles fuites sans venir à réale response; ou autrement vérité auroit honte de celui dont elle part et en qui est tout son retour, ce que non a, mais elle est baude et fière de soy comme lyon, et de sa nature victorienne et confonderesse des cœurs doubles.

Pour venir doncques à la matière en son continuer, tu me demandes qui meut l'acteur d'avoir fait ces hautes louenges de son maistre, qui a beaucoup de plus grans de lui et de meilleurs régnans? Donc, pour solution de ces-

tui point, et je te redemande à toi-mesmes, qui est-ce qui a mu vous autres François prendre et congréer l'envie et la hayne à l'encontre de lui de si long temps? Contente-moy et me donne solution de cestui cas, et je te donrai promptement après la solution du tien; ou si tu ne veux respondre, moi-mesme ferai les deux personnages, et je responderai pour toy.

Vostre envie ancienne, dame, et nouvelle, n'est causée en vous fors de sa béatitude, de la grâce et superéminence de gloire que Dieu lui a donné en terre, dont courciés en courage couvert, autrefois avez quis à restraindre icelle par rudesse et comprimer par hautaines bien estranges, comme dame *Mémoire*, au commencement de nostre convention droit-cy, a suffisamment donné à congnoistre. Doncques, si tu veux solution de ta demande, quiers-la en la racine de ton vice; car l'envie que tu as, ne te procède qu'en la perception que tu as de sa gloire. Bien entendu que envie jamais ne se congrée contre un meschant.

Donc, et si plus avant tu quiers solution, et que tu ne te contentes de ceste-icy seule, vez n'en cy une autre qui moult est vive, et qui te pourra suffire si tu entends raison. L'acteur droit-cy a regardé à deux choses : l'une sy est que François contempnent ceste noble personne de prince, comme feroient une chose vile qui est digne de contemption, qui en lui toutesvoies n'a riens qui soit contempnable; l'autre sy est que François lui donnent et imputent charge qui lui touche à l'honneur, et lequel lui est plus cher que sa vie. Pour la première considération, l'acteur veullant remonstrer ceste contemption estre mal causée, met les causes par lesquelles fait à extoller. Pour la seconde, veullant rebouter leur erreur, afferme et publie les

hautes conditions et clartés qui y reluisent, tout en contraire de leur maintenir. Non pas que ce il fasse en ravalement d'autres, non pas que ce lui provienne par hayne en nulles glorieuses personnes, ou pour flatter les oreilles de son maistre en son vivant; mais par vraie et vive vérité en lui congnue: que la personne de lui est nette, pure et incorrompue envers honneur, et claire et glorieuse entre tous autres en toutes nobles et excelses vertus et bonnes volontés, dont maintes a monstrées et donné à congnoistre par œuvre et par effet, ignorées peut-estre ou non recongnues. Par quoy, si l'acteur lui baille excellence de titres, ce ne m'est point estrange, quand il y perçoit les singularités qui les mérissent, et qui en autres lieux beaucoup ne sont pas communes. Donc, comme ses envieux contendent aigrement à le déprimer, il, par contraire, contend aigrement à leur en ronger l'ongle, et le mettre en haut siége, tendant tousjours à telle fin que de réduire, par vertu de vérité, les cœurs errans à congnoissance de leur salut et de propre honneur.

Sy ne faut exposition nulle sur ces quatre couplets[1], autre que la littérale; car ne sont que exaucemens et louenges de sa personne, qui toutes s'entendent sans y exposer riens, réservé seulement, comme la protestation porte au premier : que l'acteur ne comprend nulle part la personne du roy, à qui il congnoit son maistre non vouloir estre équiparé. Non fait-il à nuls autres; car se humilie envers tous, jà-soit-ce que l'acteur de soy-mesme nulles autres n'en excepte que la seule une de qui il ressongne les comparisons. Par quoy, là où il dit : que c'est l'aigle et le soleil des bons; que c'est la perle des régnans; que

[1] Le XLVe, XLVIe, XLVIIe et XLVIIIe.

c'est le miroir des roys et des princes; que c'est l'honneur de France et de l'empire; que tout noble cœur devra pleurer et complaindre à son décès : l'acteur l'entend si précisément en termes d'honneur et de devoir, que riens de ce qui au noble roy françois touche, n'y est déprimé, ne compris, mais lui redonde en aide et confort de son glorieux thrône, qui tant plus sera clair et luisant, comme plus il recevra décoration de précieuses pierreries.

Dit l'acteur toutesvoies, en la fin de son quarante-huitiesme article, un mot cuisant que je sçay bien, dame, que tu l'as noté; et est, qu'en lui donnant l'issue de ces louenges, il dit : que c'est celui du monde qui plus prend cure et soin de l'honneur et félicité des François, mais ne le peuvent aimer, ne lui bien vouloir.

Quant au premier point, l'acteur dit bien, et sy dit vrai, car il en prend et a pris soin et cure, voirement de tout temps; et ce a bien voulu monstrer, non pas en un endroit, mais en cent, comme le plus léal vrai François qui vive; et a fait son devoir en ceci, et ouvré de noblesse de cœur et de nature.

Mais là où il dit : que aimer ne le peuvent; cela dit-il impropéramment, parce que telle rétribution est injuste, et que autrement devroit estre recongnu comme preud'homme et léal, qui, seul après le roy, peut mieux monstrer sa franchise et libéralité quelle elle est, et quel escart aussi il pourroit faire, quand voudroit, ès ennemis de ce royaume, desquels il n'aconte guères, si ce n'est que constrainte et compression de vous autres, forcéement lui en donnent cause, qui dur lui seroit. Mais mort est plus convoitable à homme glorieux que foulure.

FRANÇOISE YMAGINATION. — Voirement monstre bien ton homme que las n'est pas encore de mordre, et non pas

tant seulement par ce que tu as dit maintenant, mais par ce qui ensieut et naist de celui après, là où il dit :

Ains par doleur de sa béatitude, etc.

Peut-on plus manifestement reprendre gens, ne les corriger de mésus? Avis m'est que nenny. Or respons cy, *Entendement,* et y sauve ton homme, s'il y chiet.

ENTENDEMENT. — Dame, quel sauvement y quiers-tu, fors celui qui mesme se tire de vos faits? une chose est ou non est. Si vos gens ont fait chose qui fasse à reprendre, pourquoy se veulent-ils doloir de répréhension? Pense homme oser faire aucun mal, que homme autre à qui ce mal touche, ne s'en doie oser doloir et réciter le cas quel il le voit? Les alliances que autrefois avez quises et prises, et que Dieu sensiblement a rompues et cassées en équité de son jugement, et n'en estes de rien convertis pourtant, ne sont-elles évidentement procédées de hayne à l'encontre de ce noble prince, et par volenté de le grever par celui que vous sentiez estre son contraire, en la querelle de Luxembourg dont la concernence ne venoit jusqu'à vous, sinon en tant que vous l'acceptiez de volenté, non de raison[1], et que ce vous estoit plus agréable de porter le fait d'un estranger, vostre très-lointain non bien aidable, que celui d'un vostre prochain, à vous autres tous en un mesme desgré de sang, qui avoit droit pour lui, et vous peut venir, au son d'une trompe, contre le remanant du monde.

Semble-il doncques aux François que l'acteur ayant cecy considéré, n'ait dû avoir hardement de vous blâmer

[1] *Voyez* tome III, p. 391.

en ce en quoy il vous a vu avoir le hardement de faire cas blâmable et trop plus notoire que ne voulsist; car n'est vivant homme qui autrement l'ait voulu interpréter. Donc, ce poise moy, dame, quant à ma part, que constraint suis de maintenir estrif droit-cy en cestes ruineuses et corrosives matières, qui mesmes me font frémir quand je les touche. Mais toutesvoies, afin que l'acteur ne demeure enraquié en ses propres escrits et que la justification appère que riens n'ait fait sans cause et à bon titre, je le pare et excuse, par ce que je y puis percevoir honneste et véritable. Donc, si après il adjoint :

Boutez avant, mais ne soyez ignares, etc.

ne fait chose contre honneur, quand toutes les choses du monde qui se font publiques, bonnes ou mauvaises, sont toutes conçues ès humaines visions et escrites en livres, là où en quérant les précieuses pierres et margarites, l'on trouvera qu'il y aura maille ou macule, lors où celles qui se seront contregardées nettement, seront les plus exquises.

FRANÇOISE YMAGINATION. — Déa! *Entendement,* combien que je me passe de répliquer sur toy, ne me accorde pas pourtant à estre payée de telle monnoie que tu m'offres; mais la reçoy au fort, à tel prix qu'elle vaut. Mais que diras-tu cy-après de ton homme, qui en son cinquantiesme article met :

Lui seul vous put, lui seul vous est à hayne, etc.

ENTENDEMENT. — Ha! dame! paix, droit-cy. Je t'entends bien. Je ne te veux souffrir faire question en vain,

là où je puis prévenir à ton demander. Quiers-tu contentemens de ta demande? va et t'en retourne à Vendôme, là où tu trouveras vivement escrit le contenu de cestui article, et les causes et raisons sur lesquelles est fondé, quand oncques ambassade de prince ne fut si froidement traitée comme estoit lors celle qui y estoit de par lui, et par la reception de qui se pouvoit percevoir clairement quelle amour il y avoit envers elle, ne envers celui de qui estoit trammise; et là où le procureur royal, présens tous les princes et pairs, touchant plusieurs articles graves et pesans, chargea icestui duc de désobéissance, et lui imputa plusieurs grans cas, cuidant le confondre, et faire animer contre lui toute la congrégation des seigneurs, avec très-froid et très-povre exploit en autres matières, après la demeure de six mois[1]. Par quoy, si l'acteur dit après, par pitié et compassion du cas, qui est de si mauvais espoir :

Or Dieu gart tout, et les sains et malades! etc.

dit bien, car il entend que : jà-soit-ce que droit-cy on se seuffre du plaisir et vouloir des hommes, qui tel fois est moult sauvage, ailleurs toutesvoies se convendra-il trouver, là où compte sera rendu du tout, et du bien fait et du mal fait, qui est la dernière et certaine expectation des justes et innocens, d'avoir droit et bon jugement de leur tenu tort.

Et belle dame! et ne dit bien l'acteur après, en son cinquante-uniesme article :

C'est en ce monde un empereur en gloire, etc.

L'acteur met sa haute exaltation glorieuse qui est tant en fortune comme en nobles opérations; et puis met sa

[1] *Voyez* tome III, p. 466.

très-parfonde humilité, qui est en sa vertueuse exaltée personne. Et veut donner à entendre l'acteur : que icelle parfonde humilité, monstrée en lui, vous doit estre tant plus de haute réputation, comme sa personne est plus haute et plus grande et plus occasionnée d'estre fière, non obstant que, pour nulle fortune terrienne, ne pour joyr de sceptre impérial sur le monde, son cœur ne se peut, ne ne veut enfiérir devers vous, ne se voudroit exalter, ne roidir à l'encontre du thrône où il prit estre, mais ployer et décliner en terre, envers le giron dont il prend titre et gloire.

Et donne bien à entendre cela l'acteur, par ce qu'il dit : qu'il a mis peine d'essourdre et faire voler la gloire de ce royaume par dessus les cieux, non réputant riens son povre fait emprès le vostre très-excellentement recordable. Doncques, n'y a point de présumption en lui, qui vous cause indignation; n'y a point d'orgueil qui le juge soy descongnoistre; mais y a parfonde humilité, par laquelle il contend de tout temps de vous vaincre et gaigner, pour mesmes se parer de vous et faire glorieux. Pour laquelle chose monstrer encore plus distinctement, dit en outre en son cinquante-deuxiesme article :

Non serf à nul, tout subjet se présente, etc.

Et n'est vrai ceci, dame? Recongnoi, te prie, en un prince chrestien ce que demain ou après tu recongnoistroies en un payen en pareil cas. N'est-il non serf à tout homme, par loy de franchise à lui accordée sa vie durant, et laquelle chose tu ne peux descongnoistre? Et toutesvoies, non serf par possible et honneste, se présente et paroffre serviteur et subject, de libéralité cordiale. Grand emprès

tous autres du monde, se répute humble envers vous; vous offre corps, biens, pays, peuples et possessions; n'a rien qu'il ne députe et abandonne à vous servir, et à estre converti tout et exposé en vos haulx glorieux affaires; soy-mesme il se ploye et appétisse, il se ravale et confute devant là où il honneure; et roide à tout autre du monde fors à vous seul, il se prosterne devant vos yeux pour glorifier soy-mesme. « Quérez, dit l'acteur, un autre ailleurs, « qui si bien s'y acquitte; » comme s'il vouloit dire : « Vous n'en trouverez point. »

FRANÇOISE YMAGINATION. — Les mots sont beaux, mais les excusations sont povres. Sy est peu de fait de parole, là où l'opération se monstre si froide. Quoique dient les hommes, les œuvres appreuvent les courages. Tu m'as cy donné de mots emmiellés, de paroles farcies de sucre, dont tantost après et en l'instant le venin se descœuvre tout clair; car tout si tost que ton homme, que tu tant prises, vuide des termes que tu as dit droit-cy, il rechiet arrière en repreuves et en arrogans parlers tous contraires des autres devant. Et dit en son cinquante-troisiesme article l'acteur : que jà-soit-ce que son maistre se monstre si humble et si entier envers nous, toutesvoies ne le fait-il point par crainte qu'il ait de nos personnes, ne que envers lui nous ayons desservi de soy monstrer si humble, ne si lige comme il a dit; mais le fait seulement en vertu de noble courage dont il est maistre et vaincueur, pour nous monstrer, par vive opération et exemple, que sang, nature et raison sont en lui, non pas orgueil et venin. En quoy semble vouloir dire l'acteur : « Ce qu'il en fait, il le « fait comme bien; mais sy est-ce de sa vertu et franchise, « mais non pas par crémeur de nulluy, ne par devoir « aussy, qu'il ne s'en passast bien s'il vouloit; » qui est

povrement ensievir les paroles ici devant remonstrées, qui servent plus à injure que les autres à bonne acceptation.

ENTENDEMENT. — Dame, à ce que j'entends, encore n'est pas ta suspicion bien résolue, quand, après tant d'esclaircissemens faits sur un cas, tousjours tu t'arrestes sur choses légières. Donc il convient, par tes scrupules qui n'ont point de lieu, réitérer deux fois une chose jà dite. Dame, n'y a point icy d'arrest; et n'y a riens qui répugne aux beaux mots de devant, si tu veux parfonder à demi ce que tu ne regardes que superficiellement par dehors. Tu t'esmaies arrière et te sembles troubler encontre cest homme, qui mettant humbles langages et savoreux, tantost refiert d'une queue poignant pleine de venin, comme tu dis, et ayant monstré manières de dévotion extériores, descœuvre le fiel de son ypocrisie secrète. Et lui imputes charge de repreuve et d'arrogance parce qu'il dit :

Non pas pourtant que crainte à ce l'oblige, etc.

Dame, droit-cy je te veul respondre par ordre contraire à l'assiette de l'acteur; et laisse la crainte dont il parle premier, et viens à la desserte qui se touche en la ligne seconde. La desserte dont l'acteur parle, est tout évident quelle elle est. Si les choses devant mises par l'acteur sont vraies et réalement avenues, les dessertes aussy touchées droit-cy sont de tel effet comme l'acteur les y entend. Mais les entend-il petites et non dignes de grand rétribution, quand les choses de dessus alléguées sont de petite et sobre amour, et encore de moindre mérite. Sy ne convient point aller de deux à trois. Mais pour férir au vif, ains tost que tard, dame, prends ton retour à la journée de Vendôme, et considère droit-là quelle desserte il y peut avoir, qui doie

causer ce duc d'en faire haute rétribution. Retourne après à Théonville, là où François lui envoyèrent menaces en barbe, pour luy r'oster ce que glorieusement a conquis à l'espée. Retourne arrière à l'alliance faite avec le roy Lancelot en son contraire, de qui main encore vous, François, tenez enonglée la querelle de Luxembourg. Retourne après au roy des Danois, lequel, lui faisant offre de cinquante mil hommes, à son siége de Deventer, pour entrer en la conqueste de Frise, vous François, vous lui avez soustrait maintenant; sans autres encore grans cas semblables que je cèle pour l'heure, et n'en veux faire poids, pour ce que à très-envis je me boute en ce destroit par la pitié qui y est. Toutesvoies, dame, combien que toutes ces choses icy alléguées soient de povre mérite, de povre prix, et de piteux effet, ne veut toutesvoies ce bon prince rendre mal pour mal, austérité pour orgueil, ains remettant tout en la main de Dieu, et dispensant en humaine fragilité le plus que souffrir en peut, veut rendre bien pour mal, devoir pour mauvais acquit, honneur pour desdain, service pour menace, et donnant voie et auctorité à noble nature, se humilie et supploie à raison vertueuse, là où il voit que honneur l'oblige de le faire, et que nature l'en semont. Donc, s'il ne vous honnouroit et servoit qu'en la qualité que vous le desserviriez envers lui, n'y auroit point de mérite, car ne seroit que eschange d'une chose pour autre, tant à tant; mais, en ensievant l'exemple de nostre rédempteur Dieu et homme, il vous affecte et honneure en celui point, où gît le vrai mérite; c'est en celui estat où il vous perçoit non estre guères affectés envers lui; et dit: « Là il espreuve sa vertu, il monstre « sa vraie bonne inclination et ne desmeut point sa noble « ancienne nature, que prise a au tronc là où il affecte,

« comme veullant sievir tousjours honneur et léal devoir,
« et mettre Dieu en toute équité par devers luy. »

Or venons à la crainte. Dame, n'entends-tu que crainte se distingue en deux parties : l'une sy est une crainte servile par laquelle les moindres redoubtent les princes tirans, et n'est pas icelle méritoire au portant, ne fructueuse aussy, ne contemplative à qui la reçoit, car elle est sans amour; l'autre crainte sy est, qui se appelle filiale, et est celle qui procède de vrai cœur aimant, envers l'autre que l'on répute digne d'estre aimé. Sy est ceste fondée en racine d'amour vraie, en ardeur de dilection comme qui toutes deux ne peuvent estre l'une sans l'autre, ne icelle des deux se desjoindre de sa compagne, que l'autre ne perde son efficace.

Ceste-cy est la crémeur, dame, dont Dieu veut estre crému des hommes, quand, par icelle congnoistre en eux, il y perçoit ce qu'il y quiert : c'est vrai amour. D'amour servile, ne crémeur ne tient compte, parce que ceux qui de ce le servent, ne l'aiment, ne ne doubtent que par peur qu'ils ont de sa puissance, de sa rigueur estroite, de sa vengeance droiturière; car autrement se passeroient de lui, ce leur sembleroit, pour ce que vraie amour n'y est. Or, dame, quand l'acteur dit que ce n'est point par crainte de vous qu'il s'oblige ou présente si avant, il dit vray certes; car en lui n'a nulle crainte servile, par laquelle il redoubte nullui. Il ne craint ne tirant, ne tirande; il ne ressongne ne menace, ne main mise, ne estroite compression, ne estrainte; il craint par amour non servile et sy aime par amour filiale. Oncques ne se trouva en crémeur vers homme, que telle que a envers Dieu. Mais pour ce qu'il a en lui amour radical, que Dieu congnoit et que les hommes ont pu percevoir assez, il a une crémeur aussy

filiale, de laquelle ne se veut exempter, parce que connaturelle est avec l'amour de sa racine, que toy, dame, de par Dieu ! et vous messeigneurs les François aussy, avez assez pu congnoistre s'il vous a plu, et laquelle, quand la voudriez ignorer, n'est pas ignorée pourtant ailleurs, ne faite en vain. Donc, et si vous les François affectez à savoir la vérité de ceste crémeur, si elle est filiale ou autre, enquérez-vous et revisitez ses œuvres recommandables, là où il a monstré quel est son amour entre vous, ou filiale, ou servile, car là congnoistrez-vous sa crémeur maintenant, dont il parole.

Sy pourrez mordre aussy, et sais bien que le ferez, sur le cinquante-quatriesme article, là où il dit en après :

Son fons, son cœur, son intention toute, etc.

De cestui article, dame, je te veux prévenir en response, premier que tu m'en boutes en argument. Or entends bien, te prie, à ma solution, comment d'une chose qui mal sonne à cœurs non parfons, je te feray sentir le gernon d'une favoreuse sentence non repréhensible. Quant au premier point, là où il dit : « Son cœur, son fons, il met « tout en Dieu » ; l'acteur ne dit chose à reprendre, mais dit chose méritoire à tout prince de faire ainsi. Mais là où il dit :

Mais ne vous craint, ne toute votre route;

là est le point où il sembleroit qu'il y eust assez parler arrogant et despiteux, par le semblant qu'il fait de non craindre nullui. Mais, dame, il convient droit-cy avoir plusieurs regards : Premièrement, que l'acteur icy ne parle en personne de nullui, fors en la sienne propre, qui,

de maintes prémisses touchées dessus, fait ces conclusions telles qui en ensievent, ès quelles, s'il y chiet avoir aigres, ne précis termes à la nature du cas, n'est pas cela à imputer à autre nul que à l'acteur, dont toutesvoies il se parera comme en propre personne, sans en laisser charge à nul autre. Convient regarder aussy que, comme le temps se juge par les vents et disposition du ciel, que les choses futures aussy de ce monde se prévoient et conjecturent par la disposition et gouvernement des seignouries auxquelles le monde est subjet; et préavisent les hommes l'un l'autre, en celui endroit, de leur prochaine infélicité ou salut. Comme maintenant l'acteur droit-cy, considérant les misérables difficultés, les douloureuses machinations et contendances qui appèrent, qui se mettent sus et visiblement se monstrent, juge en lui-mesme icelles devoir venir à tribulation, tourner à batailles et à mortelles rumeurs, et non pouvoir vuidier autrement, sinon par contre-nature par inopinable, par seule grâce de Dieu et par mort de personnes, en quoy toutesvoies ceux que congnoit iniquement vexés, innocens mesmes et justes en leurs œuvres, mettans Dieu en leur titre, équité pour leur appuye, honneur et vertu pour leur deffense, iceux, quand ce viendra en temps de tribulation, il prononce fortifiés de la main de Dieu, asseurés à l'encontre de fortune, et évadables naturellement les périls apparens, trop mieux que ceux qui, pleins d'apostumes en cœur, se trouveront mouveurs du meschief; car lui semble que divine équité devra estre pour eux, là où elle devra tourner en contraire aux traveilleurs des bons.

Dame, doncques, pour venir à la lettre de l'acteur et à l'entendement d'icelui : ne dit-il vray quand il remonstre que le cœur, le fons et l'intention de son maistre, tous gis-

sent en l'aspect de Dieu qui tout voit et congnoit ce qui y est ; et sur icelui regard, qui par riens nulle ne peut avoir empeschement, il se confie et s'y ose bien attendre, car sent en lui-mesme que tout y est bien, tout y est net et léal, tout de nature et condition de preud'homme qui ne quiert nuls brouillis, nulles couvertes fins cauteleuses, nulles fraudes, ne déceptions, riens seulement que paix, amour avec chascun, non quérant l'autrui, gardant le sien propre, non voulant grever et non estre grevé de nullui. Ceci est le fons de son cœur sur quoy il se confie ; ceci est le secret de ses repostailles sur quoy il met son attente, et par quoy l'acteur dit, en justifiant sa personne : que ne vous craint, ne toute vostre route, que le doiez trouver autre ; mais le gardera Dieu et le conservera à l'équivalent de son mérir et de son bon vouloir. *O Ymagination françoise!* icy ouvre ton œil ; icy regarde et encerce la profondité de ceste parole, s'elle n'est juste en soy et véritable, s'elle n'est raisonnable et honneste pour estre maintenue, quand riens n'y a en terre subject à Dieu, que tout ne soit conduit et prospéré de la main de Dieu de lassus, par plus et par moins, selon que par plus et par moins les hommes tendent à bonne équité et à bonne fin. Laquelle chose considérée, l'acteur dit pour fin de cestui article :

Cœur net et bon n'a besoin qu'on le farde,

non, n'a besoin qu'on lui baille pointure, ne décoration nouvelle ; non ; car il est net et clair de soy-mesme, et tel en son dedans que ce qui s'en monstre dehors, lui suffit. Mais tels ne sont pas, ce dit l'acteur, les cœurs qui sont doubles et vicieux ; car là sont les neux et superfluités, là sont les froncles et les apostumes, dont se tirent les suspicions, dont se traient les périlleuses et doubteuses attentes.

Et met ce, non par regart à nullui qui peut avoir cœur tel, mais par contraire de celui qui est net et tout vray, pour le monstrer plus luisant emprès son contraire, comme s'il vouloit dire : « Qui que soit non net et infect, « mon maistre est clair et sans reproche. »

YMAGINATION. — Déa! *Entendement*, j'entends bien tes excuses et les évasions que tu quiers par fentes terriblement estroites, mais aucune fois tes paroles répugnent l'une à l'autre et se contredisent, comme droit-cy en présent, là où tu dis : que ton acteur, parlant des cœurs infects et vicieux, ne le met point par regard à nullui qui puist estre tel; et tout prestement après, en son cinquante-cinquiesme article nommément, il accuse les François; et comme il a voulu justifier son maistre et le juger de bon fons, tout au contraire il accuse et juge François estre pervers et iniques, et non avoir fons, ne occasion que tout ne soit contamineux, malsain et reboutable.

Comment donc, *Entendement*, n'est-ce pas répugnance droit-cy à ce que tu as dit, que ton homme n'avoit regart à nullui qui eust cœur infect, quand tout prestement, en vuidant de celle sentence, luy-mesme te desment par confession propre, lors où il dit : « Que ne avons fons, ne « occasion juste, fors seule envie ardant, qui nous dampne « et diffame par tout le monde, et en cui brassin et sau- « ces que nous broyons, tout chascun se pourra percevoir « clairement quelles espices il y aura en la mixtion. » Il semble que c'est assez noter que nous avons cœur infect, et que l'accusation y est toute volontaire et délibérément faite endevers nous, comme la justification endevers son maistre y est produite à nostre impropère.

ENTENDEMENT. — Dame, et que puis-je mais, si aucunnui t'approche de blâme, là ou je ne puis réparer l'œuvre

qui lui en est cause. Jà ne puis prévenir aux choses faites, qu'elles ne demeurent en leur qualité telles ou telles ; mais je puis bien justifier personnes en leur innocence, non contaminées de faute.

Ce m'est dur, voir, que la lettre de l'acteur a besoin de mon réparer ; mais encore m'est-il plus amer de la cause qui l'a mu à escrire. Je n'ai, grâces à Dieu ! cœur gros à l'encontre des nobles François, par quoy je doie adhérer à nullui qui les déprime. Mais je désire bien à parer les aigres paroles de cestui escrivain, qui aux François ne sont bien agréables. Sy me pardonne, dame, si je parfai ce que j'ai commencé, car ne tends, moy, que à fin bonne, à fin de paix et de transquillité en ta conscience, et que les murmures qui maintenant, à cause de ces aigres escrits, te troublent en courage, soient applaniées un peu et mises à néant, par bien donner entendre. Dame, n'en soit à toy tout le tort, ne à l'acteur aussy ; soit myparti cestui fardeau, et en porte chascun sa portion, tant du bien comme du mal. Peut-estre qu'en prestant main à l'un l'autre, le poids en sera moins dangereux et la charge moins grevable chascun.

Pour gouvernement des choses humaines ne convient mais que discrétion : peser les matières, parfonder les causes, déterminer gravement et vertueusement exécuter, et que chascunes privées personnes, pour parvenir à la congnoissance et distinction de toutes choses, mettent peine premièrement à congnoistre ce que c'est d'eux-mesmes, ne quel jugement ils en pourront donner véritable entre Dieu et leur âme ; car là gît la racine première de sapience, le fondement de bien entendre et le commencement de bien savoir faire à mesure ; par lesquelles choses toutes choses estables et bonnes se peuvent parmaintenir

en estre, et toutes ruineuses et déclinatoires de salut relever et ressourdre.

Dame, qui emprendroit à faire d'une terre arbuste, d'une espaisse forest, terre pour semer grains, ne convendroit-il avoir divers engins de fer pour tirer dehors et essarter les racines, et puis, icelles tirées à diverses labeurs, replanier la terre arrière, et remettre en disposition arable? certes sy feroit. Pareillement est-il droit-cy, dame. L'acteur perçoit aujourd'hui la terre françoise estre arbuste, durement pleine de superfluités nemoreuses, non bien cultivées et moins encore proufitables à commune salut. Sy a quis ses crocs de fer et havès, pour aller quérir les racines dommageuses qui empeschent la semoison, et les faire mourir et sécher au ventre de la terre qui les produit, affin que la noble semence y vienne qui y est dû de nature. Sy ne le peut faire que par fer, parce que le fer rude et de rigoureuse matière est tout propre à la rigueur de l'ouvrage, et que vaincre et rompre convient fort pas fort. Qui est la chose, dame, qui plus s'aguise que le fer? ne qui est la chose qui plus perçant soit, ne plus aguë que parole? L'acteur doncques, faindant parler familièrement avecques François, non pas par contention, ne repreuve, mais par argumentation proufitable, tendant à salut, et considérant eux non avoir occasion juste, ne titre honneste d'eux animer en contraire de ce prince le duc, ne de lui monstrer, ne procurer ce que lui procurent et monstrent, est allé quérir ses crocs de fer trenchans, ses havès pointus et parfons, pour tirer dehors le fons de leur cœur les racines mauvaises qui y croissent, et dont les arbres et ramures qui ennaissent, sont ombrages de mort et de malédiction qui s'y embûchent, que pitié est, quand si noble terre n'est arée et disposée au

fruit tel que nature y demande. Et ce voyant l'acteur, et tendant à y vouloir devenir essarteur, vient hardiement férir au vif des racines, pour essay s'il en pourroit nulles eslocier ; et remonstre aux François ce qu'il perçoit radicalement en leur fons, disant : « Vous n'avez fons, ne occa- « sion nulle, fors seule envie ardant, laquelle il vous « convient jeter en voie et souffrir extirper. Pourquoy? « pour ce certes que avec le grief que elle vous fait « mesmes, elle vous dampne, diffame et recule par l'uni- « vers monde. Et pourra cognoistre chascun, quand tout « aurez fait et brassé, et longuement persévéré en ceste « manière de faire, quelle raison, ne quelle cause vous y « pourrez avoir, ne quelles sont les fins et conclusions « que vous y quérez. » Ne dit pas ceci toutesvoies par repreuve, mais par advertissement de vostre honneur et salut, et pour vous donner à entendre ce que la généralité du monde vous impute en darrière. Dame, si bien que paroles flatteresses coustumièrement sont agréables, si bien sont répréhensions aucune fois de grand fruit; et est langue de corrigeur médecine au prudent, lorsque venimeuse est et tacère celle du flatteur. Congnoit bien toutesvoies l'acteur qu'il ne lui appartenoit soy bouter droit-cy, ne de prendre une correction si aigre sur une si haute et glorieuse nation comme est celle des Frans, là où vertus et bonnes mœurs sont comme en rivière poisson; mais ne peut estre la chose autre. Il convient ou réparer ou nier. Nier ne peut; car l'ouvrage accuse l'ouvrier. Donc il convient réparement aucun honneste et véritable, là où le nier ne peut donner à l'ouvrier sauveté, ne fuite. Et pour tant, dame *Ymagination,* si comme tu poses sur les aigres mots droit-cy, pose-toy un peu aussy sur le bon vouloir de l'acteur, qui, par aigres voies parties de bonne âme,

tend à fin de salut et de félicité, non pas à intention de injurier, mais par affection de remonstrer en vérité estroite, ce qui à hautes glorieuses personnes blesse et messiet. Adjouste après encore l'acteur chose laquelle je pense bien, dame, que tu lèves bien haut, parce que arrière il accuse les François donner charge à son maistre, là où il dit :

Vous imputez charge et blâme importables, etc.

FRANÇOISE YMAGINATION. — Holà, *Entendement,* tu me préviens de cestui et m'en romps la parole ; mais je te préviens maintenant d'un autre, et la te rendrai telle. Tu as dit voir ! Certes, ton homme charge François comme il sçait bien faire ; et dit que eux le chargent et aggravent par paroles piteuses et de grand poids durement, qui toutesvoies est le prince du monde là où reposent plus de vertus et de nobles mœurs, et qui, pour Dieu, ne pour nulle rien créée, ne voudroit faire chose laide, ne contre honneur.

Entendement, cecy il convendra bien que tu exposes, et que tu preuves en quoy François le vont accusant contre vérité. Mais quand tu auras fait cela, et que, à bien venir, ta raison y seroit bonne, sy te trouveras-tu au plus haut péril de meshuy, en un passage dont moy-mesme prends hide d'y jeter l'œil ; car n'a suffi à ton homme, parer son maistre et le nettoyer de toute laideur ; mais vient, en son cinquante-septième article, férir à gorge béant sur François généralement, et ne sçait-on sur qui.

N'est pas droit-cy reproché vilainement tout le thrône françois? n'est pas droit-cy la généralité de France reprochée de faute et de grand charge? Où est la vertu en

homme, ne constance, où est la tempérance et fortitude, qui droit-cy conseille estre patient, comme de sentir telles flacques vilaines ruer au visage de nobles gens, dont oncques nul, et fussent-elles déméries, ne fut si constant que de les porter?

ENTENDEMENT. — Dame, si je pouvoie faire que ce qui est fait fut non fait, tu n'auroies occasion d'entrer en cet argu, ne moy de me mettre en tes dangers, là où tu contens de me tenir clos. Me poise bien toutesvoies, et le t'ai dit assez, que à dur et regret je me trouve droit-cy, parce que nulle solution, tant pust estre véritable, ne pourra estre délitable à l'oye. Et pour tant en aimasse-je mieux le déport, et que l'acteur, entre toy et moy, fust demouré cause de nostre non arguer. Or n'est-il autrement, et ne se peuvent paroles révoquer, qui tant sont amples et manifestes partout que chascun les porte conçues. Sy convient passer par cestui destroit que tu dis, ou y laisser l'acteur enfondre; car de fuite, ne d'eslonge n'y a-il point. Il y convient ou pendre ou rendre. Constraint, dame, et contre cœur je me dispose à y passer parmi, en toy requérant que, à si léger que tu me verras passer outre, que à si léger tu te veulles contenter de moy, sans moy y faire rentrer coup après autre; car ne me plait point le longuement y arrester sus, parce que l'activité courte t'y doit estre aussi agréable comme à moy propre.

Voirement accuse l'acteur François de charge que donnée ont à son maistre à tort, de quoy marri, comme raison veut, le justifie et le profère celui du monde où moins a de reproche et plus de nobles conditions, par contraire de la charge que à lui imputent. Donc, et qui voudroit avoir spécifié quelles charges : on regarde et preigne-on recort quelles on lui a données à cause de

monseigneur le dauphin, dont ne mors, ne vivans, ne angels, ne hommes, ne le sauroient rattaindre. Car qui a mangé son pain, jusqu'à un petit chanteau[1], en honneur et proud'hommie, et qui a mené son jeune flourissant eage volage et léger jusqu'au terme de hauts glorieux vieux jours, tous nets et impollus, est vraisemblable et digne de croire, qu'envis terniroit la clarté de si longue régnation glorieuse, sur le bord de sa fosse; combien que vous, seigneurs François, souventesfois et assez, dont c'est pitié, lui avez donné des occasions assez légitimes pour le despasser, qui toutesvoies s'est contenu méritoirement en vertu, là où excusablement et à titre honneste pouvoit traire à la voie oblique. Mais plus s'y est porté bien, plus y est esprouvé bon; et en tire tant plus gloire, quand, ne en dur, ne en foible, oncques légèrement n'a obéi aux passions, jusqu'au dernier, là où constrainte d'honneur ou de péril le perforçoient de soy deffendre.

Sy a bien dit l'acteur voir : « que pour tout l'avoir et « seignourie du monde, non pas pour Dieu mesme, ne « pour son paradis, ne voudroit faire faute »; entendant que Dieu ne l'en requerroit jamais, et que paradis n'est point à obtenir par ce mesmes : mesmes sont fautes et telles opérations contraires à Dieu et à salut. Donc, après l'avoir ainsi justifié par vos causes propres, il tourne le visage envers vous et dit :

> Tournez, virez, perquérez ses légendes,
> Le droit, l'envers de sa vie honnorée,

comme s'il vouloit dire : « Vous n'y trouverez riens qui

[1] *Chanteau*, morceau. *Voyez* plus haut, p. 374.

« à reprendre fasse ; mais en fouillant ses fautes et amen-
« des, quand vous aurez tout quis et riens trouvé,

« Retournez-vous sur vos propres kalendes,
« Là dont lecture est assez proférée. »

Veci l'estroit point, dame, où tu dis que l'acteur charge évidamment François d'honneur mesfait, pour ce qu'il dit : « Retournez-vous sur vos propres kalendes, sur vos « propres faits qui sont escrits et enregistrés, car ceux-là « vous feront taire d'autrui. » Or, dame, ce qui escrit est et tant publié, il convient bien qu'il demeure ; et plus est possible de le réparer par bonne interprétation, que de l'anéantir tout et estaindre par désavouer l'œuvre. Kalendes, tu sçais bien, dame, est une diction qui signifie mesure de temps générale sur tous les mois de l'an, et sous laquelle les mois se distinguent l'un de l'autre. Or dit l'acteur : « Retournez-vous à vos propres kalendes, aux « heures, aux jours, aux mois des années passées, où « choses diverses sont avenues en ce royaume, et dont la « lecture se peut trouver ès livres. Retournez-vous vers « icelles, comme en qui vous devez avoir vostre confi-« dence ; car sont faites et escrites de ceux de vostre « parti, de ceux qui vous faveurent et magnifient, et qui « vivent de vos gages et bienfaits. Prenez vostre recours « à icelles et les visitez ; mais vous n'y trouverez rien qui « blâme lui soit, ne qui le repreuve de nul mésus. » Et n'entend point l'acteur, dame, blâmer ne un tel, ne un tel, ne ramentevoir, ne relever rien du vieil temps, tant soit peu ; mais seulement que devez avoir recours à vos propres escrits et escrivains, qui sont devers vous, dont la lecture, par ceux qui en ont vu tant de deçà que de là, est assez proférée, est assez publique quelle elle est, comme

si l'acteur voulsist dire : « Je m'ose bien fier ès escrits de « vos propres historiographes, que vous n'y trouverez « riens mal, non plus que nous. » Et monstre bien cela par la chose qu'il adjoint après :

> L'on vous dit bien : Ciel et mer ont durée,
> Mais plus possible est demain tous deux rompre,
> Que son haut cœur de mauvaisté corrompre.

Là monstre-il bien qu'il ne vuide point de ses termes, et que toujours a son regard en un lieu, combien que la figure qu'il fait du ciel rompre avec son cœur, n'est mot évangélique, ne article de la foy; mais il le dit par une manière de confirmation de sa preud'hommie et léauté, en quoy il est résolu pour mourir, premier que les rompre.

Dame, doncques puisque une chose peut avoir deux entendemens, et que l'acteur en prend devers lui le meilleur, n'est pas de nécessité pour tant que celui qui reste, mauvais et poingnant, soit imputé à l'acteur à charge, quand sciamment il désavoue et révoque tout mal dit, et souverainement en la personne royale.

Et que ceci vrai soit, l'acteur le monstre en son cinquante-huitiesme article.

Cecy met l'acteur notamment et tout de gré à l'encontre de plusieurs clercs et officiers, non tous, mais aucuns hautement promus, qui non nobles, ne de sang, ne de mœurs, occupent les siéges et dignités souvent en court des vrais nobles en cœur et en fait; et les accompagne naturellement plus volenté que raison, plus affection oblique que discrétion grave, par flatterie, par complacence, par regart à privé bien, et parce que la grâce du monde leur

est plus quise que la gloire de Dieu par vérité essourdre. Encontre telles gens doncques, met l'acteur ce qu'il dit : « Ne tous vos clercs, ne toutes vos contreuves, ne « sauront riens mettre avant, comme loings, ne parfont ils « le voisent quérir, de quoy ils puissent ternir sa gloire, « de quoy ils puissent noircir sa renommée, ne de quoy « ils le puissent prouver avoir délenqui encontre honneur, « ne encontre devoir, ne encontre équité nulle. » Sy te dis, dame, que sans que désormais tu me mettes guères plus en question, moy-mesme te veux mettre en termes les articles qui encore y restent scrupuleux, pour tant plus abréger nostre procès, qui jà longuement a duré; et saillant de l'une clause en l'autre, viens au cinquante-neuviesme article, là où l'acteur arguë encontre François.

Ès deux premières lignes de cestui couplet, l'acteur, en confessant l'envie des François et leurs haynes, remonstre la grâce que a de Dieu et du monde, son maistre qui est tenu et jugé à preud'homme de tout le siècle et de ce qui est dedans, roys et empereurs, lesquels l'ont tenu et tiennent le coffre d'honneur et de haut los. Par quoy, condoléant en François et en la régnation d'aujourd'hui, dit suspiramment :

> Vous donc, hélas ! que le siècle tant nomme
> Haulx et fameux, et le juste agravez ;
> O et pensez quel los propre y avez !

« Vous les François qui estes si haute et si glorieuse « nation que nulle vostre pareille, et agravez et chargez « le juste, l'avez en hayne et en despection pour sa glo- « rieuse fortune, ruez et machinez en sa ruine par envie, « qui riens toutesvoies ne vous demande, ne empesche,

« mais fuit vos mains belliqueuses, vos extrêmes cheva-
« leureuses puissances, et renonçant à fierté et orgueil
« encontre vous, vous offre service et révérence hum-
« bles : oh ! pensez quel los vous vous acquérez en vous
« tenir en ces termes devers lui ; » comme s'il vouloit dire : « Vous vous en faites blâmer par tout le monde, et « en mettez vos âmes en grand péril. »

Or sçai-je bien que cy-après, en son soixantiesme article, il y a un mot qui te cuit beaucoup, dame, et lequel par aventure tu notes estre assis en tout excès d'outrage et de fel orgueil. Sy désire bien, à t'en esclarcir un peu la fantaisie, comme qui sais bien que tu y muses beaucoup, et est un des principaux points sur quoy plus tu arrestes.

Et ne dit bien vrai l'acteur, dame, quand il dit : que mouvoir guerre à son maistre vous est bien possible, puisqu'il est en vostre franc arbitre ; mais il dit après : que le proufit qui en pourra venir à vostre part, cestui-là certainement n'est point sçu, car il gît célé en fortune ;

> Mais si la cause en est juste ou loisible,
> Ou s'elle est moins à faire ou plus taisible,
> Cela scet Dieu qui règne sur la lune.

Droit-cy dit-il vrai aussy. Et n'est œil si troublé qui ne voie bien et entende ceste lettre, qui n'a besoin d'exposition autre que telle que elle porte, parce que nul autre ne se pourroit donner plus claire. Mais dit après : « Soit « vostre querelle noire ou claire, soit juste ou telle que « peut estre, quand François vendroient pour confondre « son honneur,

> Il est non roy, mais duc pour eux respondre. »

Non roy, mais duc pour vous respondre, notent François et prennent à aigre, je pense, et en grand ravalement,

parce qu'il semble parler pair à pair en compagnon, et que l'un ne donroit à l'autre avantage d'un chivot[1]; comme s'il vouloit dire : « Si tu me quiers, tu me trouves; je suis « homme pour toy. »

Dame, à ceste difficulté il convient respondre et donner l'interprétation saine qui y siet. L'acteur droit-cy, par les choses ainsi que les voit disposées, et que à tous lez on circuit subtillement pour avoir bras dessus ce prince pour le faire ployer, et qu'en icelle quisition pour venir à ses fins les moyens sont moult divers et de très-évident péril, si Dieu ne les contretient contre la volenté des hommes, suppose l'acteur et craint pouvoir advenir ce qu'il voit en disposition de non pouvoir faillir, qui aucun temps long y persévère : c'est guerre et tribulation, dont nourrice aura esté envie, et nulle riens autre. Par quoy venu jusqu'à là, et que nécessité constraindra l'aignel de devenir loup, qui tousjours aura fui la meslée, toujours se sera monstré sage et souffrant homme de paix et de léaulté vive, et néanmoins lui voudra-on courir sus, le mordre et le mener à confusion en ses vieux jours, qui oncques ne fut humilié par force, jamais ployé, ne mis à subjection par menace, ne par hautement entreprendre : dit l'acteur de lui-mesme et en faveur de celui, lequel il congnoit invincible en courage et sans peur : « Il est non roy »; comme s'il vouloit dire : « Il est celui qui n'a pas puissance d'un roy pour égaliser « la sienne à l'encontre des Frans, mais il est duc pour « deffendre son honneur, pour deffendre ses terres et ses « pays à l'encontre de vous, quand vous le surquerrez de « desraison. » Et ne dit pas « duc pour vous respondre », par entendement qu'il le veulle faire égal avec le roy, ne

[1] Je ne sais pas ce que Chastellain entend par : *un chivot*.

qu'il le die par orgueil, ne despection à l'encontre de sa très-noble personne, mais par confession de vérité, qui est telle en effet : qu'il est non roy et non si bon que de l'estre, mais il est duc povre emprès lui, plein de courage toutesvoies pour oser deffendre son honneur et sa querelle, constraint, contre vous les François tous autres, réservé seul le roy. Donc, et si le fait est plus grand chose que parole, encore est plus permissible à homme de remonstrer aigrement ce qui peut advenir, que n'est de faire de fait ce qui peut porter dommage et danger.

Or autrefois, dame, ont princes non roys, comme cestui, donné des affaires beaucoup à ceux qui roys estoient très-puissans, et n'ont point ressongnié, par la hauteur de leurs titres, à deffendre fièrement leurs querelles en moindres possessions de seignouries. Exemple de plusieurs contes de Flandres, qui toujours n'ont pas esté concordans avec les roys françois, mesmes leur ont donné des vexations beaucoup et des répugnances très-dures et roides plus d'une. Entre lesquels Ferrand de Portingal, non de sang si bon que de France, se monstra moult felle, et soy exposant contraire à la couronne, en confidence de sa haute fortune, fut humilié toutesvoies et vaincu par le pesché de son descongnoistre. Or n'est mie cestui un Ferrand de Portingal. Ce n'est mie celui qui descongnoit la sève dont il prend estre. Ce n'est mie celui qui, rebelle à la majesté glorieuse, se veulle eslever contre elle à main ennemie. Non! Mais est celui qui assailli de tout le monde, et seulement son roy et son chief mis dehors, s'exposera à la fortune d'un jour pour soy deffendre. C'est celui figurativement que l'on peut dire saint Michel, qui championne avecques le roy de là-haut, à l'encontre du dragon; et n'est mie celui qui adhère au prince de rébel-

lion, au prince d'orgueil présomptieux. Mais puissant sous le bras de son roy plus que nul autre, plus que nul autre voudroit soy exhiber déprimeur de ses contraires, là où comme non roy mais duc très-puissant se peut bien nommer justement prince pour respondre à tous ses ennemis françois mis en un tas, parce qu'entre eux tous, réservé la personne royale, n'a nul de si haute condition que par honneur et licitement il ne puist dire le mot et l'exécuter par fait.

Appaise-toy doncques de ce mot:

Il est non roy, mais duc pour vous respondre.

car le respondre ne s'entend point au roy, mais s'entend à tout le remanant en dessous, lequel il veut revérender par amour, et non craindre, par le surquerre en main ennemie.

Dit en outre l'acteur en son soixante-uniesme article, continuant sa matière selon les dispositions que voit tendre à péril :

Bien le pourrez molester et combatre, etc.

Droit-cy l'acteur, soy arguant en lui-mesme et impatient des choses que voit couver bien douteuses, et desquelles ne peut traire fin autre, en son avis, que guerres et tribulations recommencées, là où les victoires sont incertaines tant au plus puissant comme au plus foible, mais prenant le pire devers lui, dit : « Bien le pourrez « combattre et molester, vous autres qui tant avez la dent « à lui, et à l'aventure le vaincre et humilier, si cela « vous est permis de fortune, ou que sa destinée le porte « ainsi ; mais ne saurez par tout vostre effort, diminuer

« son honneur, sa glorieuse renommée acquise en hautes « opérations passées, laquelle, quand le corps vieillart « seroit succombé en vos mains sous honneste et coura- « geuse deffense, ne seroit pourtant point amendrie, ne « prosternée avec lui sous la clarté de vostre victoire; « ains seroit chu plus glorieux vaincu, que vous, à bras « deseure, ne vous acquerriez gloire vaincuers, parce « qu'en juste deffense, posé qu'il y peut cheoir infor- « tune, sy n'y peut-il cheoir reproche; mais est titre plus « clair, cheoir courageux en juste querelle, que estre « vaincueur en tyrannie. » Et ce considerant l'acteur, avec ce qui est méri par avant, moult haut et moult clair, et en quoy sa fame attend glorieux diademe, dit : que maugré vous tous, ceux qui avez ainsi envie de ce qui ne vous griève, meure, vive, soit vaincu ou vaincueur, il aura son siége au plus haut du palais d'honneur, avec tous les meilleurs et les plus nets de la terre, s'en ses vieux jours, et contraire de ses mœurs et conditions, il ne se mue et change, et soulle et pollue tout volentiers ce que si curieusement a gardé jusques-cy; que l'acteur ne craint point. Et parle droit-cy l'acteur notamment contre ses envieux égaux de lui et moindres, et non pas à autres.

Dit en outre l'acteur en son soixante-deuxiesme article:

Montez, régnez, ampliez vos clostures, etc.

Droit-cy l'acteur présuppose le pire encore par devers son parti, comme tout reconforté du meschief, et concède que le bras des François se pourra tant estendre et soy eslargir, que le monde et les nations voisines tremblent devant luy-mesme, pourra faire humilier, si l'aventure le doit[1]

[1] Lisez : *Le donne ainsi.*

ainsi, cestui duc son maistre de quoy la hayne des François seroit estancée alors : toutesvoies, dit l'acteur après, quand François auroient tout ce parobtenu, et que l'assailli seroit chu à l'envers, ses pays trascés[1] et courus, ses hommes et subjets mis à l'espée, et dissippées toutes ses richesses et substances, toutesvoies y a-il une chose à laquelle il leur deffend qu'ils ne atouchent, laquelle luimesme a conquestée et est inexpugnable et invincible : c'est l'honneur, la gloire et la bonne fame qu'il a acquises en son temps par léauté, par preud'hommie, par intégrité et par noblement et chevaleureusement vivre avec tous les meilleurs de la terre, entre lesquels ne se trouvera nul plus clair, ne plus net. Donc, en confermant sa raison, il expose plus amplement ce qu'il y entend, et dit en son soixante-troisiesme article ce en quoi gît la custode de son honneur, la garde et conserve de sa splendeur et clarté, qui n'est ailleurs qu'en sept pieds de terre très-glorieuse, que honneur lui garde, et qui sont plus dignes et de plus grand fruit que nulle couronne, ès quels tant plein de gloire et de bon nom, plein de mérites et de hautes recommandations, il gerra enseveli comme la précieuse pierre est assise en l'or. De laquelle fosse, posé que serpens et venins plusieurs y pourront circuir autour, sy y pourront-ils mourir plustost que y atoucier, parce qu'en la précieuseté de sa fame ne pourra mordre venimeuse langue.

L'acteur, veullant confermer ceci : que ainsi en est, et que son honneur est si par très-clair comme il afferme, dit, en son soixante-quatriesme article, pour contempner[2]

[1] *Trascés*, envahis.
[2] *Contempner* (du latin : *contemno*), mépriser, flétrir.

les ambitions et vaines gloires de ceux qui parent leurs cœurs autrement en la vanité du siècle :

C'est cy l'acquest de ses longs jours félices, etc.

comme si l'acteur voulsist dire : « Cestui pourchas et « contendement qui est de mourir en nette fame et claire, « non avoir riens fait, ne conseillé qui ait esté contre hon- « neur, ne contre entière preud'hommie, soy estre offert à « servir Dieu et la chose publique, avoir ensievi vérité et « raison humaine, affecté bonnes mœurs et opérations « nobles : c'est ici l'acquest de ses longs jours ; c'est ici la « chierté qu'il propose devant toutes richesses et posses- « sions de seignouries, lesquelles mourront avecques lui, « mais cecy ne lui mourra jamais. » — « Or lui r'ostez, ce « dit l'acteur, cestui acquest ; r'ostez-lui ses villes et « cités ; déprivez-le de toutes ses possessions, par tyrannie ; « vainquez-le et humiliez en bataille ; faites-lui du pis que « vous pourrez ; au moins cecy ne lui osterez-vous jamais, « et fussiez-vous cent empereurs ; car il vous en fait figue, « quand, en la perdition du tout, cecy lui demourra adjoint, « cecy lui demourra inséparable à toujours et non ravis- « sable. Mais vous pourra bien tourner sa netteté en con- « fusion et en enlaidissement de vos faces, quand si juste « homme et si noble en tous ses faits, par envie, par dol, « par pure malignité de venin, aurez persécuté et mené à « sa fin, laquelle, vaincu au pis venir, lui sera glorieuse, « et à vous dampnable et confuse, vainqueurs. » Et droit- cy l'acteur, compressé en cœur d'amertume, et excité à larmes par pitié du cas que parfondément a enfonsé, dit en son soixante-cinquiesme article :

« L'estrif m'ennuie, et me poise que né suis de telle

« heure, que traiter me convient telle matière, ne que les « pitiés conçues me sont occasion de baigner ma plume « en propres larmes, qui aimasse mieux avoir autre occu- « pation que ceste, qui est pleine de rumeur, pleine de « mérancolie et d'amertume, et finablement tendant à « ruine et dampnation infallibles, par le conseil et pour- « chas de l'ennemi, qui allume tout ce feu et tient les « cœurs de haute sorte, les cœurs des princes, si vicieux « et si frois, que honneur n'y a lieu, ne remors habita- « tion. » Donc plein d'ennui, de douleur et de passion, et voiant que dire n'y sert riens, ne change, ne ne meut les desvoiés, ains persévèrent plus et plus en leurs erreurs, en leurs dolentes et damnables entreprises, dit en son soixante-sixiesme article :

« Pour mettre fin, ô vous François, en mon œuvre, la- « quelle vous semblera plus aigre en son qu'elle n'est « toutesvoies en essence, j'ai peur, si Dieu ne vous œuvre « les cœurs et vous nourrisse d'un autre avis, que la con- « séquence ne doie estre dure, et que les fortunes et « occultes destinées incongnues ne fassent rapt et exter- « mination finale de ce royaume, par vos péchés, par vos « envies et divisions, en quoy chascun, comme pour soy, « doit le guet pour s'en parer et justifier. » Et dit notam- ment *rapt;* car, comme l'escouffle[1] vient fléchissant des ailes au long de la terre, et ravit le poussin et l'emporte, ains ont esté les autres règnations de jadis emportées et transférées d'une main à autre et venues à leur fin; et pareillement pourra avenir, et ne sçait-on quand, de cestui très-glorieux et très-chrestien royaume, qui plein de gloire anciennement et de vertus, chiet à nos yeux et se renverse

[1] *Escouffle*, milan, oiseau de proie.

à plénitude de vices. Laquelle chose l'acteur regardant, et veullant mettre au front des François ce qui autrefois et tout freschement les avoit mis tout bas, pour leur donner hide du danger où passés sont, leur dit :

« Felle jadis division murtrière mena presque ce « royaume jusqu'à finale termination, mais après que « grâce de Dieu l'en a déjettée, dont il a esté remis sus et « relevé assez glorieux, tantost arrière s'y est reboutée « dedans; et l'ont repris par devers eux les hauts mem- « bres d'icelui, à leur piteuse et très-confuse attente. » Et dit l'acteur notamment *division murtrière*, non pas que par ce il entende nulles vilaines œuvres du temps passé, mais que division, en elle-mesme et de sa nature, est murtrière cause, et fait avenir murtres, homicides, ruines de peuples, blasphèmes de Dieu, et toutes choses inhumaines et dyaboliques, que le monde abhominer doit, et Dieu non tolérer.

Donc arrière, plein de regrets l'acteur, et pour faire mieux apparoir que les choses touchées dessus ne lui procèdent point tant de felle courage envers nul, comme de dévotion à la chose publique et honneste, jettant ses yeux au ciel, invoque Dieu et tout ce qui peut avoir puissance ou administration en humaine salut, et clame envers fortune et nature, envers toutes les puissances célestes de lassus, et toute bonne et dévote créature d'icy en bas, priant que pitié leur puist prendre de cestes si douloreuses et dampnables questions et chétivetés, qui aujourd'hui se nourrissent, en dure attente et perplexité de l'univers monde chrestien et de chascune privée personne, par l'instruction de l'ennemi, qui les bons contend à faire perdre en tribulation, et les mauvais essourdre en règne et durée pour desrigler tout l'univers. Par quoy, en cestui

son soixante-huitiesme article, dit enfin : que ne peut percevoir riens autre en cestes rumeurs et tribulations présentes, que fin prochaine en vieilles prophéties, et que nous sommes sur la fin du monde, sur la venue d'Ante-Christ, que nostre rédempteur Jésus nous a certifié de venir, et assez démonstre l'eure et le temps par les circonstances que mises y a, et qui maintenant et de pièça appèrent et ont eu continuation longue; car foy et charité fallent par l'univers siècle, amour et cordialité entre parens, nature entre enfant et père, vérité en cœur des princes, honneur et vertu entre les nobles, vergogne et honnesteté entre les prélas ; se prisent vices et desrèglemens; se quièrent vanités et ambitions, flatteries et voluptés de corps; n'est cure aux princes des choses de Dieu; ne leur est cure de la chose publique; ne leur est soin de félicité commune, moins encore à leurs nobles, moins encore à leurs conseilliers, moins encore à leurs juges et préfets. Mais tous au privé bien entendent; Dieu oublient; honneur ne congnoissent; de pitié n'accontent; au salut ne avisent; seulement au corps malheureux vivent et l'ennemi servent. Donc à ceste cause sourdent gens contre gens, peuples contre puissances, régions contre royaumes; et les roys et les princes de la terre, par convoitise, par affection desriglée, par ire, par envie, par gloire vaine, par affection de régner, s'entre-ruent, s'entre-mordent, s'entre-confroissent en batailles et en effusion de sang, dont ne leur est ne que de bestes mues; car pitié n'a lieu en eux, ne crémeur de Dieu. Et par ce dit l'acteur : que cestes choses considérées, n'y entend autre chose, fors fin prochaine en toutes vieilles promissions.

L'acteur met en son soixante-neufviesme article icy la vision de Méronnée, de laquelle ne fait guères ample réci-

tation, parce qu'il la remet en la main des clercs et de ceux qui hystoriens sont. Et encore présentement moy n'en quiers faire autre déclaration que celle de l'acteur, parce que le quérir au lieu où il est escrit, pourra donner contentance aux affectans, savoir le mistère.

Sy met droit-cy l'acteur son dernier couplet, qui fait le soixante-dixiesme.

Cestui article ne besongne de nulle exposition autre que la lettre lui baille, excepté que l'acteur donne plainement à entendre par icelui quel homme il est et de quel fons lui est mu son ouvrage, quand il requiert à Dieu pour amendement en tout cela où il fait besoin, et pour conservation en paix et en bien, ce qui est en bon train. Donc après il recongnoit la povreté de sa passion, qui a esté cause de son aigre escrire, et confesse que si le fruit peut estre povre qui en sera tiré, encore sera le délit moindre qui s'y assavourera par cause de son aigreur.

Dit toutesvoies en sa dernière ligne là où il tout clot, pour tant mieux pardon obtenir envers les mal prenans : que tel qu'il est, il l'a fait angoisseux et plein de larmes, en son lit. Donc, comme larmes procèdent de racine de charité vraie, présuppose et entend que son œuvre doit estre prise et entendue comme faite à bonne fin, parce qu'elle procède et est fondée en bon commencement.

Dame doncques, *françoise Ymagination*, vecy le réparement que j'ai sçu faire présentement sur le mordant langage de l'acteur dont tu t'es plainte, cuidant y avoir cause plus juste à l'aventure que je n'y entends, si mes spéculations et parfondances de vérité peuvent avoir lieu et prévaloir sur mauvaises interprétations grosses et non bien attaintes en racine, comme il slet considérer plus parfont maintes fois que le sens littéral, lequel en sa pre-

mière conception souvent est tout autre à l'intention de l'acteur. Siques, dame, si mes présentes expositions te peuvent suffire et donner contentement, j'en loue Dieu et en répute mon heur bon, sinon par ce toutesvoies que je ne puis excogiter réparation plus ample, ne plus vraie. Sy convient-il que je m'en tienne à tant, et que j'en attende ton bon plaisir, comme qui ne puis désavouer l'ouvrage qui fait est, et que tu as par devers toy en nom de celui qui en est l'ouvrier.

Donc, jà-soit-ce que je redoubte assez que, non obstant mes solutions, il ne te doie demeurer toudis des soupeçons non bien apaisées, sy m'est-il espoir à l'autre lez, que tu, qui es concierge de tant de nobles et de haulx cœurs, pleins de science, pleins de vertus, pleins de bonnes mœurs, pleins de preud'hommie, pleins de grand sens et de prudence, seras trouvée aussi contentable avec eux, comme avec autres de perverse condition murmurant tousjours et doubtive.

Dame, le lieu de ton habiter, si le ciel a plénitude d'estoiles, sy a-il plénitude aussy de cœurs nobles en son clos; et n'y fallent prudences et profondités graves, ne que au firmament le soleil, sur lesquels, en tout l'estroit paraller, je me fonde et confie. Et ne m'est la difficultation des cœurs volages point tant crémue, que la saine conception des prudens hommes ne me soit plus potence de repos. Donc, et si aucuns non convertissables, comme l'on en trouve beaucoup, disoient : « Que nous est-il des solu-
« tions et des vestemens que tu trouves droit-cy pour
« parer un injurieux livre, dont tousjours le venin perce
« la couverture? Et nous cuide *Entendement* faire à croire
« que blanc soit noir, et que ce que nous voyons noir aux
« yeux et au sentement, que par fallaces et par tour-

« noier autour il puist devenir blanc? nenny voir! Donc-
« ques ce que *Entendement* en fait, il le fait constraint,
« et parce que lui-mesme perçoit que le cas est mauvais
« en soy et plein de venin; et pour tant contend-il à le
« parer et vestir d'une robe de déception, pour abuser
« gens; mais toutesvoies ne peut, que tousjours la chose
« ne demeure en sa nature, telle comme elle est, et que
« l'acteur aussy ne demeure enfangié de l'ordure de son
« escrit. »

A cest argument il y chiet, dame, response moult belle. Et prends, au nom de l'acteur, le pire que telles gens pourroient supposer, et que l'acteur soit vaincu de non avoir autre sens en son escrit que le littéral, ainsy qu'il gît. Donc, pour lui venir à secours, et que raison veut que la plus foible partie trouve main forte aucune pour la deffendre, je dis pour l'acteur : que encore en son sens littéral ne peut avoir tant de mespris, qu'en équité et jugement de raison saine ne se puist honnourablement parer et sauver sans encourir grief. Et ce je te prouve par exemple et par induction véritable de ce qui avient tous les jours par fait, qui est trop plus que parole. Tu vois tous les jours vassaux avec leur prince mener guerre encontre un autre plus grand, et iceux mettre main violente en un roy, ruer en lui et se joindre au corps en bataille, le vaincre et occire sous la main de son seigneur. Comme doncques main mise est le dernier exploit d'appétit vindicatif, et que nulle injure n'est si griève que percussion, n'est doncques parole aigre plus supportable que main mise, quand main exécute son ire par fait, et cœur passionné tant seulement par parole, qui ne offense que l'oye? Donc, comme vrai est que Dieu a créé les hommes de divers semblans, les a créés aussy de diverses condi-

tions, de diverses natures et influences, et leur a donné diverses propriétés différentes : les uns a fait naistre à labeurs et œuvres serviles, autres à gouvernement de villes et de cités, autres à préfectures et dignités sur le peuple, autres à marchandises et mutuations de biens, autres à servir l'église en diversités de degrés, autres à maintenir l'estat de noblesse en diversités d'ordres, en bacheliers, en chevaliers, en barons et en haulx princes, roys et ducs, qui tous respondent à une vocation finale, qui est de deffendre l'église de Dieu, augmenter et targier la foy chrestienne, garder le peuple d'oppression, maintenir la chose publique et conserver en estat, rebouter force par roideur, tirannie par puissance, rébellion par bataille, fortifier paix, esvigorer justice, et soustenir et essourdre vertus et vie tranquille.

Cestes droit-cy sont les propriétés appartenans à l'estat des nobles, et en quoy se doivent exposer selon leur vocation. Donc et comme il a ordonné une telle iérarchie de précieux hommes bateillères, et qui ont cœurs pour hautement emprendre, perfections pour glorieusement conduire, natures non espaourées, corps pour rompre batailles, bras pour vaincre et faire cheoir hommes par milliers : ne peut-il avoir créé aussy et fait naistre aucuns qui ont natures pour loger diverses conceptions, yeux pour spéculer et entendre les choses variables de ce monde, dont les unes sont contemplatives, autres de triste inspection? Et emprès tels regars, comme choses conçues donnent ou passion ou joie, et qu'en l'homme n'a membre qui ne serve et n'ait son office, n'y peut-il avoir langue qui profère ce qui est conçu, et main qui mette en escrit la vuidange de son entendre? Certes sy fait. Et sont tels gens aussy nécessaires et de semblable utilité avec les autres, à prendre

les circonstances et conditions des choses temporelles, qui besongnent d'autant de personnes diverses, comme les événemens sont sauvages et de diverses natures.

Escrivans, dame, en louenge, où ils rafferment et encouragent les bons en bon persévérer tous vivans, ou ils exaltent les esvanouis du siècle et les couronnent en renommée, lors quand ceux qui reprennent et détestent aigrement les fautes conçues, profitent souvent, et réduisent les délinquans de leurs vices, parce que nature raisonnable, souverainement en prince, doit affecter toujours, avecques haute régnation, claire renommée, ou la fin contredit à son contendre [1].

Dame, doncques, contente-toy, te prie, de mon respondre, et ne te grièvе si les hommes usent de la vocation telle que ont de Dieu, et souverainement quand leur user n'est qu'en office honneste, en œuvre profitable et utile, et conjoint à la vérité souveraine qui est Dieu, qui envoie ses instrumens en terre tels qu'il lui plaist, et comme il voit estre utile et expédient. Et te recorde, pour fin de mon conte : que comme le marteau est instrument au fèvre diversement, à l'un pour rompre fer et le planier par force et vigueur, à l'autre est instrument pour ouvrer en or et argent qui sont métaux précieux, là où le férir dessus est doux et amiable : pareillement est-il ainsi de

[1] Le Vénitien Laurent Justiniani, adressant au prince de Galilée, à un descendant des Lusignan, une vie de Cimon, fils de Miltiade, y joignait ce noble éloge de l'histoire : « Sachez, ô prince! qu'il y a diverses « branches des lettres qui peuvent être l'honneur et l'ornement des « hommes illustres, mais l'histoire est surtout utile à ceux qui, comme « vous, sont appelés à prendre part à de grandes choses. L'histoire en- « seigne aux grands comment ils doivent vivre, et elle ne peut être ni « assez cultivée, ni assez méditée. C'est l'histoire qui est l'aiguillon de « la vertu, et combien sa mission n'est-elle pas féconde, quand elle « s'adresse à des princes qu'anime déjà la passion de la gloire ! »

l'humain engin. En matières roides et rigoureuses, il convient férir dessus à l'avenant de leur nature pour les amollir; et en celles qui sont douces et agréables aux sentemens, là volentiers se délite et y preste main décorative, pour encore les faire plus belles et plus claires par son art, et que les autres, qui les regarderont après lui, puissent prendre délectation en son œuvre.

Et à tant je mets fin à ceste contention avec toy, et te dis adieu.

Lors comme les paroles estoient finées entre ces arguans à ma cause, et que je perçus aussy soudainement esvanouir tout, comme soudainement s'estoient venu apparoir à moy leurs personnages, alors, tout revenu à moy et resvertué en mes esprits, commençai à rendre grâces à Dieu du fruit que tiré avoie de ma vision, et de la très-saine et honneste réparation que avoit fait *Entendement* sur mes escrits, dont hautement me tenoie joyeux. Mais, comme une chose encommencée si substancieusement comme ceste, et déduite par tels personnages comme droit-cy ont esté oys, ne devoit avoir que termination de mesme par aucune glorieuse issue, au point proprement où tous les autres s'estoient esvanouis et perdus, ne savoie où, advis m'estoit que de loin visse ouvrir unes courtines asurées, semées pleines de fleurs de lis d'or, là où estoit dedans la très-noble et très-humaine personne du roy, qui arrestéement contint ses yeux en ma très-povre personne, sans les en retraire. Donc moy doubtant que ce ne fist par aucun mistère, fust de malveillance ou d'autre couvert appétit, et que raison aussy me enseignoit que révérender devoie la noble représentation de sa vive image, me laissai cheoir à genoux.

Et lors, par espoir de lui pouvoir attendrir le cœur, si mu l'avoit à l'encontre de moy à l'aventure, ou de le pouvoir traire à bénigne ascout, si envers autrui pouvoit avoir intention non profitable, fondant larmes des yeux, avec gémissement de voix, commençai à crier en haut et à dire :

ORATION AU ROY

POUR FIN DE LIVRE.

O très-chrestien roy des Frans, très-noble et très-excellent roy Charles, que tant ont vu hommes en affliction dure, tant circui à tous lez d'impugnation ennemie, qui conduit toutesvoies tousjours et non relenqui de la main de Dieu, as vaincu tout et suppédité par vertu, as triumphé sur la moqueresse fortune en constance, et tirant fruit de ton vertueux persévérer en labeur, es monté glorieux et tout sage en la sublimité de la roue, là où te regarde par admiration confuse celle qui te soloit faire la moue jadis, en desrision costumière! O très-glorieux roy doncques, roy esmerveillable et prodigieux, roy plein de mistères et de divines ostentions, que sens ne parataignent, ne entendemens à comprendre suffisent! ici preste bénignes oreilles, droit-cy atourne tes royales clémences, et qui congnois toutes précieuses fleurs croistre sur estocq humble, dévale doncques ta précieuse nobilité un peu envers ma personne, qui suis, comme le poulieul[1] de la terre, tout povre, et toy le précieux cèdre de Lyban, là où convenience ne peut avoir aucune, proportion nulle, ne confor-

[1] Ce mot manque dans les glossaires.

mité, sinon d'autant que ta hautesse se pourra humilier envers ma basseur et me prendre en grâce non digne.

O le soleil des princes, ciel reluisant sur les mortels hommes, plein de dyaprure céleste, plein de glorieuse impression divine, plein d'exaltation de fortune, plein de faveur et de dilection de nature, qui tout le précieux de son contenir rue à tes pieds, tout l'abscons de son cloistre te présente en service, et non ayant riens autre que or précieux et gemmes en dignité emprès toy, les estime non comparables!

O perle des roys, roy très-clair et luisant, roy juste par succession légitime, mais plus roy encore par dignité de personne, qui as en toy mœurs et conditions royales, et vertus à régalité requises, et par lesquelles non-seulement ta personne, mais les hautesses et dignités du haut nom de roy sont décorées! Roy très-humain, roy très-expert et prudent, roy exalté plus par vertus que par fortune, roy régissant et régnant, roy que non nom seulement mais fait glorifie : moy ton très-humble orateur, serviteur indigne et scabeau de tes pieds, requérant grâce et merci, miséricorde et clémence, non pas seulement de pardon, mais de bening ascout, à vue déclinée en terre, aujourd'hui, à genoux revérens et mains jointes, à voix souspirant et à larmes missives, viens aourer ta face, viens rouver ta bénignité intériore, viens exclamer et requérir ta toute humble débonnaireté et bénivolence, laquelle, par grâce, non par mérir, mais par noblesse de bonté propre je exore que me soit donnée!

N'es-tu l'éxemple des vertus humaines? n'es-tu le coffre de toutes mœurs et conditions nobles? n'es-tu la balance du vrai poids et équité du monde? sy es, voir! Donc, sans ce que tu soies l'estoile des roys très-claire, sy

es-tu la roche inexpugnable aussy et invincible que redoubte fortune, que fortune craint et frémit de aherdre; comme qui vaincue est en ta vertu, matée et ruée à l'envers; et rompue confusément et froissée entre tes mains, s'est rendue à ton sceptre ancien et t'a abandonné clef et eschielle de sa roue.

O roy très-noble et clément, roy de cui bonté et vertu tant se sont perçu d'hommes, tant se sont sentu et expérimenté diverses créatures, roy proprement insécuteur de divine condition qui est miséricorde et bénignité, modestie et clémence, espargne de sang et tardivité à fureur: par peur aucune qui m'est prise que ne puisse avoir offensé ton regard, commu aucunement tes royales entrailles, pour icelles, si ainsy estoit, remettre en leur paix, pour à toy exhiber gloire et laudations condignes, pour procurer au monde salut et transquillité, et à moy propre justification libéralement ascoutée, après l'exposition de mon livre droit-cy que *Entendement* a fait du tout et en tout, je m'en viens mettre en tes mains, je m'en viens rendre en ta correction et chastoy; et qui, par prendre peut-estre mes paroles plus aigres que je ne les ay pensées, as pu avoir sang altéré de toute la corrosiveté d'icelles, j'expète miséricorde, protestant devant Dieu et toy, que riens n'ay dit et escript que à intention de bien, à affection de salut et de paix, et par condoléance de l'austère marastre fortune d'aujourd'hui, qui toy et mon maistre, ton humble frère et parent, ton léal vrai cordial serviteur et ami, tient et a mis en question, en frivoles et murmures ensemble, et en froideurs et dampnables diffidences, de quoy les expectations du monde sont de mauvais espoir, et à moy causes de mon aigre escrire.

Donc, et afin que tu pardonnes à ma fragilité, congnoisses

aussy la bonté de ton léal humble parent, et à toy-mesme tu profites et vailles en honneur et salut, quérant union et concorde entre toy et mon nourrisseur, transquillité par le univers siècle, en rudes et mal assis termes viens exorer ta bonté, implorer ta grâce et clémence, et suadant paix et retour de ton ire, présenter à ton oye aucune en moy conception fructueuse.

O très-humain prince! et s'il te plaist que présentement ouvrir puisse mon estomac, et que je monstre révérammment à tes yeux ce qui s'y cœuvre, sire, tu y percevras douleur justement causée, et intention bonne et honneste tendant à fin utile. Donc, pour toy attraire bénivolent envers moy, et toy donner à entendre la vérité de ma cause, comment me suis mu et enaigri ainsi, non pas envers toy, mais envers tout autre à qui il touche, sire, mon premier mouvement sy fut : que un jour passé, à mes yeux intériores se présenta en mon estude mon maistre le duc, lequel tout vestu de ses armes, mais d'un manteau long tout noir où estoient tissus dedans multitude de larmes avecques lettres d'or qui disoient : *Etenim sederunt principes, et adversum me loquebantur; servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis*[1].

Lequel, comme ainsi vestu s'estoit monstré devant moy et que le regardasse ententivement, ne me donnai garde que soudainement le vis cheoir à genoux. Donc, esmerveillié de la cause, et devant qui ce fist, surlevai les yeux un peu. Et me sembloit que de loin visse ta noble personne laquelle il révérendoit, et du doy touchant la lettre du manteau par embas, te monstroit la clause qui vers toy s'adressoit, répandant larmes abondamment avec l'ostension.

[1] *Psalm*, CXVIII, 23.

Et moy, prestement privé de ceste vision mentale et glosant sur l'entendement d'icelle que je compris, et me sembloit piteux en mistère, commençai à plorer aussy par compassion du cas, de qui je tiroie douleur touchant l'une part, et de l'autre grant joye pour son fructueux donner entendre. Car me signifioit la clause première, haynes et machinations mauvaises à l'encontre de ton noble parent, en pleine congrégation des princes : dont, avec autres choses précédentes beaucoup que j'avoie recueillies, je ne pouvoie riens traire fors noises et débas, rumeurs et tribulations misérables renouvelées arrière en ton royaume, que tu si glorieusement avoies purifié. Sy m'en estoit la conjecture finablement désespoir, et l'expectation non autre que de mourir en tribulation povre, comme je fus né. A quoi veullant prévenir par remonstrance, j'en ai un peu vuidié trop légièrement ce que j'en avoie en courage, où toutesvoies la fin de l'intention doit parer l'ardant aigreur du procéder.

La seconde clause, sire, qui me donnoit joye et m'estoit fondement très-seur d'un noble édifice, icelle certes je attribuoie à toy, comme j'avoie vu qu'en icelle s'estoit humilié envers toy la personne de mon maistre, qui non content de toy monstrer la lettre une avec son courage, la séella des larmes de ses yeux pour t'en monstrer l'origine; car lui qui avoit fons véritable, cœur noble et léal, comme prince qui recongnoit Dieu et soy-mesme, qui aime juste opération et fuit blâme, dolant de la charge et malignité de ses hayneux, devant tes pieds se laissa cheoir humble; et veullant, comme devant son juge et seigneur, remonstrer leur tort, se prononcia; et disoit : *Servus autem tuus exercebatur in justificationibus tuis.* Sire, ton serviteur humble a esté toujours net envers toy, ne s'est

en riens desvoié en ton contraire, mais s'est embesongné toujours vertueusement en ce qui te doit estre agréable et à lui juste. Donc, de l'interprétation que je y conçus, avec la réalité que je congnois estre ainsi, ensemble et que mes yeux virent ceste humilité cordiale, et voient tous les jours, je l'ai mis second fondement de mon œuvre dont l'indignation m'a esté causée.

O très-clément roy! souffre, te prie, que maintenant, en délaissant la cause de mes ruineux escrits de pièça, je te remonstre la cause de mon venir droit-cy et de mon humble et clamoreux parler de si loin, qui ne voy que ta figure comme en un miroir. Sire, te plaira-il de livrer ascout, ne de prester yeux à l'affection d'un si povre homme que moy? Tourne doncques droit-cy ton humilité, et te rabaisse à entendre ce que ardeur d'amour et prononce.

Sire, la cause de mon clamer droit-cy, sy est paix affectée, et guerre à l'autre lez que je redoubte. Donc, comme paix est une félicité commune en quoy Dieu se sert et se glorifie, le monde prend salut et repos, le bien public se augmente, et le privé se multiplie; par contraire, guerre est la goule et le goufle de l'ennemi, qui humaine salut absorbist en son ventre, le monde désordonne et desrigle, félicité désempare, chrestienté mène à perdition, et toute stabilité terrienne démolit et renverse.

Sire, qui est plus expert au monde de ses conditions que toy? Qui est-il qui en est plus sage que ta personne, qui né en la grippe de sa malédiction toute horrible, y as parcru dedans, plein de haulx jours, premier qu'en trouver vuidange, là où les assais d'adversité mainte, les impugnations d'austère fortune marastre, te ont fait le plus haut sage roy, le plus expert esvertué prince, le plus purifié en la fornaise d'examination aspre, qui oncques nasqui

guères, et buvant le vin d'amertume, tout jeu, [et] pain de douleur encendré de méranoolie, tout viel, aprièmes es parvenu au goust délitable et à saveur nourrissant digestive. Donc, recordant les inquiétudes passées, les douleurs et afflictions juvéniles, maintenant tu trouves repos, maintenant tu trouves solas et quoyeté, et te saveure mieux une heure de vivre, que tout l'eage passé. Pourquoy? certes, par le rendage de paix que Dieu t'a transmise et que tu vertueusement en grand labeur et soin as procurée.

O tu roy, doncques, glorifié hautement en compression d'infortune, que mordant guerre t'a procuré, et par laquelle, en toy desveloppant d'icelle, tu es devenu vertueux champion par en avoir obtenu victoire, ne te semble-il que le rentrer arrière en champ clos contre elle te pourroit causer péril et faire apparoir moult d'infortunes bien à craindre? non pas tant seulement en ta personne, mais en tout l'univers que tu as en garde, et lequel en luite et championnage de quarante ans, le vent au visage, tu as mené enfin en terre de promission, en transquillité de vie et de labeur, et en obtention de la grâce de Dieu et de paix, qui maintenant arrière, toy scient, ce semble, branle et vaucre en péril, et pend à un fil de soie non torse, en périlleuse aventure.

O tu, roy noble et humain, ô tu roy tant précisément expert des misères du monde, ô tu qui par adversité tant es devenu sage, par diligence et sollicitude tant es devenu glorieux, et oncques n'exposas vertu nulle, ne vigueur que à intention de paix obtenir : maintenant quand tu l'as embrassée, ne la dois-tu tenir estrainte? ne la dois-tu tenir jointe à tes flans et prochaine, et non souffrir eslongier de ta garde celle qui est proufitable et salutaire à tout l'univers siècle?

Sire, tu es le plus esprouvé chevalier des vivans; tu es le plus expérimenté en lice estroite, qui oncques çaindi espée; battue jeunesse t'a fait grave en haulx jours, et meurté de jours graves te redonne espoventement des batures passées. Doncques, quand sens est en toy par apresure, et nous l'y véons et sentons par expérience, et que la vérité est telle qu'en sens et vertu seule tu règnes et floris, tu es monté et glorifié jusqu'aux nues, ne veux-tu, en ce par quoy tu es monté en prospérité, persévérer constamment et en ferme proupos, de peur de non redescendre?

O non plaise à Dieu, sire, qu'en ce tu failles! n'avienne jamais que non chalant tu cecy ignores, et que tu, qui es si glorieux roy eagié, tant décoré de précieuses gemmes esquises, tu offusques celle splendeur glorieuse par aucune povreté de passions, que tu, en vertu dont tu es plein, dois vaincre et dompter, et monstrer que, qui as sçu vaincre et surmonter légions d'hommes, as bien sçu vaincre aussy et triompher sur tes passions propres.

O roy excellent, et s'il loist clorre un œil devant ta majesté excelse, s'il loist non regarder d'icelui ta haute dignité radieuse, et l'autre ouvrir envers ta personne comme mortel homme, et te semble-il à autrui pouvoir inférer guerre et observer propre paix? et quand l'occasion aucunement y pourroit estre juste, que la production en peut estre salutaire aux jours où tu es parvenu, qui es déjà venu à eage bien avant, et plus encore près de soleil abscons celui en qui tu te troubles? nenny voir! il ne t'est possible, et encore moins portable à ta raison, que présentement, quand tu vois l'Église de Dieu désolée vaucrer et mendier en emprunt, la foy estre impugnée de main vile, icelle prévaloir sur le divin peuple, menacer la religion chrestienne criant sur toy et pleurant comme

posteau de son attente, et tu, endurci en cœur, fuyant l'appartenir de ta vocation, et obéissant tout à volonté ireuse encontre ton propre sang, encontre ton humble cordial serviteur et ami, qui mesme se veut exposer en ton deffaut en ce que propre dusses entreprendre, tu resmusses guerre, tu renouvelasses tribulation passée, tu renchargeasses mortalité sur plaie endormie, et que tu, qui es la tresmontaine des chrestiens, le ciel immobile des roys et des princes, spectacle de paix et de bonnes mœurs, et as purifié ton centre de toutes ténèbres, décoré icelui glorieusement de félicité, tu arrière mettant le monde en desvoy, et toy propre en affliction personnelle pour frivoles, pour questions non honnestes, pour passions vicieuses, pour privées causes et rancunes, tu consentiroies le fait de Dieu estre oublié, sa foy estre non chalue, chrestienté non reconfortée, la chose publique non réduite à ordre, et povreté et tribulation humaine non estre mise en estime! O non plaise à Dieu, non plaise au roy de lassus, que tu, oublieux de tant de grâce reçue et reveleux en la grâce de ta félicité, tu te refasses d'un roy de paix, d'un roy possesseur de salut acquise, d'un roy conduit jusques ici du bras divin, plein de gloire et de clarté, un roy infélice, plein de malédiction et de mauvaise issue! Tu par cy-devant domptas fortune par sens; tu la vainquis par diligence; tu la mis à tes pieds par courage; et Dieu joint avec toy, tu déboutas guerre hors de tes mettes, par main chevalereuse. Sy ne voudroies mie rentrer, j'espoire, en quoy tu es né, et ne voudroies prendre issue en ce où tu pris doloureux commencement.

Tu nasquis en guerre et tribulation, et tu ne contends mie à rentrer en celui eage. Tu pris commencement de règne en pestilence, et tu ne désires mie à vuidier par

celui destroit, ne prendre issue, quand l'approchement du dernier jour de tout homme, la povreté aussy d'apesandie vieillesse, pour félicité souveraine ne demande que transquillité de courage, paix et repos de conscience, pour percogiter les mésus de jeunesse, et pour soy pouvoir en son compte rendre où il se convient traire.

Donc, ce qui plus doit donner peur aux princes, parfonde et longue frémison en leur âme, c'est en examinant bien et au net leur vocation, si icelle ont exposée en vanité et privée gloire, ou en l'exaltation de la gloire de Dieu et de l'utilité commune.

Que feroie-je longue persuasion à celui qui a bénigne esprit, oreilles flexibles et débonnaires, nature toute pleine de bonnes mœurs? Seulement, si tu crains Dieu et si tu quiers sa gloire, si tu quiers propre salut et celui du monde, paix seule doncques t'est nécessaire, paix est ta rédemption, paix est le giron de ton repos, et ce en quoy Dieu veut que tu le serves, que tu exposes tes vertus et valeurs, et les autres chrestiens tu avoies et amesures en tes exemples. Donc, comme paix est une chose divine, à toy glorieuse et salutaire, guerre aussy est production de l'ennemi, douloureuse confonderesse de tout le monde, à laquelle, quand tu luy donras voie et la mouveras contre celui que l'on craint, tu la mouveras contre un dont honneur une fois et nature te donront remors, et lequel, quand tu l'auroies submis par amie fortune, tu auroies obscurci largement du plus beau de ta gloire. Car est le plus beau perle de ta couronne, le plus léal de ta progénie, le plus humble envers toy de tout le siècle, et aussy net chevalier et preud'homme qu'il en est nul en la terre chrestienne.

Donc, et si tu autrement crois, c'est pitié; et qui autre-

ment te rapporte, ce lui est faute. Car, quel est envers Dieu, est envers roy; et ne fait à croire que qui est exemple d'humilité envers tout le monde, que envers toy son souverain sire, le chief de sa gloire et splendeur, dust enrudir en mœurs, dust abastardir en condition noble, et soy monstrer pervers contre jugement de raison saine.

Hélas! sire, moult povre chose est que la vie de l'homme, quand exposée n'est en vertu; et moult est chose recommandable aussy, quand déduite est, par bien faire, à fin fructueuse. Sy n'est pas tant félicité, régner austèrement sur les hommes, comme est immortalité de haut titre, parattaindre à l'affection de leurs cœurs, laquelle ne se peut conquérir par force, posé encore que les corps constraintement se supploient à tirannie.

L'amour, sire, des courages[1] est la richesse des princes; et débonnaire tractance de subjet, c'est ce qui renforce seignourie. Or est tout clair ton royaume, ton thrône purifié; tout y est tranquille et paisible, ce qui à toy et à autrui peut donner béatitude; et ce qui à mes yeux a esté royaume de malédiction, cité de l'ennemi misérable, est royaume de félicité maintenant, cité de Dieu glorieuse, par la paix que tu y as mise et par la guerre que tu en as deschassée par main forte. Donc ne reste mie fors que division arrière n'y rentre par tes deffaulx, et qu'en avancement de salut propre et commune, en exaucement de la gloire de Dieu, par tes prudences et vertus, tu l'en tiennes fourclose. Car est chose vraie: qu'en union et amour avec tes suppos, il t'est plus expédient d'entendre en ton dehors, qu'en esvertuant force encontre toy-mesme, revigorer tes ennemis, mesmes quand ton bras belliqueux, ta main triumphante est requise maintenant en cas plus nécessaire,

[1] *Des courages*, des cœurs.

en œuvre plus méritoire et de plus grand fruit, qu'en soy enaigrir en questions privées, en querelles et chétivetés non honnestes, de chrétien à autre, de parent à parent, de seigneur à subjet, par l'attisement de l'ennemi, qui le monde parvole et pertrasce, et encherne la rondeur chrestienne ; dont, ô tu hélas ! as les miroirs qui te doivent non seulement commouvoir les entrailles, mais fondre toute ton âme et tes pensemens en larmes de compassion piteuses, par volonté d'y remédier, comme celui dont les progéniteurs nobles d'icy devant en œuvre pareille ont acquis ce très-glorieux sublime titre, comme d'estre nommé le Très-Chrestien roy, non pas en confliction certes de chrestien contre chrestien, non pas en exposement de force par ardeur de convoitise, mais en estre bras deffendeur de l'Église, invadeur de ses ennemis, expugnateur de ses hérésies, permainteneur de sa liberté, et réparateur véritable et protecteur de la généralité chrestienne.

O roy françois, roy glorieux si tu le sçais entendre, roy bienheuré si tu le veux recongnoistre ! ô que tu me coustes larmes aujourd'hui ! que tu me donnes pointures et douleurs ! que tu m'envoies angoisses et passions intérieures, quand tout plein de dilection envers toy, plein de tes haulx et glorieux faits et vertus, plein de tes mœurs et de tes nobles conditions fructueuses, dignes assez pour estre second Auguste, nouvel César triumphant sur le monde, autre Charlemaine victorieux, je frémis à l'encontre de ce que je crains que tu n'attemptes, et que de main propre injurieuse à toy-mesme, tu ne dérompes ce glorieux dyadème qui te circuist et te préfère, si tu y pardures, sur le thrône des roys.

O comme peur m'est que celle clarté ne se contourne en ténèbres ; que celle radieuse glorification parobtenue

ne redescende en estat infélice : que impossible est toutes-voies, sinon par donner voie à division, place à envie en dedans ton clos, dont fait se pourroit sourdre, guerre y rentrer et renaistre, et toy et autrui faire encourir en fin reprochable et confuse. Donc, comme de la fin se trait le titre de l'homme, et que les titres volentiers ensièvent les mœurs, tu qui auroies en disposition pour estre exalté avec les preux, par tes vues et passions volontaires malheurée-ment seroies devenu abjection et pied choulé des nobles. O n'es-tu celui qui représentes en terre l'image de Dieu, et qui ensievir dois au plus près du possible ses conditions? Oy voir! Doncques, si tu es ymage de celui qui est bonté souveraine, donne doncques ce qui divin est, et tes mœurs les conforme avec ton estat; donne paix à toy propre; donne salut et soulagement au monde qui sous toy res-pire; et qui as guerre enchassée pour fin de paix, entre-tiens icelle aussy pour fin de béatitude. Car est paix la darnière expectation de félicité; c'est l'exultation souve-raine des angels; c'est le solas et consolation des hommes; c'est le repos de la terre, la seule envie de fortune, et qui seule tient en estre et en vertu toute la construction de l'œuvre divine.

O doncques, qui as icelle en ta possession, et qui par si longue labeur l'as acquise et parobtenue, ne la dois-tu craindre à reperdre? ne la dois-tu tenir clause et estrainte entre tes mains, quand par icelle, tant que tu la tendras chière, tu surpasses les roys de mil ans, tu survoles les princes de l'univers siècle, et tant plus et plus hautement, comme les fortunes en jeune eage plus et plus te ont esté basses?

Sire, s'il te plaist l'entendre, amour vraie engendre peur, et dilection vers aucune personne cause soin en

l'amant. Donc, je puis dire que amour aucune envers toy me donne soin de ton estat, et que la peur que j'ay de ton mescheoir, me procède d'amour, tant par congnoissance que j'ay de ta royale glorieuse dignité à qui nul ne se acompare, comme par nourriture que j'ay prise sous ton ombrage en longue habitude avec ta chevalerie, là où mon heur a esté ample outre mon mérir, et ma fortune large et amie sur mon appartenance. Sy m'en restent encore les impressions jadis conçues; et me causent amoureuses souvenances souvent les fréquentations que je y ai prises, quoyque imputé m'est d'avoir aigrement parlé, d'avoir mis termes avant, farcis de venin, qui ne l'ai fait toutesvoies sciemment, ne à ce voulu contendre. Donc, s'il peut ou doit estre ainsi tourné, sy m'est-il parti de cœur adolu, d'estomac pressé en mérancolie sur les choses que je véoie, là où cuidant parler en équité entre frère et frère, entre père et enfant, entre amant et aimé, sans regarder conditions, ne personnes, dignités, ne précédences, qui plus, ne qui moins, je me suis eslargi peut-estre et eschauffé en mes paroles; et quérant fin bonne, qui est paix, par aigres remonstrances j'ay esvidié mes passions à l'oye des princes, comme à mortels hommes, sans toucher oncques toutesvoies à ta hautesse royale, ne à la glorieuse inviolée clarté de ta personne, fors à iceux seulement en général qui parçonniers en ceste présente action, froids et hayneux, te distraient les oreilles de bénigne ascout, et te fourvoyent à l'aventure et destournent de bonne œuvre. Donc, marri en cœur, je crie contre eux, priant Dieu, ou qu'il les révoque temprement de leur erreur et envie, ou qu'il fasse punition publique de leur démérite; car n'est à maintenir en cœur de roy perversité nulle, malice à hon-

neur royal contraire, comme celui mesmes maintenant dont tu te desfies, et qui est si vertueux et si noble en l'enfonsure, qu'il ne voudroit avoir pensement envers toy, que tel qu'il vouldroit avoir son léal serviteur ou fils envers lui, jà-soit-ce que moult de diffidences s'y entre-trouvent, par l'instinction de l'ennemi, qui impugne ta félicité et la sienne, et ne contend que à rompre le neu entre toy et lui, pour ambedeux perdre, et ce qui en deppend, qui froids maintenant et pleins de rumeurs par malignes personnes, dussiez estre féablement conjoins en amour et dilection charitables, l'un comme roy envers son très-cher parent humble, et l'autre comme serviteur, léal mainteneur de sa querelle envers son souverain sire, par supploiement de l'un envers l'autre, selon l'eschéance des fortunes et des opportunités auxquelles il convient approprier les affaires, par considération que besoin fait que une main tousjours lave l'autre, et que le moins suffisant, en autrui perfection et humanité, se parfasse et emprunte, quand par telle accommodation, par telle amiable et libérale prestance de l'un à l'autre, le monde dès oncques se gouverne et pardure. O roy singulier! et quelle cause de hayne m'est-il, si je deffends celui que, toy seul réservé, je congnois la perle des princes régnans, le réceptacle des gloires et des grâces de Dieu, le coffre de léauté et de preud'hommie, l'espargne des honneurs et des chevaleries du monde, que toy-mesmes dois contempler, que tu propre dois honorer et chérir, quand du tronc de ton précieux arbre est partie plante si glorifiée que ton thrône mesme en resplend.

O cœur plein de prudence! ô noble royal nature pleine de humanité! c'est d'icelui dont je puis dire : *Suscitans à terra inopem, et de stercore erigens pauperem, ut collocet*

eum cum principibus populi sui[1]. Il m'a suscité de terre povre homme, et de povreté et ordure m'a fait sourdre en haut pour me loger avec les princes de son peuple; lequel, jà-soit-ce que clair assez soye de génération, et que moult noble et vertueux ventre me répandi en main de matrone, ne fust toutesvoies de la grâce de Dieu et de lui, qui povre nasquis et petit en comparaison pour attaindre à si haut que d'avoir un tel maistre, que d'avoir habitude et congnoissance de sa noble personne, et de le congnoistre en fons et en mœurs, ne fusse parvenu jamais là où je suis, là où j'ai obtenu en ses yeux grâce et bénivolence, outre mon mérir, outre mon valoir et appartenir, et par quoy je suis tenu, tant par bénéfice reçu, comme par certainement congnoistre sa noble nature, de l'extoller et louer, de le défendre et parer, et de le proférer et juger tel qu'il est et que je le cognois, et comme je l'ose bien certifier et conclure non estre autre.

Roy très-prudent, donne soin, te prie, et disposement à la crémeur de Dieu; donne voie à toute noble condition royale; donne lieu à vertu; résiste à passion fragile; et qui par vertu et haut sens as obtenu gloire, par vertu aussy et bon persévérer tiens serve fortune, et ne te soit riens désormais ceste povreté présente, ceste malheurée suspection venue entre toy et ton humble parent; ne te soient riens cestes douloureuses matières eslevées, non utiles, non nécessaires, non honnestes, ains ruineuses et confuses, dampnables et infamieuses. Tu as Dieu en objet et sa foy sainte; tu as l'ennemi de la chrestienne religion, invadeur de l'Église; tu as la corne des infidèles dressée en ton front; tu as desriglement en l'univers siècle; tu as

[1] *Psalm*, CXII, 7, 8.

clameurs à tous lez de la perversité du monde que tu dois rigler, que tu dois restraindre et corriger, que tu dois exempler et mettre à mesure, et non toy adonner à basses choses petites, à propres privées affections particulières par *si*, ne par *quia*, dont la fin, où qu'elle tourne, ne pourra estre honneste, et moins encore à Dieu agréable.

Parfay doncques ton temps, glorieux roy! parfay-le en gloire; parfay-le en béatitude et en crémeur de Dieu; parfay-le en bénignité et clémence; parfay-le en prudence et compassion sur humaine salut! Et si passion aucune de courroux peut ou doit avoir voie en toy envers aucunnuy, je requiers doncques que ce soit en ma très-povre et très-petite personne, non utile à riens, non d'aucune prestance à la chose publique, et non digne d'aucune recommandation. Car icelle libéralement je paroffre à tes plaisirs; et baissant le col à l'exploit de ton ire, si ton cœur y est, je prosterne le corps sous ton glaive, requérant toutesvoies miséricorde, à laquelle je me recommande, en laquelle je me confie et repose. Et finablement me subordonne et dispose à ta très-humaine bonté et royale noblesse, qui, d'autant, comme le ciel est plus haut que la terre et l'occident lointain du levant, d'autant a-il distance entre ta noble nature et la mienne, d'autant a-il différement entre ta perfection et ma povreté, d'autant lointaineté entre ta glorieuse vertu et mon vice, lequel j'ose bien submettre à ta correction, priant mercy, et par humbles prières clamoreuses exorer Dieu pour ta bonne vie et salut.

LA MORT DU ROY CHARLES VII[1].

MYSTÈRE.

France se représente icy en forme d'un personnage au roy Charles VII pour le glorifier ès grâces que Dieu a faites pour luy et qu'il a reçues à sa cause durant son règne, et parlent ensemble par dyalogue :

FRANCE AU ROY.

Roy excellent, roy d'immortel mémoire,
Roy de vertu, roy tout laborieux,
Roy triomphant, roy réfulgent en gloire,
Roy sur tous roys, haut roy victorieux !
O ! et quel los, quelle fameuse histoire,
Mettray-je avant de tes faits glorieux,
Quand par clarté d'excellente victoire
En toy s'estend tout livre historieux

LE ROY A FRANCE.

Roy jadis fus : or suys devenu terre,
Tourné à néant soubs reluisant couronne ;

[1] Publié d'après le ms. 120 de la Bibl. Laurentienne à Florence, collationné sur le ms. 783 de la Bibl. royale de La Haye.

…us lez de la perversité du monde que tu dois
… dois restraindre et corriger, que tu dois
…ettre à mesure, et non toy adonner à basses
…, à propres privées affections particulières par
…*ria*, dont la fin, où qu'elle tourne, ne pourra
…te, et moins encore à Dieu agréable.
…ncques ton temps, glorieux roy! parfay-le en
…ay-le en béatitude et en crémeur de Dieu;
… bénignité et clémence; parfay-le en prudence
…on sur humaine salut! Et si passion aucune
…x peut ou doit avoir voie en toy envers aucun-
…quiers doncques que ce soit en ma très-povre et
… personne, non utile à riens, non d'aucune
… à la chose publique, et non digne d'aucune re-
…ation. Car icelle libéralement je paroffre à tes
…et baissant le … ton ire, si ton
…, je pr… …laive, requé-
…av… …je me recom-
… …se. Et finablement
… …a très-humaine bonté et
… …ut, comme le ciel est plus haut
… …ut lointain du levant, d'autant a-il
… …ble nature et la mienne, d'autant a-il
… …re ta perfection et ma povreté, d'autant
… …tre ta glorieuse vertu et mon vice, le…
… submettre à ta correction, priant mercy, …
…es prières clamoreuses exorer Dieu pour …
… et salut.

LA MORT DU ROY CHARLES VII[1].

MYSTÈRE.

France se représente icy en forme d'un personnage au roy Charles VII pour le glorifier ès grâces que Dieu a faites pour luy et qu'il a reçues à sa cause durant son règne, et parlent ensemble par dyalogue

FRANCE AU ROY.

Roy excellent, roy d'immortel mémoi[illegible]
Roy de vertu, roy tout laborieux,
Roy triomphant, roy réfulgent en [illegible]
Roy sur tous roys, haut roy victor[illegible]
O! et quel los, quelle fameuse [illegible]
Mettray-je avant de tes faits glori[illegible]
Quand par charté d'excellente [illegible]
En toy s'estend tout livre [illegible]

LE ROY A FRANCE.

Roy jadis fils, [illegible]
Tourné à néant [illegible]

[1] Publié d'après le ms. [illegible] lationné sur le ms. [illegible]

Droit-cy, comme si les nobles barons fussent honteux du remerciment, et que arrière en voulsissent remettre l'honneur sur leur roy en humiliant leurs personnes, parlent l'un après l'autre, chacun deux couplets.

LE SEIGNEUR DE BARBAZAN [1].

Touchant ma part, ô roy de françoys trosne,
Point je n'y quiers avoir remerciance,
Et ne vaulx pas que ta grâce me donne
D'aucun servir vaine glorifiance.
Si j'ay riens fait de ma povre personne
En grief d'autruy pour ta multipliance,
J'ay fait mon dû : honneur ainsy l'ordonne,
Que cil bien serve en qui l'on a fiance.

Néantmoins, sy ay-je emploié corps et âme
A te servir en ta dure fortune,
Où n'ay acquis, mon espoir est, nul blâme,
Mais prou dangier et povreté mainte une.
Si fruit en est venu à ton royame,
J'en loue Dieu qui si bien me fortune;
J'en ay pris mort, couvert de mon heame,
En l'ost Barroys, dessoubs contraire lune.

LE MARESCHAL DE BOUSSAC [2].

Et moy, ô roy de haut titre immortel,
Et qu'ay-je fait pour toy dont gré j'attende,

[1] Arnauld Guilhem, seigneur de Barbazan en Bigorre, premier chambellan de Charles VII, gouverneur de la Champagne et du Laonnois, surnommé le *Chevalier sans reproche*. Charles VII, pour reconnaître ses services, lui permit de porter l'écu fleurdelisé et ordonna à sa mort qu'on l'ensevelît à l'abbaye de Saint-Denis avec les honneurs réservés aux rois. Tué en 1431 à la bataille de Bulgnéville.

[2] Jean de Brosse, seigneur de Boussac et de Saint-Sévère, maréchal de France, mort en 1433. Ce fut son arrière-petit-fils qui épousa la fille de Philippe de Commines.

Sinon qu'en cœur je me suys monstré tel
Comme honneur veut qu'en propre honneur se pende ?
On doit à Dieu sacriffice à l'autel
Et à son roy service par prébende,
Lors où com plus l'homme est de haut hostel,
Com myeux luy siet qu'à ce faire il entende.

Jadis me fis ton mareschal indigne,
Et m'obligea nature avec service.
Si voix de peuple aucun los m'y assigne,
Cela j'ignore et ay plus peur de vice.
Le bien j'en offre à ta grâce bénigne :
De bon vouloir j'ay exercé l'office ;
Si j'ay moins fait qu'au valoir[1] est condigne,
Du non pouvoir, Dieu, espoir, m'est propice.

LE SEIGNEUR DE GAUCOURT[2].

J'ay eu de Dieu le don de longue vie,
De long travail et de mainte aigre paine[3] ;
Mais qu'en cela grâce aye desservie,
Dieu seul congnoist que je m'y fie à paine.
Trop bien j'ay eu de bien faire l'envie,
Des bons sievir, d'entendre à vertu plaine ;
Mais quand raison m'y astraint et convie,
Si grâce y quiers, la folie m'est vaine.

J'ay porté foy à mon roy, à mon père,
Presté main prompte, corps souple, à mon maistre ;

[1] Var. *devoir*.

[2] Raoul de Gaucourt, grand maître de France, premier chambellan de Charles VII, gouverneur du Dauphiné et bailli d'Orléans. Après une carrière remplie d'aventures, il avait atteint l'âge de quatre-vingt-cinq ans lorsqu'il reçut dans son hôtel les ambassadeurs du roi de Hongrie en 1456. Il assista la même année au procès de révision de la Pucelle.

[3] Var. *moult aigre*.

J'ay deffendu ma nourrice et ma mère,
La noble France en qui j'ay pris mon estre.
Ne veut nature, et aussy [1] raison clère,
Qu'à père et mère on doit prester sa dextre,
Et mesme soy relever de misère?
Voir, qui y fault, à honte puist-il naistre!

POTON DE XAINTRAILLES [2].

Dès que homme naist, subjet naist à trois choses,
A prince, à terre et à loy de nature;
En ces trois points tiennent leurs fermes poses
Tous points d'honneur et d'humaine droiture.
Moy donc, voyant le jardin de tes roses [3]
Estre envay de grevance et d'injure,
Dès que fus né, je promys lermes closes
Et d'en venger ma part de la laidure [4].

Si donc j'ay fait quelque povre exploitance
Touchant service et paine corporelle,
O noble roy, ce ay fait en acquittance
De mon debvoir, suyvant loy naturelle.
L'homme entreprent, et Dieu donne prestance
A qui poursuit en aigreur sa querelle;
Et tout flourit et croit par habondance,
Là où sens règne en œuvre temporelle.

LA HYRE [5].

Aimer droiture et Dieu, et honte craindre
En tout haut cas estroit et difficile,

[1] Var. *et n'est-ce.*

[2] Jean dit Poton de Xaintrailles, maréchal de France, bailli de Berri, sénéchal du Limousin.

[3] Var. *le chemin de tes choses.*

[4] Var. *la part de ma laidure.*

[5] Étienne de Vignoles, dit La Hire. Il partagea avec Xaintrailles l'honneur d'être le héros le plus populaire de cette époque.

Ça fait noble homme à honneur parattaindre
Et à bienfaire estre duit et facile.
Lors donc, quand l'œil veut les périls estraindre
De mort, de feu, de plours en domicile,
Il n'y convient, à tout dire et riens faindre,
Que tost emprendre et fuir long concile.

Dieu aux bons cœurs donne les adventures,
Et de sa main conduit leur entreprendre;
Et contre espoir souvent donne romptures
Sur leur plus fort, et victoire en fait prendre.
Je ne fus onc à molles nourritures,
Ains à tout aigre et criminel apprendre;
Donc, à l'exemple à si faites natures
J'ay fait mon cours, Dieu pardoint le mesprendre!

AMADOC DE VIGNOLES [1].

Là où Dieu veut contourner la [2] rosée,
Là croissent fruits et flourit arbre et pomme;
Mais sy voit-on povre terre arrosée
D'humble vassal, si bien que d'un haut homme.
Tant qu'ay vescu, s'est ma force exposée
A prompt servir en estat [3] de preudhomme,
Par quoy, s'en ce m'est grâce disposée,
J'en loue Dieu tant qu'un César de son Rome.

De petit trou, grand sourgon ne peut ystre,
Ne grand effet, de petite personne,
Ne povre œuvrier ne peut grand œuvre tistre,
Ne sobre estat aux grans point ne consonne.
Porté néantmoins j'ay tonnoire et éclistre,
Et maint dangier en quoy mort se foisonne;

[1] Amadoc de Vignoles était frère de La Hire.
[2] Var. *sa*.
[3] Var. *employ*.

Roy, prens en gré, je l'ay fait à bon titre :
Du fait Dieu doint que le ciel en résonne !

JEHAN DE BREZÉ [1].

De bon vouloir, j'ay assez qui m'appreuve
Quel je l'ay eu envers ta seigneurie,
Quand le travail de ma très-longue espreuve
Te monstre au doy, dont l'œuvre est avérie.
Riens toutesfoys je ne dy par répreuve,
Car point n'y chiet cause de vanterie,
Mais pour monstrer le cas comme il se treuve :
Tout œil l'a vu, ma vie y est périe.

Ne plains pourtant ma mort, ne ma ruyne,
Mais que ta gloire y puist avoir essourse,
Car cent [2] autre que je viens de l'orine
Qui hayt Angloys et volentiers les course [3].
J'ay pourchassé leur mort et leur bruyne
Tout mon vivant par emprinse et en course :
S'en gré le prend la majesté divine,
J'en suis plus cler que de nul or en bourse.

L'AMIRAL DE COETIVY [4].

Le fondement de vraie amour rassise,
C'est loyauté en estable courage,
Et là où maint telle noble franchise,
Là tient vertu volentiers son estage [5];

[1] Jean de Brezé, seigneur de Loon, capitaine de Louviers, tué en 1412 dans un combat près d'Évreux. Il était frère de Pierre de Brezé.

[2] *Scet?* Sçait ? [3] *Course* (anglais : *to curse*), maudit.

[4] Prégent de Coëtivy, seigneur de Rais, amiral de France, tué d'un coup de canon en 1450 au siége de Cherbourg, « ce qui fut, dit Jean « Chartier, un fort grand dommage et notable perte pour le roy, car « il estoit un des vaillans chevaliers et renommés du royaume de « France. »

[5] Var. *ancrage*.

Labeur y va, vaillance y est précise,
Sens y pourvoit (à tel cas tel œuvrage),
Le bien s'y quiert, le mal se préadvise,
Et rien n'y va à perte, ne vaucrage.

Si donc d'amour qui le courage allume
Me loist parler, ô roy, devant ta face,
D'avoir aymé léaulment me présume,
Car apparu t'en est mainte efficace.
Bien heureux est qui sa vie consume
En devoir faire et en œuvre de grâce;
Car l'or du monde emprès, ce n'est [1] qu'escume
A qui deffend à suir bonne trace.

MESSIRE ROBERT DE FLOQUES [2].

Comme le fait de ton noble royame
Pend en subtile humaine intelligence,
Appert tout cler que ce que plus roy ame,
C'est aigre exploit conduit par diligence.
Le mol emprendre infère tel foys blâme,
Et maint haut bien se perd par négligence;
Donc à mon temps tel ay eu los [3] et fame,
Qui ne l'eust pas, ne fust par indigence.

Donc moy, le moindre entre les corps louables
De ceux qui ont esclarcy ta fortune,
Tant comme ay pu, en leurs vertus voyables,
Les ay suivy par destresse mainte une.
Si mes faits sont petit recommandables,
Aussy n'en quiers-je avoir grâce nésune,

[1] Var. *ne vaut.*

[2] Robert de Flocques, dit Flocquet, bailli d'Évreux, maréchal héréditaire de Normandie.

[3] Var. *gloire.*

Mais au besoing voit-on les plus aydables :
Los quis sans cause est folie importune.

LE CONTE D'AUMALLE[1].

Quoyque mort soit l'estroite fin ultime
De nos destroits[2] et passages terribles,
Sy n'est-el pas si hydeuse en l'estime
Qu'il ne soit cœurs soubs la peur non vaincibles.
Ce fait honneur par lien légitime
Qui contempner leur fait tous cas horribles,
Et de vertu les grandist et anime,
Mieux amans mort que vivre dépressibles.

Ce ne dy pas, ô noble roy de France,
Par nul esgard à ma povre personne,
Mais pour l'extrême oultrageuse vaillance
De mes meilleurs dix mille en ta couronne,
Qui mettans main aigre en ta recouvrance,
De leur sang rouge ont restably ton trosne,
Toy rendant vie en leur mortelle oultrance
Et là où mort de gloire les fleuronne.

LE CONTE DE BUCHAN[3].

Quoyque mis soye en ceste histoire eslite
Prince escoçoys et françoys connestable,
La cause en est touteffoys si petite
Que rien n'y voy qui me soit réputable,
Sinon qu'en felle adversité despite
J'ai efforcé mon pouvoir véritable
Pour France essourdre en payant mon débite
Et dont l'effet fut piteux et coustable.

[1] Jean d'Harcourt, comte d'Aumale, gouverneur du Maine et de l'Anjou. Tué à la bataille de Verneuil.
[2] Var. *de tous estats*.
[3] Jean Stuart, comte de Buchan, connétable de France.

Verneuil, jadis, l'enivrée sangsue
Du sang françoys et d'escosse armeresse,
De mon bon cœur me rendy triste yssue,
Non moins à toute escossoise noblesse.
Fortune avoit l'œuvre en ce point tyssue
Que rien n'y fist vaillance, ne appresse[1];
La mort néantmoins m'y fust en gré reçue,
Mais pité fut de tant de gentillesse.

LE CONTE DOUGLAS[2].

Amour vers Dieu fit entrer en martire
Les saints jadis pour la foy catholique,
Et honneur fait aux nobles gens eslire
Mort sans bargaing pour la chose publique.
Honneste mort se convoite et désire,
Devant le vivre à honte et à réplique,
Et ne doit nul plaindre son desconfire
Pour commun bien dont l'œuvre est angélique.

Amour me fit entrer fier en bataille
Pour rebouter force angloise ennemie,
Mais à fortune en plut tourner la taille
En mon contraire et en[3] ma sorte amie.
J'y reçus mort soubs le aubert de maille,
Et maint noble homme en semblable escremie;
Si plaist à Dieu qu'à fruit telle œuvre vaille,
La mort du corps, ô roy, ne te plains mie.

LE SEIGNEUR DE GAMACHES[4].

Gagnant, perdant, Rome la glorieuse
Longtemps branla soubs luctation dure,

[1] Var. *aspresse.* [2] Archibald de Douglas, duc de Touraine. Tué à la bataille de Verneuil. [3] *De*?
[4] Guillaume de Gamaches, l'un des plus vaillants compagnons de Xaintrailles.

Ayant tousjours mon retour et relais
A servir France en loyaulté estable,
Aymant les bons, comprimant les mauvais
Soubs une amour à justice prestable,
Dont ensuyr pourroit concorde et paix,
Après long cours de guerre détestable.

Je trouvay France en extrême pitié,
A toute foule et honte abandonnée;
Mais en après, par divine bonté,
Je la revis à joye ramenée.
Moy de ma part je me suys acquitté,
Pour luy muer sa dure destinée;
J'ay fait mon mieux et Dieu y a bouté:
A luy seul donc en soit gloire donnée!

LE SEIGNEUR D'ORVAL [1].

Duit au harnois dès ma jeune naissance,
L'avoir en dos m'a esté riche joye,
Et devant toute humaine esjouissance,
En cel endroit tout mon cœur je logeoye.
Je m'y trouvay [2] de force et de puissance,
Et pour gagner cœurs d'hommes je veilloye;
Car là gisoit ma gloire et reluysance,
Pour parattaindre aux fins [3] où je songeoye.

Tard vins, ô roy, pour estre mis en compte,
Et que pis est, ma vie a esté briefve.
Donc, pour si peu que mon povre fait monte,
Ce n'est [4] besoing que folye m'esliève;

[1] Arnaud d'Albret, seigneur d'Orval, capitaine de Bayeux. *Voyez* ce qu'en dit Chastellain, t. IV, p. 275.
[2] Var. *tournay*.
[3] Var. *aux faits*.
[4] Var. *Ne fait*.

Trop bien j'ay craint encourir blasme et honte,
Ne dont reproche aucunement me sièvе.
En Catheloigne ay payé debte et monte :
Si l'âme est bien, la mort point ne me griefve.

LE CONTE DU MAINE[1].

Sang, alliance, amour, pité, droiture,
Un croistre ensemble en temps d'une venue,
M'ont fait tourner ma force et ma nature,
Roy Charle, en toy dont ma vie est tenue,
Porter constant molle et dure adventure,
Et toute estrange et perverse advenue,
Sans craindre mort, ne de péril pointure,
D'où qu'elle fust en subit survenue.

En ta royal excelse girarcie,
Prochain de toy m'a donné résidence,
Là où touchant françoise monarcie,
Par ton plaisir j'ay eu la présidence.
Si ta fortune y est si escharcie,
Ce a fait ton sens, non la mienne prudence ;
De tant d'honneur, Dieu et toy je mercye :
J'ay fait mon mieux selon ta confidence.

MESSIRE PIERRE DE BRESZÉ[2].

Là où l'on voit que force et effort faillent
Et perdent temps les mains qui s'y emploient,
Là convient bien, sans que cœurs en tressaillent,
Que les vertus et les sens s'y desploient,

[1] Charles d'Anjou, comte du Maine. Il prit part à la conquête de la Normandie.

[2] Pierre de Brezé, l'illustre ami de Chastellain.

Et qu'en dur cas où les hommes se baillent,
Leur haut affaire ils ploient et reploient,
Et vainquent ceux qui d'orgueil s'avitaillent[1],
Et enivrés de fortune foloient.

Force estourdie et hors temps mise en œuvre
Rend triste fin et foiblesse confuse.
Sy vaut tel foys plus sens dont on se ceuvre
Que vaillant bras dont sans fruit on abuse.
Subtil engin Dieu l'eslargist et l'euvre ;
S'ainsi n'estoit, France en fust bien camuse.
Là où sens a, là trouve-on beau receuvre :
C'est un beau meuble à celuy qui en use.

LE CONTE DE DUNOYS[2].

Si titre avoit en moy de remembrance
Et dont me pusse affier de mérite,
Je disse ycy, et sans nul encombrance,
Qu'en temps aussy j'ay veillé en garite,
Et que la main j'ay mis en l'arbre et branche,
Pour luy garder sa gloire circonscripte,
Comme raison m'a donné démonstrance
Que je l'ay dû par loy d'honneur escripte.

En temps de pleurs et d'affliction mainte,
Naquis-je ô roy, ton humble et petit promme[3],
Par quoy m'a bien esté force et contrainte
Qu'avecq tel temps je me soye fait homme,
D'offrir mon corps à tous périls sans fainte
Et non entendre à délit, ne à somme ;
S'en ce t'ay plu et ta gloire ay attainte,
J'en loue Dieu, et riche je m'en nomme.

[1] Var. *se bataillent.*
[2] Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois.
[3] *Promme*, parent.

LE CONTE DE FOIX[1].

Si de mon temps est advenu bonheur,
Ne grand effet à ta noble personne,
J'en loue Dieu, ô roy, de tant d'honneur
Et du haut nom que fortune m'y donne.
Dieu m'a esté large et plantif d'honneur ;
Ne reste fors que mes maux me pardonne
Et qu'à ton âme il soit vray pardonneur,
De qui le corps resplend comme le tronne.

Ce n'es-tu pas qui ta clarté as prise,
Roy, de nos mains, ne de nostre présence,
Mais ta vertu mesmes nous a esprise
La face[2] à tous et donné reluisance.
L'éternel siége[3] il te loge et te prise,
Et fait festoy de ta magnificence.
Mort soit maudite en sa felle entreprise,
Quand pour son dard nous pleurons ton absence.

LE SEIGNEUR DE BUEIL[4].

Pour vestir fer et en armes combattre
Dieu et nature ont noblesse ordonnée,
Et pour l'orgueil des tors-faisans abattre
Quand leur force est en force foisonnée.
Nul plus joyeux, ne glorieux esbattre
N'a noble main à proesse donnée,
Que pour son roy quereller et débattre,
Et pour la terre en qui propre elle est née.

[1] Gaston IV, comte de Foix.
[2] Var. *force*.
[3] Var. *siècle*.
[4] Jean de Beuil, comte de Sancerre, amiral de France. C'est l'auteur du *Jouvencel*. On l'avait surnommé : *le fléau des Anglais*.

Jeune fus mis à ce mestier apprendre,
Et tout parcru, oncq ne fis autre chose;
Nécessité me fit les armes prendre,
Et par contrainte y mis toute ma pose.
Les Angevins ay fait maint cas emprendre[1],
Dont de l'effet sur honneur me dépose;
Celuy toujours ay mis en mon comprendre:
Roy, prens en gré, dur m'est ta bouche close.

LE SEIGNEUR DE LOHÉAC[2].

Soy arrester sur louenge du monde,
Là où les faits sont de povre value,
Là gist le flot de folie profonde
Et dont la face au louer se pollue;
Ne suffit pas, qui en fortune abonde,
D'avoir grand fame et grâce bien voulue,
Si effet n'en sieut, qui à gloire responde;
Car aultrement à homme[3] est retollue.

En moy, Dieu los, n'a fait dont je me fie,
Fors de cœur noble et volenté honneste.
Si d'autre part quelqu'un me glorifie,
C'est par faveur non propre et mal digeste.
Un seul endroit le corps me clarifie
D'avoir servy le grand roy de conqueste,
Celuy que l'air préfère et clarifie
Sur tous régnans par œuvre magnifeste.

[1] Var. *apprendre.*

[2] André de Laval, seigneur de Lohéac, maréchal de France, fils de Jean de Montfort et d'Anne de Laval dont il prit le nom. Il se signala aux batailles de Formigny et de Castillon, et fut tour à tour amiral et maréchal de France.

[3] Var. *à honte.*

JOACHIM ROAULT [1].

Soubs le dompteur de la fierté angloise,
Soubs l'expulseur de vieille tirannie,
Soubs le soleil de la clarté françoise,
Soubs l'accueilleur de noble baronnie,
Soubs le myroer d'humanité courtoise,
J'ay esté sours, moy et ma progénie,
Dont à tous jours, tant que monde se croisse,
Luy diray gloire et louenge infinie.

Si je suys mis en cestuy digne nombre,
C'est sans mérite et à peu de déserte,
Et m'est grand peur que l'honneur ne m'encombre,
Et qu'en mon front n'en tourne honte apperte.
Mon fait est nul, mon personnage est sombre,
Et ma vertu est mal clère et couverte.
Donc, de la gloire au siége où je prens ombre,
C'est comme indigne : à Dieu soit-elle offerte !

L'acteur droit-cy, pour inciter France et exhorter à son devoir envers Dieu, pour luy démonstrer les causes pourquoy avec la dignité des personnes ; l'admoneste d'en faire recordation glorieuse et solempnité possible.

L'ACTEUR A FRANCE.

France, entens cy, prens garde à ceste histoire
Fondée en choix et en fleur de personnes,
Par qui haulx faits, comme il est tout notoire,
Tu as esté affranchie en tes bonnes [2],

[1] Joachim Rouault, seigneur de Bois-Ménard, maréchal de France, sénéchal de Poitou et de Beaucaire. Il se signala dans toutes les campagnes contre les Anglais en Normandie et en Guyenne, et éprouva dans sa vieillesse l'ingratitude de Louis XI dont il avait été le premier écuyer.

[2] *Bonnes*, frontières.

Remise en paix, en règne et en victoire,
Donnant splendeur à dix-sept couronnes,
Mesmes crémeur à payen territoire
Et jusque au bout des nations félonnes.

Rens gloire à Dieu, multiplie tes grâces,
Pleure en louant du parfont des entrailles,
Fais retentir tes hympnes et préfaces
Jusque au palais des divines oreilles,
Affin que Dieu préserve des flammaces
D'enfer, ton roy, le grand roy des merveilles.
Joins avec luy ces vingt et quatre faces[1]
Dont en ton trosne en gloire[2] n'as pareilles.

Fay souldre en air ymages et statues,
Marbre plomber comme jadis en Rome;
Fay gergonner[3] murailles revestues
De Charles mort que le VIIe on nomme.
Par luy tu es essourse jusque aux nues,
Rondie[4] en rond comme une entière pomme :
Donc et afin qu'encore en plus proflues,
Georges en fait l'advertance à tout homme.

Tousjours des bons se fait la démonstrance.
Contentez-vous, vous tous, nobles de France,
Contentez-vous sans chéoir en murmure
Sur ces seigneurs dont la haute nature
Les a fait mettre au plus haut de la brance[5].

[1] Les vingt-quatre héros qui viennent de parler, et auxquels Chastellain souhaite également la gloire céleste.

[2] Var. *en clarté.*

[3] *Gergonner*, résonner?

[4] Var. *remise.*

[5] Il y eut probablement quelque jalousie à ce sujet, et nous voyons que le nom du sire d'Estouteville a été intercalé dans le manuscrit de La Haye.

Ce vous est titre et miroer d'espérance
D'avoir par temps semblable recouvrance;
Soit-on sur terre ou clos en sépulture,
Tousjours des bons se fait la remonstrance.

Ayez, vous pry, d'autruy honneur souffrance;
Vous n'estes pas laissés par ignorance,
Ains expectans claire ailleurs couverture,
Et là où lettre et nouvelle peinture
Espoir[1] donront de vos faits remembrance :
Contentez-vous de ceste remonstrance[2].

[1] *Espoir*, peut-être.

[2] Dans le ms. de Florence, les quinze derniers vers sont remplacés par les deux strophes suivantes :

Contentez-vous, vous tous princes de France,
Contentez-vous de ceste ramembrance
D'un roy deffunct d'excellente nature,
Et non prenans sur ces seigneurs murmure,
De leur honneur vous plaise avoir souffrance.
Si vos haulx noms ne sont à ceste brance,
N'est dit pour tant qu'il en soit ygnorance ;
Impossible est de tout mettre en peinture
Contentez-vous, vous tous princes de France.

Ce vous est titre et miroer d'espérance
D'avoir par temps semblable recouvrance,
Lors quant vos corps girront en sépulture.
Toudis cler homme a clère couverture,
Et a toujours son fait, la remónstrance :
Contentez-vous, vous tous nobles de France.

LE MIROIR DE VIE.

NOTE SUR UN POËME DE MOLINET.

Le *Pas de la Mort* porta aussi pour titre, comme on l'a vu plus haut : le *Miroir de Mort*.

Molinet répondit au *Miroir de Mort* par un poëme intitulé : le *Miroir de Vie*. Il y raconte que s'étant endormi :

> Pesant de corps, moins légier d'esprit,

il trouva tout à coup devant lui le *Miroir de Mort*,

> Où je miray mon regard malheureux :
> Je fus le plus dolent des doloreux.
> O ténébreux miroir espoentable,
> Rabbat d'orgueil pour aux mondains desplaire,
> Spectacle horrible, image détestable,
> Vision fière, objet trop redoutable,
> Mort et signacle, o très-vif exemplaire,
> Tu es un monstre impossible et contraire !

Cependant le bon ange du poëte vient le rassurer :

> Au propre lieu où mort qui tout dévie,
> Avoit tendu son miroir tant estrange,
> Me desploya le beau miroir de vie.
> . . . . . .
> Dieu éternel fut le maistre divin
> Qui composa ce miroir mirifique.
> . . . . . .

Car soy mirant en ceste clère gemme,
Sa doulce ymage y demoura empreinte.
. . . . . .
Ce cler miroir de vie intitulé
Que de sa main le Créateur forma,
Fut par Adam si très-fort maculé
Que le Miroir de Mert fut appelé
Jusques à ce que Dieu le reforma.
. . . . . .
Cincq mil ans fut ce miroir effacié,
Tout ténébreux, privé de luminaire,
. . . . . .
Tant qu'un très-saint pélican débonnaire
Pour donner vie aux faons se greva
Et de son sang ce miroir relava.

Quel sera donc ce miroir de vie? Quelles sont les vertus des dames qu'il doit refléter?

L'humble regard, le très-doulx et simple œil,
Le beau parler et le noble vouloir,
Ce sont vertus pour se faire valoir.
. . . . . .
Des amoureux qui font tant de folies
Vous détenez les perlettes jolies
Et diamans des gentils damoiseaux :
La plume aimez trop mieux que les oiseaux.
. . . . . .
Eslargissez vos gros cœurs convoiteux ;
Ouvrez le poing, estendez vostre main
Pour secourir les povres disetteux.
. . . . . .
Soyez castes comme la tourterelle ;
Craindez Honte, Male Bouche et Dangier.
. . . . . .
Mirez vos pieds et les examinez :
Ils sont pesans trop plus que vièses malles
Pour Dieu servir et à l'église aller,
Mais ils sont prests pour danser et baller.
. . . . . .

Nostre miroir a vertus et poissance
De donner vie aux corps mortifiés.
En mon dormant, j'en eus la cognoissance;
Je m'y miray ; je revins à naissance.
. . . . . .
. . . . . .
Le cœur mary, en subit je m'esveille
Pour de mon songe écripre la merveille,
. . . . . .
Et le couchay en rime (Dieu sçait quelle !),
Moy des facteurs le très-humble sequelle.

Chastellain, dans un de ses poëmes, appelle Molinet *mon sequelle*. C'est sans doute à Chastellain, auteur du *Miroir de Mort* qu'il fait ici allusion en se déclarant : *des facteurs le très-humble sequelle.*

Ce poëme de Molinet, aussi long que celui de Chastellain, se trouve conservé dans le manuscrit 105 de la Bibliothèque de Tournay. Une feuille en a été arrachée.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
INTRODUCTION	v
Le Concile de Basle	1
Le Pas de la Mort.	49
L'Oultré d'Amour.	67
Dicté trouvé l'an 1446 dans l'hostel du roy Charles VII.	129
Rondel au duc d'Orléans.	131
Le Thrône azuré	133
Épistre à Jehan Castel	139
Épistre au bon duc Philippe de Bourgongne	147
La Complainte d'Hector	167
Le Miroir des nobles hommes de France.	203
Les Paroles de trois puissants princes.	217
Le Dit de Vérité	219
Exposition sur vérité mal prise	243
La Mort de Charles VII.	437
Le Miroir de Vie, note sur un poëme de Molinet	459

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

APR 14 1938

[redacted]

[redacted]